



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



900000084144

Digitized by Google



1918

4 79158

LA RAISON

DU

SPIRITISME

PAR

MICHEL BONNAMY

Juge d'instruction;
Membre du Congrès scientifique de France; ancien membre
du Conseil général de Tarn-et-Garonne.

—
TROISIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15

—
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & C^e, ÉDITEURS

A Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

—
1868



LA RAISON
DU SPIRITISME

PARIS. — IMP. ROUGE FRÈRES, DUNON ET FRESNÉ
Rue du Four, 43.

LA RAISON

DU

SPIRITISME

PAR

MICHEL BONNAMY

Juge d'instruction;

Membre du Congrès scientifique de France; ancien membre
du Conseil général de Tarn-et-Garonne.

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET C^o, ÉDITEURS

A Bruxelles, à Leipzig et à Livourne.

1868



AVANT-PROPOS

Il est dans les vicissitudes des choses humaines, ou plutôt il semble fatalement réservé à toute idée nouvelle, d'être mal accueillie à son apparition. Comme elle a pour mission le plus souvent de renverser des idées qui l'ont précédée, elle rencontre une très grande résistance de la part de l'entendement humain.

L'homme qui a vécu avec les préjugés n'accueille qu'avec défiance la nouvelle venue, qui tend à modifier, à détruire même des combinaisons et des idées arrêtées dans son esprit, à le forcer, en un mot, à se mettre de nouveau à l'œuvre, pour courir après la vérité. Il se sent d'ailleurs humilié dans son orgueil d'avoir vécu dans l'erreur.

La répulsion qu'inspire l'idée nouvelle est bien plus accentuée encore, lorsqu'elle apporte avec

elle des obligations, des devoirs; lorsqu'elle impose une ligne de conduite plus sévère.

Elle rencontre enfin des attaques systématiques, ardentes, acharnées, lorsqu'elle menace des positions acquises, et surtout lorsqu'elle se trouve en face du fanatisme ou d'opinions profondément enracinées dans la tradition des siècles.

Les doctrines nouvelles ont donc toujours de nombreux détracteurs; elles ont même souvent à subir la persécution, ce qui a fait dire à Fontenelle: « Que s'il tenait toutes les vérités dans sa main, il se garderait bien de l'ouvrir. »

Tels étaient la défaveur et les périls qui attendaient le Spiritisme à son apparition dans le monde des idées. Les insultes, la raillerie, la calomnie ne lui ont pas été épargnées; et, peut-être, viendra-t-il aussi le jour de la persécution. Les adeptes du Spiritisme ont été traités d'illuminés, d'hallucinés, de dupes, de fous, et à ce flux d'épithètes qui semblaient cependant se contredire et s'exclure, on a ajouté celles d'imposteurs, de charlatans, et enfin de suppôts de Satan.

La qualification de fou est celle qui paraît plus spécialement réservée à tout promoteur ou propa-

gateur d'idées nouvelles. C'est ainsi qu'on traita de fou celui qui, le premier, s'avisa de dire que la terre tourne autour du soleil.

Il était fou aussi, ce célèbre navigateur qui découvrit un nouveau monde. C'était encore un fou, de par l'aréopage de la science, celui qui trouva la puissance de la vapeur ; et la docte assemblée accueillit, avec un dédaigneux sourire, la savante dissertation de Franklin sur les propriétés de l'électricité et la théorie du paratonnerre.

Lui aussi n'a-t-il pas été traité de fou, le divin régénérateur de l'humanité, le réformateur autorisé de la loi de Moïse ? N'a-t-il pas expié par un supplice ignominieux l'inoculation à la terre des bienfaits de la morale divine ?

Galilée n'a-t-il pas expié comme hérétique dans une cruelle séquestration et par les plus amères persécutions morales, la gloire d'avoir eu le premier l'initiative du système planétaire dont Newton devait promulguer les lois ?

Saint Jean-Baptiste, le précurseur du Christ, avait aussi été sacrifié à la vengeance des coupables dont il flétrissait les crimes.

Les apôtres, dépositaires des enseignements du

divin Messie, durent sceller de leur sang la sainteté de leur mission. Et la religion réformée n'a-t-elle pas été persécutée à son tour, et après les massacres de la Saint-Barthélemy, n'a-t-elle pas eu à subir les dragonades ?

Enfin, remontant jusqu'à l'ostracisme inspiré par d'autres passions, nous voyons Aristide exilé, et Socrate condamné à boire la ciguë.

Sans doute, grâce aux mœurs douces qui caractérisent notre siècle, sous l'empire de nos institutions et des lumières qui mettent un frein à l'intolérance fanatique, les bûchers ne se dresseront pas pour purifier par les flammes les doctrines spirites, dont on prétend faire remonter la paternité à Satan. Mais elles doivent s'attendre, elles aussi, à une levée de boucliers des plus hostiles, et aux attaques d'ardents adversaires.

Toutefois, cet état militant ne saurait affaiblir le courage de ceux qui sont animés d'une conviction profonde, de ceux qui ont la certitude de tenir dans leurs mains une de ces vérités fécondes qui constituent, dans leurs développements, un grand bienfait pour l'humanité.

Mais, quoi qu'il en soit de l'antagonisme des idées

ou des doctrines que suscitera le Spiritisme; quels que soient les périls qu'il doive ouvrir sous les pas des adeptes, le Spirite ne saurait laisser cette lumière sous le boisseau, et se refuser à lui donner tout l'éclat qu'elle comporte, l'appui de ses convictions et le témoignage sincère de sa conscience.

Le Spiritisme révélant à l'homme l'économie de son organisation, l'initiant à la connaissance de ses destinées, ouvre un champ immense à ses méditations. Ainsi le philosophe spirite, appelé à porter ses investigations vers ces nouveaux et splendides horizons, n'a pour limites que l'infini. Il assiste, en quelque sorte, au conseil suprême du Créateur. Mais l'enthousiasme est l'écueil qu'il doit éviter, surtout lorsqu'il jette ses regards sur l'homme, devenu si grand, et qui, cependant, se fait orgueilleusement si petit. Ce n'est donc qu'éclairé par les lumières d'une prudente raison, et qu'en prenant pour guide la froide et sévère logique, qu'il doit diriger ses pérégrinations dans le domaine de la science divine dont le voile a été soulevé par les Esprits.

Ce livre est le résultat de nos propres études et de nos méditations sur ce sujet qui, dès l'a-

bord, nous a paru d'une importance capitale, et avoir des conséquences de la plus haute gravité. Nous avons reconnu que ces idées ont des racines profondes et nous y avons entrevu l'aurore d'une ère nouvelle pour la société ; la rapidité avec laquelle elles se propagent est un indice de leur prochaine admission au nombre des croyances reçues. En raison même de leur importance, nous ne nous sommes pas contenté des affirmations et des arguments de la doctrine ; non-seulement nous nous sommes assuré de la réalité des faits, mais nous avons scruté avec une attention minutieuse les principes qu'on en fait découler ; nous en avons cherché la raison avec une froide impartialité, sans négliger l'étude non moins consciencieuse des objections qu'opposent les antagonistes. Comme un juge qui écoute les deux parties adverses, nous avons mûrement pesé le pour et le contre. C'est donc après avoir acquis la conviction que les allégations contraires ne détruisent rien ; que la doctrine repose sur des bases sérieuses, sur une logique rigoureuse, et non sur des rêveries chimériques ; qu'elle contient le germe d'une rénovation salutaire de l'état social soude-

ment miné par l'incrédulité ; que c'est enfin une barrière puissante contre l'envahissement du matérialisme et de la démoralisation, que nous avons cru devoir donner notre appréciation personnelle, et les déductions que nous avons tirées d'une étude attentive.

Ayant donc trouvé une raison d'être aux principes de cette science nouvelle qui vient prendre rang parmi les connaissances humaines, nous avons intitulé notre livre : *La Raison du Spiritisme*. Ce titre est justifié par le point de vue sous lequel nous avons envisagé le sujet, et ceux qui le liront reconnaîtront sans peine que ce travail n'est pas le produit d'un enthousiasme inconsidéré, mais d'un examen mûrement et froidement réfléchi.

Nous sommes convaincu que quiconque, sans parti pris d'opposition systématique, fera, comme nous l'avons fait, une étude consciencieuse de la doctrine spirite, la considérera comme une des choses qui intéressent au plus haut degré l'avenir de l'humanité.

En donnant notre adhésion à cette doctrine, nous usons du droit de liberté de conscience qui ne peut être contesté à personne, quelle que soit sa

croyance; à plus forte raison, cette liberté doit-elle être respectée quand elle a pour objectif des principes de la plus haute moralité qui conduisent les hommes à la pratique des enseignements du Christ, et par cela même sont la sauvegarde de l'ordre social.

L'écrivain qui consacre sa plume à retracer l'impression que de tels enseignements ont laissée dans le sanctuaire de sa conscience, doit bien se garder de confondre les élucubrations écloses dans son horizon terrestre avec les traits lumineux partis du ciel. S'il reste des points obscurs ou cachés à ses explications, points qu'il ne lui est pas encore donné de connaître, c'est que, dans les vues de la sagesse divine, ils restent réservés pour un degré supérieur dans l'échelle ascendante de son épuration progressive et de sa perfectibilité.

Néanmoins, hâtons-nous de le dire, tout homme convaincu et consciencieux, en consacrant ses méditations à la diffusion d'une vérité féconde pour le bonheur de l'humanité, trempe sa plume dans l'atmosphère céleste où notre globe est immergé, et reçoit incontestablement l'étincelle de l'inspiration.

LA RAISON DU SPIRITISME

CHAPITRE I^{er}

Définition du Spiritisme

Qu'est-ce que le Spiritisme ? C'est la révélation de l'histoire de l'homme, dans ses rapports avec les divers éléments de la création ; c'est la justification de la place que lui a marquée le Créateur dans la chaîne des êtres ; c'est la psychologie éclairée par la révélation. La philosophie conduit au Spiritisme, et le Spiritisme ramène à la philosophie.

Empruntons la définition doctrinale du Spiritisme au *Nouveau Dictionnaire universel* (1) :

« SELON LA DOCTRINE SPIRITE, l'âme est le principe intelligent qui anime les êtres de la création et leur

(1) Cette définition, qui se trouve à l'article du mot *Ame* dans le *Dictionnaire universel* de Maurice Lachâtre, est reproduite dans la *Revue spirite* de janvier 1866, page 31.

donne la pensée, la volonté et la liberté d'agir. Elle est immatérielle, individuelle et immortelle; mais son essence intime est inconnue; nous ne pouvons la concevoir isolée absolument de la matière que comme une abstraction. Unie à l'enveloppe fluidique éthérée ou *périsprit*, elle constitue l'être spirituel concret, défini et circonscrit appelé *Esprit*. Par métonymie, on emploie souvent les mots *âme* et *Esprit* l'un pour l'autre; on dit : les âmes souffrantes et les Esprits souffrants; les âmes heureuses et les Esprits heureux; évoquer l'âme ou l'Esprit de quelqu'un; mais le mot *âme* réveille plutôt l'idée d'un principe, d'une chose abstraite, et le mot *Esprit* celle d'une individualité.

« L'Esprit uni au corps matériel par l'incarnation constitue l'*homme*; de sorte qu'en l'homme il y a trois choses : l'*âme* proprement dite, ou principe intelligent; le *périsprit*, ou enveloppe fluidique de l'âme; le *corps*, ou enveloppe matérielle. L'âme est ainsi un être simple; l'Esprit, un être double composé de l'âme et du périsprit; l'homme, un être triple composé de l'âme, du périsprit et du corps. Le corps, séparé de l'Esprit, est une matière inerte; le périsprit séparé de l'âme est une matière fluidique sans vie et sans intelligence. L'âme est le principe de la vie et de l'intelligence; c'est donc à tort que quelques personnes ont prétendu qu'en donnant à l'âme une enveloppe fluidique semi-matérielle, le Spiritisme en faisait un être matériel.

« L'origine première de l'âme est inconnue, parce que le principe des choses est dans les secrets de Dieu, et qu'il n'est pas donné à l'homme, dans son état actuel d'infériorité, de tout comprendre. On ne peut, sur ce point, formuler que des systèmes. Selon les uns, l'âme est une création spontanée de la Divinité; selon d'autres, c'est une émanation même, une portion, une étincelle du fluide divin. C'est là un problème sur lequel on ne peut établir que des hypothèses, car il y a des raisons pour et contre. A la seconde opinion on oppose toutefois cette objection fondée : Dieu étant parfait, si les âmes sont des portions de la Divinité, elles devraient être parfaites, en vertu de l'axiome que la partie est de la même nature que le tout; dès lors, on ne comprendrait pas que les âmes fussent imparfaites et qu'elles eussent besoin de se perfectionner. Sans s'arrêter aux différents systèmes touchant la nature intime et l'origine de l'âme, le Spiritisme la considère dans l'espèce humaine; il constate, par le fait de son isolement et de son action indépendante de la matière, pendant la vie et après la mort, son existence, ses attributs, sa survivance et son individualité. Son individualité ressort de la diversité qui existe entre les idées et les qualités de chacune dans le phénomène des manifestations, diversité qui accuse pour chacune une existence propre.

« Un fait non moins capital ressort également de

l'observation : c'est que l'âme est essentiellement progressive, et qu'elle acquiert sans cesse en savoir et en moralité, puisqu'on en voit à tous les degrés de développement. D'après l'enseignement unanime des Esprits, elle est créée *simple et ignorante*, c'est-à-dire sans connaissances, sans conscience du bien et du mal, avec une égale aptitude pour l'un et pour l'autre et pour tout acquérir. La création étant incessante et de toute éternité, il y a des âmes arrivées au sommet de l'échelle alors que d'autres naissent à la vie; mais, toutes ayant le même point de départ, Dieu n'en crée pas de mieux douées les unes que les autres, ce qui est conforme à sa souveraine justice; une parfaite égalité présidant à leur formation, elles avancent plus ou moins rapidement, en vertu de leur libre arbitre et selon leur travail. Dieu laisse ainsi à chacune le mérite et le démérite de ses actes, et la responsabilité croît à mesure que se développe le sens moral. De sorte que de deux âmes créées en même temps, l'une peut arriver au but plus vite que l'autre si elle travaille plus activement à son amélioration; mais celles qui sont restées en arrière arriveront également, quoique plus tard et après de rudes épreuves, car Dieu ne ferme l'avenir à aucun de ses enfants.

« L'incarnation de l'âme dans un corps matériel est nécessaire à son perfectionnement; par le travail que nécessite l'existence corporelle, l'intelligence se développe. Ne pouvant, dans une seule existence,

acquérir toutes les qualités morales et intellectuelles qui doivent la conduire au but, elle y arrive en passant par une série illimitée d'existences, soit sur la terre, soit dans d'autres mondes, à chacune desquelles elle fait un pas dans la voie du progrès et se dépouille de quelques imperfections. Dans chaque existence l'âme apporte ce qu'elle a acquis dans les existences précédentes. Ainsi s'explique la différence qui existe dans les aptitudes innées et dans le degré d'avancement des races et des peuples. »

Basé sur la révélation, le Spiritisme est le corollaire du Christianisme, ou plutôt il en est le complément. La démonstration de ses doctrines repose sur les données de la science et sur l'autorité de la raison. C'est l'un des derniers chaînons de la doctrine chrétienne; c'est la sanction la plus nette, la plus complète, la plus claire, la plus pure de la morale de l'Évangile; l'idéal de la perfection divine, inoculé par Jésus-Christ à la terre; et dont il a laissé aux hommes le modèle comme source de félicité, comme condition du souverain bonheur.

Le Spiritisme ne s'impose pas à la philosophie ou à la raison comme un acte de la volonté divine, mais il la subjugué par la justification la plus complète des attributs de Dieu et de l'économie de son œuvre.

Il existe un Dieu, ont répété tous les peuples.

« Celui, a dit *Newton*, qui pénètre le plus profondément dans les secrets de la nature, qui en connaît

les lois, qui en mesure l'économie, est plus près de reconnaître l'existence de Dieu. »

L'intuition de la divinité existe chez l'homme, même en état sauvage.

« L'idée de Dieu a commencé avec l'homme, a dit *De Maistre*. »

Ainsi, lorsque l'homme apparut sur la terre, il apportait, gravé en lui, l'intuition de la divinité.

Depuis les temps primitifs, tous les hommes qui ont marqué dans les régions supérieures de la science et du génie humain, après avoir suivi, jusque dans les actes les plus infimes, la main intelligente de la divinité, se sont écriés, dans leur conviction profonde : « Nul ne peut nier l'existence de Dieu. »

Arrêtons, un moment, nos regards sur les merveilles de la création, et nous verrons que l'univers est régi par des lois auxquelles il obéit invariablement.

On ne dira pas que ces lois sont le résultat de combinaisons fortuites, alors qu'à mesure que l'homme en pénètre les secrets, il peut en développer l'intelligente économie, en calculer mathématiquement les effets, en préciser les fins et analyser, en quelque sorte, les divers éléments de l'harmonieux et imposant ensemble de la création.

Il ne saurait exister d'effet sans cause; il existe donc un être suprême, créateur de ces mêmes lois, dont les combinaisons intelligentes ne peuvent émaner du hasard. Cet être, cause de toutes choses, est

incontestablement tout-puissant, puisque tout émane de lui, et que sa volonté est la loi suprême.

Cet être suprême, cause de toutes choses, est antérieur à tout ce qui existe, et, par suite, il est sans cause; il existe donc par lui-même; d'où la conséquence qu'il n'a jamais commencé, et qu'il ne doit pas finir; qu'en un mot il est éternel.

La volonté de créer, partant d'un être éternel et tout-puissant, exclut la création d'une œuvre périssable, qui, comme telle, serait nécessairement une dérogation à sa volonté immuable, éternelle, comme son essence même. L'œuvre du Créateur est donc éternelle, sinon dans les moyens, qui n'en sont que les phases, du moins dans les fins.

Suivant une telle entente de l'acte du Créateur, la création de la matière, dans ses diverses combinaisons, pourrait-elle constituer les fins de l'œuvre? Évidemment non, car l'œuvre de Dieu ne serait pas impérissable; elle subirait toutes les vicissitudes de la matière, dissoluble par sa nature.

Dans ce cas, Dieu n'aurait donc créé l'univers que pour assister, pendant l'éternité, à la composition et à la décomposition des corps, résultant de l'agrégation ou de la désorganisation des molécules de la matière; en un mot il n'aurait créé que pour contempler les vicissitudes d'un travail d'assimilation purement mécanique, s'éteignant pour renaître, sans utilité aucune, ayant pour unique fin la mort ou le néant; ce

serait le chaos organisé, au lieu de l'œuvre de la Suprême Intelligence, ou plutôt l'œuvre eût été imparfaite et indigne du divin Créateur.

Quelle est donc la fin de la création, alors que l'œuvre doit être éternelle? Elle doit reposer, avant tout, sur un principe éthéré, inaltérable, essentiellement distinct de la nature périssable; principe appelé à partager l'immortalité du Créateur, distinct, avons-nous dit, de la matière, éternel dans son essence même, immuable comme la volonté divine de laquelle il émane.

Cette essence éthérée, pour remplir les conditions de perfection se rattachant nécessairement aux œuvres du Créateur, ne saurait être inerte, mais, au contraire, intelligente, morale et essentiellement perfectible, alors qu'elle n'aurait pas été créée parfaite. En effet, il faut qu'elle puisse connaître son Créateur, apprécier ses bienfaits et l'aimer, afin de répondre à l'acte même de la création. Or, cette essence est évidemment l'âme ou Esprit de l'homme, alors que l'homme lui-même doit être pris comme l'âme de la création.

Mais quelles doivent être les conditions de l'âme envisagée ainsi comme but suprême de l'œuvre? Les inductions nécessaires se rattachant à l'existence d'un être tout-puissant et créateur, ne sauraient être contestées; la toute-puissance implique nécessairement la conception de l'ensemble du beau, autrement dit, de l'harmonie, de la perfection en toute chose. D'où

il faut induire encore que de la conception du beau et du parfait, unie à la toute-puissance, naissent chez l'être ainsi doué les aspirations à l'idéal de la perfection ou de la perfectibilité. Ainsi, une œuvre imparfaite ne peut émaner d'un être doué de la toute-puissance.

Mais cet être tout-puissant, qui aspire au beau et au parfait dans ses œuvres, les complète nécessairement par les actes de sa volonté qui se confondent ici dans l'accomplissement de ses aspirations. D'où il suit que, non-seulement l'œuvre est parfaite, mais qu'elle est entourée de tout l'amour, de toute la sollicitude de son auteur.

Ces premières conditions de l'Être Suprême Créateur impliquent la bonté, la justice, et surtout la miséricorde envers les êtres qu'il a créés inférieurs à lui-même, et qu'il environne de sa sollicitude en raison de leur infériorité même.

Il est donc logique de dire que toute œuvre émanée d'un être tout-puissant est nécessairement parfaite, ou appelée à le devenir; que cet être entoure son œuvre de toute sa sollicitude, qu'il veille à la conservation et à l'accomplissement de ses fins; que c'est aussi avec une souveraine justice, tempérée par la miséricorde, qu'il préside aux actes des êtres intelligents qui en font partie et qui doivent concourir à son ensemble.

Ainsi, la toute-puissance, l'aspiration à l'idéal du

beau et du parfait, l'amour sans bornes pour son œuvre, la bonté infinie, la justice souveraine, la miséricorde inaltérable, sont donc nécessairement les attributs de la divinité. Par la même raison, l'œuvre, dans l'accomplissement de ses fins, doit réaliser l'idéal du beau et du parfait moral, comme reflet des attributs de son auteur.

L'homme est donc souverainement injuste, ou il fait acte d'une grande ignorance, lorsque, inspiré par son orgueil, il ose critiquer l'œuvre de la création. S'il voit le mal, c'est qu'il en ignore la cause et les secrets, qu'il ne comprend ni l'enchaînement, ni les fins nécessaires des choses.

Maudit s'attachant à la mystérieuse éclosion d'une simple feuille, l'observant dans ses formes, ses nuances, ses variétés, ses propriétés diverses, interpelle vivement les téméraires investigateurs de l'œuvre de Dieu, et s'écrie : « A quel titre prétendriez-vous tout expliquer et tout comprendre ? »

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour s'élever à la hauteur de la doctrine spirite, et bien comprendre les enseignements et les déductions qui en découlent, nous présentant la création dans ses phases successives, comme la perfection de l'œuvre, et de la sublimité de la fin.

Ainsi, selon le Spiritisme, l'univers, dans les desseins du Créateur, est l'immense officine où s'élabore l'humanité émanant d'un fluide éthéré, s'individuali-

sant par l'incarnation, s'épurant dans les corps, comme en autant de creusets, et arrivant, par un avancement progressif et la perfectibilité de son essence même, au couronnement de l'œuvre de la création.

La Genèse, prenant l'univers au sortir des mains du Créateur, nous indique que Dieu a tout fait de rien, et que du chaos des éléments confondus, résultant du premier acte de la création, il a, en six jours, fait surgir toutes choses dans l'ordre et l'harmonie qui constituent soit le monde matériel, soit le monde moral ou intellectuel.

Ce n'est point évidemment en six jours de vingt-quatre heures que Dieu créa l'univers ; ainsi que l'expliquent les savants interprètes du texte biblique, le mot *jour* signifie, ici, des périodes de siècles qui s'effacent, comme des points, dans la volonté éternelle, et qui ont marqué les progrès des éléments d'abord confondus dans le chaos.

Ce n'est pas non plus comme artisan vulgaire, ainsi que semble le dire la Genèse, que le Créateur a accompli péniblement son œuvre, pour se reposer après un si grand effort. Dieu a créé l'univers, ou plutôt les lois qui le régissent, par un acte unique et suprême de sa volonté ; le jour de repos indiquerait ici l'apparition de l'homme comme clef de voûte et complément de l'œuvre immense de la création.

La géologie, qui semble se mettre d'accord avec le

Spiritisme, soulève un coin du voile et nous révèle, dans une certaine mesure, l'action combinée des lois qui président à l'univers, en nous faisant assister aux évolutions et transformations de notre globe, depuis son origine jusqu'à nos jours ; elle en pénètre les mystères et elle en écrit l'histoire en fouillant dans ses entrailles, en feuilletant les couches superposées, où se trouvent gravées les terribles convulsions des éléments confondus ; les phases de ses révolutions et la généalogie des êtres qui se sont succédé à la surface.

La géologie nous représente la terre incandescente, ou plutôt en état de vapeur, se refroidissant graduellement, se solidifiant peu à peu en une croûte formée par assises, suivant la densité ou pesanteur spécifique des corps ; surface où, par des élaborations successives et séculaires, ont pris naissance le règne végétal d'abord, puis le règne animal.

Ainsi la géologie pénètre dans le chaos, suit la main du Créateur, nous montre et nous explique, dans un travail continu, le développement des lois de la nature, dérivant d'un acte unique de la volonté créatrice, engendrant tout à la fois le monde matériel et le monde intellectuel, se perpétuant en vertu d'une action progressive non interrompue.

Cette progression, démontrée par la géologie, dans l'ordre qui a présidé à la naissance d'un règne de la nature succédant à un autre règne, se manifeste aussi

dans l'ordre des êtres appartenant au même règne, soit végétal, soit animal. Ainsi, tout part du germe, pour apparaître à son tour dans un ordre chronologique, formant comme les étapes de la nature.

Elle nous montre d'abord le règne végétal se manifestant par une légère efflorescence attachée au roc. A la mousse succèdent les plantes herbacées, jusqu'à l'enfancement du géant des forêts, le cèdre. De même, dans le règne animal, elle nous montre le principe vital animant le zoophyte, et parcourant l'échelle ascendante jusqu'à l'homme qui en constitue le sommet.

Cette même loi, si manifeste, semble se reproduire dans tous les procédés ou actes de la nature créatrice. C'est ainsi, en effet, que d'un germe à l'état latent, du grain reproductif, surgit une tige superbe qui se perd dans les nues, comme dans le fœtus inerte se développent les forces musculaires de l'homme et de l'animal ; loi de progrès qui constituerait la pensée créatrice même, la première loi de la nature, cause première de toutes choses.

C'est enfin sur cette même loi que le Spiritisme fonde le monde intellectuel, subissant les lois du monde matériel et le régissant tour à tour, comme ayant une origine commune, une élaboration commune, et puisant l'un dans l'autre les conditions de leur économie et les éléments de leur développement.

Le Spiritisme ne soulevant qu'un coin du voile, sans nous faire remonter pleinement à l'origine des choses, se borne, quant à présent, à révéler à l'homme le secret de son organisation, le mystère de l'union de l'âme avec le corps, c'est-à-dire l'union du principe spirituel avec la matière ; à lui faire connaître ses dernières fins, et les diverses phases de son existence pour l'accomplissement de ses destinées.

Ainsi, dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, le progrès est la loi, la condition imposée à l'homme, c'est-à-dire à son Esprit, pour l'épuration de son essence éthérée, et atteindre le but de la création.

Mais quelles sont les lois générales qui ont présidé, ou qui président à la naissance et au développement des êtres qui composent l'univers ?

La première loi, ou plutôt celle qui a paru les régir toutes, à ce point de vue que, dans l'ordre primordial, elle a surgi la première du chaos, c'est le principe vital.

Faut-il chercher le germe du principe vital en recherchant jusqu'à l'agrégation des molécules de la matière ? Faut-il en saisir la première lueur ou manifestation dans les corps organisés ? ou bien faut-il le restreindre à l'organisation animale, ou à la matière sensibilisée ? Une telle question recèle un profond mystère qu'il n'est pas permis à l'homme de pénétrer ; non, il ne lui est pas donné de remonter aux

premiers rudiments des lois qui ont présidé à la création.

Aussi, sans nous attacher à suivre radicalement le développement de ce principe, indiqué par la géologie sous un voile mystérieux, et signalé par le Spiritisme; sans évoquer, disons-nous, le principe vital en son germe, qui semble se rattacher aux divers règnes de la nature par l'adjonction d'autres agents, l'électricité peut-être, il faut reconnaître que ce même principe, sous la dénomination de fluide vital, marque, par son point de départ, le trait d'union qui le relie au principe éthéré. Puis, ces deux principes, dans le concours commun qu'ils se prêtent réciproquement, animent le corps animal, sorte de matière organisée, mais encore inerte, dépourvue de toute sensibilité et qui ne l'obtient que lorsque l'union des deux principes s'est effectuée.

Les textes sacrés semblent confondre le fluide vital avec l'âme ou Esprit, et définissent l'homme par l'union de l'âme avec le corps, et la cessation de la vie par leur séparation; de telle sorte que leur union constituerait la vie même.

Le Spiritisme admet au contraire l'existence du fluide vital et du fluide éthéré; il les présente comme parfaitement distincts, comme entièrement indépendants l'un de l'autre dans l'économie de l'homme, et les fait progresser parallèlement comme paraissant procéder d'une origine analogue.

Qu'est-ce donc que le fluide vital ? Ce n'est point une faculté ; c'est un principe dont la destination est de vaincre l'inertie radicale de la matière. Sa puissance d'action est essentiellement progressive, ainsi que l'indique la géologie.

Le célèbre docteur *Pointer* (1) a dit : « L'organisation n'a rien de commun avec la vie ; elle n'est qu'un instrument, qu'une machine ; elle n'est rien, sauf quelque chose qui réponde au principe vital, une force. »

Le principe vital ne se manifeste d'une façon frappante qu'à l'apparition du règne animal ; et sans vouloir, ainsi que nous venons de le dire, pénétrer dans le sanctuaire des lois de la création, ni chercher à expliquer toutes les secrètes élaborations de la nature, nous essayerons cependant d'indiquer, suivant les données géologiques, la loi de croissance, d'impulsion ou de vie, qui anime l'univers. Nous prendrons le fluide vital dans le germe même, et dans la mesure restreinte et circonscrite de son action sur les corps organisés, notamment chez l'animal.

Ainsi, tout en observant la religieuse réserve imposée à l'homme dans ses investigations sur l'œuvre de la création, et sans s'écarter non plus des données de la science géologique, il serait peut-être permis de dire que le principe vital se trouve en son

(1) *Pointer*, écrivain anglais distingué, mort en 1827 ; professeur de philosophie, vicaire apostolique du district de Londres.

germe dans les phénomènes constatés sous la dénomination d'attraction, d'agrégation, d'affinité moléculaire et, en somme, dans les diverses combinaisons du règne minéral. Il servirait ainsi de base au système planétaire. Puis ce même principe, en sortant du règne minéral pour exercer son action dans un ordre supérieur, soit le règne végétal, serait appelé à procéder dans ce dernier règne à des combinaisons complexes, à des assimilations plus intimes, plus larges des molécules de la matière, qui produiraient alors, par leur concours, les phénomènes de la végétation et de la reproduction végétale.

Enfin le principe vital, dans son action toujours progressive de concentration et d'organisation, atteignant le premier chaînon du règne animal, par l'animation du polype, qui participe à la fois des deux règnes animal et végétal, poursuivrait le développement de son activité ascendante jusqu'à la suprême expression de la création, jusqu'à l'homme.

De même que la géologie, dans de savantes investigations, nous enseigne que le règne minéral a précédé sur la terre le règne végétal, et que celui-ci est apparu avant le règne animal; de même l'histoire naturelle constate que tous les règnes de la nature se relient par des points transitoires presque insaisissables. La science nous enseigne encore que, dans le règne végétal et dans le règne animal, les genres, les espèces des familles inférieures, ont précédé les genres et les es-

pèces des familles supérieures, la nature suivant ainsi un courant continu de progrès et de perfectibilité.

Les propriétés animales, plutôt sensibles qu'instinctives, dont est douée la nature, d'ailleurs végétale, du polype, sembleraient donc avoir préparé l'éclosion de l'instinct, comme l'instinct a dû préparer la manifestation de l'intelligence, et l'intelligence celle de la raison et du libre arbitre. La science nous enseigne encore, dans le même ordre de progression, que plusieurs espèces ou familles primitives, aussi bien du règne animal que du règne végétal, ont complètement disparu pour faire place à de nouvelles espèces ou familles.

De cette marche de la nature, il résulterait que le principe vital, tout en se dégageant de la matière organisée, produirait la désagrégation ou dissolution des molécules qui avaient concouru à la constitution des corps (1), et qu'il continuerait son action, pour concourir à des transformations successives tendant à des combinaisons nouvelles, mais toujours supérieures. C'est ainsi qu'il donnerait naissance aux êtres si variés et si multiples de la nature, dans une élaboration constitutive de la loi universelle du progrès matériel.

Le Spiritisme semblerait nous révéler la même loi

(1) Les hommes qui font autorité dans la science médicale, n'admettent la certitude de la cessation de la vie, que lorsque la dissolution du corps ou des organes a commencé.

d'évolutions progressives, mais alors dans l'ordre intellectuel, bien que cependant ses enseignements positifs se bornent à affirmer, quant à présent, la pluralité des existences et l'émigration des Esprits d'une planète dans une autre.

Le fluide éthéré qui, dans une certaine mesure, et à un point de vue déterminé, concourt, avec le fluide vital, à constituer l'organisation, semblerait, lui aussi, procéder du germe, et suivre la même loi de progrès et de développement, mais alors en ayant pour fin l'harmonie et l'économie de l'univers. Ce même fluide éthéré subirait donc des transformations successives, jusqu'à ce que, de progrès en progrès, il fût arrivé à la raison, à la conscience de ses actes. Ce développement intellectuel et moral s'opérerait d'une manière continue, par des incarnations réitérées, soit sur ce globe, soit sur d'autres planètes, et ce, jusqu'au suprême degré de perfection que son essence éthérée peut atteindre.

Le fluide intellectuel, ou principe éthéré, semblerait donc s'harmoniser avec le fluide vital, dans son action progressive sur le corps, et le corps ne recevrait le principe éthéré qu'avec la vie, depuis la plus faible étincelle de l'instinct nécessaire à la conservation jusqu'à la conscience des actes ou libre arbitre qui constitue l'être moral.

Quel serait le point de jonction ou d'union de ces deux principes ou fluides ? ou plutôt quel est le point

de la création où leur concours a été jugé nécessaire par le Créateur? En un mot à quel degré de leur développement commencent-ils à agir de concert pour l'animation du corps? C'est là un mystère qu'il n'est peut-être pas encore permis à l'homme de pénétrer, ni aux Esprits de lui révéler, quoique cependant ce point de jonction paraisse devoir être marqué là où la première lueur d'instinct commence.

Ainsi, à partir de ce même point indiqué par le Créateur, le fluide vital régirait le monde matériel, comme le principe éthéré régirait le monde intellectuel. Ces deux fluides présideraient, par leur concours, à l'harmonie de l'univers et à l'impulsion progressive de tous les éléments de la création.

Cette même loi de progrès, s'étendant à la sphère céleste, suivrait l'Esprit jusqu'à ses dernières évolutions d'épuration, marquant son avancement conformément à l'action générale de l'impulsion créatrice, avancement de l'Esprit qui doit le rapprocher de plus en plus de l'essence même du Créateur, essence qu'il lui sera donné de percevoir et de connaître.

Ainsi une plus ample connaissance de Dieu sera toujours pour l'Esprit l'indice d'une plus grande ressemblance avec Dieu même.

Ce progrès ou avancement devra s'opérer dans les différentes phases de la vie incarnée ou désincarnée, de telle sorte que, dans l'ordre intellectuel, les hom-

mes se pressent autour de l'échelle ascendante où toute la famille humaine, dirigée par la Providence ou l'Esprit divin, s'avance indéfiniment vers les destinées éternelles.

« Nous devons, a dit saint Paul, devenir toujours
« plus parfaits et croître dans la science. »

Ces paroles de saint Paul se confondraient évidemment dans la doctrine spirite et en seraient la justification.

Ainsi, dans l'ordre intellectuel, comme dans l'ordre matériel, Dieu procéderait par des lois générales, et la progression dans l'ordre intellectuel serait le corollaire de celle qu'offrirait l'ordre matériel, dans les termes offerts par l'histoire naturelle et la géologie. Elle en serait même le complément, soit au point de vue de l'harmonie de la création, soit à celui de son unité, harmonie et unité dignes de la puissante volonté et de la sagesse du Créateur.

Le progrès moral de l'humanité reposerait donc sur l'harmonie de l'union de l'âme avec le corps, sur la constitution même de cette union.

Dans les chapitres suivants, nous nous livrerons d'abord à l'examen de l'âme ou Esprit dans son union avec le corps au point de vue moral et matériel, et à l'étude de l'immixtion de ces deux principes, pris comme constitutifs de l'être humain; nous le suivrons dans sa personnalité, son existence, ses devoirs et ses destinées; nous l'examinerons enfin au

point de vue de la réincarnation ou pluralité des existences, de la sanction des récompenses et des peines, de la pluralité des globes habités, de l'erraticité des Esprits, de la mission du Christ, de la charité et des devoirs de l'homme.

Dans la deuxième partie, nous traiterons la question des liens qui unissent l'âme avec le corps, c'est-à-dire du fluide universel et des phénomènes qui lui sont inhérents ou qui s'y rattachent ; nous parlerons de la nécessité et de l'opportunité de la révélation ; des prétendus êtres intermédiaires, anges ou démons ; des temps prédits ; de la prière et de la foi.

CHAPITRE II

Principe du bien et du mal.

Le Spiritisme nous signale dans l'économie de l'homme, indépendamment de la matière, deux principes constitutifs de son organisation : le fluide vital et l'essence éthérée. Il soulève ainsi, ou plutôt il résout le problème de la dualité de l'âme, et indique, par suite, la nature et l'origine du bien et du mal ; important problème pour l'homme, qui a été l'objet des profondes méditations des penseurs de tous les âges, et que jusqu'ici on n'a pas résolu.

« Le plus grand mystère pour l'homme, a dit le docteur Pointer, c'est l'homme lui-même. Son corps, son âme, leur union, la coopération de ces deux agents si incompatibles ; cette espèce de simultanéité qui existe entre la volonté et le mouvement de l'être animé ; toutes ces merveilles sont incompréhensibles à l'esprit humain. »

Le mécanisme résultant de l'union de l'âme avec le corps, du principe du bien et du mal en l'homme, en un mot, la mystérieuse dualité de l'âme, qui sem-

ble en résulter, a préoccupé tous les philosophes de l'antiquité et des temps modernes. »

Les Socrate, les Platon, les Pythagore, les Lucrèce, les Cicéron, les Descartes, les Loke, les Leibnitz, les Newton, ainsi que les écrivains sacrés : les Pascal, les Arnaud, les de Maistre, les Pères de l'Église, saint Augustin, et bien d'autres, ont cherché à pénétrer ce secret, sans y parvenir, sans même avoir pu s'entendre sur les termes de la solution de cet important problème. La plupart d'entre eux se perdaient dans les élucubrations de systèmes différents ; mais tous, anciens et modernes, dans leur impuissance d'expliquer en l'homme les deux principes opposés du bien et du mal, admettaient la dualité de l'âme.

« L'Écriture ancienne, a dit *de Maistre*, d'accord
« avec la philosophie ancienne et moderne, reconnaît
« que l'homme est double dans ses voies. La parole
« de Dieu, épée vivante, pénétrant jusqu'à la divi-
« sion de l'âme et de l'esprit, discerne la pensée du
« sentiment. »

Socrate et *Platon* définissaient l'esprit par ces mots : « l'âme de l'âme, le cœur de l'âme. »

Lucrèce avait adopté la même définition et qualifiait l'esprit de « prunelle de l'âme. »

Il disait aussi : « L'homme hésite et délibère entre
« son âme et son esprit, et l'esprit gourmande l'âme. »

« L'homme est vainqueur de lui-même ou vaincu

« par lui-même, a dit *Platon* ; il est évident qu'il a
 « été plus fort ou plus faible que lui ; c'est tour à tour
 « l'un ou l'autre qui a le dessus : il y a donc deux
 « êtres en lui. »

D'autre part, *Cicéron* a dit : « Commander à son
 « âme, c'est la raison qui commande à la passion. »

Saint Augustin, troublé par les songes ou par un
 retour sur lui-même, s'écriait : « Seigneur, suis-je
 « moi-même ?... Et toi, pain mystérieux de mon
 « âme, époux de mon intelligence, quoi, je pourrais
 « ne pas t'aimer ! »

« La dualité de l'homme, a dit *Pascal*, est si visi-
 « ble, que certains ont pensé qu'ils avaient deux
 « âmes, un être simple étant incapable de variété
 « si soudaine, ou plutôt d'oppositions simultanées. »

« Le corps matériel, a dit *Arnaud*, est incapable
 « de pécher ; l'âme est incapable de pécher ; com-
 « ment se fait-il que, réunis, ils puissent pécher et
 « provoquer la colère de Dieu ? »

Enfin, *Descartes* a dit de son côté : « L'âme est à la
 « fois raisonnable et sensitive, produisant des effets
 « contraires. »

Ainsi que nous venons de le voir, les psychologues,
 les anciens surtout, admettaient deux âmes. Ils ne
 pouvaient concevoir l'être moral si divergent en
 l'homme, sans la condition de la dualité, répondant
 à deux tendances contraires.

Ils précisaient cette dualité par l'esprit (le principe

éthéré) et par l'âme sensitive (le principe vital), qui constituaient deux puissances rivales : l'une propre au bien, l'autre au mal.

La religion païenne tendait, cependant, à placer le principe du bien et du mal en dehors des inspirations que l'homme trouve en sa propre nature. Elle admettait une autre cause comme mobile de ses actions; elle envisageait l'homme comme soumis à l'influence bonne ou mauvaise des dieux, et admettait l'existence de bons et mauvais génies, présidant à ses actes et à ses destinées.

Cette croyance a été acceptée également par la religion chrétienne qui, elle aussi, a admis une influence bonne et mauvaise, s'exerçant sur l'homme par des êtres supérieurs à lui, les anges et les démons.

Sans nous arrêter, quant à présent, aux dogmes plus ou moins erronés des diverses religions, il faut reconnaître néanmoins qu'entre ces deux principes constitutifs du bien et du mal, il existe un antagonisme qui ressort de leurs caractères différents, l'un participant de la nature divine et immortelle, l'autre représentant la matière avec toutes ses affinités, essentiellement périssable, et par suite incompatible avec la nature divine.

Anciens ou modernes, sacrés ou profanes, tous les philosophes voyaient donc, en l'homme, le principe du bien et du mal, résultant de sa propre nature,

ou bien d'une influence qui lui était étrangère, et quelquefois résultant tout à la fois de l'une et de l'autre cause.

Cependant, contrairement à la religion païenne qui consacrait le dogme de bons et de mauvais génies, les Égyptiens, peuple qui passait dans l'antiquité pour posséder plus que tout autre les traditions divines, considéraient le corps comme le principe du mal, notamment les intestins, ainsi que les parties molles, lesquels, après la mort, étaient jetés dans le fleuve comme cause de souillure ; le reste du corps était embaumé, cérémonie qui était précédée et suivie de prières sacramentelles et commémoratives.

Moïse, tout en empruntant au paganisme ce principe : que la cause du bien et du mal chez l'homme, résulte d'une influence étrangère exercée selon lui par les anges et les démons, consacra néanmoins dans la *Genèse*, comme autre cause du mal, la chute du premier homme, encourue par un acte de désobéissance envers Dieu. Cet acte de désobéissance aurait eu pour conséquence la dégradation de la nature native de l'homme, la perte de son innocence, l'anéantissement de la prédestination à la vertu et au bonheur, et enfin la réprobation.

En somme, les Païens, les patriarches et même les Juifs, dépositaires de la loi révélée, croyaient avec tous les peuples de l'antiquité, et ce depuis l'origine du monde, à la nécessité de sacrifices expiatoires où

devait couler le sang de victimes, pour conjurer la colère de Dieu ou des dieux.

Tous admettaient que l'état de souillure de l'homme, ou de révolte envers le ciel, résidait dans l'âme vitale, c'est-à-dire dans le principe de la vie; et leurs sacrifices de sang avaient pour signification l'anéantissement du principe même de la vie considéré comme étant frappé d'anathème.

C'est dans cet ordre d'idées que Moïse consacrait tous les actes par des sacrifices de sang, sacrifices qui, selon l'ancienne loi, préparaient celui de Jésus-Christ annoncé par les prophètes.

Cet anathème de la chair d'ailleurs est rappelé dans le Nouveau Testament :

« Tous ceux, a dit Jésus-Christ, qui sont nés
« du sang ou de la volonté de la chair, ne devien-
« dront jamais enfants de Dieu. »

Ainsi l'homme étant coupable par la nature sensible, par la chair, par la vie, l'anathème retombait sur le sang, croyances de l'antiquité que l'on a *ressuscitées de nos jours*. D'après l'Ancien Testament, la chute du premier homme était le résultat d'un acte de désobéissance inspiré par l'orgueil; or, cette chute de l'homme semblerait avoir pour conséquence, d'après ce livre, de frapper l'âme de réprobation plutôt que le corps ou le principe vital. Le Christ, lui, anathématise uniquement les instincts animaux, soit la chair. Ces dogmes si contradictoires, ces opi-

nions si divergentes sont, surtout lorsqu'on les rapproche, bien peu satisfaisants pour la raison ; ils laissent l'homme dans l'incertitude et dans des perplexités insurmontables sur des questions que, cependant, il lui importe si fort de résoudre. C'est cette incertitude qui troublait l'esprit de Cicéron, méditant sur l'immortalité de l'âme.

Le philosophe et le chrétien, pour trouver une solution, seraient-ils donc réduits à dire que l'homme recélant en lui le principe du bien et du mal est sorti tel des mains du créateur ? Ce serait accuser celui-ci d'impuissance, car il aurait dû le créer parfait.

Serait-ce en faisant intervenir les bons et mauvais génies, les anges et les démons, que l'on prétendrait expliquer les actions bonnes ou mauvaises des hommes ? Mais cette intervention ne serait autre chose qu'un démembrement de la puissance divine.

Voudrait-on trouver cette solution dans la chute du premier homme ? Mais il y aurait là une sentence de réprobation qui, confondant l'innocent avec le coupable, frapperait la race entière pour la faute d'un seul. Cette hypothèse est peu digne de la justice de Dieu, et peu en rapport même avec la justice humaine, qui cependant relève de celle du créateur.

Toutes ces doctrines profanes portent le cachet de l'impuissance de l'homme à se connaître lui-même ; et les doctrines sacrées auraient pour con-

séquence de les placer en état d'hostilité constante envers Dieu, et de représenter le créateur toujours irrité contre sa créature. L'histoire de l'humanité ne serait plus alors que l'énumération des actes de la colère et de la vengeance divine.

Nous pouvons donc le dire : il reste avéré, de par l'autorité saisissante d'une démonstration, que ni les Anciens, ni les écrivains sacrés ou profanes, n'ont pu résoudre l'important problème de l'union de l'âme et du corps dans l'homme.

Au Spiritisme, ou plutôt à la révélation des Esprits était réservé de mettre fin à cette préoccupation capitale de l'humanité. A la révélation seule appartenait d'apprendre à l'homme ce qu'il est; de lui faire connaître ses destinées; de lui montrer le point qui doit fixer ses regards et le but vers lequel il doit tendre.

CHAPITRE III

Union de l'âme avec le corps

Le Spiritisme, avons-nous dit dans le chapitre précédent, vient en aide aux méditations des psychologues. Il répudie l'héritage des impuissantes élucubrations des siècles passés, pour déterminer la physiologie morale de l'homme. Il vient enfin résoudre cet important problème, et donner satisfaction aux pénibles préoccupations qu'un tel mystère avait fait peser sur l'humanité depuis l'origine du monde.

Le fluide vital et l'essence éthérée dans leur commun concours pour l'animation du corps, semblent se confondre dans leur action même; néanmoins, ils sont distincts l'un de l'autre et gardent respectivement entre eux une certaine indépendance.

La cessation de la vie, d'après les enseignements des Esprits, n'entraîne pas nécessairement la séparation de l'Esprit d'avec le corps, contrairement aux croyances des philosophies anciennes et modernes et aux enseignements du christianisme. L'Esprit n'est donc pas essentiellement inhérent à la vie.

En effet, la séparation de l'Esprit d'avec le corps est plutôt la conséquence que la cause immédiate de la cessation de la vie, puisque l'Esprit reste attaché au corps pendant un temps plus ou moins long, après que la vie s'en est retirée. Cette agrégation peut se prolonger, par la volonté de Dieu, comme expiation de fautes plus ou moins graves dont l'homme doit rendre compte.

Ainsi, ces deux agents ne restent pas moins distincts dans l'organisation de l'homme, bien que cependant ils réagissent réciproquement l'un sur l'autre dans une mesure assez intime pour que leur action se confonde dans une même impulsion imprimée au corps.

C'est par ces deux principes constitutifs de l'homme : le principe vital ou la matière et l'essence éthérée, qu'il devient possible au Spiritisme d'expliquer la prétendue dualité de l'âme et de résoudre le problème du bien et du mal moral. Voyons d'abord quelle est l'économie de leur unité d'action.

De même que dans le mécanisme du daguerréotype, les rayons lumineux qui frappent les corps, agissent, par un effet réflecteur, sur la plaque disposée dans la chambre obscure destinée à les recueillir, et y laissent leur impression en reproduisant l'objet ; de même, par une action purement mécanique des sens et le concours du système nerveux, les impressions extérieures qui viennent frapper ceux-ci se reflètent dans le cerveau où l'esprit les recueille.

Ainsi le corps a, par les sens, la sensation et la perception des divers objets.

L'esprit saisit, coordonne ces éléments de la pensée, les combine, et si l'on peut s'exprimer ainsi, tisse l'idée, la pensée qui sert de base à la volonté et à la détermination. C'est cette dernière opération qui constitue l'être intellectuel et moral.

Mais cette opération de l'esprit n'a pu s'effectuer qu'avec les éléments recueillis et transmis par les sens d'abord, puis reproduits par le cerveau qui revêt à son tour les conditions nécessaires au développement et à l'exercice de l'action de l'esprit.

D'un tel mécanisme constitutif de l'homme, naît le lien moral, intime, qui existe entre l'esprit et le corps, lien qui servira à expliquer, selon les instincts propres à chacun, les brusques oscillations vers le bien ou le mal auxquelles nous sommes assujettis.

Il nous reste maintenant à expliquer et à déterminer quelle est l'action distincte de ces deux principes : soit l'action des sens animés par le fluide vital, soit l'action de l'esprit ou essence éthérée, et de la sphère d'activité qui est propre à chacun d'eux découlera la réalisation du bien ou du mal.

Pénétrons donc le mystère de ce double principe du bien ou du mal, et voyons en quoi consiste cette prétendue docilité de l'âme, à laquelle semblerait s'être arrêtée la philosophie profane et sacrée.

Il faut reconnaître incontestablement, avant tout, que ces deux principes agissent chacun dans la mesure de l'activité qui leur est propre, et qu'ils convergent vers une fin déterminée; or, de la pondération de leurs forces respectives dans leur action commune, résulte l'harmonie de l'économie de l'homme, soit son état normal, tandis que l'état anormal est, au contraire, le résultat du manque d'équilibre des lois respectives à chacune d'elles, lois qui régissent leur union.

Maintenant quel est l'objet de cette union? La raison d'être ou plutôt le but de l'union de l'âme ou esprit avec le corps, c'est l'élaboration progressive de l'esprit, et ce, par le concours du corps et de ses sens; ce qui explique, et justifie tout à la fois, la nécessité des réincarnations, phases multiples de l'existence humaine qui seront traitées dans le chapitre suivant.

Ainsi l'homme agit sous l'impulsion de ces deux agents, dont l'un est la fin et l'autre le moyen; et qui, bien qu'unis dans une action commune, constitutive d'une unité, obéissent néanmoins à des aspirations contraires, nées de leurs natures différentes, et se trouvent chez l'homme en état d'antagonisme.

Aux termes du Spiritisme, l'union de ces deux agents constitue l'économie de l'homme, selon les desseins du Créateur, et ce, en vue du développement

moral de celui-ci. Ainsi le corps, tout en suivant les lois qui président à son organisation même, est l'instrument nécessaire de la perfectibilité de l'esprit, conformément au rôle qui est donné à chacun d'eux dans cette combinaison; c'est l'esprit qui, incontestablement, est le chef, puisqu'il est la fin de l'union; tandis que le corps, qui n'est qu'un moyen, n'est que le subordonné. Mais l'esprit et le corps, tous les deux, sont aussi appelés à obéir aux lois qui leur sont propres.

Le corps doit nécessairement avoir le sentiment de sa conservation qui n'est autre que la sensation même produisant la contraction ou la dilatation des organes. Le plaisir, le bien-être ou la douleur engendrent nécessairement l'aspiration ou la répulsion. Sujet aux altérations qui s'exercent sur sa nature essentiellement périssable, le corps doit veiller instinctivement à écarter les périls qui l'environnent, à s'approprier les éléments qui doivent le substanter, et à satisfaire au besoin de se reproduire, car ces instincts répondent aux fins de son être matériel.

L'esprit, au contraire, essence immortelle, dégagé par ce fait des soins de sa conservation, n'a d'autre tendance que la perfection divine dont il relève, et d'autre mobile que Dieu dont il est l'image, et qui sont ses destinées.

Le corps représente la matière avec ses affinités,

ses répulsions, ses tourmentes, ses cataclysmes, un état de lutttes et de mouvements désordonnés produits par les passions humaines.

L'esprit représente l'intelligence et le sentiment d'harmonie inhérents au Créateur, c'est-à-dire le calme, la sérénité, la sympathie, l'amour idéal du beau moral, enfin la perfectibilité qui est le but vers lequel il doit converger, comme étant la dernière fin. Tels sont en l'homme les germes du bien et du mal, ce qui faisait dire à saint Augustin « Je ne suis donc pas moi-même. »

Ainsi d'un côté le corps, sollicité par l'attrait des sensations sympathiques inhérentes à sa nature, et qui accompagnent tous ses actes en vue de sa conservation, obéit à une impulsion purement instinctive, qui a pour bornes ses sensations mêmes et ses plaisirs; et de l'autre, mû par un sentiment instinctif, il repousse la douleur, indice et avertissement du péril qui le menace.

C'est donc sous l'empire de la sensation du plaisir et de la douleur que le corps se meut. Se procurer le plaisir ou le bien-être matériel, éviter le mal qui cause la douleur : telle est la sphère de son bonheur. Quant à l'esprit, il mesure ses actes aux intuitions de bonheur qui répondent à sa nature morale et intellectuelle. Il existe donc en l'homme deux repères de bonheur captivant ses aspirations avec des alternatives qui produisent et expliquent la vertu

et le vice. C'est ce qui a donné lieu au système de la dualité de l'âme.

L'esprit, revêtu de la souveraineté qu'il tient de sa volonté affranchie par le libre arbitre, comment est-il appelé à agir dans les actes qui lui sont communs avec le corps?

La première tâche de l'esprit est de réduire le corps aux simples exigences de sa conservation, et de réprimer toutes les tendances qui constituent l'excès ou le vice de ses instincts, lesquels sont de nature à nuire à ses semblables, comme à lui-même, et à l'entraîner au mal.

La seconde tâche de l'esprit est d'imposer au corps le sacrifice de son bien-être, c'est-à-dire du bonheur purement terrestre, afin de le faire concourir, comme subordonné, à sa destination, laissant l'esprit à ses propres aspirations d'avancement, de perfectibilité et de bonheur; ce concours lui est dû en sa qualité de chef, et conformément aux fins de la création.

Ainsi l'homme, dans son état mixte, composé d'esprit et de matière, porte en lui tous les germes du bien et du mal, et doit se prêter, par l'essence même de sa nature, aux types multiples et aux variantes infinies résultant des deux aspirations contraires qui existent en lui.

La vertu est chez lui une émanation des tendances et des aspirations de l'esprit. La vie est le résultat des affinités et des lois du principe vital.

Ce mélange du bien et du mal, avec leurs tendances contraires, est donc encore le chaos, si l'on peut s'exprimer ainsi, que recèle l'homme, et celui-ci est un creuset providentiel d'où le principe moral et intellectuel doit, conformément à la loi du progrès, surgir et se développer, suivant une impulsion constante, pour se dégager un jour complètement de la matière et atteindre la plénitude de son essence : la perfection suprême.

L'esprit, pour arriver à cette dernière fin, doit acquérir avant tout la science du bien et du mal, science indiquée par l'arbre allégorique de la *Genèse*. Et pour posséder cette science, il doit connaître toute l'économie de son union avec le corps.

Tel est l'important problème dont les Esprits sont venus apporter la solution aux hommes.

L'homme trouve donc en lui, d'un côté l'instinct de la matière, sensibilisée au souffle du fluide vital, jouissant du sentiment de ses besoins animaux qui s'éteignent avec la vie, et de l'autre, l'intuition intime des joies et des aspirations, dont la sanction est l'éternité.

Placé ainsi entre ces deux tendances, il a, pour opter, le libre arbitre, c'est-à-dire la volonté libre et indépendante.

Or, l'essence matérielle en lui étant essentiellement transitoire, puisqu'elle est mortelle, et l'essence éthérée constituant au contraire la dernière fin de

son être, puisqu'elle est immortelle, la raison doit lui dire, conformément aux enseignements spirites, que le corps n'étant que l'instrument, que l'esprit étant la fin, celui-ci doit être le chef, le régulateur des exigences du corps, et qu'il faut que ce corps soit contenu toutes les fois qu'il tendrait à troubler, altérer ou fausser l'élaboration de l'esprit.

L'esprit est tenu évidemment, dans cet ordre d'idée, de faire au corps la part de ses besoins et de ses aspirations, dans une juste mesure, conformément aux lois de sa nature, et ce, dans l'intérêt même de son affectation, comme instrument providentiel de son avancement et de ses destinées.

C'est donc comme chef intelligent, et dans cette seule mesure, que l'esprit doit user de son enveloppe terrestre, se bornant à réprimer les tendances exagérées ou anormales qui pourraient en pervertir l'économie.

L'esprit ne pouvant progresser et donner de l'extension à son intelligence que par les organes du corps, ce n'est donc qu'en vertu de ses rapports prolongés avec le corps, qu'il peut acquérir la plénitude de son indépendance et de sa souveraineté, ce qui justifie encore la nécessité de la réincarnation.

Or, dans les vues de la Providence, suivant l'ordre le plus rationnel, ce sont les instincts animaux qui se développent les premiers chez l'homme. Le corps animé par le fluide vital doit avant tout, avant d'être

assujetti à d'autres aspirations, obéir aux instincts qui peuvent assurer son existence.

L'enfant prend instinctivement, machinalement, le sein de sa mère avant même de la connaître; et s'il la distingue bientôt, c'est comme lui présentant l'aliment nécessaire à sa subsistance. Il résulte de là que l'homme, en naissant, est privé en quelque sorte de son guide intellectuel, de son chef, ou plutôt, qu'il est livré aux instincts animaux qui le dominent. L'esprit, encore presque en état latent, ne se manifestant que par une imperceptible lueur, car il n'a rien appris encore dans sa récente incarnation, ne peut intervenir que bien faiblement dans les actes du corps.

L'homme en naissant est donc pour ainsi dire incomplet. Au lieu de deux guides, il ne peut user que d'un seul; il n'est inspiré que par les instincts animaux, ou plutôt, ce sont ceux-ci qui dominent. D'où il résulte qu'il est naturellement enclin au mal, livré qu'il est aux exigences du principe vital, aux convoitises, aux exagérations, aux violences inhérentes à la nature animale; tel est le caractère de l'enfance.

Ce n'est donc que par son développement progressif que le principe intellectuel exerce son ascendant, et que l'équilibre se rétablit.

Ainsi, l'union de l'âme avec le corps, dans l'unité d'action de ces deux principes, dans la pondération

et l'harmonie de leurs rapports, l'un comme chef et régulateur, et l'autre comme instrument subordonné et passif, ont un rôle bien déterminé dans l'économie de l'homme.

Le corps fournit à l'esprit, par ses perceptions et en raison du développement de celles-ci, les éléments de la science et la substance même de l'entendement. En sorte que l'esprit, privé du concours des sens, serait réduit à un état négatif, résultant de son ignorance native.

L'esprit s'appropriant les perceptions recueillies par les sens, en fait l'application aux choses de la vie, tout en y trouvant les éléments des combinaisons morales, spéculatives et abstraites. Il en fait profiter le corps qui, privé du concours de l'esprit, serait réduit, de son côté, aux instincts animaux, à la sensation du plaisir ou de la douleur. Il subirait alors les conditions de la brute, de la matière sensibilisée, mais inerte, incapable d'agir sans le concours de la volonté. La sensation, en effet, est une cause déterminante de la volonté, mais ne saurait y suppléer pour l'accomplissement de l'acte.

L'utilité réciproque et indispensable de l'âme et du corps pour leur coopération respective, constitue donc la raison d'être de leur union. Elle constitue de plus, pour l'esprit, les conditions militantes dans la voie du progrès où il est appelé à conquérir sa personnalité intellectuelle et morale.

Comment ces deux principes accomplissent-ils normalement en l'homme le but de leur destination? Quand l'esprit est fidèle à ses aspirations divines, il restreint les instincts animaux et sensuels du corps et les réduit à leur action providentielle dans l'œuvre du Créateur; il se développe, il grandit. C'est la perfection de l'œuvre même qui s'accomplit. Il arrive au bonheur, dont le dernier terme est inhérent au degré suprême de la perfectibilité.

Si, au contraire, abdiquant la souveraineté qu'il est appelé à exercer sur le corps, il cède à l'entraînement des sens, et s'il accepte leurs conditions de plaisirs terrestres comme *unique but de ses aspirations*, il fausse la raison d'être de son existence, et loin d'accomplir ses destinées, il reste stationnaire; attaché à cette vie terrestre qui, cependant, n'aurait dû être pour lui qu'une condition accessoire, puisqu'elle ne saurait être sa fin, l'esprit, de chef qu'il était, devient subordonné; il accepte en insensé le bonheur terrestre que ses sens lui font éprouver et qu'ils lui proposent de satisfaire, étouffant ainsi en lui l'intuition du bonheur vrai, qui lui est réservé.

C'est là sa première punition.

CHAPITRE IV

Réincarnation

Le Spiritisme nous enseigne que l'âme ou Esprit exerce, d'autant plus spontanément et dans une mesure d'autant plus large, son ascendant sur les instincts animaux, que, par suite de réincarnations plus ou moins reproduites, il a déjà plus progressé, et qu'il a acquis les connaissances et le discernement résultant des perceptions antérieures. Les réincarnations sont donc, pour l'esprit, les éléments de son avancement; elles constituent pour lui une science acquise, et qui, bien que latente à chaque nouvelle incarnation, n'en a pas moins son efficiente actualité qui se manifeste par l'intuition, doctrine qui constitue l'économie rationnelle de la réincarnation au point de vue du progrès et de la perfectibilité.

Si la réincarnation doit être considérée comme un moyen d'avancement pour l'esprit, la mort, l'événement le plus redouté, le plus affligeant sur la terre, ne saurait être un mal, ou plutôt elle réaliserait un bien pour l'humanité, puisqu'elle serait toujours un

moyen d'avancement ou de rénovation pour l'homme et pour les peuples. En effet, quittant une enveloppe corrompue ou défectueuse, ou bien ayant accompli leur épuration, ils seraient appelés au bien-être d'un monde meilleur, ou bien encore ils auraient été arrachés à un milieu vicieux pour entrer en résipiscence, soit par leur séjour en erraticité dans le monde des Esprits, soit par une nouvelle incarnation.

Il faut le reconnaître : soumise à l'examen de la raison, la nécessité de la réincarnation est saisissante de logique. En effet, en dehors de la réincarnation, la condition du principe intellectuel et moral serait toujours à l'état de simple germe ; non développé suivant une progression antérieure et constante, il constituerait, pour l'homme, un état d'infériorité native au-dessus de laquelle il ne saurait s'élever ; infériorité dont on retrouverait le type, suivant cette hypothèse, dans l'état sauvage, dans l'enfance des peuples, avec le cortège des vices et des passions, ou bien l'inepte simplicité et l'ignorance inhérente aux premiers âges de l'humanité.

Si, en effet, nous prenons l'esprit dans son état primitif, les premières notions qui lui arrivent lui sont nécessairement communiquées par les instincts animaux, lesquels instincts étouffent les aspirations qui sont propres à sa nature éthérée, tandis que, de leur côté, ils se développent par suite, sans

contrôle aucun de la part de l'esprit plongé dans son ignorance native, ou bien dont les facultés sont encore à l'état latent ; d'où il suit que l'homme ainsi sans frein et entraîné irrésistiblement dans le courant de ses aspirations animales, tomberait dans un état de brutalité qui deviendrait en quelque sorte son état normal.

En effet, l'esprit toujours inférieur à son aîné, le principe vital, aurait à subir sa pression invincible et ne pourrait se développer ; il resterait donc dans un état d'enfance dont ne sauraient le dégager des notions par lui acquises dans cette première et unique incarnation. L'homme, dans cette condition, se trouverait à tout jamais exclu de la voix du progrès. Plus rapproché de la brute que de l'être doué de raison et gratifié du libre arbitre, en un mot, tel que l'animal, il obéirait invariablement aux instincts de sa race.

Admettons qu'à la fin d'une incarnation unique l'esprit pût révéler quelque lueur de son essence éthérée ; cette lueur éphémère laisserait-elle une impression appréciable sur la terre, et serait-elle suffisante pour former tradition, alors qu'elle disparaîtrait à jamais, et viendrait s'éteindre dans l'anéantissement de son enveloppe terrestre et que ce germe fécond serait perdu pour l'humanité ? Pourrait-elle enfin, cette lueur éthérée, laisser tout au moins un reflet durable pour les générations futures ? Ce reflet resterait nécessairement sans action pour lut'er

contre les instincts animaux obéissant sans entrave à l'énergique activité qui leur est propre, attendu qu'ils ne sauraient trouver de frein qu'en l'homme même, et par la force d'une volonté intime résultant de l'affranchissement de l'esprit.

Ainsi, dans cette hypothèse, les générations se succéderaient indéfiniment, et subiraient à tout jamais cette situation morale d'un esprit n'ayant rien acquis par de précédentes incarnations; confiné dans son ignorance native et dans l'impuissance de développer ses propres instincts, cet esprit resterait constamment dans un état latent ou de subordination aux instincts animaux.

Suivant cette lumineuse doctrine de la réincarnation, la nature de l'homme procède donc du germe, comme toutes les lois du créateur, pour se développer, conformément à la divine sagesse, avec une admirable harmonie, et arriver à la dernière fin qu'il s'est proposée.

Jean-Jacques Rousseau a dit avec un grand sens : « L'homme est un animal ennobli, insensiblement dressé à la raison et s'élevant enfin jusqu'au génie. » Cette pensée profonde n'est-elle point la justification de la théorie de la réincarnation ? On peut citer aussi un mot de *Schléran* qui a la même portée : « L'homme est épouvantablement progressif. »

Comment pourrait-on expliquer une telle impulsion de progrès chez l'homme, avec les éléments

si bornés d'une seule existence ou incarnation ?

Par la réincarnation, l'esprit semblerait perdre sans doute ses connaissances acquises dans ses précédentes existences, alors qu'il tombe dans une sorte de somnolence par suite de son union avec le corps ; ce dernier, encore simple embryon, ou dans un état de débilité évidente, ne peut lui fournir des organes suffisants pour répondre à son activité intellectuelle ; mais ces connaissances de l'esprit, son degré de puissance intellectuelle sont assoupis et non anéantis ; il reste à l'état latent, pour recouvrer son ascendant à mesure que les organes du corps se développent, et que leurs perceptions viennent rappeler les perceptions recueillies dans les incarnations précédentes. C'est ainsi que s'opère le réveil de l'Esprit, ou plutôt que le faisceau des perceptions antérieures s'unit au faisceau des perceptions nouvelles. Ainsi renaissent en lui les combinaisons intellectuelles et morales qui ont déjà marqué son degré d'avancement, et qui préparent le progrès qu'il doit réaliser dans la nouvelle incarnation.

Ce n'est évidemment que par l'avancement acquis dans de précédentes existences que l'on peut expliquer ces intelligences phénoménales qui se manifestent dès l'âge le plus tendre, lorsque les organes ont fourni si peu d'éléments à l'esprit, et que par leur faiblesse même, ils sembleraient ne pas pouvoir se prêter à de si hautes conceptions. N'est-ce pas le

reflet de connaissances innées qui illuminait l'esprit des Pic de la Mirandole, des Pascal, etc., etc... encore enfants ? En effet, la supériorité de l'esprit ne se manifeste-t-elle pas par des lueurs de génie, signalant les grands hommes destinés à marcher à la tête de l'humanité ? Pourrait-on admettre comme compatibles avec la souveraine justice de Dieu, la naissance simultanée d'un homme de génie et d'un idiot, la création de l'âme d'un honnête homme et de celle d'un scélérat ?

La réincarnation puise encore les éléments de sa justification dans la physiologie, bien que la science médicale ait cru y découvrir des arguments à l'appui de la thèse matérialiste. En effet, selon les données de la science médicale et aux termes de la physiologie, l'homme semblerait n'avoir d'autre raison d'être que le mécanisme même de son organisation matérielle dont l'altération tarirait les sources de la vie, en même temps qu'elle atrophierait le principe intellectuel et moral ; et ce dernier, soumis par suite aux conditions de la structure corporelle, n'aurait, en apparence, d'autre moteur que la vie même et devrait s'éteindre avec elle. La réponse à une telle argumentation, quant à ses visées matérielles, résulte du principe même de l'union de l'âme avec le corps ; nous ne reviendrons pas ici sur cette question qui a fait l'objet d'un chapitre précédent, où il est démontré que le corps est l'instrument et l'organe in-

dispensable des manifestations de l'esprit, et que, par suite, l'esprit doit se trouver influencé par toutes les vicissitudes corporelles.

La physiologie, disions-nous, justifie la théorie de la réincarnation; d'un autre côté, la phrénologie, de concert avec la psychologie, nous enseigne que le principe intellectuel a son siège de manifestation dans le cerveau, où il trouve les organes multiples destinés à la transmission de ses actes et de son activité; c'est aussi dans l'action physiologique du cerveau que se trouve démontrée la doctrine de la réincarnation.

Comment pourrait-on, en effet, en dehors du principe de l'incarnation et de l'action de l'Esprit s'exerçant avec plus ou moins d'énergie sur tel ou tel lobe du cerveau, expliquer le développement si inégal de ce casier chez les divers individus qui constituent l'espèce humaine ? Ne doit-on pas trouver la cause de l'extension plus ou moins grande de certains lobes dans l'activité exercée par l'Esprit en raison de ses tendances, et du développement acquis dans ses précédentes existences, ou en raison de l'ascendant que ses esprits animaux auraient pris et qu'ils continueraient d'exercer sur lui ? Car, si ces lobes cérébraux n'étaient mus que par une impulsion uniforme, conformément à la nature humaine non modifiée par le progrès résultant d'existences multiples, et s'ils étaient dans l'état neutre où ils sont sortis des mains du créa-

teur, le degré moral et intellectuel qui résulterait de l'impulsion exercée par l'esprit, devrait être également uniforme; en un mot, c'est d'une manière uniforme que les organes du cerveau subiraient la même impulsion; ils se développeraient dans les mêmes proportions chez tous les individus, et ne sauraient différer que dans la somme d'activité que leur imprimeraient la différence du tempérament; on ne trouverait plus, dans les diverses individualités qui composent l'humanité, ce contraste de caractères, de goûts, d'habitudes, de moralité, de perversité, etc., contraste que l'éducation, dans ses errements uniformes, devrait faire disparaître, s'il ne tenait qu'à une simple déviation de la nature, et qui ne peut évidemment se justifier que par l'influence qu'exercent les existences antérieures sur chaque individu dans une mesure différente.

S'il faut reconnaître que les organes corporels, notamment le cerveau, sont les instruments de l'esprit, la nouvelle enfance qu'il subit par la réincarnation est pleinement justifiée au point de vue physiologique, en tenant compte des altérations ou vicissitudes du corps, soit dans les premiers rudiments de son développement, soit à son déclin lorsqu'il manifeste les signes précurseurs d'une prochaine dissolution. Si, par exemple, nous prenons l'homme aux derniers termes de la vie, il est facile de prouver qu'à mesure qu'il s'éloigne du point culminant de

son existence, il subit les mêmes conditions de débilité mentale qui ont précédemment marqué en lui la période de l'enfance. Quelle est donc cette cause concordante qui, aux deux termes extrêmes de la vie, frappe ainsi l'homme de la même débilité dans ses facultés intellectuelles? L'Esprit étant immortel, comment serait-il revenu enfant, et comment peut-il vieillir?

Cette cause est bien simple. La décrépitude du corps constitue la loi même du développement de l'esprit. Dans l'état d'infériorité sénile, l'Esprit se trouve devant la même impuissance organique qu'il a trouvée dans l'enfance, devant la même insuffisance pour répondre à son activité; mais il ne se trouve pas plus amoindri dans la vieillesse que dans la réincarnation; dans l'état de débilité du corps, qu'il soit naissant ou décrépité, il se trouve seulement momentanément privé de l'instrument de ses manifestations intellectuelles et morales.

Or, quel serait le penseur spiritualiste qui oserait soutenir que l'intelligence et la moralité humaines, en un mot, que les plus éminents modèles de vertus, les plus puissants génies, ayant à subir les conditions de la caducité, aient passé, en cet état de dégradation, dans la vie céleste? Que la paralysie d'un lobe ou l'épanchement d'une goutte de sang dans le cerveau, aient pu anéantir les caractères les plus éclatants de leur immortalité?

Ainsi la sujétion de l'Esprit aux conditions physiologiques du corps, ne nous parait pas pouvoir être contestée ; elle explique surtout le phénomène de l'esprit supérieur redevenu enfant.

Un auguste exemple peut-être invoqué ici ; il sera accepté sans réplique, nous l'espérons du moins, par tous ceux qui ne révoquent pas en doute la mission divine du Christ.

Le Messie, ce messager divin, pur Esprit et plein de la science céleste, n'a-t-il pas subi les étreintes du corps, la débilité d'esprit de l'enfance et ses faiblesses ? n'a-t-il pas épelé, comme tous les enfants des hommes, les premières notions de la vie ? n'a-t-il pas bégayé le langage de la raison, avant d'acquérir la maturité virile qui lui était nécessaire pour promulguer les vérités éternelles dont il était dépositaire, et qu'avaient cependant recélées les organes d'un enfant ?

Ainsi, l'esprit incarné uni au corps, pendant l'enfance ou la sénilité, nous représente l'artiste qui tient dans sa main un instrument dont les cordes sont inégalement tendues, ou en partie rompues, et dont, par suite, il ne saurait tirer des sons harmonieux.

L'oubli, pour l'Esprit, de ses précédentes incarnations et des faits qui s'y rattachent, trouve sa justification dans sa nouvelle sphère d'activité. Il se trouve, en effet, engagé dans une nouvelle incarnation, où il a pour organe un instrument matériel

nouveau, surgissant de la combinaison d'éléments terrestres sans aucun antécédent, d'une nature mortelle et définie, incapable de recevoir d'autres impressions que celles des objets matériels et sensibles, et inapte à puiser des notions en d'autre repère que lui-même. Cet organe ne peut donc s'approprier les souvenirs concrets d'une existence ou incarnation qui n'a pas été la sienne; il ne peut, en un mot, avoir la perception ou la mémoire de faits accomplis dans une autre organisation et antérieurement à sa propre organisation.

Dans l'économie de l'homme, l'Esprit et le corps ne constituent qu'un seul être; l'Esprit ne peut donc, de son côté, se séparer de cette unité pour rapporter à son incarnation nouvelle les perceptions concrètes recueillies dans une incarnation précédente; il ne peut réfléchir que sur les perceptions de sa nouvelle incarnation, et les éclairer de la science intuitive qui lui est déjà acquise.

A un autre point de vue, Dieu, dans sa sagesse, ne pouvait permettre que les souvenirs d'une existence antérieure pussent nuire à l'économie d'une nouvelle incarnation, ou contrarier les mesures d'épreuve ou d'expiation qu'il a voulu imposer à l'humanité. Enfin, si le souvenir de plusieurs existences pouvait se reproduire en l'homme, la confusion qui résulterait pour lui de tant d'événements incohérents, surtout lorsque sa mémoire viendrait à faiblir, constituerait

pour lui une sorte de délire, une absence intermittente quant aux faits et aux événements présents; en un mot, un état permanent de démence.

Sans conserver la mémoire des détails de la vie, et encore moins de leurs individualités, certaines personnes ont comme un vague souvenir, une intuition confuse de quelques circonstances de leurs vies antérieures, mais jamais assez précis pour troubler le cours de l'existence présente; c'est comme la répercussion d'un rêve.

C'est probablement à un souvenir plus net de ce qu'ils ont été ou de ce qu'ils ont fait, qu'il faut attribuer les idées fixes que l'on remarque chez certains aliénés. Il y a peut-être, dans leurs illusions, plus de réalité qu'on ne le croit. Ce souvenir leur est sans doute donné comme punition; c'est l'orgueil qui les suit dans une position abjecte, le remords ou la crainte qui les poursuit.

Si l'on ne se souvient pas des actes que l'on a accomplis, il n'en est pas de même des idées acquises par l'Esprit, et qui ont servi à son avancement. L'Esprit, en renaissant, est ce qu'il s'était fait; il peut grandir, mais non s'amoinrir. Ainsi s'expliquent les idées innées et l'incroyable facilité avec laquelle certaines personnes s'assimilent des connaissances que d'autres n'apprennent qu'à force de travail; elles savent pour ainsi dire sans avoir besoin d'apprendre; c'est tout simplement qu'elles se souviennent de ce

qu'elles ont su. Quand on dit d'un individu qu'il est né artiste, linguiste, savant, on dit sans le vouloir une grande vérité.

Selon les lois du progrès qui président à l'univers, l'Esprit ou principe intellectuel est donc appelé à subir diverses phases d'existences pour atteindre au dernier degré de la perfectibilité réservée à son essence éthérée; son passage, ou ses divers passages, sur la terre constituent pour lui des épreuves ou expiations, et c'est dans la vie terrestre qu'il puise les premiers éléments de son avancement.

Cet avancement est toujours en raison du plus ou moins d'ascendant qu'il exerce sur ses sens, et du développement de ses aspirations célestes, qui l'éloignent du vain mirage des jouissances de la terre, en portant avec elles les regrets d'une durée fugitive, ou les dégoûts de la satiété.

La réincarnation reposerait donc sur la nécessité d'assurer à l'Esprit la perfection qu'il doit atteindre pour accomplir sa destinée, et sur l'impossibilité d'y parvenir par une seule incarnation. La théorie de la réincarnation, ainsi envisagée, se présente avec toute la force d'une logique irrésistible; elle s'élève jusqu'à la sagesse et à la justice divines.

En effet, nous avons pris l'esprit dans son germe; nous l'avons suivi dans ses conditions d'union avec le corps, et nous avons démontré que ces conditions étaient tout à fait insuffisantes pour que l'Esprit, dans

la durée d'une seule existence, pût atteindre la perfection. Mais, admettons, si l'on veut, qu'en vertu de ses facultés natives, l'esprit soit susceptible de progresser sans le concours des organes du corps, ou plutôt malgré ses instincts animaux, et d'arriver ainsi à la perfection. Serait-ce bien après une seule existence, où il aurait été en lutte avec ces mêmes instincts, et lorsqu'il porterait encore les stigmates plus ou moins profonds du joug charnel, que l'Esprit pourrait se présenter devant Dieu pour réclamer le rang que lui assigne son auguste origine? Serait-ce dans une seule existence qu'il aurait pu s'élever jusqu'à lui? Serait-ce après une seule existence, militante, tourmentée, si contraire souvent à son épuration, que son Créateur pourrait justement lui demander compte de son ignorance et de sa faiblesse? Serait-ce enfin dans une seule existence que pourraient s'accomplir les desseins providentiels, et que se trouverait justifiée la sagesse de la pensée créatrice, lorsque évidemment, aux yeux de la raison, les moyens ne sauraient suffire pour atteindre la fin?

« Rien ne se fait brusquement dans la nature, a dit Starck (1). » La même maxime est applicable à l'âme. Mais puisque l'Esprit est appelé à accomplir en lui cette épuration suprême, qui peut seule le

(1) Starck, écrivain allemand, professeur de théologie et de philosophie; né à Schwerin en 1741, mort en 1816.

rendre digne de vivre au sein de Dieu, la pluralité des existences, soit sur la terre, soit sur des globes supérieurs, est seule de nature à lui faire réaliser une telle fin. Il faut donc le reconnaître, l'Esprit ne peut sortir assez pur du foyer d'égoïsme et d'orgueil, inhérent jusqu'ici au globe terrestre affecté purement et simplement à son élaboration, comme lieu d'épreuve et d'expiation. Évidemment l'Esprit, plus ou moins souillé des impuretés de son organisme terrestre, ne saurait se rendre digne de ses hautes destinées que par son incarnation dans un corps moins matériel, et par son immigration dans un globe supérieur moins réfractaire au développement de ses aspirations morales. Aussi le Spiritisme nous enseigne-t-il que, dans les différentes phases de son épuration, l'Esprit s'élève successivement d'un monde inférieur à un monde supérieur plus approprié à son avancement graduel. C'est là l'échelle ascendante de la perfectibilité.

Ainsi, par la réincarnation, l'Esprit gravite dans une sphère de progrès qui le suit dans les différentes conditions de ses transformations, et le marque, à chacune des phases de son existence, d'un sceau caractéristique de son avancement moral et intellectuel; sceau qui assigne aux peuples, comme aux individus, leur rang hiérarchique dans le progrès des mœurs, de la civilisation et du bien-être, inséparable de la progression morale.

« Nous devons devenir toujours plus parfaits, et croître dans la science, » a dit saint Paul.

Ne consacrait-il pas, par ces paroles prophétiques et inspirées, la doctrine de la réincarnation enseignée par les Esprits ? Car, ne l'oublions pas, il s'adressait à des peuples, ses contemporains, évidemment bien loin d'être parfaits et vivant dans le désordre des passions et les ténèbres de l'ignorance. Si donc il les appelait à la perfection, ce ne pouvait être que pour une ère postérieure devant avoir lieu dans la suite des temps.

Mais, dira-t-on peut-être, pourquoi Dieu n'a-t-il pas créé l'Esprit parfait, au lieu de l'assujettir à cette longue série de transformations et d'épreuves ?

Si l'Esprit était sorti parfait des mains du Créateur, avec toute la science réservée à son essence éthérée, Dieu ne l'eût pas fait seulement à son image et à sa ressemblance, il l'eût fait identique à lui-même. La créature eut été l'égale du Créateur, connaissant toutes choses sans avoir rien appris, possédant enfin la prescience, l'un des attributs de la toute-puissance. Cet état de perfection aurait engendré en lui un sentiment d'orgueil, d'indépendance absolue à l'égard de son Créateur, et, par suite, l'oubli coupable de ses bienfaits.

L'Esprit devait donc sortir simple et ignorant des mains de Dieu, pour faire à tout jamais acte de soumission envers lui, reconnaître ses bienfaits et

l'aimer, en raison même de son exaltation jusqu'à lui, et du bonheur suprême auquel il le fait participer. Ainsi, par la réincarnation, l'humanité entière, comme le simple particulier, progresse en gravitant vers ses augustes destinées.

On a dit sans doute avant Horace, et on a répété après lui, que « Nos pères valaient mieux que nous, et que nous valons mieux que nos enfants ; » mais cette maxime ne saurait revêtir une apparence de vérité, qu'appliquée à la vue bornée de l'homme, et n'embrassant qu'un horizon restreint. L'homme, en effet, ne peut saisir les reflets lumineux de la science divine au travers des nuages plus ou moins obscurs dont il est entouré. Les évolutions si multiples, si profondes du progrès se trouvent voilées pour lui, et malgré son ascension constante, il lui semble parfois retourner en arrière. Telles sont les voies que paraît constamment se proposer la Providence ; elles déconcertent les prévisions des penseurs et des sages ; elles déjouent tous les calculs terrestres et confondent l'orgueil humain.

Si Horace vivait de nos jours, il est probable qu'il tiendrait un tout autre langage. Il ne dénierait certes pas à la civilisation moderne ses mœurs douces et humanitaires qui laissent si loin derrière elles les us et coutumes, les institutions barbares qui projetaient leurs ombres profondes sur sa patrie, sur son peuple et sur lui-même. Il reconnaîtrait qu'au fanatisme né au

pieu de l'idole de la patrie, monstre repu de tant de sang, même dans les plus belles pages des annales de Rome, ont succédé le souffle du dix-neuvième siècle, le culte de la protection qui entoure l'homme au nom des plus nobles sentiments de l'humanité. Il avouerait que le reflet de la probité publique qui caractérise les actes de nos sociétés modernes, censure et flétrit le régime de rapacité, d'exactions supporté par le peuple de Rome et accepté par lui dans le silence du sens moral, comme loi de l'État; et cela, pour alimenter le luxe fastueux des proconsuls, éhontés satrapes, se partageant entre eux les dépouilles des populations, et venant tour à tour à Rome se glorifier de leurs mœurs dissolues, et combler de largesses leurs lâches adulateurs.

L'homme était esclave à Rome ! Aujourd'hui l'esclavage est déféré au ban des nations, et dénoncé d'une voix unanime comme crime de lèse-humanité.

CHAPITRE V

Phrénologie.

Selon les enseignements de la phrénologie, le cerveau, organe de la pensée et des sentiments, serait composé de lobes multiples, sur lesquels les impressions des sens viendraient se réfléchir, comme sur autant de plaques de la chambre obscure adaptée au daguerréotype. Les différentes cases de cet échiquier intellectuel et moral, affecté à la reproduction des impressions des sens, en conserveraient une empreinte vaste ou restreinte, profonde ou légère, durable ou fugitive, en raison de la conformation du cerveau dans son ensemble ou dans ses parties constitutives ; et aussi en raison de ses conditions de sensibilité, de capacité, d'activité et de densité des tissus, résultant du développement organique et du tempérament de chaque individu.

Ce serait donc dans le cerveau que l'Esprit trouverait l'instrument qui doit servir au développement de ses facultés, et il serait, en conséquence, appelé à progresser d'autant plus que cet instru

ment serait plus parfait et plus puissant. Son essor est comprimé, au contraire, par un cerveau incomplet et défectueux, ne pouvant répondre à ses aspirations ; dans ce cas, il en résulte pour l'Esprit une compression totale ou partielle de ses facultés et des aptitudes qui demeurent alors à l'état latent. Il peut donc arriver qu'un cerveau déprimé ou incomplet, tendant à l'idiotisme, recèle un Esprit très avancé qui subit, comme expiation, cette incarnation défectueuse.

Selon cette même théorie, l'Esprit peu avancé progresse d'autant plus rapidement que son cerveau, plus richement et plus fortement organisé, se prête davantage à l'essor intellectuel et moral de telles ou telles facultés par la prédominance des lobes qui répondent à chacune. On peut aussi déduire de ce qui précède, qu'un Esprit dont certaines facultés sont très développées, soit par suite d'un état spécial du cerveau, soit par ses acquis antérieurs, peut être inférieur sous d'autres rapports, par suite de l'état latent de certaines autres facultés qui pourront à leur tour se développer dans une incarnation ultérieure.

Le cerveau présentant rarement cette perfection normale, cette organisation complète, qui répondrait, par sa capacité, sa puissance, son activité, à toutes les facultés intelligentes, on peut en conclure également que l'Esprit trouve rarement dans ses diverses incar-

nations les éléments nécessaires au développement normal de toutes les facultés qui constituent son état d'avancement actuel. Ici se trouve encore la raison de la lucidité merveilleuse, de la puissance intellectuelle que manifestent certains Esprits lorsqu'ils se trouvent dégagés de leur corps, lors même que, dans leur état d'incarnation ils paraissent au-dessous de la médiocrité. C'est peut-être ici le lieu de contempler avec respect les vues profondes de la Providence, et d'admirer sa sagesse et sa bonté infinies.

D'après les conditions de son économie, l'homme ne pourrait, dans une seule existence, donner l'extension convenable à toutes ses facultés ; aussi, ne lui est-il donné de les développer que successivement. Le plus souvent, en effet, une seule faculté absorbe toute l'activité des forces humaines, et les excède même quelquefois. Ne faut-il pas, d'un autre côté, que chacun apporte son contingent de facultés diverses à l'œuvre commune de l'ordre social, et contribue d'une manière distincte aux besoins généraux, selon les exigences de la loi suprême qui préside à la conservation des humanités ?

Il faut reconnaître, néanmoins, que l'Esprit qui a déjà atteint un certain degré de supériorité, n'est point fatalement resserré dans les bornes étroites du cerveau attaché à sa nouvelle incarnation ; par son intuition, plus ou moins active, il tend nécessairement à développer les organes qui répondent à ses

aspirations, soit en facilitant l'éclosion des germes des facultés que recèle cet organe, soit en l'animant de son activité intuitive. Cette tendance a nécessairement pour effet de relever tel organe au niveau des autres, s'il leur est inférieur, ou de le faire prédominer s'il est dans son état normal. C'est là la conséquence de la loi naturelle démontrée par la physiologie, et d'où il résulte que les membres et les organes de l'animal prennent d'autant plus d'activité, et acquièrent une extension, une puissance d'autant plus grandes, qu'ils sont soumis à un exercice plussoutenu, tandis que l'inactivité les restreint, les affaiblit, les atrophie, et les réduit même quelquefois à un état négatif ou d'impuissance complète.

Comme corollaire de l'accroissement d'un organe par l'activité et l'exercice, la physiologie nous enseigne encore que tout organe absorbe d'autant plus les principes vitaux que son activité est plus grande ; d'où il suit qu'il s'approprie nécessairement une partie de la substance réservée à un organe qui ne fonctionne pas, et que le premier progresse, dans la même proportion que celui-ci décroît. Il en résulte encore que, si l'Esprit ne peut réformer complètement le cerveau auquel il est attaché, il peut néanmoins, s'il est avancé, le modifier dans une certaine mesure par l'activité imprimée à tel ou tel lobe, à tel ou tel organe. Ainsi, dans un état normal du cerveau, le rayonnement de l'intuition suffit toujours à l'Es-

prit pour accomplir son épreuve terrestre avec fruit et utilité, et dans la mesure de son avancement antérieur.

Si, en vertu de son intuition, ou du reflet intime de ses connaissances antérieures, l'Esprit peut développer les organes du cerveau ou favoriser leur développement, conformément à ses aspirations intellectuelles et morales, il faut reconnaître que tout en progressant lui-même, il imprime au corps, dans son plus noble organe, le cerveau, une impulsion incontestable vers le progrès. Il serait donc exact de dire que le corps progresse avec l'Esprit, au point de vue intellectuel et moral.

Le corps progresse évidemment pendant son existence, conformément à l'impulsion qu'il reçoit de l'Esprit ; mais ne progresse-t-il pas aussi par un lien matériel proprement dit, qui le rattache aux corps qui doivent lui succéder conformément à l'avancement providentiel de l'humanité, et au point de vue de l'économie même de l'homme ? De ce fait résulte que le progrès de l'Esprit ne peut s'accomplir sans que le corps ne suive, dans une certaine mesure, sa progression ascendante.

Ainsi, partant de la thèse que nous venons de développer et la résumant, nous dirons : Si les divers lobes du cerveau sont les organes des sentiments et de l'intelligence ; s'ils sont susceptibles de se développer ou de se restreindre, selon qu'ils sont plus ou

4.

moins actifs ou inactifs; si l'activité peut leur être communiquée par les mœurs, le milieu, et qu'ils reçoivent une impulsion plus immédiate encore, plus normale, plus décisive de la part de l'Esprit qui préside à leurs actes, il faut bien reconnaître que ces organes, dans leur matérialité même, tendent à suivre, dans le domaine matériel, le progrès des Esprits. Dans la vie intellectuelle et morale, alors que les lobes qui constituent le sens moral et intellectuel tendent à prédominer, ceux qui répondent aux aspirations animales tendent, au contraire, et dans la limite des instincts conservateurs du corps, à se réduire à un état passif et de subordination. Nous dirons également que le réseau des organes du cerveau, dans sa transformation, tend à suivre l'avancement des Esprits par un progrès matériel et physique, et ce progrès devient transmissible de génération en génération.

La physiologie et l'histoire naturelle, on pourrait dire même l'histoire de l'homme et celle des peuples, justifient pleinement la thèse psychologique résolue ici, au point de vue spirite. En effet, les organes animaux sont, par leur nature, essentiellement transmissibles dans leurs formes normales par la génération.

Cette fidélité de reproduction des formes se retrouve ostensiblement dans l'espèce humaine. Ainsi les races et les variétés de races se reproduisent dans

les individus qui en sont issus, et le trait spécial, caractéristique d'une race, d'un peuple, d'une tribu, d'une famille se reproduit dans les générations successives; de même on retrouve dans la descendance d'une famille les maladies qui revêtent un caractère héréditaire; on y retrouve, en un mot, l'altération native des organes, comme les traits, la physionomie, les dimensions du corps, le teint, la couleur, etc. Chez un peuple, on retrouve de même le caractère primordial de la race, les signes distinctifs qui ne permettent pas de confondre le tartare et le caucasien, les races américaines et les races indo-européennes, les Chinois et les Indiens avec les populations occidentales, et dans cette dernière région, les Allemands, les Scandinaves, les Lapons, les Anglais, les Espagnols, les Italiens et les Français. Ainsi, la nature s'attache à un type, le reproduit plus ou moins fidèlement, parfois avec des modifications qui ne sont que des développements du type primitif.

Cette marche générale et si bien caractérisée de la nature, ne se manifesterait-elle pas aussi dans l'organisation du cerveau, et ne présiderait-elle pas à la progression imprimée à cet organe par les Esprits, et cet organe, comme les grands types de l'humanité, ne se transmettrait-il pas lui-même d'homme à homme, de famille à famille et de peuple à peuple, suivant les Esprits dans leur marche ascendante vers la perfectibilité, pour former le type normal de l'hu-

manité entière arrivée à la perfection morale et intellectuelle?

Ainsi, les traits du visage et le reflet physiologique qui résulte de leur ensemble, comme les organes modifiés du cerveau, passant dans leurs transformations successives du père au fils, doivent constituer le caractère de perfectibilité de race qui tend à amener le cerveau au type suprême de la perfection, conformément à l'entente du progrès et du but de la création.

Cette progression dans la transformation du cerveau, n'étant pas uniforme, mais soumise, au contraire, aux courants divers et aux oscillations qui se rattachent à toutes les lois de la nature, ses manifestations se révèlent d'abord dans certaines familles, pour lesquelles la vertu et le génie semblent être des caractères héréditaires, et auxquelles la Providence semble parfois confier les destinées des peuples. Elles se révèlent en second lieu dans les mœurs douces, l'intelligence, la civilisation, et même le génie qui caractérisent certaines tribus, certains peuples, et qui établissent pour chacun d'eux le rang hiérarchique qu'ils doivent occuper dans la grande famille humaine.

Notre histoire nous fournit peut-être l'un des types les plus éclatants et des plus mémorables de ces familles marquées au coin de la vertu. Nous voulons parler de la famille *des Lamoignon*.

Dans cette famille, à chaque génération, le fils se faisait un devoir d'écrire l'histoire de son père pour s'inspirer de la pratique de la vertu. Fléchier nous l'a peinte comme l'une de celles où, dit-il, « *on ne semble naître que pour exercer la justice et la charité.* »

L'un de ses membres fut Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, et à qui Louis XIV adressa ces mémorables paroles : « *Si j'avais connu un plus homme de bien, un plus digne sujet, je l'aurais nommé.* »

Qu'il nous soit permis de citer une autre famille marquée au coin du génie, du courage, des nobles, fécondes et grandes idées. Chacun l'a reconnue, alors qu'elle semble avoir reçu la mission providentielle de conjurer les périls qui menacent la patrie; et c'est vers elle que se tournent les regards alarmés quand l'horizon s'assombrit.

Et parmi les peuples qui marchent en éclaireurs de la civilisation, à la conquête de l'avenir, qui ne nommera la France, gravitant avec noblesse et grandeur vers ses suprêmes destinées, sous le souffle du génie et de l'inspiration féconde de toutes les idées généreuses?

On comprend que la similitude physique se transmette par la génération; mais d'où vient la similitude du caractère moral qui se perpétue d'âge en âge chez un même peuple? Le Spiritisme seul peut en donner l'explication. La cause première du carac-

tère distinctif des peuples et des races, tient évidemment au degré d'avancement des Esprits qui s'y incarnent; or, il y a chez les Esprits de dispositions similaires, comme chez les hommes, tendance à se réunir par l'assimilation des goûts et des penchants; par suite de cette tendance, ils s'incarnent généralement dans le même milieu, parmi ceux avec lesquels ils sympathisent, et souvent dans la même famille. Il en résulte que les habitants actuels de la France, par exemple, sont en grande partie, spirituellement parlant, les mêmes qui vivaient sous Clovis, Charlemagne, François I^{er}, Louis XIV, etc., et qui ont suivi le progrès de la nation. Les habitudes ont changé avec les mœurs, mais le fond du caractère est resté le même. C'est ainsi que les mêmes dispositions se perpétuent dans certaines familles.

Cette transformation matérielle, comme la transformation morale, entre évidemment dans la pensée qui a présidé à la création, et d'où émane une incessante impulsion, un travail d'ensemble et continu d'élaboration, ayant pour fin l'existence morale, progressive de l'homme.

C'est avec ces traits profondément burinés, que le Spiritisme dessine la physiologie de l'homme, et lui révèle les secrets grandioses et sublimes de son avenir.

CHAPITRE VI

Du péché originel.

La doctrine du péché originel, qui constitue l'un des principaux dogmes adoptés par le Christianisme, repose évidemment sur ce que l'être moral, âme ou Esprit, qui anime le corps de l'homme, ayant été fait à l'image de Dieu, devait être parfait, et l'aurait été s'il n'avait dégénéré par un acte de désobéissance qui aurait entraîné sa déchéance.

Sans doute, l'âme est faite à l'image de Dieu pour être digne de vivre auprès de lui; d'où la nécessité pour elle d'être parfaite avant de retourner à lui et d'être admise dans son sein. Mais l'erreur de cette doctrine consiste à prétendre que l'âme serait sortie parfaite des mains du Créateur, alors que celui-ci, au contraire, a voulu que la perfection fût le résultat de l'épuration graduelle de l'Esprit et son œuvre propre; c'est ce qui a été démontré dans les chapitres III et IV par l'analyse du principe qui préside à l'union de l'âme et du corps, et par la nécessité de la réincarnation.

Dieu a voulu, en effet, que l'âme, en vertu de son libre arbitre, pût opter entre le bien et le mal, et qu'elle arrivât à ses fins dernières par une vie militante et en résistant au mal. S'il eût fait l'âme parfaite comme lui, et que, sortant de ses mains, il l'eût associée à sa béatitude éternelle, il l'aurait faite non à son image, mais semblable à lui-même, ainsi que nous l'avons déjà dit. Connaissant toutes choses en vertu de son essence même et sans avoir rien appris, mue par un sentiment d'orgueil né de la conscience de ses divins attributs, elle aurait été entraînée à renier son origine, à méconnaître l'auteur de son existence, et se serait constituée en état de rébellion, de révolte envers son Créateur.

Ainsi donc, au lieu de créer l'âme parfaite, Dieu a voulu que ce ne fût que par de longs et constants efforts, qu'elle parvint à se dégager de cet état d'infériorité native, et graviter vers ses augustes destinées.

Pour arriver à ces fins, elle a donc à rompre les liens qui l'attachent à la matière, à résister à l'entraînement des sens, avec l'alternative de sa suprématie sur le corps, ou de l'obsession exercée sur elle par les instincts animaux.

Ce sont ces liens terrestres dont il lui importe de s'affranchir et qui constituent en elle les conditions même de son infériorité; ils ne sont autres que le prétendu péché originel, l'alvéole qui voile son essence

divine. Le péché originel constitue ainsi l'ascendant primitif que les instincts animaux ont dû exercer d'abord sur les aspirations de l'âme. Tel est l'état de l'homme que la *Genèse* a voulu représenter sous la figure naïve de l'arbre de la science du bien et du mal. L'intervention du serpent tentateur n'est autre que les désirs de la chair et la sollicitation des sens; le Christianisme a consacré cette allégorie comme un fait réel se rattachant à l'existence du premier homme; et c'est sur ce fait qu'il a basé le dogme de la rédemption.

Ainsi, l'acte de désobéissance imputé au premier homme figurerait ici les prédispositions natives inhérentes à la race, et d'après lesquelles il devait plutôt céder à l'attrait des plaisirs des sens qu'aux aspirations contraires de l'être moral, puisque son premier acte sur la terre aurait été conforme aux aspirations des sens. Cette faute du premier homme, transmissible dans ses conséquences afflictives à toute sa postérité, n'est que l'image de la nature humaine.

En effet, si le premier homme a mordu à la pomme, s'il a cédé à l'entraînement des sens, sa postérité y a mordu aussi; elle a dû y mordre à son tour et y mord encore de nos jours. Le péché originel est, en un mot, la figure de l'homme pris dans son état moral, tel qu'il a été créé, selon les vues et la sagesse du Créateur, et par suite ne pouvant

encourir une marque de réprobation quelconque pour le fait même de l'économie de son existence.

Le péché originel, arrêt de réprobation se rattachant à un fait émané du premier homme, peut-il avoir sa raison d'être? Evidemment non. Et d'abord, pour justifier l'indignité encourue par le genre humain entier, par le fait du chef de sa race, il faudrait admettre d'abord qu'il a eu pour unique et premier père l'homme qui, d'après la *Genèse*, aurait encouru cette terrible sentence de réprobation.

Il faudrait notamment admettre que les diverses races qui peuplent la terre, Africains, Américains, Européens, Asiatiques, nègres, Peaux-rouges, etc., auraient une origine commune et émaneraient du même homme; et que, remontant à l'époque indiquée par la *Genèse*, six mille ans eussent suffi, depuis l'apparition de l'homme, pour développer chez ces diverses races les différences si tranchées qui les distinguent les unes des autres.

Il faudrait encore admettre qu'en six mille ans l'envahissement de tous les points de la terre par l'homme ait pu être le résultat de la dissémination d'une seule et même race, bien que les diverses contrées se trouvent séparées par les tranchées profondes qui sillonnent notre globe et par l'étendue des mers.

Il faudrait admettre enfin que la navigation, si timide et si restreinte dans les premiers âges du monde, qui n'a révélé que de nos jours son génie aventu-

reux, et dont le premier acte de témérité s'accomplit sous l'inspiration de Christophe Colomb, ait pu réaliser ces émigrations de la race humaine, et peupler l'immense surface du globe, jusqu'aux lieux les plus reculés.

Il faudrait expliquer, de plus, comment ces peuplades sauvages, détachées de la grande famille humaine; auraient pu conserver, pendant une si longue suite de siècles, leur ignorance native et tous les caractères de l'enfance de l'humanité.

Rejetant les données lumineuses et si concluantes de la géologie, il faudrait écarter les lois de la nature, et méconnaître ces vérités éternelles qui frappent la raison et nous enseignent que l'univers a surgi par un seul acte de la volonté du Créateur, et que les causes, les principes, les lois qui président à l'enfantement de tous les êtres ont le même foyer producteur. Il faudrait, en un mot, ravalant le divin artisan aux proportions bornées des facultés humaines, faire intervenir l'immixtion directe de la puissance créatrice pour donner la vie au ciron, ou aux animalcules qui peuplent une goutte d'eau, comme elle serait intervenue pour créer un premier homme.

Nous lisons, au contraire, dans les feuillets de l'histoire de notre globe, arrachés de son sein par la géologie, que l'homme est né des éléments confondus de la création, comme tous les êtres qui peuplent l'univers; nous y lisons que ces êtres forment une seule et

unique chaîne à laquelle l'homme vient se rattacher comme chaînon suprême!

Mais, à un autre point de vue, envisagé dans ses conséquences morales et en raison de l'économie organique de l'homme, telle que le Spiritisme nous l'enseigne, le péché originel ne pourrait-il trouver une raison d'être?

Considérons le dogme chrétien, selon le texte biblique dont il émane, avec sa doctrine et ses inductions ramenées aux conditions de l'humanité, aux vues et à la pensée du Créateur. D'après ce dogme, le premier homme aurait été frappé dans son existence terrestre d'un stigmate de réprobation résultant d'un péché originel; cette tache se serait perpétuée dans sa race, de génération en génération; elle serait le résultat de l'offrande d'une pomme à la première femme par le démon caché sous la forme du serpent, et le premier homme, à l'exemple de sa compagne, aurait mordu à cette pomme. L'arbre dont cette pomme fatale aurait été détachée a été qualifié, dans la *Genèse*, d'arbre de la science du bien et du mal, et Dieu aurait défendu à l'homme de toucher aux fruits de cet arbre mystérieux.

Et d'abord, ce fruit défendu, source de tant de maux pour l'humanité, serait aux yeux de la raison une cause bien minime pour justifier de si funestes conséquences, surtout s'il faut tenir compte de la fragilité humaine. Il répugnerait, en effet, de trouver

dans cette pomme, comme dans la boîte de Pandore, la source de tous les maux qui devaient accabler l'humanité; lorsque d'autre part et selon la tradition recueillie par Moïse, Dieu aurait réservé à cette humanité un bonheur éternel sur la terre.

Cet arrêt de réprobation, prononcé par le Créateur contre la créature, par un père contre ses enfants, et revêtu d'un tel caractère d'irrévocabilité qu'il aurait fallu le sang du divin Messie pour relever l'homme de sa déchéance, révolterait la raison! Quelque grave, en effet, que puisse paraître le fait de désobéissance de l'homme envers Dieu, on ne peut concevoir un tel acte de rigueur de la part d'un Créateur qui connaissait la faiblesse de son œuvre, et dont, par sa prescience, il avait prévu les défaillances. Cet acte terrible de justice, attribué à la divinité, infirmerait sa bonté, qui cependant est infinie; admettre un arrêt aussi odieux, serait porter atteinte à sa souveraine justice; nous dirons plus : ce serait un blasphème!

Comment! On prêterait à Dieu d'avoir voulu frapper toute une race jusqu'à la dernière génération, pour un fait de désobéissance dont seul le chef de cette race se serait rendu coupable, et dont seul il devait être responsable? Pour un seul acte de résistance à la volonté de Dieu, lorsque l'homme avait moins pour mobile de lui déplaire que de satisfaire à un sentiment de curiosité, peut-être même seulement de

gourmandise, puisqu'il s'agissait d'une pomme; pour une tentation unique à laquelle l'homme n'aurait cédé qu'entraîné par sa faible compagne, Dieu aurait cru, dans sa divine justice, devoir frapper toute la postérité du coupable, et comprendre dans la condamnation des êtres qui, n'ayant pas vu le jour, n'avaient pu participer à la faute de leur père? Dieu, confondant ainsi les innocents avec le coupable, aurait rendu les enfants responsables de l'indignité de leur père? Non, nous ne craignons pas de le répéter, ce serait là une doctrine impie; car, dans cette hypothèse, la justice humaine serait supérieure à celle de Dieu, et reposerait sur des principes plus équitables, puisque, restreignant la responsabilité au seul coupable, elle inscrit au frontispice de la loi pénale : « *Nul ne doit compte que des faits auxquels il a participé, ou auxquels il a moralement concouru.* »

D'ailleurs, si le péché du premier homme avait pu rejaillir sur toute sa race, il faudrait en induire, en bonne logique, que devant la justice divine, les enfants sont toujours responsables des fautes de leurs pères, et malgré leur caractère de justes et religieux observateurs de la loi, ils seraient toujours fatalement frappés pour les crimes de leurs aïeux.

Non, il n'est pas permis de croire que, dans ses secrets desseins, Dieu ait voulu frapper toute la race humaine, pour la faute de son chef. Il n'a pas voulu que l'innocent subit le châtement réservé au coupable.

ble, pas plus qu'il n'a voulu que le mérite de la vie militante du juste pût s'effacer au souffle impur du coupable. Au reste, une telle doctrine serait implicitement renversée par les traditions que le Christ est venu apporter aux hommes, lorsqu'il a proclamé cette maxime : « A chacun selon ses œuvres. »

Evidemment, l'arbre de la science du bien et du mal, ainsi que le malin serpent que la *Genèse* fait intervenir pour provoquer la chute de l'homme, constituent ici le style imagé et parabolique des peuples d'Orient, et qui caractérise presque tous les livres sacrés. C'est une naïve allégorie des conditions économiques de l'homme; c'est l'appréciation des conséquences logiques de l'exercice du libre arbitre qui lui a été départi pour opter entre le bien et le mal.

L'épreuve qu'aurait subie le premier homme est l'image de la vie promettant à l'Esprit le bonheur éternel, à la condition de se conformer à la loi de Dieu, en progressant dans la science du bien et du mal, afin qu'il règle sa conduite dans la latitude de son libre arbitre.

Or, dans la vie terrestre, le corps de l'homme est sollicité au mal par les instincts, les besoins, le sentiment de sa conservation et l'entraînement de ses sens; ses instincts sont combattus, il est vrai, par les aspirations morales de l'Esprit, conformément à la tâche qui lui est dévolue en vue de son avancement,

pour contenir les mouvements vicieux et les entraînements désordonnés du corps; mais, dans l'ignorance native qui constitue son état de faiblesse, il était trop impuissant encore pour exercer une telle suprématie.

Telle a été la situation faite à l'homme à son apparition sur la terre, et qui semblait fatalement l'entraîner au mal. Tel a été le péché originel que le texte biblique aurait voulu faire peser sur l'humanité, et qui n'était autre que la prépondérance primordiale de la matière sur l'Esprit, du mal sur le bien, et cette situation de l'homme se perpétuera jusqu'à l'émancipation de l'Esprit et l'inauguration de sa souveraineté sur la matière. Au surplus, telle a été aussi la condition normale affectée à l'homme par le Créateur, pour accomplir l'œuvre de son développement, afin de lui réserver le mérite de progresser et de se rendre digne de ses fins suprêmes.

Ainsi cette prétendue dégradation de l'homme, formulée sous le mythe fantastique du péché originel, figurait le germe même, le rudiment d'où devait sortir sa grandeur future. D'où il suit que la théorie du péché originel, la prétendue déchéance de l'homme, aurait pour conséquence d'infirmier l'œuvre même de Dieu; en un mot, de méconnaître sa sagesse, qui lui a fait soumettre l'Esprit à de longues épreuves afin de le rendre digne des hautes destinées qui lui sont réservées. Il s'ensuit encore que

l'homme, dans l'entraînement même et le désordre de ses passions, accomplit le travail de la transformation de l'Esprit et de son épuration, travail d'autant plus pénible et douloureux qu'il est plus éloigné du terme de sa perfection.

Le fruit défendu de la *Genèse* n'est donc, ainsi que nous l'avons dit, qu'une simple allégorie, l'image de la vie de l'homme, à qui il est prescrit d'éviter le mal et de pratiquer le bien; c'est le signalement de ses imperfections, de l'entraînement des sens et des mauvais instincts de son existence terrestre.

Si l'homme est sorti imparfait des mains du Créateur, respectons la profondeur de ses desseins, ou plutôt reconnaissons qu'ils sont marqués au coin de la sagesse divine. Admirons ses lois loin d'en faire l'objet d'une critique insensée, et surtout de prendre texte des prétendues misères humaines pour calomnier sa bonté et sa justice. Car la nature de l'homme, ainsi envisagée, nous le présente en effet sous l'aspect de son premier germe, et ce germe marque tous les actes du Créateur préparant, sous les formes de l'embryon, la grandeur et la sublimité de ses fins. Ainsi proclamons bien haut cette éclatante vérité : Le péché originel, attribué au premier homme, n'est autre que sa nature propre, avec la prépondérance de ses instincts charnels et des aspirations de ses sens, situation constitutive de l'enfance de l'Esprit.

Placé à ce point de vue, il faut le reconnaître, le péché originel a dû être et a été, en effet, celui de toute la postérité du premier homme, et il en sera ainsi pendant une longue suite de siècles, jusqu'à l'affranchissement complet de l'Esprit des étreintes de la matière ; affranchissement qui tend sans doute à se réaliser, mais qui n'est pas encore accompli de nos jours.

En un mot, le péché originel constitue les conditions de la nature humaine portant les premiers éléments de son existence, avec tous les vices qu'elle a engendrés.

Le péché originel, c'est l'égoïsme, c'est l'orgueil qui président à tous les actes de la vie de l'homme ;

C'est le démon de l'envie et de la jalousie qui rongent son cœur ;

C'est l'ambition qui trouble son sommeil ;

C'est la cupidité que ne peut rassasier son âpreté au lucre ;

C'est l'amour et la soif de l'or, cet élément indispensable pour donner satisfaction à toutes les exigences du luxe, du confortable et du bien-être, que poursuit le siècle avec tant d'ardeur.

Voilà le péché originel proclamé par la *Genèse*, et que l'homme a toujours recélé en lui ; il ne sera effacé que le jour où, pénétré de ses hautes destinées, l'homme abandonnera, conformément à la leçon du bon la Fontaine, l'ombre pour la proie ; le

jour où il renoncera au mirage du bonheur terrestre, pour tourner toutes ses aspirations vers le bonheur réel qui lui est réservé.

Que l'homme apprenne donc à se rendre digne de son titre de chef parmi tous les êtres créés, et de l'essence éthérée émanée du sein même de son créateur et dont il est pétri. Qu'il soit fort pour lutter contre les tendances de son enveloppe terrestre, dont les instincts sont étrangers à ses aspirations divines et ne sauraient constituer sa personnalité spirituelle; que son but unique soit toujours de graviter vers la perfection de sa dernière fin, et le péché originel n'existera plus pour lui.

Ecartons donc cet arrêt de réprobation qui glace le courage et étouffe l'espérance de l'homme, dont la vie sur la terre est un incessant combat. Ecartons cette fatale déchéance qui pèse encore sur l'humanité comme un affreux cauchemar; n'oublions pas surtout que le Christ n'a point parlé, dans ses enseignements, de l'indignité de notre premier père. Elevons-nous enfin à de plus hautes considérations. Dieu n'a pu créer l'humanité pour la frapper de réprobation en son germe même, car s'il en était ainsi, son œuvre impliquerait dans ses résultats l'impuissance de son auteur.

Mais arrêtons-nous un instant au texte de la doctrine du péché originel : *Si le premier homme, trouvons-nous dans la Genèse, n'avait pas touché au*

fruit défendu, il fût demeuré parfait et aurait été éternellement heureux dans le paradis terrestre. Mais, pour être éternellement heureux sur terre, le corps de l'homme devait nécessairement être exempt de toute altération, de toute infirmité, puisqu'il devait être immortel. En conséquence, en s'alimentant d'éléments matériels, soit pour se substantier ou se reproduire, il se serait accru de substances matérielles et périssables, tout en conservant son inaltérabilité, ce qui eût évidemment constitué une dérogation aux lois de la matière, car les substances absorbées, par suite de leur assimilation, auraient perdu tout à coup leur caractère de solubilité pour participer à l'immortalité réservée à l'Esprit. Une telle dérogation aux lois éternelles du Créateur n'aurait été rien moins qu'un miracle permanent, ou plutôt une anomalie qui ne saurait exister dans les lois immuables qui régissent l'œuvre de la création et en constituent l'unité.

Telle est la cause générale du péché originel qui pèse sur toute la race humaine. Au point de vue individuel, le Spiritisme en donne une explication non moins rationnelle. Si l'homme apporte en renaissant les qualités acquises par un travail antérieur sur lui-même, il apporte également le germe des imperfections dont il ne s'est pas dépouillé. Il aura donc les tendances inhérentes à ces imperfections comme à celles qui résultent des vertus dont il s'est enrichi. Il

faut donc chercher la propension à tel ou tel vice dans les vices antérieurs dont les traces ne sont pas complètement effacées, en un mot dans les fautes *personnelles* et non dans la tache indélébile laissée par la faute d'un autre, et qui déteindrait sur l'homme même le plus vertueux. Ces traces vont en s'affaiblissant à chaque nouvelle incarnation, jusqu'à ce qu'elles disparaissent tout à fait par le progrès moral de l'Esprit. Le progrès dépendant de l'Esprit, celui-ci n'est responsable que de ses actes; ainsi le veut la souveraine justice.

CHAPITRE VII

L'enfer.

S'il faut trouver dans l'état naturel d'imperfection de l'homme l'explication du prétendu péché originel ; s'il doit être amnistié d'un premier ou de plusieurs actes de désobéissance envers Dieu, car il faut tenir compte de son organisation brute, inhérente à sa nature même ; si, enfin, il ne doit encourir d'autre responsabilité que celle qui résulte des conditions de progrès et d'avancement auxquelles il est assujéti, et d'autre pénalité que celle attachée aux infractions au code des devoirs qui lui sont imposés, on ne saurait mieux comparer sa nature primitive qu'au bloc de marbre qui, sortant informe de la carrière, est appelé à revêtir les formes les plus irréprochables sous le ciseau d'une main savante, et dont les aspérités ne sauraient rebuter l'artiste qui est ici le créateur.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier la gravité des fautes de l'homme et les instincts matériels qui le sollicitent et l'entraînent au mal ; il faut se demander si Dieu doit le punir éternellement

pour avoir cédé plus ou moins à ces mêmes entraînements ou faiblesses ? Chez l'homme, les instincts de sa propre conservation, la crainte de la douleur, cette messagère du danger qui le menace, l'attrait du plaisir qui accompagne tous les actes conservateurs de la vie, sont la pierre d'achoppement.

Cette double sensation de douleur et de plaisir réveille en lui le sentiment plus ou moins énergique de sa personnalité, et lui propose pour but le bien-être auquel il doit naturellement s'attacher sur la terre. De là naît l'égoïsme, source de tous les vices qui affligent l'humanité, et qui n'est que l'exagération du sentiment de la personnalité. Le mal étant ainsi placé dans la nature même de l'homme, celui-ci serait-il donc bien coupable pour avoir exagéré les instincts qui se trouvent en lui ? Le Créateur pourrait-il lui demander un compte bien sévère de l'ardeur avec laquelle il se serait livré à ces instincts, dont il ne se rend même pas toujours compte, et dont les excès, d'où résulte le mal, ne peuvent être que l'effet de son inexpérience, et ne provenir que de ce qu'il n'aurait point *suffisamment vécu* pour accomplir assez complètement sa transformation ? Quel est, en somme, le caractère de l'abus de ces mauvais instincts ? C'est une simple déviation de la juste mesure avec laquelle l'homme devait en user pour se conformer à l'entente de la pensée créatrice. Dieu ne saurait donc se montrer plus sévère pour lui qu'un père

de famille qui, préparant son enfant aux choses de la vie, le gourmanderait trop vivement pour des fautes commises dans l'usage inhabile et funeste des instruments de travail qui lui auraient été confiés.

L'homme est ici d'autant plus digne d'indulgence de la part de son père céleste, que l'être intellectuel, l'Esprit, qui est appelé en lui à diriger le corps est, ainsi que nous l'avons démontré au chapitre VII, dans un état de débilité et d'ignorance qui le rend d'autant moins capable de résister, qu'il a moins progressé dans ses rapports avec le corps et dans la science de la vie. La moralité de l'homme est donc toujours subordonnée aux lumières acquises par son Esprit, et à la fermeté des aspirations propres à celui-ci. Ainsi, il faut reconnaître que l'infériorité morale de l'homme s'est attachée à ses premiers pas sur la terre; infériorité dont encore aujourd'hui il est loin d'être pleinement affranchi. C'est cet état d'imperfection qui constitue la condition même de sa vie terrestre et militante.

Or, s'il en est ainsi, les aberrations de celui-ci pourraient-elles jamais entraîner un châtement inexorable de la part de Dieu? pourraient-elles surtout provoquer la colère et la vengeance d'un créateur, alors que cet état vicieux résulte de l'économie même de l'œuvre que celui-ci a produite? Ces luttes incessantes sur la terre entre l'Esprit et le corps, entre le bien et le mal, constituent donc le travail même de

l'élaboration de l'homme, qui doit arriver à s'en dégager pur, ainsi que du chaos et de l'ébullition des éléments confondus a surgi l'harmonie qui préside à l'univers.

Ne serait-ce pas faire de Dieu le tyran le plus exécrationnable que de le représenter comme se jouant de l'ignorance et de la fragilité des hommes dans leurs premiers efforts d'émancipation morale, aux prises avec les difficultés d'avancement inhérentes à leur organisation ? que de le représenter frappant sa créature irrévocablement pour une seule faute, ainsi qu'on nous l'enseigne, et la vouant au plus cruel des supplices pour une durée qui serait l'éternité ? Comment pourrait-on concilier avec sa toute-puissance, sa bonté infinie, sa souveraine justice que, pouvant créer l'âme parfaite, il eût voulu la créer, au contraire, imparfaite et faillible pour la placer sous la menace de sa colère, et l'abandonner tout entière aux risques si périlleux des pénalités épouvantables attachées à ses faiblesses ? alors surtout, qu'en vertu de sa prescience, Dieu savait de toute éternité combien peu de membres de cette grande famille échapperaient aux tourments qui leur seraient réservés pour une seule infraction à sa loi.

A moins de dénier à Dieu toute sagesse et toute justice, il faut admettre que la faillibilité de l'âme avait une utilité pour elle-même, et non pour but de la précipiter dans l'abîme. L'âme instruite par sa pro-

pre expérience, devait se garantir de nouvelles chutes, comme l'enfant qui commence à marcher ; mais à quoi lui eût servi cette expérience si une première faute devait la perdre à jamais ?

Mais plaçons-nous à un autre point de vue. — L'homme est l'œuvre capitale de la création, dont il constitue l'exaltation suprême jusqu'à la divinité. La condamnation irrévocable qu'il aurait encourue entrainerait donc sa dégradation et l'avortement de l'œuvre divine, puisque l'humanité, presque dans sa totalité, serait réduite ainsi en état de fruit sec. Ce résultat accuserait l'insuffisance des moyens conçus par le Créateur, pour amener à bonne fin cette clef de voûte de son œuvre, cet être intelligent qu'il aurait jugé digne de participer à la béatitude éternelle.

Cette étrange doctrine placerait le divin artisan au-dessous de l'artiste vulgaire, qui ne fait sortir de ses mains que des produits conformes aux règles de l'art et de sa profession ; ainsi, c'est d'accord avec la raison que le Spiritisme combat cette théorie de l'enfer ; théorie qu'il laisse aux traditions de mœurs barbares ou plutôt primitives, et qui ne purent être formulées que sous l'inspiration de l'ignorance des peuples. Au lieu de terrifier l'homme par l'image de l'enfer, le Spiritisme lui enseigne l'amour de Dieu ; il lui apprend à aimer son créateur et non à le craindre. N'est-ce point une loi d'amour, et non un code de vengeance, qu'a inaugurée le Christ ?

Mais, dira-t-on, Dieu est impénétrable dans ses desseins, et il n'appartient pas à l'homme de peser la gravité de l'offense alors qu'elle remonte jusqu'à son créateur.

Il est permis de répondre que si l'offense prend sa gravité dans la majesté de l'être auquel elle s'adresse, la sentence doit être inspirée aussi par l'intelligence et la longanimité de ce juge suprême, et tenir compte surtout des faiblesses, des écueils, des défaillances et des imperfections contre lesquels a eu à lutter le justiciable qui a failli. Or, pourrait-on, selon la miséricorde divine, trouver dans les défaillances des hommes, dont la nature est si fragile, des fautes capables d'entraîner une réparation éternelle ?

Le Spiritisme, toujours d'accord avec la raison, dégage la justice divine de cet excès de sévérité, empreint des passions qui ont affligé les siècles passés, et qui, grâce à Dieu, ne sont plus de notre âge. La raison, disons-nous, s'inspirant de la justice éternelle, celle de Dieu, oppose à cette prétendue vindicte divine la maxime de l'Évangile : « A chacun selon ses œuvres. » Nul n'est responsable que dans la mesure de ses facultés, et en raison des moyens dont il dispose, du milieu où il vit, et des obstacles qu'il est appelé à vaincre. Si l'on s'élève à la hauteur des attributs de la divinité : la bonté infinie, la souveraine justice et la toute-puissance, on ne peut refuser à l'homme une voie toujours ou-

verte, suffisante pour l'expiation, la réhabilitation, l'épuration, la perfectibilité (1).

Au nom de qui évoquerait-on ici cette justice inexorable, cette vindicte implacable? Serait-ce au nom de celui qui, pendant sa mission sur la terre, n'a cessé de proclamer la mansuétude céleste, le pardon des offenses, et qui, mourant sur la croix, a prié pour ses bourreaux?

La miséricorde et le pardon seraient-ils donc une vertu spéciale à la terre, alors que le ciel ne respirerait que colère et vengeance?

Mais, si Dieu avait voulu armer son bras des rigueurs de cette justice vengeresse, éternelle, à laquelle n'aurait pu échapper, non-seulement un seul coupable, mais même une seule faute, n'aurait-il pas placé les hommes justiciables d'une si terrible et si implacable juridiction, dans des conditions égales, pour les uns comme pour les autres, de propension, d'excitation et de sollicitation au mal? Ne leur aurait-il pas accordé la même latitude de prolongation d'existence et d'épreuve, afin que chacun pût comparaître devant son divin juge après avoir subi les mêmes conditions de luttes?

Or, selon ce qu'on nous enseigne, Dieu admettrait à la béatitude éternelle l'enfant qui vient de

(1) Voir dans *le Ciel et l'Enfer, ou la Justice de Dieu selon le Spiritisme*, par Allan Kardec, le tableau rationnel des peines et des récompenses futures.

naitre, affranchi qu'il est des épreuves de la vie, tandis que le vieillard tout meurtri des vicissitudes d'une longue existence, au lendemain d'une lutte énergique contre l'entraînement de ses passions, entouré des triomphes remportés par une volonté inébranlable contre les tourmentes de la vie, devrait rendre compte d'une seule faute, dont l'expiation serait un supplice éternel ! Quelle immense partialité de la justice divine, qui est cependant le sanctuaire où vient s'inspirer la justice humaine !

Quelle immense faveur pour cet enfant qui, à peine apparu sur le seuil de la vie, se trouverait préservé de tous les maux dont elle est affligée, et en sortirait, sans s'en douter, pour aller s'enivrer des félicités célestes ! Et ce malheureux vieillard, précipité dans l'enfer, ne s'écrierait-il pas avec raison : « Ah ! « Seigneur, pas plus que cet enfant, je ne vous « avais demandé de prolonger mon existence ; je « suis puni pour une faute commise dans les jours « nombreux que vous m'avez fait traverser, tandis « que cet enfant est récompensé de son innocence « native, qui ne saurait donc être son propre fait ; « car il n'a pu se perdre dans les épreuves de la « vie. »

La justice humaine, si débile, si infime, en face de la justice divine, ne laisserait jamais tomber de ses mains une si inique sentence. Ce serait donc un blasphème de la prêter à Dieu.

Gardons-nous d'infirmier la justice divine, dont la part distributive est faite à chacun, selon son mérite, en raison des difficultés et des résistances rencontrées sur le chemin, dans l'accomplissement de sa tâche sur la terre.

Il faut le reconnaître, d'ailleurs, la vie de l'homme est trop courte pour qu'en une seule existence celui-ci puisse se rendre digne d'être uni à son créateur. Il est ouvert à la résipiscence une voie infinie. Pour arriver à cette épuration suprême, qui doit permettre à la créature de trouver place auprès de son créateur, la durée de la vie terrestre pourrait-elle suffire ? « Rien d'impur, a-t-il été dit, n'entrera dans le ciel. »

Mais faisons la part de l'enfance, dont le libre arbitre ne saurait encore être éclairé par la raison ; faisons celle de la jeunesse irréfléchie, souriant aux hallucinations de la vie, qui lui apparaît avec toutes ses illusions ; de cette jeunesse pleine de la séve puissante qui la pousse avec toute l'ardeur de l'aveuglement et de l'inexpérience sur la pente de la séduction, et voyons ce qu'il reste. De la jeunesse, l'homme passe à l'âge mûr qui lui impose la tâche besogneuse et austère de ses devoirs envers sa famille, ainsi qu'envers la grande famille qui constitue l'ordre social. C'est ainsi qu'il arrive au terme de la vie, à l'âge de la caducité et de l'impuissance, et ce n'est que lorsqu'il est réduit à cette impuissance qu'il peut

changer le courant d'une existence prête à s'éteindre ; c'est alors seulement qu'il peut évoquer les salutaires intuitions qui sont bien affaiblies dans les organes atrophiés du vieillard.

Où donc trouver le moment, dans une existence si courte, si débile à son origine, si remplie à sa maturité, si altérée vers sa fin ; où donc trouver le moment, disons-nous, pour l'homme d'accomplir cette épuration suprême qui seule doit le rendre digne de ses augustes destinées ?

Comment pourrait-il, posant fugitivement le pied sur la terre, devenir assez pur pour répondre à cet idéal de l'image de Dieu, qui est en germe en lui ? Ce ne peut être qu'une élaboration longue, incessante et progressive, traversant plusieurs existences, qui puisse le conduire pas à pas vers le but qui lui est indiqué et promis.

Après ce rapide coup d'œil rétrospectif, saisissant de vérité, est-il permis de prétendre encore que Dieu, dans sa divine justice, voue à des peines éternelles les acteurs inhabiles, étourdis ou insensés, de la scène terrestre ? que frappant l'homme d'une mort, même prématurée, et si souvent imprévue, il vient encore abréger sa trop courte élaboration de la vie, interrompre le travail salutaire de son épuration, pour lui demander compte de quelques moments passés sur la terre, et le condamner à des peines éternelles, parce qu'il n'a pas rempli sa tâche dans cet espace

de temps insuffisant pour l'accomplir ? Oh non ! Dieu ne ferme jamais à l'homme la voie de son retour vers lui, et ne lui retire jamais les moyens de venir à résipiscence. Non, il ne lui ravit pas impitoyablement les courts moments réservés à des aspirations plus pures et réparatrices de ses torts. Il lui montre, au contraire, le but qu'il doit se proposer d'atteindre, avec la persistance d'une sollicitude toute paternelle, dans la mesure d'une miséricorde qui est infinie.

« Je mettrai ma loi en dedans d'eux, a dit le prophète *Jérémie* ; je l'écrirai dans leur cœur, car je pardonnerai leurs iniquités et je ne me souviendrai plus de leurs péchés. »

Dieu ne menacerait donc pas l'homme de peines éternelles, puisqu'il lui promet, par la voix de son prophète, le pardon de ses iniquités ; et que, dans sa divine longanimité, oubliant ses péchés, il l'appelle à lui et l'attend. Ce ne sont certes pas des paroles d'anathème que Dieu inspire à son prophète, puisqu'il promet au pécheur l'oubli de ses fautes.

Ces paroles de *Jérémie* ne sauraient se concilier non plus, à un autre point de vue, avec la doctrine des peines éternelles. En effet, ces paroles s'adressant à l'humanité entière, la promesse solennelle de Dieu qu'elles contenaient ne pouvait évidemment profiter, quant au pardon des iniquités et à l'oubli des péchés, à ceux qui avaient déjà vécu, et qui se trou-

vaient plongés dans les *flammes éternelles de l'enfer*.

Cette promesse ne pouvait pas davantage profiter à ces condamnés, en ce qui touche cette *lumière de la loi de Dieu, mise en dedans des hommes pour les éclairer*, si, par la réincarnation, ces malheureux n'eussent pas été appelés à recevoir, comme les vivants, les nouvelles révélations promises à l'humanité.

Et comment admettre enfin que les promesses de miséricorde du prophète eussent été lettre morte pour ceux qui n'existaient plus? et d'un autre côté que des siècles d'iniquités se fussent succédé, ainsi que des générations laissées à leurs entraînements criminels, sans que la loi de Dieu eût prévalu sur les instincts terrestres?

Ceci impliquerait, d'abord une flagrante injustice de la part de la divinité, qui aurait refusé ses lumières et son pardon à ceux qui, par suite de leur disparition de la terre, ne pouvaient plus entendre la voix du prophète et profiter de ses avertissements; et ensuite, un acte d'imprévoyance inconcevable, puisque d'innombrables générations auraient été privées des lumières qui auraient dû les éclairer et les ramener au bien.

Ce n'est donc que dans la suite des temps que la parole du prophète a pu s'accomplir; ou plutôt, les lois divines annoncées par lui ne sont autres que celles qui régissent l'humanité, et qui président au perfectionnement de l'œuvre. Ces lois, dans leur long

développement providentiel, excluent l'éternité des peines, qui ne sauraient avoir leur raison d'être.

Comment, en effet, ainsi que nous venons de le dire, admettre la régénération du genre humain annoncée par le prophète, sans la pluralité des existences et l'exclusion des peines éternelles?

De Maistre, conformément à l'esprit et aux dogmes du christianisme, a dit : « On doit admettre que « l'homme vivait sous une puissance irritée, et que « cette puissance ne pouvait être apaisée que par des « sacrifices. »

Eh quoi ! Dieu irrité contre la créature ! c'est une imprudente supposition ; c'est une appréciation évidemment erronée.

Dieu, sans doute, peut regretter les erreurs, les faiblesses, les méfaits qui incriminent l'existence de l'homme sur la terre, comme résultant de la nature imparfaite de celui-ci, et comme contraire, par cela même, à la pureté divine, mais il n'est jamais irrité ; il ne saurait l'être ; l'irritation est le propre du caractère, des passions et des faiblesses humaines ; elle ne saurait donc avoir accès auprès de Dieu qui est tout-puissant.

Dieu suit, sans émotions, les péripéties de son œuvre ; les entraînements de la nature matérielle, luttant contre les aspirations du principe moral ; ces luttes de l'homme pourvu du libre arbitre, et devant, à un jour donné, obtenir le mérite de la victoire et

recueillir les fruits ou la récompense de son succès ; Dieu suit, disons-nous, avec un intérêt paternel, les vicissitudes qu'entraîne pour l'homme un tel antagonisme, si ardent quelquefois, et qui portent avec elles leurs heures de souffrances et de deuil.

S'il intervient, ce n'est jamais pour frapper cruellement le malheureux qui succombe dans la lutte ; mais bien pour le soutenir, l'éclairer, raffermir son courage et le ramener à la pratique de la loi.

« Je suis venu pour le pécheur, a dit Jésus, et non pour le juste. »

Les châtimens qui atteignent le pécheur ou le coupable, ne sont donc pas des supplices éternels, mais bien des souffrances corporelles et morales ; ce sont pour lui de salutaires avertissements, mais non la mort.

« Mon père céleste, a dit encore le Christ, ne veut pas la mort du pécheur, mais son retour vers lui. »

Ne nous parlez donc plus de la vengeance de Dieu ; sachez que la colère est un vice de la terre, et qu'il n'a pas accès dans le ciel. Trop souvent, les hommes ont pu suivre les impulsions de leur propre colère et exercer des vengeances terrestres, en prétendant solennellement agir au nom du ciel.

Serait-ce en énumérant les fléaux qui promènent sur la terre la terreur et l'épouvante, la souffrance et la mort, que l'on croirait pouvoir donner la preuve des manifestations de la colère divine ?

Sachez donc, téméraires *évocateurs* des vengeances célestes, que les cataclysmes que vous signalez, loin d'avoir le caractère exclusif d'un châtement infligé à l'humanité, sont, au contraire, un acte de la miséricorde divine, qui ferme à *celle-ci* l'abîme où la précipitaient ses désordres, et lui ouvre les voies du progrès qui doivent la ramener dans le chemin qu'elle doit suivre pour assurer sa régénération.

Que sont ces cataclysmes, sinon une nouvelle phase dans l'existence de l'homme, une ère heureuse marquant pour les peuples et l'humanité entière le point providentiel de son avancement?

Sachez donc que la mort n'est pas un mal; phare de l'existence de l'Esprit, celle-ci est toujours, lorsqu'elle vient de Dieu, le signe de sa miséricorde et de son assistance bienveillante. La mort n'est que la fin du corps, le terme d'une incarnation; et dans les mains de Dieu, c'est l'anéantissement d'un milieu corrompé ou vicieux; l'interruption d'un courant funeste, auquel, en un moment solennel, la Providence arrache l'homme et les peuples.

La mort n'est qu'un temps d'arrêt dans l'épreuve terrestre; loin de nuire à l'homme, ou plutôt à l'Esprit, elle l'appelle à se recueillir dans le monde invisible, soit pour reconnaître ses fautes et les regretter, soit pour s'éclairer et se préparer, par de fermes et salutaires résolutions, à reprendre l'épreuve de la vie terrestre.

La mort ne glace l'homme d'effroi que parce que, trop identifié à la terre, il n'a pas foi à son auguste destinée, dont la terre n'est que la douloureuse officine où doit s'accomplir son épuration.

Cessez donc de croire que la mort soit un instrument de colère et de vengeance entre les mains de Dieu; sachez, au contraire, qu'elle est à la fois l'expression de la miséricorde et de la justice, soit en arrêtant le méchant dans la voie de l'iniquité, soit en abrégeant le temps d'épreuves ou d'exil du juste sur la terre.

Et vous, ministres du Christ, qui du haut de la chaire de vérité proclamez la colère et la vengeance de Dieu, et semblez, par vos éloquents descriptions de la fantastique fournaise, en attiser les flammes inextinguibles pour dévorer le malheureux pécheur; vous qui, de vos lèvres si autorisées, laissez tomber cette terrifiante épigraphe : « Jamais!—Toujours! » avez-vous donc oublié les instructions de votre divin Maître ?

Ne vous a-t-il pas enseigné le pardon des offenses comme une pure émanation du ciel? Cet enseignement, il l'a répété jusque sur l'instrument de son supplice, en pardonnant lui-même à ses bourreaux.

Ce messenger divin qui, au nom de son père, venait inoculer sur la terre le pardon et la clémence, vous a-t-il jamais autorisés à proclamer la colère impla-

cable, la vengeance inexorable, qui armerait le bras de son divin père contre l'humanité?

Savez-vous que cette doctrine imprudente est peut-être impie, alors qu'elle tendrait à infirmer la bonté et la justice de Dieu? qu'elle ne tendrait à rien moins qu'à prétendre que Dieu doit être moins bon, moins clément que l'homme; ou bien que les vertus terrestres doivent un jour être plus pures que celle du ciel?

Sachez donc bien que, loin d'être irrité, Dieu se complait dans son œuvre; qu'il l'aime d'un amour inaltérable comme sa volonté créatrice; que son amour infini engendre la bonté, la miséricorde infinie. Dieu enfin aime les hommes avec un amour de père; il les aime tous et il est juste envers tous ses enfants; tous sont appelés à partager son héritage de béatitude; tous seront punis ou récompensés selon leurs œuvres. Mais toujours miséricordieux, c'est avec attendrissement que Dieu voit les humains traverser les vicissitudes de la vie avec des alternatives de force et de faiblesse, et ce, jusqu'à leur complet affranchissement et à leur épuration suprême. Son sein est ouvert pour les recevoir tous un jour.

Il faut le reconnaître, c'est dans les traditions barbares de l'ancienne loi, et non dans les paroles du Christ, que les apôtres ont dû s'inspirer en annonçant des peines éternelles et en conservant l'existence de l'enfer.

C'est dans les lois draconiennes édictées par *Moïse*, ce dur législateur, qu'ils ont puisé cette désespérante doctrine que repousse la raison, et qui, plus que tout autre, a donné naissance à l'incrédulité.

Il est vrai qu'on trouve dans le Nouveau Testament, notamment dans l'évangile selon saint Mathieu, certaines paroles de Jésus, d'où il résulterait des menaces pour le pécheur; on y trouve les mots de fournaises ardentes, de géhenne de feu, de feu éternel; mais c'est évidemment là un langage symbolique, puisque la réalité serait en contradiction avec tous ses autres enseignements.

« On ne peut se faire une idée, dit *Starck*, de ce qui se passe dans l'autre monde; ni l'Église, ni l'Écriture ne parlent d'un feu élémentaire. »

Peut-être les apôtres ou les disciples du Christ auraient-ils agi sagement en se renfermant dans cette juste réserve. Au lieu de chercher péniblement dans l'Évangile la réprobation irrévocable du pécheur, n'était-il pas plus conforme à la raison d'y trouver une voie toujours ouverte à la résipiscence? Jésus n'a-t-il pas dit, ainsi que cela résulte de ce même évangile selon saint Mathieu, où il est question du feu éternel: « Ainsi la volonté de votre Père qui est dans les cieux, n'est pas qu'aucun de ces petits périsse? »

Au reste, l'homme n'est-il pas plus encouragé au bien; n'est-il pas plus raffermi dans les tendances

vers ce but, par l'espérance, ou la certitude de trouver grâce devant Dieu, que par la crainte d'une condamnation éternelle ? En effet, une telle crainte, loin de le retenir sur la pente du mal, le livre au désespoir. Au désespoir succède l'indifférence ; à l'indifférence enfin une sorte de quiétude qui cherche à s'étourdir dans la tourmente fiévreuse de la vie.

CHAPITRE VIII

Mission du Christ.

Mais, dira-t-on peut-être, si l'âme sortie pure des mains du Créateur a conservé, dans son union avec le corps, son innocence native; si l'arbre de la science du bien et du mal n'est qu'une parabole permise au style oriental; si le péché du premier homme est une fiction imaginée par *Moïse*; si le péché originel est basé uniquement sur la nature même de l'homme et sur les imperfections inhérentes à sa nature; si la doctrine des peines éternelles n'a pris naissance que dans les inspirations draconiennes du rigide législateur d'un peuple vicieux, ignorant et corrompu; si, enfin, la colère de Dieu, reflet impur des imperfections humaines et de ses instincts vindicatifs, n'est qu'une fiction indigne, tendant à infirmer la bonté, la justice du divin Créateur, et n'ayant par suite aucune raison d'être, comment expliquez-vous les usages unanimes des peuples, depuis la naissance du monde, ayant pour objet d'apaiser un Dieu irrité et vengeur? Comment

expliquez-vous ces autels expiatoires dressés sur toute la terre aux acclamations de tous les peuples; qu'ils fussent plongés dans les ténèbres du paganisme, ou bien qu'ils fussent éclairés par la révélation?

Le sang des victimes ne s'est-il pas toujours mêlé à l'encens, dans tous les temples élevés à la divinité?

Moïse, précurseur de la nouvelle loi, s'inspirant des traditions des patriarches et des lumières célestes qui lui étaient départies, n'a-t-il pas consacré, par le sang expiatoire, tous les actes de sa mission, comme chef du peuple d'*Israël*?

Enfin, à tout ce sang versé en vue d'apaiser la colère céleste, n'est-il point venu se mêler celui de l'Agneau sans tache, le sang du Messie, fils de Dieu?

N'y a-t-il pas là la preuve d'une intuition de l'humanité entière, et par ce fait la consécration de la croyance traditionnelle à la déchéance du premier homme?

Si l'homme n'avait pas été frappé de réprobation; s'il n'avait pas eu à se réhabiliter, pourquoi Dieu aurait-il accepté l'holocauste de son propre fils? pourquoi un sang si pur versé sur la terre?

Eh bien, non! Ces victimes offertes à Dieu par les peuples, et tous ces sacrifices de sang, ne sauraient justifier la tradition de la chute du premier homme.

En effet, les sacrifices de l'antiquité, il faut le reconnaître, ont toujours revêtu le caractère de

l'anathème exclusivement prononcé contre la chair et le sang.

Cet anathème de la chair entrainait dans le culte des morts, chez les Égyptiens, le peuple dont les traditions religieuses remontaient le plus haut, et étaient considérées comme les plus sûres, d'après le témoignage de l'antiquité. Les Égyptiens consacraient donc aussi l'anathème de la chair, en jetant dans le fleuve toutes les parties molles des corps, comme principe de toutes les impuretés dont le défunt avait été souillé de son vivant.

Cet anathème de la chair n'a-t-il pas été proclamé dans les saintes Écritures, et ne trouve-t-on pas les paroles suivantes dans son texte le plus autorisé :

« Tous ceux qui sont nés du sang ou de la volonté de la chair, ne deviendront jamais enfants de Dieu. »
 « Opinion aussi ancienne que le monde, a dit le savant de *Maistre* ; le ciel irrité contre la chair et le sang, c'est par le sang qu'il devait être apaisé. »

Mais cet anathème qui pèse ainsi sur l'homme, c'est le corps qu'il frappe exclusivement sans atteindre l'esprit, puisqu'il n'est fulminé que contre la chair et le sang. Il ne s'adresse donc à l'homme que dans son existence terrestre, c'est-à-dire dans la vie proprement dite.

En effet, suivant la philosophie ancienne et moderne, et même suivant les textes sacrés, le sang est pris pour la vie.

Pline considère le sang *comme le fluide vivant*.

D'après le chevalier *Rosa* (1), « le principe vital
« reposerait dans le sang. »

Hunter (2) a dit : « L'hypothèse de la vitalité du
« sang se prête à la démonstration ; toutes les parties
« de l'animal fournissant du sang ; nous venons de lui. »

Maintenant qu'il est établi que cet anathème est
exclusivement réservé à la chair, si nous remontons
à la prétendue déchéance du premier homme, nous
pouvons nous demander pourquoi cette réprobation
exclusive, si implacable pour le corps, n'est pas
applicable à l'Esprit, alors que celui-ci, cependant, a
dû concourir à commettre la faute ? Comment l'Es-
prit aurait-il pu rester étranger à un acte de désobéis-
sance, inspiré, selon la *Genèse*, par l'orgueil qui aurait
poussé le premier homme à toucher au fruit défendu,
afin de devenir semblable à Dieu ?

Un tel acte serait évidemment plutôt le fait de
l'Esprit que du corps qui doit céder, sans doute, à
l'entraînement des sens, mais qui paraît moins con-
courir au sentiment de l'orgueil.

Pourquoi l'anathème serait-il donc retombé sur le
corps seul ? « Malheur à la chair et au sang ! » est-il
dit dans les Ecritures. Pourquoi cet anathème
doit-il atteindre le corps, matière périssable de
l'homme, tandis qu'il épargne l'Esprit qui, par son

Anatomiste italien.

Célèbre anatomiste anglais du dix-huitième siècle.

caractère d'immortalité, représente essentiellement la personnalité même de l'homme ?

Ce n'est donc pas au prétendu péché originel qu'il faut remonter pour trouver la pensée des sacrifices de sang consacrés par la tradition des peuples, par la *Genèse*, et pratiqués par *Moïse*; non ce n'est point là qu'il en faut chercher la véritable signification; c'est dans l'intuition même qu'al'homme de l'union de l'âme avec son corps, telle qu'elle nous a été révélée par les Esprits; c'est dans l'antagonisme qui existe entre l'esprit et le corps, que se révèle la signification saisissante des sacrifices de sang; dans cet antagonisme entre la matière et le principe éthéré; entre, d'un côté, les instincts animaux et l'entraînement des sens, et de l'autre, les aspirations célestes. C'est cette pression de la chair contre les devoirs de l'esprit qui a encouru tout à la fois l'anathème de la terre et l'anathème du ciel, et qui par suite a provoqué ces sacrifices.

En effet, ils sont l'image de la vie considérée au point de vue des destinées de l'homme. La mort, qui est un mal pour le corps, est au contraire pour l'esprit la délivrance, puisqu'elle lui prépare une incarnation nouvelle plus conforme à ses aspirations. Voilà le sens réel et tout à fait parabolique des sacrifices de sang. Ils figuraient et consacraient l'immolation de la vie.

C'est sous l'inspiration de cette grande vérité, l'in-

tution des fins de l'homme, que reparaît la tradition des peuples. *Origène* s'écrie à ce sujet :

« La chair a des exigences et des désirs contraires à
« ceux de l'esprit; l'une est l'œuvre de la chair, l'au-
« tre l'œuvre de l'esprit : les œuvres de l'esprit sont
« évidemment célestes. Quelle est donc cette puis-
« sance qui contrarie la conscience, qui n'est pas soi,
« ou tout soi? J'écoute avec terreur les menaces
« faites à la chair. »

Ainsi il faut reconnaître que l'anathème, aux termes des Écritures, ne s'adressant pas à l'esprit, celui-ci se trouve affranchi du péché originel; cela infirmerait nécessairement pour lui l'existence de cette réprobation résultant de ce péché. En effet, du moment que l'indignité encourue ne saurait l'atteindre dans son caractère d'être immortel, et donner lieu à la rédemption, il aurait dû échapper virtuellement aux conséquences du péché originel. Ainsi l'homme n'ayant pu devenir coupable que par son principe sensible, par la chair, l'âme animale, suivant *Origène*, le sang versé des victimes n'aurait pu avoir d'autre caractère qu'une protestation auprès de Dieu contre l'entraînement de la vie animale, et l'offrande du corps, consacrée par les sacrifices, serait une aspiration pure vers cette vie immortelle, qui ne peut s'accomplir que par l'anéantissement du corps.

Telle est la signification de ces sacrifices; la seule qui ait pu, dans la pensée de l'homme, les rendre agréa-

bles à Dieu. Ainsi ce n'est pas dans l'intuition de sa déchéance, mais bien dans le sentiment de son indignité native, que l'homme s'est préoccupé du compte qu'il avait à rendre à la divinité. Conscient de sa nature vicieuse, ému du reflet impur de ses turpitudes, saisi de crainte, il s'humiliait devant son juge suprême, censeur divin de tous ses actes, et il croyait devoir lui sacrifier ce qu'il reconnaissait d'impur en lui.

Ce sentiment de crainte, qui inspirait à l'homme les sacrifices expiatoires pour apaiser le souverain juge, représentait, à ses yeux, ce juge comme d'autant plus sévère, d'autant plus impitoyable et d'autant plus justement offensé, qu'il se reconnaissait lui-même plus coupable. Il lui adressait donc ses prières et ses supplications pour conjurer le châtement, et lui offrait en sacrifice, comme réparation de ses offenses, la vie animale, cause de ses fautes, seul mobile de ses passions et de ses iniquités. Ce n'était donc que l'âme animale qui était offerte à Dieu, comme principe de résistance à la bonne volonté et inspirateur de tous les entraînements coupables.

Il est évident que les générations ont dû se croire coupables dans leur origine même, et qu'elles ont pu se dire : « Nos mères nous ont conçus dans le crime, « et leurs conceptions se sont accomplies dans le « sang. » Mais le sang reproducteur des vices de la race ne doit être pris ici que comme la vie même du corps, ce réceptacle de tous les penchants vicieux

qui étreignent l'âme dans leurs liens impurs, cette seule source des imperfections humaines et cette unique cause de la prétendue déchéance et de la culpabilité héréditaire.

Il résulte de ce qui précède que l'homme n'est et ne saurait être coupable devant Dieu que par le fait de l'action corporelle, que par le concours de la matière périssable et essentiellement impure, contre laquelle il a à lutter pour arriver au bien. Ce corps auquel l'esprit a été attaché afin d'être épuré et de constituer son individualité morale, est donc le seul objectif de la vie militante de l'homme. Dieu, par suite, n'a donc pas pu être irrité contre sa créature, puisqu'elle est restée telle qu'elle était sortie de ses mains ; puisqu'elle se meut conformément à la pensée créatrice. Il n'a donc pas eu à exiger d'elle une réhabilitation quelconque.

Ainsi la mission que le Christ est venu remplir sur la terre n'a pas pu être une mission d'expiation ; en sorte que la rédemption octroyée à la terre ne saurait être entendue dans le sens consacré par la croyance vulgaire, mais bien comme un courant providentiel de grâces que Dieu a bien voulu répandre sur le genre humain, pour l'amener dans la voie de la résipiscence, lui inspirer du dédain pour les jouissances terrestres, et le conduire plus rapidement au bonheur qui lui est réservé dans le ciel. « Je met-
« trai ma loi en dedans d'eux ; je l'écrirai dans leur

« cœur, car je pardonnerai leurs iniquités et je ne me souviendrai plus de leurs péchés. »

La mission du Christ a donc eu pour objet d'apprendre aux hommes que ce n'était pas vers la terre, mais bien vers le ciel qu'ils devaient tourner leurs regards; elle a eu à la fois l'efficacité de la prière jointe à l'enseignement et à l'exemple.

« Jésus, professeur d'immortalité, a dit *Belsham*, écrivain illustre (1), est venu arracher les enfants de Dieu à un état d'ignorance et de misère, et leur montrer les mystères de la vie future. »

Jésus est venu, en effet, arracher l'homme au courant presque irrésistible qui l'entraînait vers les aspirations terrestres. Il est venu dégager l'esprit des liens de la matière qui l'étreignaient et comprimait ses bonnes aspirations; il est venu lui apprendre, enfin, que le bonheur terrestre n'est qu'un vain mirage.

Ainsi, Dieu, dans sa miséricorde infinie, a bien voulu envoyer le Messie pour révéler à l'homme ses destinées, pour lui ouvrir les voies du ciel, et lui apprendre que le corps n'est que l'instrument de ses épreuves sur la terre; que c'est un mode d'existence accessoire, mais nécessaire pour arriver à la perfec-

(1) Ecrivain anglais de la fin du dix-huitième siècle; auteur d'un ouvrage très estimé, intitulé : *Résumé de la démonstration du Christianisme*.

tion ; que c'est, enfin, un moyen providentiel pour obtenir le bonheur, mais qu'il ne saurait lui-même constituer le bonheur.

Le Christ est donc venu enseigner aux hommes à résister aux sollicitations et aux inspirations de l'égoïsme, aux préoccupations exclusives du bien-être et des jouissances terrestres ; il est venu leur enseigner que le bonheur n'existe que dans la pratique du bien, et leur dire que la loi de Dieu est de donner à la terre l'exemple de toutes les vertus.

Il est venu leur enseigner que le ciel est fermé pour tous ceux qui détournent leur regard de cet unique but de leur destinée, et pour tous ceux qui poursuivent avec une ardeur plus ou moins fiévreuse ce bonheur terrestre, toujours si incomplet, si fugitif et si essentiellement périssable.

Il est venu leur apprendre, enfin, que toutes les combinaisons terrestres émanent de la matière, et qu'elles doivent en subir la fragilité et les vicissitudes ; le Christ est venu surtout apprendre aux hommes à supporter avec patience et résignation toutes les tribulations de la vie, comme la condition même de leur existence sur la terre et de l'élaboration de leur âme. Il a proclamé hautement, afin d'être entendu de tous, que le royaume de Dieu n'est pas de ce monde, et que l'homme, pour se rendre digne de sa haute destinée, doit faire peu de cas des joies ou des douleurs terrestres.

C'est donc pour enseigner la loi de Dieu, conformément aux paroles du prophète *Jérémie*, que Jésus-Christ est venu sur la terre, pour la raviver au cœur de l'homme où elle existe en germe.

« Le christianisme, a dit l'abbé de Prat, est le ciel, qui s'est ouvert pour enseigner aux hommes leurs devoirs et les purifier de leurs erreurs. »

« Projet céleste, dit Erskine (1), de relever l'homme jusqu'à l'image perdue du créateur ; tel est l'esprit et l'âme de la Bible. »

C'est pour le pécheur et non pour le juste que le Christ est venu sur la terre, ainsi qu'il l'a dit à ses disciples. Il est venu l'arracher à son fatal entraînement vers les biens terrestres. Ainsi, c'est donc pour ramener l'homme au bien et aux aspirations célestes que, revêtant la nature humaine et en acceptant les infirmités, bravant les souffrances, Jésus est venu apprendre à l'humanité que les peines et les tribulations de la vie ne sont qu'une simple épreuve pour arriver à Dieu ; c'est enfin en restant en butte aux haines, aux persécutions, aux outrages, qu'il a donné l'exemple de la douceur, de la patience, de la résignation, reflet des perfections divines qui, seules, peuvent assurer la béatitude éternelle.

Il leur a montré la terre comme un lieu d'exil.

(1) Erskine, né en 1750, mort en 1823, célèbre avocat, puis pair et lord grand chancelier d'Angleterre ; c'est un des orateurs qui ont le plus contribué à l'abolition de la traite des noirs.

« Le royaume de mon père, leur a-t-il dit, n'est pas de
« ce monde. »

« Les joies terrestres, leur a-t-il dit encore, ne
sont qu'un vain mirage, le bonheur est dans le cœur
du juste ; il est incompatible avec l'orgueil, l'égoïsme
et la cupidité. »

La mission du Christ, en un mot, a été une semence
jetée dans le cœur des hommes, semence de vertus
courageuses et énergiques et de célestes aspira-
tions vers la perfection. Elle a eu, pour fin, de ravi-
ver en l'homme l'initiative du bien, étouffée par les
aspirations terrestres. La situation morale de l'homme,
avant la venue du Christ, était évidemment négative,
et elle ne pouvait être vivifiée que par les exemples
saisissants émanés du Messie envoyé de Dieu.

Ainsi, le Christ, en couronnement de sa divine
mission, a dû boire le calice de la douleur et de l'hu-
miliation la plus accablante; subir un supplice cruel et
ignominieux réservé aux plus abjects coupables,
afin d'apprendre aux hommes à supporter les plus
poignantes tribulations de la vie, la mort, la mort
même la plus cruelle, pour accomplir leurs augustes
destinées.

C'est donc la mort qui est venue glorifier le Christ;
la mort que le Spiritisme glorifie à son tour, et nous
enseigne devoir être acceptée par l'homme comme
une phase heureuse de son existence, comme une
époque solennelle de progrès; c'est l'acheminement

vers une vie nouvelle, grandie du mérite d'existences antérieures, et qui vient annoncer désormais l'espérance d'une réincarnation dans un milieu approprié au degré de l'avancement acquis.

C'est la mort, dans ses angoisses et ses conditions les plus redoutables, que le Christ a voulu laisser en exemple à la terre comme devant être le fait le plus saisissant et le plus capable de soutenir le courage de l'homme aux prises avec les épreuves de la vie, avec les douleurs et les étreintes de la mort. « L'homme, » dit *Erskine* avec un grand sens, est peu affecté par « les vérités abstraites ou morales ; les cris d'un enfant excitent plus l'émotion de tous les cœurs que « vingt pages de raisonnements sans réplique. »

Cette réflexion d'*Erskine* appliquée à la mort du Christ est saisissante de vérité. Les enseignements divins auraient-ils bravé les persécutions et ébranlé le monde, sans le martyre de la science divine qu'il venait apporter aux hommes, et s'il n'avait affirmé son témoignage par le supplice de la croix ?

Telle a été la divine mission du Messie, mission qui ne saurait être amoindrie dans le cœur de l'homme, parce qu'au lieu d'être venu effacer le péché originel, elle a pour but de montrer à l'humanité le chemin du ciel.

Telle a été la sollicitude divine pour la créature ; tel est le trait de lumière que Dieu a voulu faire rayonner du ciel à la terre. Et aujourd'hui, franchis-

sant l'orbite de ses premières clartés, allant toujours en grandissant, la divine parole vient de nos jours se confondre dans la révélation providentielle des Esprits.

C'est donc Jésus, et Jésus seul, que l'homme doit se proposer pour modèle. Car, ange gardien de notre globe, messager le plus pur de la volonté de Dieu, il est venu inaugurer parmi les hommes la science divine, dont ceux-ci, dans leur ignorance, avaient altéré la sagesse, et qu'une révélation nouvelle dégage désormais de la rouille des temps.

« Imitez Jésus, a dit le savant *Deluc* : imitez-le
« comme homme dans sa bonté, sa charité, sa clé-
« mence, son pardon des injures, sa justice, sa pa-
« tience, son activité, pour faire le bien, son zèle
« pour le salut des hommes, sa résignation à la
« volonté de son père divin. »

Un exemple ! voilà la mission que le Christ est venu remplir sur la terre ; c'est la régénération humaine qu'il s'est proposée pour but ; c'est l'image de la vie future qu'il est venu montrer aux hommes ; c'est une main secourable qu'il est venu tendre à tous, et surtout aux plus étourdis dans leurs pérégrinations terrestres. C'est en un mot le ciel qu'il est venu ouvrir à la terre.

CHAPITRE IX

Le Purgatoire.

« Rien de souillé, dit Stackrk, n'entrera dans le
« ciel; rien ne se fait brusquement dans la na-
« ture; même maxime applicable à l'âme. »

« L'expiation, ajoute-t-il, est un état intermé-
« diaire suivant les rabbins des Juifs, les Imans des
« Mahométans, et la religion des Païens. »

Les stoïciens, d'après Clément d'Alexandrie,
avaient la même croyance.

L'état intermédiaire résultant de la métempsyose
aboutissait à la même croyance.

Zoroastre, d'après *Eusèbe*, fait passer les âmes dans
les douze signes du zodiaque, avant d'atteindre le
bonheur céleste.

Suivant la doctrine de Platon, tant que les âmes
ne seront pas entièrement purifiées, elles resteront
dans la fange et les ténèbres. C'était aussi la doctrine
de Socrate.

Virgile, dans l'*Enéide*, explique cet état d'expiation.

Les Indous pratiquaient des prières pour les morts, afin de leur venir en aide.

Cette croyance ancienne des peuples, qui fut aussi celle des philosophes, est donc conforme à la nature humaine et à la raison. C'est un reste précieux d'une révélation primitive qu'a sanctionné la sagesse des peuples, consacré la religion chrétienne, et qu'éclaira le Spiritisme.

Si le Spiritisme rejette les supplices infernaux, tels qu'ils ont été enfantés par les cerveaux humains, et écarte les peines éternelles comme exclusives de la toute-puissance, de la bonté infinie et de la justice souveraine du créateur, il admet qu'une sanction générale est réservée aux actes qui, accomplis avec le libre arbitre, contreviennent à la loi de Dieu.

Tout d'abord, les passions constituent elles-mêmes, pour l'homme, un état de misère et de tribulation qui le châtie sur la terre. Puis elles sont encore la cause de ses souffrances dans le monde des Esprits. Car les travers de l'existence incarnée s'y perpétuent, et c'est là un châtement. En sorte que l'homme porte en lui-même l'enfer réservé aux pécheurs.

En effet, ces remords, ces aspirations réduites à l'impuissance, et ne pouvant s'assouvir; ces idées du bonheur brisées au moment même où l'on croit saisir le but poursuivi avec tant d'ardeur, accomplissent suffisamment les exigences de la justice divine.

Le plus grand supplice de l'homme dans le monde

des Esprits, c'est la honte des mauvaises pensées qui, ne pouvant plus être dissimulées, éclatent aux yeux de tous. Le voile qui les cachait est entièrement déchiré ; l'âme maculée de toutes les souillures terrestres apparaît dans un jour éclatant. Toutes les fautes, les iniquités et les crimes, se reflétant dans le monde invisible, poursuivent le coupable avec la fureur des Euménides, pour lui faire éprouver les maux qu'il a causés, les cruautés qu'il a commises, les douleurs qu'il a fait naître, et celles qu'il a refusé de soulager, ou qu'il a accueillies avec l'indifférence de l'égoïsme.

Toutes les actions de l'homme ont le caractère de leur moralité, et ainsi que nous l'enseigne le Spiritisme, chaque acte porte en lui-même sa punition ou sa rémunération.

Le premier degré de la peine imposée par la justice divine, saisit en quelque sorte le coupable sur le fait. C'est la conscience d'une mauvaise action dont les fruits amers empoisonnent même les jouissances qu'on s'était proposé d'en obtenir, et qui en ont été le mobile,

Ce premier degré de châtement se retrouve dans les conséquences matérielles de l'acte commis, en ce qu'il renverse tous les calculs de l'égoïsme, de l'orgueil et de la haine ; il se retrouve encore dans les tortures morales qui en résultent, tortures pires que les tourments matériels.

« L'état de maladie mentale, dit *Erskine*, constitue une punition ; le pardon est insuffisant ; sans la santé, c'est un vain mot. »

Les passions produisent donc un état de misères qui poursuit l'homme sur la terre ; ses remords sont le bourreau, et produisent alors les déchirements de l'enfer. C'est le premier degré du châtement.

Le second degré attend l'individu coupable au moment où, quittant son enveloppe terrestre, il est appelé à comparaître devant son juge suprême. Les premières angoisses de la mort ne sont que les pressentiments précurseurs de la terrible expiation qui est réservée à son Esprit, une fois dégagé de l'enveloppe terrestre. Saisi corps à corps par ses iniquités, il devra en subir les étreintes déchirantes ; les odieuses annales de sa conduite seront dévoilées, et le manteau de l'hypocrisie, enfin déchiré et percé à jour, tombera en lambeaux ; il ne lui sera plus possible de cacher ses honteuses pensées, d'empêcher à l'impitoyable vérité d'éclater ; il ne pourra plus se soustraire à la confusion résultant pour lui, de voir ses coupables calculs divulgués et frappés d'impuissance.

Là, l'image des victimes sanglantes vient terrifier les regards de l'assassin ; l'avare désespéré court après les trésors qu'il a laissés sur la terre, et que des collatéraux avides partagent entre eux, malgré ses protestations ; ses inquiétudes sont cruelles, car il prend son illusion pour la réalité. Sous le coup d'une

hallucination, il a conservé les impressions de son existence terrestre, et il subit les angoisses poignantes d'un amour de l'or qui ne peut plus s'assouvir.

Là encore, les douleurs, les larmes que le méchant a causées sur la terre, viennent, par un reflet providentiel, reproduire en lui ces mêmes tourments dans leur navrante réalité.

C'est là enfin que celui qui aura reculé lâchement devant sa tâche sur la terre, devant les épreuves et les expiations ; qui aura, d'un bras coupable, attenté à sa vie, se verra lié fatalement au corps dont il s'est volontairement dégagé. Il verra les vers se repaître de sa dépouille terrestre, à la dissolution de laquelle il assistera comme châtiment de sa révolte envers Dieu.

A chacun donc selon ses œuvres. L'égoïste subit l'isolement ; il est abandonné des autres Esprits qui lui retirent toute sympathie et refusent de communiquer avec lui.

L'orgueilleux est plongé dans les ténèbres ; il essuie les dédains, les railleries et les insultes prodigués à la position humiliante qui lui est dévolue.

Enfin, tous ces coupables ignorent ce que leur réserve l'avenir. Incertitude cruelle, car aux yeux de ces malheureux, les poignantes souffrances qu'ils endurent ne doivent avoir aucun terme. De plus, dans cet état d'angoisses, ils sont, comme Esprits, privés du sommeil terrestre ; de ce baume consolateur et réparateur de l'infortune, qui, dans la vie de l'incarné, vient

interrompre la douleur et suspendre le remords !

Tel est, suivant la doctrine spirite, l'enfer qui attend l'homme ou plutôt l'Esprit mauvais. Ces tourments, qui peuvent durer des siècles, ne doivent se calmer que lorsque le coupable, par son repentir et son sincère retour vers Dieu, s'ouvre la voie de la miséricorde. Dès lors, le malheureux voit poindre pour lui les premiers rayons d'espérance. Il comprend, dans son recueillement, l'étendue de ses fautes ; et alors commence à éclore en lui la pensée consolatrice et salutaire de recommencer les épreuves de la vie terrestre, pour réparer ses fautes et pour arriver, par l'épuration, à ses dernières fins.

On voit quelle est la première et cruelle expiation que traverse l'Esprit d'un incarné qui s'est montré réfractaire à la loi de Dieu ; ce douloureux état le prépare à l'épreuve d'une incarnation nouvelle, dans laquelle il devra chercher à trouver les conditions d'expiation et de réparation propres à effacer les fautes de ses précédentes existences, à épurer et à rectifier ses travers ; et selon le mot d'*Erskine* : « A lui faire recouvrer la santé. »

Toutes les fautes, vices, crimes et autres travers de l'humanité trouvent leur expiation dans les vicissitudes et les maux qui se rattachent à la réincarnation dans laquelle l'Esprit doit accomplir une nouvelle phase de son existence.

Ainsi celui qui, dans une vie précédente, aura abusé

de ses richesses, refusé l'obole au malheur et à la souffrance, éprouvera à son tour les angoisses de la pauvreté ; l'orgueilleux subira les conditions les plus humiliantes ; le maître dur et impitoyable supportera les rigueurs de l'esclavage ou les dégoûts de la servitude ; peut-être même devra-t-il obéir à celui à qui il commandait, et le riche inhumain mendier son pain à la porte de son château, endurant ce qu'ils auront fait endurer aux autres.

Cet ainsi que pour l'Esprit impur recommençant la vie terrestre, les souffrances seront en raison de ses fautes antérieures, des maux qu'il aura causés précédemment, et des difficultés qu'il aura à surmonter pour redresser ses imperfections.

Ainsi l'enfer spirite, laissant la voie toujours ouverte au repentir et à l'expiation, n'en ferme pas à jamais l'accès aux bienfaits de la miséricorde de Dieu. Il ne porte point, comme l'enfer chrétien, buriné sur son frontispice, cette inscription inexorable du *Dante* : « Jamais. — Toujours ; » mais au contraire : « Espérance, consolation. »

Tel est l'enfer spirite, ou plutôt tel est le purgatoire, qui fournit à l'Esprit les moyens de réparer ses fautes, de s'épurer et de poursuivre son avancement moral.

L'enfer spirite n'est donc point cet abîme fantastique créé par l'imagination des hommes, et dont la description seule glace d'effroi.

Le Spiritisme proclame un enfer digne d'un Dieu juste et miséricordieux, digne d'un père qui ne veut pas la mort de ses enfants ; enfer temporaire, temps d'épreuve, de repentir, de retour sur soi-même et vers Dieu ; enfer-purgatoire enfin qui prépare les voies de l'épuration. C'est le purgatoire chrétien, moins ses flammes dévorantes, qui sont un instrument de cruauté mais non d'épuration, et qui, auprès d'un Dieu bon et juste, ne saurait y avoir de raison d'être. En un mot, l'enfer spirite est la voie de la réhabilitation.

Tel est au reste le caractère et l'entente de l'excommunication, sentence des hommes qui, en livrant le coupable à Satan, anticipe sur le jugement que Dieu lui réserve. Selon l'apôtre *saint Paul, Théodoret, saint Chrysostome, Théophraste, saint Ambroise, saint Augustin, saint Anselme*, l'excommunié n'était voué à Satan et aux infirmités résultant de la possession du démon, que pour *l'avertir et le faire rentrer en lui-même.*

Selon *saint Chrysostome*, ce sont les doctrines impies qui doivent être anathématisées et non leurs auteurs.

La nature de la répression qui atteint le coupable d'après les enseignements de la doctrine spirite, ne saurait être plus paternelle et plus digne de la sagesse du créateur ; elle tient compte de l'organisation primitive, imparfaite, de l'homme, et elle fait surgir de cette imperfection même la condition de

l'épuration de l'Esprit, et la voie qui conduit à la ré-sipiscence.

Quelle sollicitude providentielle, s'attachant à l'homme, le suivant pas à pas dans sa transformation; l'avertissant et le châtiant tout à la fois par la douleur physique et morale, en raison des écarts, ou déviations qui marquent sa marche dans la voie du progrès ! Les tribulations qui incombent aux fautes ou aux imperfections de l'homme, lui assurent un retour salutaire sur lui-même et le redressement de sa volonté perverse, car tôt ou tard elle viendra s'arrêter dans le paroxysme des passions, sur la pente d'un funeste et aveugle entraînement.

Serait-ce donc dans ces enceintes sinistres inventées par les hommes, dans ces antres infects vomissant la flamme, et dont la garde serait confiée à des Esprits impurs, que l'on prétendrait voir l'accomplissement de la justice divine, et trouver le moyen de ramener à la perfection et à l'image du créateur, l'âme qui s'en était éloignée ?

Dieu, dans sa sagesse, invite l'homme, non-seulement à accepter en vertu de son libre arbitre les expiations et les épreuves, mais encore à les solliciter de sa miséricorde, par la conscience qu'il a de son indignité. En un mot, l'homme sent de lui-même le besoin, éprouve le désir de racheter ses fautes, pour être associé un jour à la gloire et à la

béatitude céleste, pour retourner à Dieu par le repentir, la reconnaissance et l'amour. A ce retour toujours réservé au pécheur, la miséricorde divine n'a point marqué de terme fatal.

La réincarnation serait donc tout à la fois le moyen et la justification de cette longanimité infinie du Créateur. C'est par la réincarnation qu'il punit en père et qu'il conserve les bras toujours ouverts pour recevoir un fils égaré; qu'il réserve toujours un doux accueil à l'enfant prodigue; elle seule peut assurer à son œuvre les voies de la perfectibilité et permettre à la créature d'atteindre le bonheur qui lui est promis.

Cette lumineuse doctrine dissipe les nuages obscurs qui jusqu'ici avaient dérobé aux yeux de l'homme les voies profondes de la providence; voies où se trouve marquée la destination de chaque élément suivant son ordre et sa destinée.

Ainsi les conditions si inégales dans l'ordre moral, matériel et social, au point de vue des maux qui affligent l'humanité, ont leur raison d'être et leur justification, car elles ont pour cause les existences antérieures. Les conditions de l'homme sur la terre ne sont donc ni l'effet du hasard, ni le résultat de l'imprévoyance du souverain maître, mais bien l'application d'une justice et d'une sagesse éternelles et infinies.

Tout est en ordre dans ce vaste échiquier de la scène du monde, où chacun vient compléter, corriger, épurer ses existences antérieures conformément aux

vues de la Providence. Toutes les conditions, toutes les infirmités, toutes les souffrances physiques et morales, trouvent leur cause dans la violation de la loi de Dieu, dans l'abus du libre arbitre, et la part de chacun est selon ses œuvres.

N'oublions pas que toujours la plus humble position sociale supportée avec résignation, est celle qui rapproche le plus l'homme du terme de ses épreuves, suivant ces paroles du Christ : « Le riche entrera « difficilement dans le royaume des cieux. »

Ainsi, selon cette consolante doctrine, le purgatoire est sur la terre, où Dieu a ménagé à l'homme tous les éléments de sa vie et de sa grandeur future. Il est sur la terre où chacun épuise en vain ses efforts pour trouver le bonheur, bonheur qui s'échappe, s'évapore dans les mains quand on croit le tenir et qu'on veut le river à soi. C'est un cruel et fallacieux mirage qui se trouve expliqué par la bonté même et la sagesse de Dieu, qui avertit ainsi son enfant à chaque pas dans la vie, que la terre n'est point sa véritable patrie, mais bien une simple station dans le long voyage qu'il doit faire pour accomplir ses destinées; il le prévient qu'il ne saurait trouver ici-bas ni la béatitude à laquelle il aspire, ni même le repos nécessaire à ses membres fatigués.

Ainsi il faut le reconnaître, le purgatoire est sur la terre, ce lieu d'épreuve; il est dans la transition solennelle de la vie terrestre au monde invisible; il est

enfin dans l'erraticité à laquelle l'Esprit est livré lorsqu'il est dégagé du corps. Mais il existe surtout en l'homme, en sa propre substance, en lui-même en un mot. Oui, c'est en l'homme que se trouve la source et la cause de tous les maux qu'il endure. C'est en lui qu'il trouve ces êtres haineux, ces implacables démons, attisant les flammes qui dévorent : les remords. Ce n'est donc pas un mythe que ces êtres fantastiques inventés par l'imagination des hommes pour garder les issues des antres infernaux ; non certes, c'est en effet la saisissante image de la réalité en Satan ! C'est un cœur corrompu ; c'est le monstre à cent têtes, c'est l'hydre des passions !

Tel est l'enfer, ou mieux le purgatoire selon le Spiritisme ; enfer ou purgatoire justifiant si bien tout à la fois la bonté, la justice du Créateur.

En dehors de ce développement si lumineux des destinées de l'homme, est-il possible de sortir de l'impasse où a été refoulée la raison, soit par les enseignements impuissants de la philosophie, soit par les dogmes proclamés jusqu'ici au nom du Christ ?

Reconnaissez donc, philosophes et chrétiens, que le Spiritisme seul, depuis le Christ, a déchiré le voile, la barrière impénétrable qui cachait à l'homme la consolante économie de son existence. Cette barrière infranchissable, dressée devant la raison, ren-

dait tous les efforts impuissants, et ne laissait plus que la lassitude et le doute.

Dans une telle perplexité, et sous le poids d'un découragement si profond, l'homme n'avait plus qu'un pas à faire pour tomber dans le matérialisme. Détournant ses regards d'un avenir qu'il ne pouvait pénétrer, il envisageait avec effroi la pierre sépulcrale qui doit recouvrir son corps inanimé : dernier mot d'une existence non définie.

Eh ! que lui restait-il dans cette marche pénible, oscillante vers la tombe ? rien ! si ce n'est le dernier sourire d'une mère, d'un père, d'un fils, d'un ami, et un éternel adieu ! Non, il ne lui restait rien dans cette existence terrestre sans but, sans rivage. Il n'avait qu'à se voiler la face, à se livrer sans mesure et sans réserve aux fiévreux stimulants de l'ambition, au faste, à l'ostentation, aux plaisirs des sens, à toutes les jouissances terrestres ; il n'avait qu'à rechercher l'ivresse des passions, car voulant saisir au moins quelque chose dans cette vie, il n'apercevait de saisissable que l'actualité de l'existence terrestre.

CHAPITRE X

Le Ciel.

Bien que la terre soit pour l'homme ou l'Esprit incarné un lieu d'expiation, et que chacun puisse répéter avec le philosophe et le moraliste : « Le bonheur n'est pas de ce monde, » il n'en est pas moins vrai que le bonheur qui semble dédaigner la terre et que ne peut comprendre une conscience troublée par le remords, ce ver rongeur qui veille au chevet du coupable; que le bonheur, disons-nous, suit les pas du juste.

Non ! la terre, bien que lieu d'expiation, n'est point un globe maudit et frappé de réprobation. Si le bonheur semble en être banni, la cause en est dans le défaut d'avancement des Esprits qui s'y incarnent pour y accomplir des expiations et y subir des épreuves. Ces Esprits relativement arriérés, et par ce fait trop enclins aux jouissances que procurent les sens, cherchent le bonheur là où ils ne sauraient le trouver. Ils étouffent dans leurs préoccupations terrestres les aspirations qui pourraient les y conduire, car la source du vrai bonheur est dans le ciel.

Ce qui bannit le bonheur de la terre, c'est que ces Esprits incarnés, élargissant la sphère de leur intelligence, ne se préoccupent nullement d'élever le niveau de leur moralité. Aussi, lorsque des conditions d'une meilleure moralité se rencontreront sur la terre, des jours plus calmes et moins tourmentés apparaîtront en même temps pour les hommes.

C'est au Spiritisme qu'est réservée la mission régénératrice de faire marcher de front la science du bien et les conquêtes de l'esprit et du génie moderne. La terre, dès lors, sous l'empire de cette rénovation, prenant rang parmi les globes heureux, réalisera pour ses habitants ce séjour fortuné dans lequel, suivant la Bible, le premier homme avait été placé, et dont il a été expulsé du jour où, détournant ses regards du ciel, il les attacha à la terre. Aussi peut-on dire que le bonheur sur la terre ne saurait commencer que lorsque se termine l'expiation, ou plutôt que l'expiation fait toujours place au bonheur, quand l'Esprit, dégagé des liens terrestres, ne subit plus la tyrannie de leurs étreintes, et ne se trouve plus fatalement livré aux vicissitudes inhérentes aux aspirations matérielles, aux préoccupations qui en émanent.

« La santé mentale peut seule, a dit Erskine, rendre capable des jouissances spirituelles. »

Ainsi le bonheur ou le malheur incombe à l'homme, non pas comme un arrêt de Dieu le frappant pour ses méfaits, ou le récompensant pour ses actes de vertus ;

mais comme le résultat de ses propres actions, et comme la conséquence de l'exercice de son libre arbitre et de sa volonté.

De même qu'à chaque acte de la vie se rattache une sensation de plaisir ou de douleur, de même chaque action cause une impression d'un contentement qui est vrai, profond, durable, ou bien factice et éphémère, selon que celles-ci se rattachent à la vie terrestre qui est la joie du corps, ou à la vie céleste qui est la béatitude de l'Esprit.

Le bonheur ou le malheur qui affectent les conditions de l'homme, ne sont donc que le résultat de la loi même qui a présidé à sa création; gratifié du libre arbitre, il a la faculté, en dirigeant sa conduite, de choisir l'un ou l'autre.

C'est ici le cas de l'arbre de la science du bien et du mal de la *Genèse*, qui n'est autre chose que la manifestation de cette loi appelée à servir de guide à l'homme pour l'accomplissement de ses hautes destinées.

Si le Créateur, dans un but de conservation, a attaché la sensation de la douleur et du plaisir aux actes du corps, ou plutôt au contact de celui-ci avec les corps étrangers, c'est pour avertir l'homme des périls qui le menacent, ou des principes conservateurs qu'il doit s'approprier. Eh bien ! de même les joies intimes et mentales, les angoisses morales que ressent un individu, sont pour lui des avertissements

ou des encouragements, suivant qu'il s'éloigne ou se rapproche de la pratique de la loi de Dieu, la loi de l'épuration de l'Esprit. Les angoisses morales, comme la douleur physique, sont donc un bénéfice de la nature de l'homme, un bienfait du Créateur, la justification de sa sagesse, la preuve de sa sollicitude paternelle.

A bon droit, peut-on dire à l'homme déchiré par les tortures morales, nées des vicissitudes et des tribulations de la vie : « Si vous êtes malheureux, vous « l'avez bien voulu, puisque Dieu vous avait ménagé « un milieu où vous deviez trouver le bonheur ; vous « l'avez dédaigné pour un milieu contraire, où vous « ne pouviez trouver que les déceptions de la vie, « et ainsi vous avez donc fait fausse route. Mais « revenez sur vos pas, il en est toujours temps ; prenez désormais la voie que vous indique votre Père « céleste, et vous recouvrirez la paix et la sérénité « de l'âme. »

Ce n'est évidemment que par degré que l'homme peut arriver à la sagesse, ou à l'usage éclairé de son libre arbitre. Dans le chapitre IV, nous avons établi qu'une seule existence ne pouvait suffire pour lui permettre d'opérer un tel progrès. Cela est prouvé d'ailleurs par l'histoire de l'humanité et par la persistance tenace avec laquelle des préjugés et des erreurs se perpétuent à travers une longue suite de siècles. La réincarnation se justifie donc comme une

exigence inhérente à l'œuvre du Créateur, comme une nécessité indispensable à l'accomplissement des destinées de l'homme.

L'homme est plus ou moins heureux sur la terre selon qu'il a plus ou moins progressé, soit dans ses existences antérieures, soit dans son existence actuelle. Le degré de bonheur pourrait donc être indiqué par celui de l'avancement, en tenant compte, toutefois, des expiations et des épreuves que l'Esprit a demandées à Dieu, ou qui lui ont été inspirées par la justice divine, pour effacer ses iniquités antérieures et se raffermir dans le bien. « Nous devons toujours devenir « plus parfaits, suivant les enseignements de saint « Pierre et de saint Paul, et croître dans la science.»

Tous les Esprits, sans doute, ne sont point envoyés sur la terre pour subir des expiations et des épreuves résultant d'une existence antérieure. Quelques-uns viennent en mission pour éclairer leurs frères, et à l'exemple du divin messie, leur donner une nouvelle impulsion vers le bien. A ces Esprits épurés revient le parfum ineffable des bonnes actions, cet avant-goût des joies célestes.

L'Esprit épuré, affranchi du remords rongeur qui accompagne le mal et marque les pas du malheureux qui le subit, se complait au contraire dans le souvenir émouvant des larmes qu'il a tariées, des heureux qu'il a faits et qui bénissent sa main bienfaisante. Il trouve donc le bonheur dans le bonheur même qu'il

répand autour de lui et qui se réfléchit en lui-même. Non-seulement c'est là la première récompense réservée au juste, mais c'est la seule voie qui conduise au bonheur terrestre : définition que les philosophes et les moralistes n'oseraient pas certainement qualifier d'utopie.

Ce bonheur, acquis à l'Esprit épuré qui sait dédaigner les joies terrestres, constitue pour lui, avon-nous dit, l'avant-goût des joies célestes. La puissance de cette impression de bonheur, qui distingue les instincts de la brute des aspirations de l'essence éthérée, peut donner la mesure de la distance que l'Esprit a encore à parcourir, pour s'élever de son état primitif jusqu'à son origine divine.

Prenons, au moment de quitter leur dépouille mortelle, un Esprit en son état d'imperfection et un Esprit épuré. Le premier, dans une lutte convulsive, semble raidir ses membres pour ressaisir le souffle de la vie qui veut lui échapper ; l'autre, au contraire, voit déjà se dérouler devant lui les splendides horizons de la vie céleste. Pour l'un, ce moment solennel est un cauchemar, c'est la mort ; pour l'autre, c'est la délivrance et la vie, c'est un pas de plus vers les conquêtes de l'infini.

L'avancement pour l'Esprit consiste donc toujours en des étapes successives et nouvelles qui marquent le développement de son être et l'extension de son bonheur.

Ainsi, de la terre, globe livré encore aux instincts primitifs de l'homme, l'Esprit émigre dans un monde supérieur, où la moralité est plus développée ; passant de l'un à l'autre, par une progression continue, il arrive à l'épuration suprême. Le ciel est donc, pour l'Esprit, l'avancement progressif. Plus les Esprits s'épurèrent, plus ils connaîtront Dieu et participeront à sa béatitude. Plus ils connaîtront Dieu, plus ils lui ressembleront, et plus se développera en eux la faculté de le connaître. C'est dans cette mesure que l'homme, sur la terre, se rapproche de plus en plus de Dieu en pratiquant religieusement ses lois.

Le ciel est donc partout, même sur la terre, réputée cependant lieu d'expiation ; car le ciel est dans le cœur du juste qui, dans ses joies, est initié aux joies célestes par l'intuition.

Le ciel est dans le dégagement de l'Esprit des liens de la matière ; il se trouve dans les âmes d'élite, douées de l'héroïsme, de l'abnégation et du dévouement absolu à toutes les souffrances et à toutes les infortunes. Esprits émanés parfois de mondes meilleurs, jalons de vertus proposés en exemple aux hommes, éclaireurs chargés de montrer la voie qui conduit au bonheur, ils sont les guides du voyageur égaré, qu'ils viennent remettre sur son chemin.

Le ciel est dans les derniers adieux à la terre de celui qui, fier de la riche moisson de ses bienfaits, secoue en souriant les derniers débris de sa dépouille

mortelle, pour s'envoler vers Dieu et lui rendre compte de sa sainte mission. Il est enfin dans l'intuition claire et lucide de l'Esprit qui, arrivé au milieu des splendeurs de l'autre monde, entrevoit les conditions de sa grandeur et de sa béatitude. Tel est le ciel selon le Spiritisme, justifié par cette sainte doctrine, sans que l'on ait à s'écarter de la logique la plus sévère.

Or, ce ciel spirite n'est-il pas¹ plus digne du Christianisme que le ciel qu'on nous représente ? N'est-il pas plus conforme à la raison, plus capable d'exalter les aspirations de l'homme vers Dieu, et de faire naître dans son cœur un pieux amour et une reconnaissance sans bornes ? Après avoir imaginé un lieu destiné aux supplices des réprouvés, on devait nécessairement trouver aussi un endroit pour les élus. On enseigna qu'il existait des cieux multiples, progressifs, jusqu'au nombre de sept ; que les compartiments supérieurs étaient réservés au séjour des anges et des archanges, etc.

La raison se hâte de protester contre une pareille délimitation graduelle des cieux, et contre cette sorte de hiérarchie céleste qui ne saurait résulter que des idées des hommes sur les dignités. Il ne saurait y avoir en effet dans le ciel d'autre supériorité que celle du mérite acquis par le progrès moral et l'épuration.

Un tel dogme pèche du reste par la base. La science nous apprend en effet que ce prétendu ciel à plusieurs

étages n'est en somme que l'espace, où se meuvent une immense quantité de globes, conformément aux lois qui régissent leurs évolutions; qu'il ne saurait exister de compartiments quelconques superposés au-dessus de notre terre, alors que l'espace est partout occupé par l'œuvre même de la création.

Le Spiritisme et le christianisme ne sont-ils pas d'accord pour nous enseigner que Dieu embrasse, par sa présence, l'immensité de l'univers, et ne s'ensuit-il pas que l'on ne peut lui dresser un trône nulle part? que la majesté, comme l'immensité de son œuvre, doit se trouver en tout lieu? Si le ciel est partout, ainsi que l'enseigne le Spiritisme, il faut que l'homme, faisant un effort sur lui-même pour se dépouiller des impressions terrestres qui le conduisent à réduire la divinité aux proportions bornées et circonscrites de ses propres perfections, reconnaisse que le ciel n'est autre que l'immensité infinie remplie par la présence de Dieu. Il faut qu'il admette que c'est cette immensité qui constitue le domaine réservé à l'Esprit épuré, et dans lequel il gravitera éternellement vers l'infini, suivant les lois de sa perfectibilité.

Cette immensité incommensurable est le ciel ouvert à toutes les aspirations pures. Dans le ciel qu'il s'est fait, l'homme semble toujours rabaisser la divinité au niveau infime des conditions humaines; il ne craint pas d'élever jusqu'à Dieu l'âme encore toute maculée de son contact avec la terre, de l'asso-

cier à sa béatitude et de l'identifier à sa pureté divine. Eh quoi ! le misérable assassin qui, montant les degrés de l'instrument de son supplice, prononcera quelques paroles de repentir inspirées par ce moment suprême, si puissant pour faire fléchir son énergie criminelle ; ce scélérat octroyé d'un pardon prononcé par un homme irait, du billot qui réclame sa tête au nom de la justice humaine, au sein de Dieu ! Quoi ! misérable coupable, il irait confondre son ignoble nature dans l'essence divine et se reposer en lui ! Il irait réclamer sa place au ciel, ses mains encore tachées du sang de ses frères ! Non, rien d'impur n'entrera dans le ciel !

Sans doute, aux termes de la doctrine spirite et suivant la miséricorde divine, le repentir suprême du condamné n'est point infructueux pour le coupable ; ce repentir sera toujours accueilli par Dieu, et il aura pour effet d'abrèger, ou tout au moins d'adoucir l'expiation ; mais il n'appartient pas à l'homme de suspendre le cours des lois qui président à ses destinées, et de se substituer à la justice divine. Non ; ce n'est que par les salutaires effets de l'expiation et de l'épuration, qui doivent transformer une nature perverse, que le grand coupable pourra se réhabiliter auprès de Dieu.

La doctrine de la réhabilitation du pécheur basée sur le pardon, résulte sans doute de cette croyance dans une incarnation unique, évidemment insuffi-

sante, qui fait arriver l'âme à Dieu après une seule existence terrestre. Elle repose encore sur cette fausse induction tirée de la nature même de l'âme, et qui consisterait à dire que l'âme de l'homme étant faite à l'image de Dieu, il suffit d'un simple pardon prononçant la remise des fautes pour le faire admettre dans le sein de Dieu. Mais l'expiation et l'épuration sont nécessaires, pour que le pardon soit efficace. Comme l'a très bien dit *Erskine* : « le pardon sans la santé de l'âme est un vain mot. »

Par un ostracisme tout aussi peu justifié que le bill d'indemnité octroyé au grand coupable pour entrer au ciel, la plupart des sectes religieuses réservent exclusivement à leurs adeptes le séjour des élus. Elles ont pour maxime : « Hors de l'église point de salut ; » s'arrogeant ainsi la mission exorbitante d'ouvrir et de fermer les portes du ciel, suivant les arrêts de leur omnipotence.

Hâtez-vous donc de rendre justice aux doctrines spirites ; de reconnaître que le Dieu bon, juste et miséricordieux, est le Dieu de tous ; que le ciel est ouvert à l'humanité entière, sans autre condition que la pureté de l'âme qui, longuement éprouvée, s'en est rendue digne par son épuration.

N'est-il donc pas plus satisfaisant pour la raison, et, au point de vue de la moralité, n'est-ce pas un stimulant plus puissant pour l'homme, de croire que ses efforts vers la vertu seront équitablement

récompensés, qu'ils seront toujours comptés, et qu'ils aboutiront tôt ou tard au bonheur auquel il aspire ? Cela ne vaut-il pas mieux que de faire peser sur l'individu, au nom du Christianisme, l'ostracisme de la réprobation ? ostracisme qui, réservant le ciel à un petit nombre d'élus, s'arrogerait l'étrange privilège d'en réduire encore le nombre, et de n'ouvrir les portes célestes qu'aux adeptes qui seraient entrés dans son giron.

CHAPITRE XI

Pluralité des globes habités.

La géologie nous apprend que la terre accomplit depuis des millions d'années ses destinées dans la sphère céleste; et le Spiritisme nous enseigne que, dans l'ordre chronologique des globes qui se meuvent dans l'espace, et qui ont successivement surgi dans l'immensité sous le souffle de la puissance créatrice, la terre n'occupe qu'un des derniers rangs.

Le nombre de ces globes ne peut être supputé; et sans consulter ici les données de la science, il nous suffira de prendre pour exemple l'impression que l'homme éprouve à l'aspect de la voûte céleste. Le simple regard qui se perd dans les profondeurs de l'espace où ces points lumineux se pressent, et dans leur incommensurable lointain semblent se confondre; ce regard, à l'œil nu, ne défie-t-il pas déjà tous les calculs que l'on voudrait faire? Les grains de sable de la mer ne sauraient représenter le nombre des étoiles qui peuplent le ciel, ils ne pourraient pas même fournir un point de repère à l'imagination de celui

qui chercherait à se rendre compte de cette immensité.

Or, la science nous prouve que ces brillantes lumières obéissent à des lois invariables. En sorte que, par la force irrésistible de la logique et de la raison, nous sommes conduits à admettre que tous ces globes sont, comme la terre, d'immenses foyers de vie ouverts aux divers règnes de la nature et à l'humanité. S'il en est ainsi, l'histoire de ces mondes se rattache à celle du genre humain; et cette innombrable famille est appelée tout entière à recueillir l'héritage d'immortalité que le Seigneur lui réserve.

Ecartons tout d'abord cette hypothèse puérile qui a dû prendre naissance autant dans l'ignorance des hommes que dans leur orgueil; écartons cette prétention étonnante qui consiste à dire que la terre, ce point imperceptible et perdu dans l'espace, aurait été, dans les vues du Créateur, le pivot de l'univers autour duquel la création tout entière devait graviter.

Il n'est plus possible d'admettre aujourd'hui que ces myriades de globes qui brillent dans le firmament, que ce merveilleux système planétaire qui comprend d'ailleurs la terre elle-même dans ses lois générales, n'a été, dans l'économie de l'œuvre divine, qu'une simple ornementation destinée à décorer et embellir la voûte céleste.

Il faut bien le reconnaître avec l'autorité de la rai-

son : ces points qui scintillent au-dessus de nos têtes ne constituent pas seulement une disposition artistique ayant pour but de créer une nuit brillante, et d'apporter à l'œuvre du divin architecte les effets du fond de tableau. Non ! Si ces globes ont pris rang dans la sphère céleste, c'est qu'ils ont une raison d'être féconde dans l'économie de la création.

Eh quoi ! ces astres auraient été créés pour embellir la voûte céleste, alors que les rayons lumineux de certains d'entre eux n'ont pu encore, suivant les probabilités de la science, traverser l'espace qui les sépare de la terre ? alors que d'autres commencent à peine de nos jours à faire poindre à nos yeux une faible lueur ? La raison et surtout les progrès de la science moderne ne sauraient prendre au sérieux un tel système.

Or, sur la terre, planète d'une étendue très-restreinte, reconnue comme une des plus infimes, et ne prenant rang au milieu des autres que dans des conditions d'une incontestable infériorité, tout respire la vie ; est-ce donc sérieusement que l'on voudrait soutenir que cette vie, l'âme de la création, a été refusée à ces géants de l'éther, qui eux aussi gravitent dans l'espace ? Le prétendre, ce serait substituer les mesquines et étroites élucubrations humaines aux conceptions du divin architecte.

Toutes les fins répondent aux moyens dans l'œu-

vre de la sagesse du Créateur ; aussi, les lois qui régissent la sphère céleste ne sauraient avoir pour raison d'être une superfétation ou une fastueuse inutilité. Elles ne peuvent avoir pour but que de constituer les organes féconds d'où jaillissent à torrents les sources de la vie.

Cessons donc, puisque nous voyons le monde terrestre former un tout harmonieux et fini, de nier encore, ou de mettre en doute, la destination commune qui régit tous ces globes soumis à des lois identiques à celles auxquelles obéit le nôtre. Cessons de dire qu'ils n'ont pas tous à remplir les mêmes vues d'ensemble et d'unité; qu'ils ne sont pas destinés à satisfaire aux mêmes exigences de vie et d'harmonie que celles qui animent et constituent la terre. Non ! on ne saurait nier que ces globes qui remplissent l'espace aient la même raison d'être, la même destination, les mêmes propriétés que la terre, et qu'ils doivent aboutir aux mêmes fins.

Le moment est venu pour l'homme de mettre sa pensée au-dessus des perceptions étroites de l'horizon terrestre; d'élargir ses vues, alors que son Créateur daigne développer en lui le sentiment de sa grandeur.

Qu'il ose donc lever les yeux jusqu'à ce grandiose appareil de l'immense laboratoire de la création, où naît et grandit l'humanité, où la puissance créatrice de Dieu, dans sa fécondité inépuisable, condense tout

à la fois, au travers des temps et de l'espace, et les éléments des globes et ceux de la vie.

Dans leur sein, ces globes innombrables recèlent donc tous les germes de vie qui fécondent la surface de la terre ; ils ont eux aussi la plante, l'animalcule, et enfin l'homme qui préside à l'œuvre générale. Ces globes, immenses sanctuaires de vie, obéissent à l'impulsion de développement qui leur est propre. Séparés dans l'ordre chronologique de leur formation par des durées incalculables, ils forment une chaîne éternelle et non interrompue dans l'accomplissement d'une transformation progressive et grandiose appropriée aux phases de l'humanité universelle. L'homme de la terre, comme celui des autres mondes, est appelé à suivre ces phases divines dans la marche de son épuration, afin d'arriver jusqu'à sa dernière étape : la communion avec l'essence divine. C'est donc d'un globe à l'autre que progresse l'humanité, ainsi que le confirment ces paroles du Christ : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père ; » et ces globes offrent eux-mêmes une chaîne progressive de perfection et de bonheur.

C'est ainsi que l'humanité converge vers la perfection de l'être suprême. Dans cette ascension, elle apparaît successivement sur divers astres suivant un ordre chronologique qui correspond au degré de développement acquis par chacun d'eux dans la durée des siècles.

Le Spiritisme nous initie donc aux secrets de la pensée divine qui a présidé à la création. Il nous fait connaître les transformations successives et providentielles qui sont réservées à l'Esprit, qu'il doit parcourir pour s'associer à la transformation infinie qui régit l'univers.

Le Spiritisme nous enseigne enfin que le progrès chez l'être individuel, comme chez l'homme collectif, est le produit du temps et n'est jamais spontané. Les Esprits soulèvent donc le voile qui, jusqu'ici, avait caché à l'homme les mystères de la vie terrestre. Frappé des maux de son élaboration, il restait muet d'étonnement et se demandait avec anxiété si ce qui lui paraissait impur pouvait émaner de la divinité, alors que lui porte l'intuition de la pureté divine.

Maintenant cet important problème se déroule à ses yeux; en effet, le mal est le principe du bien, mais il n'en est que le germe. Ainsi l'homme, en son état de germe, et dans ses imperfections mêmes, recèle en lui la nature auguste qui doit l'élever jusqu'à Dieu. Mais, fils de la terre, ce germe participe de son origine matérielle, et pour le développer, il est nécessaire pour l'homme d'affranchir le principe éthéré des langes terrestres qui l'enveloppent dès son berceau.

Aussi, les Esprits nous enseignent-ils que, dans la hiérarchie de la grande famille universelle, les habi-

tants de la terre sont peu avancés; qu'ils sont à peine dégagés des premières conditions du germe; qu'ils sont encore à l'état de nature primitive, et par ce fait soumis aux imperfections inhérentes aux premiers siècles de l'enfance. Il est donc difficile de trouver le bonheur dans ce milieu, qui est celui de l'épreuve et de l'expiation et qui fait de la terre, quant à présent, un purgatoire, instrument d'élaboration nécessaire au dégagement pour l'homme de sa nature brute. Une telle affectation du séjour terrestre ne pourrait constituer un état normal et permanent, mais au contraire un état essentiellement transitoire, subordonné au progrès et à la moralité des Esprits appelés à y résider par l'incarnation.

Certains globes sont et doivent être, ainsi que l'enseigne le Spiritisme, dans des conditions inférieures à celles de la terre. Mais le plus grand nombre sont au contraire d'un ordre plus élevé d'avancement, de moralité et de bonheur. C'est dans cet ordre d'idées qu'il nous est enseigné par les Esprits que la terre est sur le point d'entrer dans une ère nouvelle et d'atteindre à une phase meilleure et plus heureuse; ce seront les temps prédits par l'apôtre saint Jean.

Ainsi, en s'élevant à la hauteur où l'homme se trouve placé par les révélations des Esprits, il n'est plus permis de parquer l'humanité dans l'enceinte microscopique de notre globe. L'œuvre capitale de

la création devient l'immortalité de l'âme, et l'extension de celle-ci n'a pour limites que les globes sans nombre qui se meuvent dans l'espace.

L'humanité universelle, issue d'une même origine, converge donc vers une même fin; elle forme une seule et même famille, qu'une sympathique et congénitive nature doit unir dans l'ensemble de sa transformation.

Il faut conclure de là qu'il entre nécessairement dans les vues de la Providence que ces principes éthérés qui constituent les âmes, et pour lesquels n'existent pas de distances, communiquent entre eux dans leurs transformations multiples; qu'ils se mêlent, se confondent dans le travail même de leur épuration et de leurs progrès; et qu'à l'état d'Esprit ils émigrent d'un globe à un autre. Avec la permission de Dieu, ou même par un acte de leur simple volonté, les Esprits passent ainsi, dans un but d'expiation ou de récompense, soit dans un monde supérieur et heureux, à titre de rémunération, soit, au contraire, dans un monde inférieur et malheureux, à la suite d'une mauvaise existence antérieure.

C'est évidemment dans ces considérations d'un ordre si élevé, et dans ces vastes voies, seules dignes de la pensée divine, que l'on peut justifier cette possibilité pour l'homme de parvenir jusqu'à son créateur; lui, si chétif et si coupable, si indigne de tant de bonheur et de gloire.

Il ne peut incontestablement espérer se confondre dans le sein de l'essence divine, qu'après s'être épuré dans le laboratoire d'existences successives ; qu'après s'être sanctifié par une progression parvenue à ses dernières limites.

CHAPITRE XII

La Charité.

Le Spiritisme enseigne à l'humanité *qu'elle opère* sa transformation laborieuse, non-seulement dans la sphère restreinte de notre globe, mais encore dans l'immensité de l'univers, et qu'elle obéit tout entière à une impulsion unique et solidaire.

Les divers membres de l'humanité poursuivant un même but : le bonheur, doivent donc, avant tout, avoir les uns pour les autres la sympathie fraternelle qui lie ceux dont l'origine et la destinée sont communes. La sympathie, c'est la première vibration de l'amour, et l'amour engendre la charité.

La pensée créatrice qui a présidé à la naissance d'un être appelé au bonheur, a été nécessairement inspirée par l'amour. L'amour vient donc du ciel. Or, si c'est l'amour qui a engendré l'humanité, celle-ci ne saurait, sans déroger à son origine, manquer à cette première loi de son existence même.

L'amour est donc le lien divin qui rattache l'homme à son semblable. C'est un sentiment inné chez lui,

puisqu'il a concouru à la création de son être moral, et il ne pourra atteindre le bonheur que par le développement en lui de cet amour qui constitue son essence.

Mais comment se fait-il que l'homme méconnaisse, dans les rapports de la vie, cet instinct inhérent à son être moral? La cause, on ne saurait hésiter à le reconnaître, est dans l'intérêt particulier qui affecte l'être humain lorsque son âme se trouve à l'état d'union avec le corps. Mais cet intérêt personnel, qui résulte de l'union de l'âme au corps, peut-il être de nature à affecter l'être moral? Evidemment non, puisque les aspirations de celui-ci ne sauraient avoir qu'un but unique : la fin de ses destinées; or, cette fin est commune à tous les hommes, et tous y arriveront un jour; l'avancement de l'un ne pourrait en aucun cas nuire à l'avancement de l'autre, et les tendances de celui-ci vers le but proposé ne pourraient qu'être utiles à celui-là par l'union de leurs mutuels efforts. L'égoïsme ne peut donc naître que des intérêts terrestres, de la soif du bien-être matériel, ou de l'aspiration vague et indéterminée vers un bonheur mal compris et mal placé.

Il importe de définir cet intérêt terrestre, qui vient troubler ainsi la bonne harmonie qui devrait régner entre les hommes, entre des frères. Cet intérêt n'est autre que les exigences qui résultent de l'incarnation; c'est-à-dire les besoins du corps et les appétits plus

ou moins exagérés des sens. Le corps n'est qu'un simple instrument donné par le Créateur à l'esprit, pour lui permettre d'accomplir d'une façon plus rapide l'œuvre de sa transformation. Or, la position la plus humble, la plus infime, est toujours celle qui remplit le mieux cette destination providentielle. Elle est la voie la plus sûre pour arriver au bonheur, parce qu'elle accorde plus d'empire aux aspirations de l'esprit, aspirations qui, rendues ainsi plus puissantes, forcent le corps à suivre instinctivement les impulsions qu'elles lui donnent.

Ainsi, au point de vue des destinées réservées à l'humanité, l'égoïsme, à part cette exagération de la personnalité, est une aberration qui s'empare de l'homme à la poursuite du bonheur; c'est pour lui un état d'aveuglement, l'oubli ou l'ignorance de ses véritables conditions terrestres et de ses dernières fins. C'est enfin une sorte d'hallucination, une méprise, un mirage terrestre, qui étouffe, plus ou moins en lui, l'amour inné de ses semblables, qu'il considère comme faisant obstacle à ses désirs de bonheur. Il obéit alors à un ressentiment secret qui l'éloigne de ses frères, envers qui cependant il est tenu de pratiquer la divine loi de la solidarité.

Aussi est-ce avec l'appui d'une logique serrée que le Spiritisme, initiant l'homme à l'économie de ses destinées, fait jaillir en lui les sources fécondes de la charité. Il donne pour première base à cette vertu la

conscience de la solidarité universelle qui relie tous les êtres et, inspirant à l'individu un juste mais judicieux dédain pour la valeur si accessoire des intérêts matériels, il les réduit aux nécessités de la vie terrestre et aux exigences de la vie sociale. La terre ainsi définie n'est plus que le creuset transitoire de l'épuration de l'Esprit, et le corps, l'alvéole du grand œuvre de cette épuration.

Suivant le Spiritisme, toutes les conditions terrestres constituent une étape de l'humanité. Elles sont pour celle-ci la source où chacun de ses membres peut trouver le moyen d'arriver à la fin heureuse qui lui est réservée. La vie sur la terre n'a plus qu'une faible importance, si on la compare au bonheur que cette doctrine nous fait entrevoir pour l'avenir. Enfin il est établi, pour le Spirite, que toutes les situations de la vie ouvrent à l'homme une voie de progrès et d'avancement; que toutes convergent vers l'épuration suprême. Suivant cette donnée, le riche comme le pauvre, le souverain comme le dernier de ses sujets, l'idiot comme l'homme de génie, subissent des épreuves et des expiations résultant de leur conduite personnelle dans de précédentes existences; mais tous poursuivent au même titre un but commun et providentiel dans le progrès et l'exaltation de l'humanité.

En se plaçant sur un tel terrain, les Esprits sont évidemment, dans leurs révélations, les continuateurs

de la mission du Christ, les propagateurs des principes de la charité, grand pivot sur lequel repose toute la morale de l'Évangile. Les enseignements spirites constituent donc la morale la plus pure et la plus féconde; celle qui élargit le plus les bases de la solidarité humaine; celle qui consolide le mieux, en les rendant inébranlables, les assises de l'édifice social.

Mais ce culte de la charité, imposé à l'homme comme loi primordiale de solidarité humaine, comme sanction de sa perfectibilité, ne trouve-t-elle pas sa raison d'être dans les conditions mêmes de la vie sociale? La charité met en commun les forces différentes de chacun; elle aide dans un mutuel concours à surmonter les obstacles, les dégoûts et les fatigues de cette existence sur la terre. Or, chacun de nous, d'après le Spiritisme, a déjà éprouvé les aspérités de la vie dans une précédente existence; chacun de nous peut venir les éprouver dans son existence actuelle; ou les éprouvera peut-être dans des existences ultérieures.

Ainsi, celui qui subit aujourd'hui les épreuves de la misère, des infirmités ou des peines morales, a dû avoir à traverser dans une existence précédente les conditions d'épreuve de la fortune, des honneurs et de toutes les satisfactions que peut procurer la suprématie sociale. Seulement, ayant succombé à ces épreuves, en mésusant des avantages qui lui avaient

été départis, il a dû réparer cette existence perdue par de nouvelles et plus rudes expiations.

Quel est l'homme qui, bien pénétré de ces conditions des existences antérieures et futures, ne craindrait pas d'assumer encore sur lui les torts de l'existence présente, et qui ne se montrerait pas compatissant pour des maux qu'il peut avoir éprouvés ou que lui réserve une nouvelle incarnation ?

Comment un homme qui est initié à cette loi des souffrances antérieures et de l'avenir réparateur, oserait-il laisser tomber sur l'un de ses semblables un regard de mépris et de dédain ? Ce semblable ne subit-il pas les vicissitudes de la vie au même titre que lui ? son origine, comme la sienne, ne remonte-t-elle pas à Dieu, et ne sera-t-il pas reconnu comme le fils du père céleste ?

Où ce mépris trouverait-il donc une raison d'être, et sur qui pourrait-il retomber ? Cette position inférieure et ces infirmités cachent peut-être des splendeurs passées. Mais, à coup sûr, elles préparent des grandeurs futures et sont l'indice d'une prochaine élévation. Or, ces haillons, qui recouvrent à peine des membres amaigris, seront autrement précieux pour le triomphe céleste, que les étoffes somptueuses qui parent le corps, décorent les palais et flattent l'orgueil.

Quelles sont donc ces prérogatives de castes instituées par les hommes et qui, à leurs yeux mêmes, sont réputées ne tenir qu'aux caprices de la fortune

et du hasard ? Quelle est donc la valeur de ces distinctions de races, burinées dans ces livres d'or, superbes monuments d'orgueil ? Ce sont les annales de la vertu et du mérite d'un membre d'une famille, sans doute, mais dans laquelle vous venez recueillir de nobles exemples et d'illustres traditions pour effacer votre passé et préparer votre avenir. Votre première tâche, donc, en posant le pied sur le seuil de ce sanctuaire, qui a recélé honneur, gloire et probité, est de vous pénétrer de ses saintes émanations et de vous vouer sincèrement à la mission que vous avez sollicitée de Dieu, mission d'amour, de charité, de bienveillance ; de cette bienveillance qui, venant d'en haut, adoucit les rigueurs de la misère et donne le courage. Oubliez donc ces parchemins poudreux et vermoulus qui ne sont point vos propres titres et qui ne sauraient survivre, pour vous, au corps fugitif d'une seule incarnation. Il ne vous appartient d'être fiers que des titres que vous aurez acquis vous-mêmes, les seuls qui puissent vous rester : noblesse du cœur et amour des semblables, émanations de Dieu et bénies par lui.

N'oubliez pas, surtout, que vos grandeurs terrestres subiront un jour la révélation de la tombe, où la fierté d'une noble origine est souvent profondément humiliée par le souvenir des personnalités que l'on a constituées dans de précédentes existences. Peut-être, parmi vos ancêtres dont vous vous montrez si fiers,

comptez-vous de grands coupables qui, en voie de réhabilitation auprès de Dieu, étaient venus respirer comme vous un parfum salutaire, au sein d'une vertueuse famille. Et vous-mêmes, dans une précédente existence, peut-être n'avez-vous pas toujours mérité l'estime.

Enfin, savez-vous quelles seront les conditions de votre incarnation prochaine? N'aurez-vous pas à expier un rang et des distinctions, dont vous aurez abusé? ne demanderez-vous pas vous-même à Dieu la position la plus humble et la plus méprisée pour effacer les torts de vos incarnations antérieures?

Sachez donc que si la famille, suivant l'économie des incarnations successives, est très-souvent la réunion d'Esprits sympathiques, elle est aussi un sanctuaire de vertus, un foyer d'aspirations morales, où des Esprits imparfaits ou coupables viennent puiser des enseignements traditionnels, de nobles exemples et le germe de l'émulation pour le bien. La famille peut être encore un milieu impur, où l'Esprit coupable vient subir les angoisses des vicissitudes terrestres; milieu pénible quelquefois choisi par lui-même, afin de se sanctifier par la souffrance et la résignation conformément aux expiations et aux épreuves qui lui incombent et qu'il s'impose.

Gardez-vous donc de vous enorgueillir de votre prétendue origine pour jeter le mépris à vos frères qui, plus courageux que vous, ont sollicité de Dieu

une humble position que vous-même, dans votre intérêt moral, vous auriez peut-être dû choisir.

Si ce n'est par les prérogatives du rang, des honneurs ou de la fortune, serait-ce par le sentiment de votre supériorité intellectuelle ou morale que vous abaisseriez un regard de mépris sur votre frère? Mais alors même que les talents qui vous sont acquis et qui flattent votre orgueil ne se trouveraient pas à l'état latent chez votre frère, ce que vous ignorez, ces talents, à quel titre pourriez-vous en être fier?

Cet avancement, chez vous, indique que vous avez vécu dans un milieu plus favorable, ou que vous avez plus vécu que tel de vos frères qui, simple ou ignorant encore, progressera comme vous dans la voie ouverte à tous avec les mêmes chances et les mêmes succès. Ne serait-ce pas de votre part un sentiment d'orgueil semblable à celui qui s'emparerait d'un homme adulte et pourvu de la force acquise par le développement de ses muscles, pour infliger l'expression du mépris à la débilité d'un enfant, qui lui aussi possédera un jour la force musculaire?

Vous tous qui pouvez faire le bien, reconnaissez donc la charité sympathique et bienveillante tout à la fois comme loi de Dieu et comme une obligation de solidarité inhérente aux conditions mêmes de votre existence.

Tous les hommes, disons-nous, sont solidaires entre eux; tous, acteurs dans le grand drame de la

vie, concourent, chacun conformément aux vues du Créateur et souvent à leur insu, aux fins de la création. Tous, issus de la même origine, convergent vers la même fin; tous, ont à subir tour à tour les vicissitudes de la vie; tous, sont également entourés de l'amour et de la sollicitude de leur Créateur dans les diverses situations inhérentes à l'humanité. Comment donc les hommes ne seraient-ils pas unis entre eux par les liens les plus étroits de la sympathie, alors que le veulent ainsi les desseins de Dieu et la conscience de leur propre destinée? Comment ne seraient-ils pas touchés des souffrances de leurs frères, qui ne sont autres que leurs propres souffrances ou bien celles qu'ils ont déjà éprouvées? Comment oublieriaient-ils que tous cheminent plus ou moins péniblement dans la voie des mêmes expiations, des mêmes épreuves et de la même épuration progressive, et que tous se doivent aide, secours et assistance? Ce malheureux, souffrant de la faim, transi de froid, est probablement un heureux de la veille, qui subit sans doute aujourd'hui l'expiation de ses actes de dureté, ses refus de l'obole aux souffrances de ses frères; et tel qui tend la main aujourd'hui à son semblable attardé sur la route, l'a reçue déjà, cette main secourable d'un frère plus avancé que lui; ou bien il la recevra plus tard, dans les différentes phases de son expiation, et peut-être de celui-là même à qui il l'offre aujourd'hui.

Que sont donc, pour l'homme pénétré de la doctrine spirite, les injustices, les violences, les crimes de l'humanité? Ce sont des faiblesses, des entraînements, des défaillances dont les victimes jonchent le champ de bataille de la vie. Le Spirite n'en éprouve d'autre sentiment que celui d'une pitié sympathique; il plaint ses frères d'avoir succombé dans la lutte, d'avoir à combattre longtemps peut-être encore, pour clore pour eux l'ère des vicissitudes et des tribulations de la vie. Il sent le besoin de faire naître en leurs cœurs le repentir réparateur, et, loin de maudire et de frapper ces coupables d'une réprobation décourageante, il leur montre le but de leur existence, but par eux méconnu et dont peut-être ils ne se sont écartés que par ignorance; il les encourage et les soutient dans les efforts qu'ils font pour éviter cette fois le mal et pratiquer le bien.

Telle est la charité dans son expression la plus pure et la plus sublime, telle qu'elle se dégage, si l'on peut s'exprimer ainsi, des entrailles mêmes du Spiritisme, dont toute la doctrine se résume ainsi :

Aimez-vous les uns les autres, parce que vous êtes tous frères et frères inséparables, selon la pensée divine qui vous unit et vous confond tous dans son amour paternel. Plaignez vos frères dans leurs souffrances qui sont, qui ont été ou qui seront les vôtres. Dépouillez tout sentiment d'orgueil alors qu'issus de la même origine, sortis tous des mains de Dieu, de .

vant avoir tous la même fin, vous avez subi ou subirez les mêmes vicissitudes sur la terre. Ayez une bienveillance sympathique pour ceux qui sont attardés dans la voie de l'avancement et du progrès; venez-leur en aide dans leurs épreuves et leurs épurations, qui vous sont communes avec eux; soyez en un mot compatissants à leurs misères qui ont été ou qui seront les vôtres. N'oubliez pas surtout que leurs infortunes sur la terre sont un gage certain de leur avancement vers le ciel, et par suite un titre qui commande le respect envers celui qui subit cette humble position qui lui a été imposée ou qu'il a sollicitée lui-même.

La charité ainsi pratiquée et entendue constitue donc la doctrine spirite dans son essence même et émane de Dieu. C'est une loi d'amour qui élève les aspirations de la créature jusqu'à celles du créateur, où elles viennent se confondre. La charité ainsi entendue, puise au sein de Dieu même cet amour qu'il partage entre tous ses enfants, et ceux-ci, pour être unis un jour en lui, doivent l'être d'abord entre eux à leur passage sur la terre, afin de préparer leur fusion suprême.

Le Spiritisme vient donc porter aux hommes la morale de l'Évangile dans toute son extension, telle que l'a enseignée et pratiquée le Christ; la charité dans sa justification la plus complète, son application la plus large, son acception la plus pure.

Mais, dira-t-on, la pratique de la charité que pro-

clame le Spiritisme comme une maxime ou une doctrine qui lui est propre, n'est pas cependant une doctrine nouvelle, puisque Jésus-Christ l'a enseignée lui-même ?

Sans doute, mais cette charité enseignée par le Christ, vous ses disciples, l'avez-vous bien comprise et pratiquée lorsque, fulminant l'anathème contre vos frères, vous leviez sur eux les poignards de la Saint-Barthélemy ? Etiez-vous inspirés par la charité, lorsqu'au nom d'un Dieu miséricordieux vous organisiez les dragonnades et dressiez les bûchers de l'Inquisition ?

Est-ce au nom de la charité, qui doit unir tous les enfants de Dieu, que vous prononciez l'ostracisme de tous vos frères dissidents et que vous leur fermiez les portes du ciel ? Les chefs de votre Eglise, pierre angulaire de votre temple, pratiquaient-ils la charité lorsqu'ils vendaient à beaux deniers comptants les trésors de miséricorde que leur divin Maître leur avait confiés pour les distribuer en son nom ? S'inspiraient-ils de la mansuétude si pleine de charité de leur divin Maître lorsqu'ils déposaient les rois et déliaient leurs sujets du devoir d'obéissance envers leur souverain ; et cependant n'avait-il pas dit, votre divin Maître : « Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui revient à Dieu ? »

Mais si, au nom des traditions séculaires, traditions qu'est appelée à rectifier la renaissance du christia-

nisme, c'est-à-dire le Spiritisme, vous avez méconnu et violé la loi divine de la charité, c'est que dans votre orgueil, votre intolérance et votre zèle insensés, vous n'avez pas craint de rompre les liens sacrés qui vous attachaient à vos frères égarés ou malheureux. Vous les traitiez en parias du royaume de Dieu; vous les chargiez d'anathèmes; bannissant de votre cœur tout sentiment de sympathie, de compassion, de pitié, vous poussiez la dureté jusqu'aux aspirations cruelles, et, anticipant sur la prétendue vengeance de votre divin Maître, vous leur ôtiez la vie, vous hâtant ainsi de les précipiter, selon votre croyance, dans les gouffres infernaux où vous pensiez leur ouvrir les portes d'une éternité malheureuse. Vous les priviez du recueillement de la vie et leur fermiez la voie de leur réconciliation avec Dieu. Est-ce bien là la charité que vous a enseignée le Christ?

A Dieu ne plaise que nous vous imputions aujourd'hui les torts d'un autre âge; les mœurs douces de notre époque ont déteint sur vos croyances, et vous êtes devenus les enfants du dix-neuvième siècle. Sans doute, si vos prédécesseurs eussent eu votre sublime dévouement aux idées généreuses et vos hautes lumières, ils eussent épargné à l'histoire d'enregistrer de si regrettables erreurs, si contraires aux enseignements du Christ et aux progrès de votre Eglise.

Quant à vous, membres dissidents de la famille

chrétienne, avez-vous aussi toujours pratiqué la sainte charité? N'avez-vous pas traité vos frères d'imposteurs et de faussaires; et dans le paroxysme de votre haine et de votre orgueil n'avez-vous pas fait remonter vos accents outrageants jusqu'à l'envoyé de Dieu lui-même qui, vous le savez cependant, n'est venu sur la terre que pour y apporter des paroles de paix, de miséricorde et d'amour?

Sachez tous que la charité spirite exclut l'ostracisme, qu'elle pardonne à ses frères, les plaint dans leur égarement, et ne leur jette jamais l'anathème. Elle est donc plus pure que celle que vous avez enseignée et surtout pratiquée.

La charité spirite, en se rattachant aux existences passées et futures, s'identifie avec les souffrances qu'elle soulage ou console; elle retrouve dans le malheureux auquel elle vient en aide des misères qui lui sont communes avec lui; elle sait qu'à chaque pas elle rencontre, peut-être sous la livrée de l'infortune, des amis, des parents, des êtres qui ont été chers et dont le souvenir, qui reviendra un jour, reprocherait bien amèrement un acte d'insensibilité. La charité spirite est donc la charité du cœur, qui naît de la sympathie et qui a tout le parfum du sentiment.

La charité, telle que l'entendent les hommes, c'est la vertu qui obéit au devoir; c'est le bienfait qui quelquefois s'impose à l'obligé; c'est tou-

jours la glaciale hiérarchie entre la main puissante qui donne et l'humble main qui reçoit ; c'est le bienfait octroyé qui humilie en secourant. La charité ainsi comprise n'est donc plus cette fille du ciel présentée par le Christ à la terre, qui, confondant ses joies et ses douleurs dans les joies et les douleurs de ses frères, subit en quelque sorte les pulsations des souffrances qu'elle soulage et s'identifie avec celles de bonheur qu'elle fait naître. Croyez-le bien, la charité est une tige délicate et frêle que flétrit toujours le souffle de l'orgueil ; or, le Spiritisme exclut l'orgueil.

Au Spiritisme seul appartient donc de conserver à la charité toute sa fraîcheur, sa suavité, sa sève et sa vigueur.

Si la première prescription de la charité est la bienfaisance et les devoirs du cœur, la première loi qu'elle impose à l'homme c'est de ne point attenter à la vie de son semblable. Si donc la guerre peut servir les desseins de Dieu et concourir à ses vues profondes dans les phases de l'humanité, pour laquelle les cataclysmes sont les voies et les signes de l'avènement d'une salutaire régénération, celle-ci doit toujours avoir aux yeux de l'homme, comme aux yeux du Créateur, un caractère odieux. L'impulsion de la guerre est donc toujours confiée aux souverains, suivant les inspirations de la divinité même, pour la défense légitime des intérêts sacrés de leurs peuples. Mais

malheur à ceux qui, par orgueil et ambition, provoquent des luttes fratricides que ne peut toujours conjurer la sagesse qui préside aux destinées des autres peuples.

La guerre n'aurait pas de raison d'être si les principes de charité s'infiltraient dans la fibre humaine. C'est un duel, comme l'a dit le plus grand homme des temps modernes, qui ne cessera que lorsque les combattants seront de forces égales. La guerre n'aurait donc d'autre objet que de balancer les forces brutales et de pondérer la loi du plus fort. La guerre n'est donc encore que l'élaboration brutale des éléments d'activité qui bouillonnent dans l'économie humaine. Mais un jour surgira l'ère de l'apaisement, celle des liens appelés à unir tous les peuples comme ils doivent unir tous les hommes.

La guerre n'aura donc plus de raison d'être quand les rois et les peuples, éclairés par la justice, respectant les droits de tous, ne chercheront plus à s'approprier par la force ce qui ne leur appartient pas, ou ce qui est commun à tous; lorsque les intérêts de tous seront sauvegardés solidairement par tous, et que les aspirations éclairées de l'humanité constitueront seules le droit des gens.

Aussi, malgré les déchirements que la guerre prépare encore au monde, les paroles solennelles citées plus haut recevront-elles peut-être leur

sanction de nos jours ; car la sage pensée d'équilibre qu'elles recèlent, ainsi que les larges vues de fusionnement des peuples par la communauté des intérêts, sont introduites par les plus éminentes personnalités dans les conseils de l'Europe.

CHAPITRE XIII

Devoirs de l'homme.

On a dit avec l'autorité des temps : « Noblesse oblige. » En suivant les enseignements de la doctrine spirite , on pourra varier cette maxime et dire : « Spiritisme oblige. »

Ce n'est point seulement le sentiment sympathique de la charité que le Spiritisme est appelé à faire naître et à développer dans le cœur de l'homme , mais le sentiment des devoirs que le ciel impose à chacun, dans sa conduite privée ou publique, et selon la tâche providentielle qui lui est assignée dans l'échelle sociale. La religion de la pitié, de la compassion, de la sollicitude du cœur qui naît d'homme à homme, auprès de la souffrance et du malheur, incombe sans doute à chacun ; mais Dieu impose encore à l'homme des obligations inhérentes au chaînon qu'il occupe dans la hiérarchie sociale. Ainsi s'établit l'harmonie des conditions de conservation, d'économie et de développement de l'humanité, grandiose édifice auquel chacun est appelé à concourir en y apportant son grain de sable et le fruit de son labeur.

Dans le code suprême des devoirs, chacun cherche et trouve la pensée du législateur divin qui impose la règle, et dont l'entente oblige l'homme dans toutes les positions de la vie, depuis le souverain qui préside aux destinées des peuples jusqu'au simple artisan, à l'humble et modeste cultivateur qui, par ses sueurs, arrache à la terre ses trésors et féconde son sein.

Il faut donc reconnaître que, dans les vues du Créateur, et par la sagesse de l'économie de son œuvre, les divers degrés de cette échelle militante et laborieuse sont également utiles et obligatoires pour ceux qui les occupent ; que par suite ces divers degrés sont également méritoires aux yeux de Dieu ; que tous servent à l'avancement de l'Esprit ; que tous ont le même titre aux dignités célestes ; que tous enfin confèrent la noblesse attachée à l'origine de l'homme, à ses destinées, et donnent le même droit aux blasons burinés dans le ciel.

Dans ce vaste atelier d'élaboration ouvert à l'humanité, chacun apporte donc son élément d'édification, et tous ces éléments confondus concourent à l'érection de l'édifice tout à la fois providentiel et social, qui protège l'homme et sert à son avancement. C'est donc conformément à la loi de Dieu que les actes épars de l'activité humaine convergent ainsi à une action commune et collective pour l'accomplissement de ses vues et de ses fins providentielles.

C'est donc aussi comme loi émanée de Dieu que l'homme doit observer le pacte social qui concourt à l'œuvre de la transformation humaine ; chacun donc, dans cette hiérarchie providentielle, doit accomplir sa tâche comme un devoir imposé par Dieu même, ou relevant de sa divine initiation. A un autre point de vue, déjà développé dans les chapitres précédents, l'homme, par ses différentes incarnations, accomplissant une tâche d'épreuve et d'expiation dans une mesure qui lui est personnelle, concourt, tout en obéissant aux exigences de son propre avancement, aux nécessités, aux progrès, aux destinées de l'être collectif qui constitue la société. Ainsi l'homme, avec la foi spirite, accepte religieusement, sans murmurer, toutes les conditions qui lui sont faites, soit au point de vue de son avancement, soit au point de vue de l'ordre social ; il se soumet aux décrets de la divine providence et comme homme privé et comme citoyen. L'homme, pour obéir ainsi aux exigences de ses destinées, doit donc s'éclairer et puiser ces règles de conduite dans les dispositions du code divin et dans celles de la loi humaine qui en est l'émanation.

Le plus beau et le plus important chapitre de cette complexe institution humaine et divine, c'est le sanctuaire de la famille d'où rayonnent toutes les vertus sociales, toutes les saintes aspirations. La loi humaine, comme la loi divine, attache à ce sanctuaire un fidèle et respectable gardien appelé à en sauvegarder la pu-

reté. Ce gardien vigilant, c'est la femme. Le feu sacré, entretenu par la vestale païenne, a consacré virtuellement ses devoirs et constitué son emblème.

Dans les premiers âges du monde, l'égoïsme, l'abus de la force, firent la femme esclave. Elle fut affranchie par le christianisme ; le Spiritisme la rappelle aujourd'hui à la dignité de ses devoirs et proclame que sa sainte mission, dans son œuvre féconde, porte un cachet tout providentiel.

C'est à la femme qu'est confié l'important berceau de l'humanité. Elle allaite l'enfant à son entrée dans la vie ; elle entoure et protège de ses soins maternels les premiers éléments de son existence terrestre. A elle aussi appartient de féconder les germes de son existence immatérielle. De même que, par sa sollicitude, elle donne au fœtus les organes vigoureux qui doivent constituer l'homme ; de même, sous son souffle, se développent les premières aspirations morales qui naissent avec la vie, et c'est sous ses pures inspirations que doivent éclore les mâles vertus de l'homme, les qualités qui le rendront digne de son auguste destinée. La femme est donc associée à l'œuvre même de la divinité ; c'est elle qui veille sur l'argile précieuse d'où l'homme doit surgir ; elle le caresse de ses mains anxieuses ; elle protège ses formes naissantes et les préserve de tous périls ; c'est elle aussi qui, par ses premières instructions, fait éclore les instincts moraux, principes de la grandeur réelle.

Cette mission sublime, que la Providence impose à la femme, ne se révèle-t-elle pas en elle dans l'ardeur instinctive de son amour maternel? Ne se manifeste-t-elle pas encore dans le sentiment même de sa propre faiblesse, qui la pousse sympathiquement à protéger l'être naissant qui a besoin d'un appui? Sa sainte mission ne trouve-t-elle pas sa source et sa fonction dans les sentiments qui l'animent? Sa seule arme auprès de l'homme, son protecteur, n'est-elle pas la douceur, l'abnégation et le dévouement, principes de toutes les vertus? C'est aussi par la pratique de toutes les vertus, nées pour elle de l'épreuve, peut-être de l'expiation, qu'elle inocule à l'embryon destiné à devenir homme et citoyen, ses devoirs envers Dieu, envers lui-même et ses semblables.

Que la femme soit donc fière, et à juste titre, de la part glorieuse qui lui est faite dans l'œuvre de l'humanité; qu'elle ait le courage d'accomplir sa tâche providentielle; de n'accepter qu'avec dédain le triomphe si frivole, si éphémère des hommages flatteurs que lui assurent, dans la vie terrestre, les qualités aimables qui lui ont été départies par la nature comme l'auréole de la vertu. Qu'elle rejette au loin tous les hochets de la vanité, pour aspirer exclusivement à la dignité d'épouse et de mère.

Mais là ne se borne pas la mission providentielle de la femme. En elle existe l'instinct divin qui court à la rencontre de toutes les souffrances, le courage viril

qui accompagne et soutient les célestes inspirations. Les familles infortunées, aux prises avec la poignante détresse, la voient apparaître sur le seuil de leur demeure désolée comme un ange qui vient les bénir en demandant l'hospitalité de la bienfaisance. Sœur de charité, elle va de sa main, de sa voix, de son œil caressant, calmer des maux à l'aspect rebutant. La sérénité sur le front, au milieu de projectiles qui sèment la mort autour d'elle, elle panse avec un sourire consolateur les membres mutilés qui jonchent le champ de bataille. Nous la voyons, encore le front ceint du diadème, toujours sereine, le sourire sur les lèvres, affrontant les miasmes homicides qui saturent l'atmosphère, visiter le lit sur lequel repose la victime du fléau ; y déposer l'émotion de paroles sympathiques et y laisser, avec la douceur de l'espérance, l'impulsion d'un véritable courage.

La femme, retournée dans la patrie céleste, est toujours l'ange de la providence divine. N'est-ce point à sa tendre sollicitude que s'adressent toutes les supplications des hommes, et n'est-ce point toujours vers Marie, patronne du monde chrétien, que convergent toutes les infortunes, toutes les espérances, toutes les aspirations dirigées vers le ciel ?

A l'homme doué de la force, et protecteur de sa faible compagne, incombe la seconde tâche dans l'institution divine et humaine de la famille ; il en est le soutien, l'appui. S'il est chargé de pourvoir à ses

besoins matériels, il lui doit aussi les exemples, les conseils, l'impulsion morale; il la prévient des dangers qui la menacent, conjure ses périls, redresse ses écarts, dirige enfin ses pas dans la vie et les affermit.

Prenons l'homme maintenant en dehors du foyer domestique, ce germe providentiel de l'ordre social, germe qui, grandissant, se groupant, forme la tribu, le peuple, la nation, et dont le dernier développement sera la fusion universelle de l'humanité. Prenons l'homme, disons-nous, quittant les soins de ce premier foyer de son activité pour entrer dans l'activité commune, et suivons-le dans les positions diverses de la vie.

Laboureur, artisan, il pourvoit aux besoins matériels de la ruche sociale; il l'alimente, il perpétue les éléments et les conditions nécessaires de la transformation humaine, et accomplit ainsi l'œuvre du Créateur.

Riche, il fournit les instruments au travail, prévient la détresse, subvient à l'imprévoyance, soutient la faiblesse, soulage la souffrance. Dépositaire de l'élément propulseur de l'activité humaine, il est gardien du réservoir de cette sève bienfaisante qui anime la tige sociale et la vivifie jusque dans ses plus humbles rameaux. Administrateur, il tient en main les larges canaux où coule la sève sociale, cette sève artérielle qui en constitue la vie; il en assure, en protège le

cours jusque dans les ramifications les plus infimes ; il est l'économe et le régulateur des bienfaits dont la divinité a si largement gratifié l'humanité. Conseil du prince, il est aussi l'agent supérieur de la Providence, et il doit à Dieu, comme au prince, compte de son mandat ; magistrat, il élève sa fonction à la hauteur du sacerdoce ; dépositaire des lois humaines, c'est dans la justice divine qu'il trouve les motifs et la sanction de ses arrêts, justice suprême de laquelle émane et doit émaner celle des hommes. Il règle les intérêts nés tout à la fois de la constitution et de l'élaboration sociales. Armé de la vindicte publique, comme Dieu, il doit ouvrir la voie au repentir et ne frapper qu'en laissant espérer le pardon. Souverain, il est le ministre de Dieu même sur la terre ; fort de l'auguste autorité, émanation de la puissance et organe de la volonté céleste, il préside aux destinées des peuples ; sa mission est de les gouverner conformément aux vues de la divine Providence, de veiller à leurs besoins, de suivre et diriger leurs aspirations dans les voies lumineuses, fécondes et bienfaisantes du progrès de l'humanité, progrès toujours conforme à la loi de Dieu.

La hiérarchie, l'économie providentielle de l'ordre social, font remonter jusqu'au souverain les lumières, l'expression des besoins qu'engendre le travail ; ces aspirations dont les reflets viennent se concentrer en lui, comme dans un foyer où ils s'éla-

borent, constituent les forces vives de son être matériel et moral. Le souverain est donc le régulateur et le modérateur des principes de vitalité que les hommes mettent en commun par les liens de la société.

Le réseau social aboutissant à un seul homme comme souverain, est l'image du corps humain dont le chef est l'Esprit avec le libre arbitre, éclairé par la raison pour régulateur ; c'est encore l'image ou la reproduction de la hiérarchie céleste dont Dieu est le chef ; les Esprits sont les agents et les ministres de sa volonté. Dans cette ruche, l'homme est le pionnier pour le travail providentiel de la transformation humaine par l'emploi des forces vives de l'être collectif en qui reposent le principe et l'âme de l'univers.

Ainsi la hiérarchie sociale, premier échelon de la hiérarchie céleste, règle l'activité humaine ; c'est une condition de l'harmonie de la vie collective.

La hiérarchie sociale est donc d'ordre divin ; elle émane de Dieu même, et entre dans ses desseins pour accomplir la transformation de l'être matériel ou terrestre en homme moral, et pour développer en lui les germes de son intelligence, de sa moralité, éléments de sa grandeur future.

Ces germes moraux fussent restés en état latent si l'homme, restant isolé, n'eût point, par son contact et

son frottement avec ses semblables, reçu le choc qui fait jaillir l'étincelle ; jamais dans un tel isolement il n'eût pu féconder le foyer de l'intelligence et de la moralité humaines ; jamais il n'eût créé cette communauté de tous les éléments nécessaires à son développement, cette collectivité de forces, d'activité et d'inspirations préparant la fusion suprême qui doit s'accomplir un jour dans le sein de Dieu.

L'homme concourant ainsi à l'œuvre commune, soit par sa fortune, son travail ou ses lumières, soit comme laboureur, artisan, riche, savant, magistrat, administrateur, ministre, souverain, accomplit donc l'œuvre propre de sa transformation privée et providentielle, tout en accomplissant ses devoirs de citoyen ; et c'est alors que dans son concours à la chose publique, il trouve les éléments indispensables au dégagement complet de son être moral, but et dernière fin de ses destinées.

Ainsi, tout Spirite éclairé et convaincu trouvera, dans l'observation religieuse des lois de son pays, la sanction de ses convictions mêmes, et il devra toujours se proposer, comme premier devoir, de ne jamais troubler, par ambition ou intérêt personnel, l'action normale et providentielle de la vie commune. Dans ses efforts d'émancipation morale, il se proposera toujours pour but, à l'instar de tous les bienfaiteurs de l'humanité, d'affermir les liens sociaux comme émanant de la loi divine

Telle est la voie nouvelle ouverte par le Spiritisme à l'humanité, conformément aux vues de la Providence, qui marche vers l'accomplissement de son œuvre.

Dans l'élaboration de la transformation humaine, le premier devoir de l'homme est donc le travail. Le travail a été imposé à l'homme comme un besoin, comme une nécessité impérieuse de son existence. Ce n'est, en effet, que par le travail qu'il pourvoit à sa subsistance, se défend contre les intempéries des saisons; qu'il surmonte les difficultés de la vie; qu'il se met en garde contre les périls qui le menacent; qu'il se procure tous les biens que Dieu a mis à sa disposition, pour améliorer son séjour sur la terre; qu'il peut, enfin, se placer dans des conditions relatives de félicité et de bonheur.

C'est aussi par le travail que l'homme fortifie son corps, l'instrument de son intelligence; qu'il assouplit et développe ses membres, favorise la circulation normale de son sang; qu'il assure l'équilibre des éléments vitaux, suivant les exigences physiologiques du corps; c'est par le travail enfin, qu'il prévient les maladies et se préserve des infirmités.

Le travail est, de plus, pour l'homme un élément moralisateur: il lui fait dépenser les forces du corps dans un but utile, forces vives qui, momentanément retenues par l'oisiveté, prennent un courant vicieux vers les passions et l'entraînement des sens. Par le

travail, l'homme augmente son bien-être et adoucit ses mœurs. En somme, le travail est donc pour l'homme la soupape de sûreté ménagée à la vapeur qui cherche une issue; il amoindrit ainsi les efforts désordonnés de la puissante activité que recèle la machine humaine.

Si le travail du corps est un besoin, une nécessité pour l'homme, le travail de l'esprit en est le corollaire. Il précède l'activité du corps ou bien lui succède; il la complète et la dirige; c'est l'association de la pensée à la combinaison du travail matériel. Il utilise les moments de lassitude des forces musculaires et le temps consacré au repos. Il coordonne les matériaux que lui apporte le travail du corps ou les perceptions recueillies par ses sens; il les combine pour leur donner la direction la plus utile, la plus avantageuse, la plus féconde. Le travail de l'esprit est donc l'œuvre intelligente de l'abeille, qui pétrit et convertit en rayons de cire et de miel les suc qu'elle a retirés du calice des fleurs.

Telle est l'harmonie de l'économie du travail chez l'homme, selon les vues du Créateur; tel est aussi le reflet moral, nous dirons même poétique qui l'attache à la vie humaine, et en fait l'ange consolateur de ses vicissitudes et de ses maux, ce qui a été si bien dit avec un atticisme, une élégance de style, une finesse et une justesse d'aperçus si remarquables par la plume savante du premier président *Forbier*.

Enfin, le travail de l'esprit, au point de vue des

dernières fins de l'homme, tend au développement de la substance éthérée. C'est l'essai de ses forces; c'est l'agrandissement de ses facultés par la méditation, l'épanouissement de ses intuitions morales, de son épuration et de son exaltation jusqu'à son Créateur.

C'est par la méditation que l'esprit acquiert la capacité de chef qui lui est dévolue dans l'économie de l'homme, et qu'il peut exercer sur le corps son autorité de souverain.

Le travail de l'esprit, combiné avec celui du corps, est donc l'état normal de l'homme; c'est du concours de leur activité que naît l'harmonie qui donne la santé à ces deux puissances rivales dans l'économie humaine, et qui, ainsi équilibrées, concourent ensemble au bien-être de l'homme et le font progresser normalement vers ses dernières fins. Dans cette voie salubre, l'homme se sent vivre et grandir, alors qu'il accomplit la tâche qui lui est assignée par le Créateur.

Ainsi, toutes les conditions de la vie de l'homme, comme tous les devoirs qui s'y rattachent, sont dans l'ordre de la nature, et tous les éléments qui la composent concourent à l'ensemble de l'œuvre de la création, conformément à des lois générales et immuables.

C'est donc en pervertissant l'entente de cette œuvre par l'abus de son libre arbitre, que l'homme, cet être intelligent que Dieu a confié à lui-même

pour l'ennoblir, s'éloignant des prescriptions de la pensée créatrice, altère la sagesse divine de son économie, et trouble l'harmonie qui doit présider aux savantes combinaisons qui règlent tous les éléments de sa nature. C'est donc par une déviation de la loi de Dieu, résultant du libre arbitre de l'homme, que sont nés sur la terre le mal matériel et le mal moral; cette déviation est le résultat de ses imperfections, dont il est puni par les maux mêmes dont il est assailli, état de vicissitude pour l'homme, qu'il n'appartient qu'à une pensée téméraire et impie de reprocher au Créateur comme son œuvre ou émanant de lui, alors que ces maux sont la conséquence de la déviation du chemin qui lui était tracé.

CHAPITRE XIV

Union de l'âme avec le corps par le périsprit.

Dans les chapitres précédents, tenant en main le flambeau du spiritisme, nous étayant des données de la science, nous éclairant des lumières de la philosophie et de la raison, nous appuyant enfin sur les textes sacrés, nous avons saisi la nature humaine dans ses premiers éléments et dans ses principes; nous l'avons analysée dans l'homme; nous l'avons suivie dans ses déductions logiques, démontrant la nécessité de la réincarnation, du progrès, de l'avancement et de la perfectibilité, et se rattachant même aux phénomènes physiologiques. Nous avons envisagé la réincarnation au point de vue des destinées de l'homme, de l'étendue de sa responsabilité devant Dieu, de celui du péché originel, de la sanction des peines et des récompenses, de la mission du Christ, de l'émigration de l'Esprit dans les autres planètes, de la solidarité humaine, de la charité, et enfin des devoirs de l'homme dans l'ordre social qui se

confond dans l'ordre et les vues de la Providence.

Il nous reste à développer, dans les chapitres suivants, les liens mystérieux révélés par le spiritisme, qui unissent l'âme au corps; cette démonstration nous ramène, par des déductions non moins logiques, à justifier les communications des Esprits entre eux, incarnés et désincarnés, comme inhérentes à l'économie et à l'organisation même de l'homme.

Nous nous attacherons à démontrer la nécessité et l'opportunité de la révélation, ce trait d'union entre le ciel et la terre, pour la promulgation du code des devoirs que Dieu a imposés à l'homme.

Nous nous attacherons à démontrer la continuité de ce trait d'union solennel, non interrompu depuis le commencement du monde, devenu plus éclatant à certaines phases de l'humanité, et marqué des signes du temps dans les décrets de la Providence et de la sagesse divine.

Nous envisagerons enfin les enseignements des Esprits comme se résumant en un corps de doctrine le plus complet, le plus logique; monument imposant qui subjugué la raison, commande la foi, développe dans le cœur de la créature un amour ardent, une reconnaissance sans bornes pour son Créateur. L'orgueil des hommes est humilié ou plutôt exalté en Dieu, par ce trait lumineux et éclatant qui leur révèle leur auguste destinée avec la certitude de la démonstration.

Les philosophes de l'antiquité, se livrant à l'examen du mécanisme humain et cherchant à expliquer le phénomène de l'union de l'âme avec le corps, s'étaient rapprochés de la doctrine des Esprits, soit par intuition, soit par la médiumnité. Ne pouvant expliquer, encore moins admettre l'affinité entre l'esprit et la matière, ils reconnaissaient qu'il n'existe nul contact entre l'âme et le corps; par suite, ils cherchaient un intermédiaire. Ils croyaient l'avoir découvert dans le principe qu'ils définissaient sous la dénomination d'âme sensitive, et que le spiritisme nous signale sous celle de fluide vital.

Le célèbre docteur *Pointer*, parmi les modernes, partageait cette opinion et admettait l'âme (qu'il confondait avec le principe vital) comme l'intermédiaire opérant la jonction ou union de l'Esprit avec le corps.

Sans doute, la philosophie se rapprochait ainsi de la vérité, ou plutôt la signalait en cherchant cet intermédiaire entre l'Esprit et le corps; mais elle commettait une méprise en considérant le principe vital comme le lien nécessaire de cette union.

En effet, le principe vital est bien l'occasion de cette union; il en est incontestablement la cause médiate, alors que la cessation de la vie entraîne nécessairement la séparation de l'Esprit d'avec le corps; leur union, par suite, n'a plus leur raison d'être, et l'Esprit ne peut plus exercer son action sur des

organes privés de l'animation vitale. Mais cette séparation de l'âme d'avec le corps est plutôt concomitante qu'inhérente à la cessation de la vie, ainsi que nous l'avons démontré dans le chapitre IV : le principe vital et le principe éthéré étant distincts l'un de l'autre et ne devant pas obéir aux mêmes lois.

Le principe vital, en effet, préside à l'agrégation et à l'animation de la matière, suivant son affinité inhérente à la matière même ; tandis que le principe éthéré, au contraire, est d'une nature incompatible avec la substance matérielle.

Suivant un physiologiste moderne, « que le principe vital soit appelé principe ou faculté, cause de tous nos mouvements ou de tous nos sentiments, principe non indépendant de l'âme pensante et du corps, son existence repousse les lois mécaniques des corps vivants. »

C'est encore ici l'erreur des Anciens, qui faisaient du principe vital une partie intégrante de l'âme et en constituait la dualité.

Le principe vital, ou le corps en état de vie, reçoit, d'après le Spiritisme, l'impulsion de l'Esprit. Le principe éthéré (l'esprit) est le souffle régulateur, doué de la volonté, de la liberté d'action, pourvu des attributs ou facultés de l'intelligence ; sa mission est de donner l'impulsion morale à la matière, déjà animée par le fluide vital, déjà pourvue de la vie lorsque l'action de l'Esprit commence.

L'élément, ou l'objectif de l'action, doit évidemment précéder l'action appelée à s'exercer sur ce même élément; c'est, au surplus, ce que le Spiritisme nous enseigne ou ce qui découle de sa doctrine. Il nous révèle aussi que l'Esprit reste attaché au corps pendant un temps plus ou moins long, après que la vie s'en est retirée, toujours selon les lois générales de la nature, qui rompt ses liens avec efforts et avec un dégagement qui peut être instantané, mais qui est parfois long et pénible. Ce dégagement a toujours lieu dans la mesure des aspirations de l'Esprit pendant la vie terrestre et conformément aussi à la volonté de Dieu, qui permet que la séparation laborieuse de l'Esprit d'avec le corps soit le premier acte d'expiation réservé au coupable, son premier acte de résistance aux affections et liens terrestres.

Mais ce lien, ce trait d'union que les Anciens reconnaissaient comme nécessaire entre l'Esprit et le corps, entre deux éléments qui ne peuvent s'allier ensemble, qui ne sauraient se confondre ou plutôt qui s'excluent et se repoussent l'un l'autre, ce lien intermédiaire, quel est-il donc ?

Le Spiritisme nous le révèle : c'est le fluide universel, fluide distinct du fluide vital inhérent à la matière, plus subtil que celui-ci, remplissant l'immensité de l'espace; c'est l'atmosphère où l'Esprit puise son enveloppe, apte à devenir apparente et

sensible, et tout à la fois d'une nature éthérée et susceptible de s'unir à la matière.

Ce fluide, comme tous les autres éléments constitutifs de la création, émane nécessairement du chaos, du germe de l'univers. Ne serait-ce pas le germe même, principe de toutes choses ?

En effet, le fluide universel, remplissant l'immensité de l'espace, ne doit-il pas être considéré comme le premier élément de la matière, le germe même de la matière, si l'on peut s'exprimer ainsi ? et, comme tel, n'aurait-il pas été et ne serait-il pas encore le premier élément ou le germe des divers globes qui viennent tour à tour, dans la suite des temps, prendre place dans la sphère céleste après avoir, pendant des périodes indéterminées, formé dans l'espace les agglomérations de matière cosmique appelées nébuleuses ? Le voile est encore jeté sur ces mystères, dont la découverte ou la révélation est réservée sans doute aux générations futures, plus aptes, par les progrès continus de l'humanité, à s'élever à ces sublimes conceptions.

Mais si le fluide universel n'est pas l'élément, le principe de toutes choses, c'est-à-dire la première loi de la création, son concours, du moins dans l'économie de la nature animale, se manifeste comme enveloppe de l'Esprit, autrement dit le *périsprit*. En effet, dès que le principe éthéré vient à poindre dans la première lueur de l'instinct, pour s'adjoindre à

la matière ou s'unir avec elle, il faut que le fluide universel, sous forme de périsprit, vienne accomplir et cimenter cette alliance.

Ainsi le trait éthéré qui se manifeste dans le premier chaînon du règne animal et qui distingue ce règne de la matière inconsciente, a, ou doit avoir, une enveloppe fluidique qui le lie à la matière et qui forme l'alvéole protectrice et complémentaire de l'instinct, comme elle constitue, dans un ordre supérieur, l'alvéole de l'Esprit, dont l'instinct serait le germe, appelé à grandir et à se développer jusqu'à la fin. Tel est le mystère de cet important problème, dont les éléments de solution ont échappé jusqu'ici aux perceptions humaines. « Ce qui ne peut être constaté, dit *Erskine*, c'est que la chaîne mystérieuse qui unit le corps à l'âme a échappé à toutes les investigations. »

Dans les vues de la Providence, il était donc réservé au Spiritisme de soulever le coin du voile qui cachait cette divine trame de l'homme. La révélation seule pouvait l'initier à la connaissance de l'économie de son être ; il n'appartenait qu'à Dieu d'en proclamer les secrets. Ainsi, par le périsprit s'explique l'union de l'âme avec le corps ; par le périsprit s'expliquent aussi les phases diverses de la réincarnation.

En effet, l'Esprit, pourvu de son enveloppe fluidique, constitue un être concret, distinct du corps, préexis-

tant nécessairement au corps, et ayant toujours la faculté, comme acte de sa propre volonté, de s'unir à ce même corps, après l'animation de celui-ci, et de s'en dégager quand il a cessé de vivre, conformément à sa volonté et à la permission de Dieu.

Il s'ensuit que la réincarnation, n'étant que la reproduction d'un acte déjà accompli dans une ou plusieurs précédentes incarnations, constitue un phénomène parfaitement normal, entièrement conforme aux lois de la nature et à l'économie constitutive de l'Esprit créé.

Le périsprit, bien que substance éthérée, et comme tel impalpable, impondérable, participant à la fois de l'Esprit et de la matière, est susceptible, comme fluide, de se condenser, de revêtir des formes sensibles, et d'acquérir certaines propriétés de la matière, notamment l'action impulsive des corps.

Ainsi l'Esprit, pourvu du périsprit, enveloppe susceptible, par sa condensation, de prendre des formes sensibles, se dégage du type abstrait propre à son essence éthérée; dépouillé du périsprit, il ne se présenterait aux perceptions humaines que comme un souffle, une fugitive pensée. Son alvéole fluidique lui imprime donc le caractère saisissable de son individualité.

Ne serait-ce pas, par son action immédiate sur le fluide universel, l'élément même qui remplit l'espace, que l'Esprit trouverait l'instantanéité de loco-

motion qui lui est propre, défiant la rapidité de l'électricité même et n'ayant d'égale que la transmission de la pensée? Ne serait-ce point en vertu de cette même action sur le fluide universel, et par suite sur la matière, que, dans son épuration suprême et comme messenger de la Divinité, l'Esprit accomplirait sa volonté dans l'ordre de l'univers? Ici nous devons nous arrêter encore, avec respect, au seuil des vérités éternelles qu'il n'est point donné à l'homme de franchir, actuellement du moins.

Ce qui précède n'a trait qu'à l'organisation normale, intrinsèque de l'Esprit, et à son action organique, mais il serait peut-être permis de dire que son action sur la matière est appelée à devenir absolue chez l'Esprit épuré, en vertu de son essence divine. Ne pourrait-on dire aussi que, franchissant l'espace par la pensée comme acte de sa volonté, il userait de la puissance de Dieu dans la juste mesure de la part faite à la créature, dont la volonté et l'action ne sauraient contrarier jamais celle de son Créateur, ni porter atteinte à sa toute-puissance et à son suprême rayonnement?

« Il est écrit dans votre loi, a dit le Christ : *Vous êtes des dieux.* »

Et il a ajouté : « Si l'Écriture, qui ne peut être re-
« jetée, a appelé dieux ceux à qui la parole de Dieu
« a été adressée, je puis donc dire, sans blasphémer,
« moi, que le Père a sanctifié : *Je suis le fils de Dieu.* »

N'a-t-il pas dit aussi à ses disciples : « Si vous
« aviez la foi aussi gros qu'un grain de sénevé, vous
« diriez à cette montagne : *Transporte-toi d'ici là, et*
« *elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impos-*
« *sible ? »*

Continuons d'envisager l'Esprit, pris dans les phases diverses de ses transformations et non comme pur Esprit, exerçant la puissance de Dieu sur la matière, mystérieux sanctuaire des destinées de l'homme et de l'infini, où il n'appartient pas encore aux élucubrations humaines de pénétrer.

De même que l'Esprit ne peut s'unir au corps sans le concours du fluide universel ou périsprit, de même il ne pourrait, sans cet intermédiaire, lui communiquer sa volonté, puisqu'il n'a aucune action immédiate sur la matière. Le périsprit est donc l'organe essentiel de la volonté de l'Esprit, le fil conducteur, le trait d'union de ses impressions dans son concours aux actes du corps ; il forme l'unité économique des deux principes ou substances qui constituent l'homme. Le périsprit, par son action sur la matière, et comme organe de la volonté de l'Esprit, constitue donc, pour celui-ci, un agent dont il use, soit dans son état d'union avec le corps, soit lorsqu'il en est séparé. De là résultent tous les phénomènes qui se rattachent à la sphère d'activité réservée à l'Esprit, et que les notions si restreintes de l'homme tendraient à faire considérer comme sortant des

bornes de l'ordre des faits admissibles. C'est aussi par suite du peu d'étendue des connaissances humaines que l'on imprime à ces faits le caractère de surnaturel, de miraculeux, et qu'ils sont frappés par l'incrédulité d'un verdict de réprobation, comme indignes de l'examen des esprits sérieux.

Pour ne pas trop s'engager dans cette voie, qui est toujours celle de l'orgueil, il est bon de reconnaître que le fluide universel, principe constituant du périsprit, est un élément nouveau dans la science, et qui, par ses remarquables propriétés, vient prendre place à côté de l'électricité tout en distançant singulièrement cet agent de la nature par le rang qu'il vient occuper dans l'ensemble des lois qui régissent l'univers, et par les nouveaux horizons qu'il découvre aux méditations et aux investigations humaines.

Depuis des siècles, la philosophie profane et la philosophie sacrée cherchaient cet élément de l'économie de l'homme, d'ailleurs suffisamment indiqué à ses méditations. Elle en avait l'intuition, comme Le Verrier avait, par la puissance de ses calculs, celle d'une nouvelle planète dont l'existence avait cependant échappé jusqu'alors à tous les moyens de constatation dont la science peut disposer. Eh bien ! cet élément nécessaire à l'économie de l'homme devant faire cesser la solution de continuité qui a existé jusqu'à nos jours entre l'esprit et le corps, le Spiritisme nous le révèle ; il ouvre aux penseurs éton-

nés des combinaisons imprévues, des aperçus immenses que la prudence prescrit de méditer, mais qu'il n'est pas permis de rejeter sans examen, et qu'il est sage, incontestablement, de suivre dans leur lumineux développement.

Le périsprit est l'instrument de l'Esprit désincarné, avons-nous dit. Or l'Esprit, affranchi de l'orbite terrestre, dégagé du corps, en franchissant cette première phase de son existence, condition nécessaire à son avancement, perdrait-il les propriétés de son essence intellectuelle et de ses moyens d'action ou d'activité? Et serait-ce en vertu de l'induction singulière que, ayant cessé d'être rivé à la matière, il ne traînerait plus le boulet de son infériorité primitive et essentiellement temporaire? Pour peu que l'on réfléchisse, on ne saurait refuser à l'Esprit désincarné une plus grande puissance de conception qu'en état d'incarnation, et par suite la faculté d'exercer la plénitude de sa volonté, faculté qui est la vie même de l'Esprit.

La séparation du corps est évidemment pour l'Esprit une délivrance, l'affranchissement des liens qui comprimaient l'extension qui lui est acquise comme être intellectuel et moral. L'Esprit désincarné fait en même temps l'essai des conquêtes immédiates de son existence terrestre et des facultés développées en lui dans les diverses existences qu'il a traversées. Or serait-ce donc pourvu de la plénitude de son in-

telligence, affranchi des entraves terrestres qui restreignaient son activité, et conservant toute la latitude de son libre arbitre, qu'il pourrait être destiné à rester inactif ? Et serait-ce sur la terre, qu'il vient de quitter, ouverte comme sur les autres points de l'univers à son essence éthérée, qu'il serait frappé d'inanité ? Cessons donc d'atrophier ainsi l'essence même de l'économie de l'homme que nous reconnaissons être immortelle et qui, seule, constitue sa noblesse. Cessons de l'annihiler au gré de l'ignorance populaire ou des préjugés orgueilleux de l'homme.

Reconnaissons qu'Esprits incarnés et désincarnés, morts et vivants, alors que les uns et les autres ont pour même objectif l'immortalité, ne cessent de graviter dans la même sphère d'activité, et communiquent nécessairement les uns avec les autres. Reconnaissons que, pendant que les uns traînent laborieusement l'instrument matériel de leur épuration, les autres, en étant affranchis momentanément ou pour toujours, sympathisent à des souffrances ou tribulations qu'ils ont déjà éprouvées ; qu'ils conservent la faculté de venir en aide à leurs frères et d'observer le culte des sentiments, des liens d'amitié qui les animaient pendant leur incarnation.

Reconnaissons enfin que tous, Esprits incarnés ou désincarnés, communiquent entre eux spirituellement dans des conditions identiques de fusion, et que l'intervention des Esprits désincarnés sur la

terre trouve sa raison d'être dans la solidarité humaine; qu'il existe aussi pour eux des voies organiques d'intervention ou de communication, soit au moyen du périsprit, soit par la communion des âmes qui rattache la vie céleste à la vie terrestre.

Le périsprit, agent de l'Esprit, est, avons-nous dit, l'enveloppe qui constitue la personnalité sensible ou concrète de son individualité.

Cette enveloppe fluïdique, organe de l'Esprit, de sa volonté, et à l'aide de laquelle il agit et se communique, s'identifie avec lui et fait partie de son être. Or, de même que le corps dans la vie terrestre, le périsprit, comme tous les éléments de la création, comme l'Esprit lui-même auquel il est attaché, suit les lois du progrès. Il s'épure donc et il s'éthérise en raison même de l'avancement de l'Esprit, dont il est l'organe, et aux aspirations et à la volonté duquel il doit obéir.

D'où il suit que, pas plus que les corps humains, les périsprits ne sauraient se ressembler et avoir un caractère identique, puisqu'ils constituent, avec l'Esprit, une personnalité, un être distinct, revêtu d'un caractère différent emprunté au caractère même de l'Esprit et au degré de son avancement.

D'où il suit encore que les communications entre Esprits incarnés et désincarnés, par l'organe ou la fusion de leurs périsprits, doivent avoir pour effet l'impulsion propre et prépondérante de l'Esprit qui

se communique, alors que c'est un acte de sa volonté, soit que la médiumnité ait pour fin l'addition momentanée pour l'Esprit désincarné de forces et puissances fluidiques, soit qu'elle ait pour objet, au contraire, d'accroître l'extension des forces fluidiques de celui qui reçoit la communication.

Ainsi, les Esprits incarnés et désincarnés se prêtent concours entre eux sous l'empire d'une seule et même loi qui les régit tous dans l'une ou l'autre situation invisible ou terrestre, et selon les aspirations de leur sympathie mutuelle et de la céleste solidarité qui les unit. Tout se passe donc dans les régions du monde invisible, et dans ses rapports avec le monde incarné, comme dans celui-ci où le concours de forces, soit matérielles, soit morales, donne des résultats qui n'auraient pu être obtenus par les efforts d'un seul ou de quelques-uns. En un mot, c'est le concours de tous et de chacun dans un intérêt commun.

On trouve notamment le concours des forces fluidiques des Esprits incarnés et désincarnés dans le phénomène des communications pratiquées au moyen des corps inertes, soit des tables tournantes ou de tous autres objets déplacés.

L'affinité du périsprit pour la matière doit nécessairement s'amoindrir par sa séparation du corps. Alors que l'action directe de l'Esprit sur la matière semblerait devoir augmenter, il arrive, au

contraire, en raison de son épuration, et en vertu de son assimilation à l'essence divine dont il se rapproche de plus en plus, que cette même affinité du périsprit pour la matière tend à s'affaiblir de plus en plus. D'un autre côté, à mesure qu'il s'épure, il s'exerce plus difficilement encore sur la matière inerte que sur un corps animé. Ainsi, moins le périsprit est épuré, plus doit être puissante son affinité pour la matière et plus facilement doit-elle s'exercer sur des corps inertes ; aussi faut-il reconnaître que ce mode de communication appartient plutôt aux Esprits inférieurs qu'aux Esprits épurés. Il s'ensuit que, le plus souvent, l'Esprit, pour agir sur un corps inerte, est tenu de recourir au périsprit d'un ou plusieurs Esprits incarnés qui veulent bien lui prêter leur concours de forces ou d'affinités.

Les communications des Esprits invisibles, comme le concours des Esprits incarnés, est toujours volontaire. Ce concours est le plus souvent sympathique et quelquefois simplement passif.

Aussi les Esprits ne se communiquent-ils pas au gré de ceux qui les évoquent, de même que leurs désirs de se communiquer ne trouve pas toujours, de la part des Esprits incarnés, le sympathique concours et les conditions nécessaires pour leur manifestation.

L'acte de la médiumnité, s'accomplissant par le concours ou la fusion des périsprits, s'exerce avec

d'autant plus d'efficacité que les Esprits, ou *les périsprits* qui y concourent, se trouvent à un degré d'épuration, d'avancement ou de rapports intellectuels et moraux plus voisins de l'identité, et par suite facilitant leur entente et la fusion des périsprits.

L'accomplissement de l'acte de la médiumnité est subordonné ainsi :

1° A la force plus ou moins accusée d'adhésion qui attache au corps le périsprit incarné, et qui lui permet ou non de s'en distraire pour recevoir l'impulsion de l'Esprit qui se communique ;

2° Aux dispositions sympathiques ou adhésives de volontés qui se prêtent à la fusion des périsprits ;

3° A l'étroite union de l'Esprit avec le périsprit, et de la force de volonté exercée par le premier sur le second et produisant un état d'absorption, si l'on peut s'exprimer ainsi, en une personnalité indépendante de toute immixtion de volonté étrangère ;

4° A un laisser aller de volonté qui permettra à l'Esprit d'agir sur le périsprit incarné, ainsi qu'il agit sur le sien propre.

En outre de la médiumnité, qui s'exerce par le concours et la fusion des périsprits, existent les communications mentales, qui ne sont autres que le résultat d'une faculté commune à tous les Esprits incarnés ou désincarnés, née de leur essence même et de leur communion, faculté *sui generis*, entre des êtres spirituels, comme elle existe, *sui generis* aussi, entre

les hommes sur la terre, par les perceptions, les organes du corps, les sens et les rapports de la vie terrestre. Ce mode de communication constitue la médiumnité mentale.

Il résulte de ce qui précède que les médiumnités varient de caractère à l'infini, selon le degré, le mode d'avancement, le plus ou moins de sympathie des Esprits, de leur volonté, de leur personnalité exclusive ou communicative. Il en résulte enfin que tous les périsprits ne sont pas aptes à devenir organes de médiumnité.

Ainsi s'expliquent les médiumnités conscientes, inconscientes, intermittentes et plus ou moins lucides. La médiumnité consciente participe évidemment de la médiumnité mentale, ou communication spirituelle entre les Esprits qui s'exerce par la transmission de la pensée de l'Esprit à l'Esprit du médium.

Pour le médium inconscient, c'est en quelque sorte chez lui un acte mécanique, par suite duquel l'Esprit se substitue à l'Esprit incarné, dont il emprunte le périsprit, le bras, la main, le crayon. C'est une action passive subordonnée à la volonté de l'Esprit ou plutôt à la transmission de la pensée, suivant l'obéissance plus ou moins passive des organes du médium.

Le périsprit agissant normalement sur la matière, on s'explique suffisamment, par cette propriété, les

phénomènes prétendus surnaturels qui résultent de la perturbation des corps inertes, notamment des tables tournantes, et l'articulation, par oscillation ou coups frappés, de lettres, de mots et de phrases répondant à un ordre d'idées; de réponses ou signes d'intelligence provoqués par des questions ou des évocations.

L'action fluidique de l'Esprit emprunte donc ordinairement un ou plusieurs périsprits incarnés, ayant conservé, par le fait de leur incarnation, plus d'affinité pour la matière. Il le peut aussi par l'action seule de son périsprit ou le concours d'autres périsprits désincarnés, toujours avec d'autant plus de facilité qu'étant encore en état d'infériorité, il conserve plus d'affinité pour la matière.

On peut dire ici que si le périsprit agit sur la nature brute ou inerte, à plus forte raison doit-il exercer son action sur la matière animée. N'est-ce pas cette action qui justifie l'impression profonde de paroles chaleureuses sur les masses qui les entendent? L'empire irrésistible de l'éloquence, la fascination du regard, l'entraînement produit par l'énergie humaine dans toutes les situations de la vie, l'ascendant de l'Esprit fort sur l'Esprit faible, etc., etc.?

C'est par le fluide universel, enfin, mis en mouvement entre incarnés, que l'on peut expliquer les phénomènes du magnétisme, qui ne peuvent plus être sérieusement contestés aujourd'hui. C'est par le con-

cours du périsprit que l'Esprit incarné franchit l'espace ; qu'il possède la double vue ; qu'il est doué de la pénétration éthérée à laquelle ne saurait s'opposer l'opacité des corps. Ces phénomènes ne sont autres que les résultats de l'affranchissement momentané de l'Esprit des entraves de la matière.

C'est ainsi que se trouve expliqué l'état d'obsession, qui n'est autre qu'un acte de violence tyrannique exercé par un Esprit sur un homme, par une pression tout à la fois matérielle et morale, pression qui, sous l'empire d'autres croyances, était réputée possession du démon.

Les obsessions sont toujours l'effet de haines, rancunes, vengeances ou mauvaises passions terrestres qui suivent l'homme à l'état d'Esprit dans le monde invisible, après l'avoir dominé sur la terre.

Cette influence fluidique perverse de l'Esprit, lorsqu'elle s'exerce sur la matière, doit nécessairement, dans ses aspirations malveillantes, porter un certain trouble, une perturbation dans les organes de l'homme et produire quelquefois en lui un état morbide.

Dans ce même ordre d'idées et de faits, les Esprits bienveillants protègent de leurs effluves sympathiques les Esprits des hommes ; ils interviennent même pour soulager leurs infirmités corporelles ; ils rétablissent, thérapeutiquement, en quelque sorte, l'harmonie et l'équilibre physiologique détruits dans des crises de trouble ou l'altération des organes.

Cette influence bienfaisante a tout le caractère d'une émanation divine ; bien qu'elle soit pervertie souvent par l'intervention des mauvais Esprits qui, ainsi que nous venons de le dire, suscitent le mal au lieu du bien, et mésusent ainsi de leur libre arbitre, sous leur responsabilité et la sanction du châtement. Des effets identiques d'influence fluïdique sont produits par le magnétisme, dont les résultats ne sont que les conséquences des mêmes propriétés fluïdiques exercées par des Esprits incarnés.

La communion spirituelle des Esprits, la fusion humaine, si l'on peut s'exprimer ainsi, la sanction de la solidarité qui existe entre tous les membres de l'humanité, enfin la médiumnité mentale se développent chez l'homme par la méditation ; le dégagement momentané des liens de la matière, les aspirations célestes, le mettent en communication plus directe, plus spéciale avec les bons Esprits.

Ainsi la médiumnité mentale, commune à tous les hommes, se manifeste, pour chacun d'eux, dans les inspirations de l'ange gardien ou Esprit protecteur qui éclaire et accentue la voix de sa conscience. Cette médiumnité prend un caractère plus spécial, plus formel, et constitue l'inspiration proprement dite, lorsque des rapports plus intimes s'établissent entre l'Esprit incarné et les Esprits du monde invisible, alors que ceux-ci veulent bien initier leur protégé à leur science et le faire communier à la pureté

de leurs pensées, et que, par suite, se forment entre eux des liens sympathiques. Les Esprits invisibles jouent ici le rôle de conseillers intimes, d'amis dévoués ; c'est le plus souvent le reflet de la vie terrestre et l'expression de l'amour d'une mère, d'un père, etc.

C'est pendant le sommeil et le repos du corps que l'Esprit, dégagé de son joug terrestre, émigre plus librement vers les célestes régions. C'est aussi après le premier sommeil qu'il revient imprégné d'un parfum intellectuel et moral, recueilli dans ses communications avec les Esprits du monde invisible, et que lui vient l'inspiration. De même que l'abeille rapporte de ses pérégrinations son butin, sa récolte de miel, l'Esprit revient saturé d'éléments de foi, de saines et pures inspirations recueillies dans l'atmosphère céleste.

Il existe un autre mode de communication en vertu duquel l'Esprit se manifeste avec tous les caractères sensibles, c'est-à-dire par le toucher, le coloris, les traits du visage, la chaleur, les sons de la voix et les formes humaines. Ce mode de communication s'accomplit soit par la condensation du périsprit, soit en vertu de l'enveloppe éthérée de l'Esprit supérieur, ou de l'action qui serait propre au pur Esprit, sur la matière, et la faculté de transfiguration qui lui serait donnée.

Ce mode de communication a un caractère excep-

tionnel ; il est marqué le plus souvent d'un signe solennel, et du caractère d'un message divin.

L'apparition des Esprits est, d'ailleurs, en conformité des conditions normales de leur enveloppe fluïdique. En effet, le périsprit étant le lien qui unit l'Esprit au corps, on ne saurait rationnellement prétendre que cette union s'opère sur un point déterminé du corps.

Ou plutôt il faut reconnaître qu'elle s'accomplit nécessairement sur le corps tout entier, et que le périsprit exerce son action d'une manière uniforme sur les diverses parties comme sur le corps pris dans son ensemble. D'où il suit que le périsprit, dans son union avec le corps, le pénétrant dans toutes ses parties, doit, par suite, en revêtir les formes ; or, c'est sous ces mêmes formes fluidiques qu'il est l'organe de l'Esprit et qu'il continue de l'être en l'état de désincarnation. Cette forme humaine du périsprit explique et justifie, de la manière la plus rationnelle, les apparitions de l'Esprit sous cette même forme.

D'où il suit encore que la forme humaine est et doit être celle qui est affectée à l'Esprit, comme type de son individualité. Les livres sacrés citent de nombreux faits d'apparitions de cette nature : notamment, l'ange qui apparut à Marie, celui qui accompagna Tobie, et de nos jours l'Esprit qui se manifesta au laboureur Martin sous le nom de l'ange Gabriel, et

dont les paroles furent solennellement recueillies par Louis XVIII.

C'est ainsi que le Spiritisme déroule à nos yeux ce monde invisible, commun à l'homme et aux Esprits dégagés du corps, et nous montre les liens étroits et indissolubles qui unissent l'humanité entière, suivant les conditions de son essence même ; que ces liens se perpétuent et ne sauraient s'altérer au milieu des phases diverses des destinées de l'homme.

Sans doute l'existence terrestre peut, dans ses égarements, les comprimer et les dérober aux perceptions de l'homme, mais elle ne saurait les rompre, pas même les anihiler momentanément par le fait de l'incarnation.

Tel est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le mécanisme du fluide universel dans l'union de l'Esprit avec le corps, avec les facultés ou propriétés formant le corollaire du principe vital ; les deux fluides se prêtent l'un l'autre leur concours, et reposent l'un et l'autre dans leur effet propre, comme dans leur combinaison, sur une démonstration logique, qui emprunte toute sa force aux données mêmes de la science, ainsi que cela a été déjà expliqué.

Tel est donc le concours du fluide vital et du fluide animal de l'homme ; ainsi les deux principes président, l'un à l'organisation matérielle du corps, l'autre à l'organisation mentale ; ils harmonisent, dans leur concours, la double existence matérielle

et immatérielle au point de vue de l'union de l'Esprit avec le corps, et de l'indépendance de l'Esprit, de son épuration et de son progrès moral, toujours conformément à la sagesse du Créateur et aux destinées de l'homme.

Évidemment, il n'appartenait pas à l'homme de pénétrer ces combinaisons mystérieuses à l'aide de notions émanées de ses sens ou de ses perceptions restreintes, et en dehors des lumières de la révélation ; mais, il faut le reconnaître néanmoins, sa raison cherchait la solution du problème que ces mêmes combinaisons étaient appelées à résoudre, et elle convergeait par des efforts impuissants vers ce point inconnu.

En effet, l'union de l'âme avec le corps, soit l'union de la matière, substance inerte, divisible, pondérable, palpable, avec l'Esprit, principe éthéré, indépendant des diverses propriétés de la matière, insaisissable à ses étreintes et, par suite, ne pouvant opérer cette assimilation, devait rester pour l'homme un thème éternel livré à ses méditations, un problème insoluble, en un mot un mystère.

Cette union incestueuse, en quelque sorte, entre l'essence divine et la matière, imposée à ses croyances, était rejetée par lui comme n'ayant pas sa raison d'être, et comme évidemment contraire aux lois de la nature et aux données de la science, et il cherchait un autre lien pour la justifier.

La solution d'un tel problème, enseignée par les Esprits, n'ayant pu tomber dans le domaine des connaissances humaines, ces enseignements sont donc venus combler une lacune que la science était impuissante à combler elle-même, sans le concours de la révélation. Nous justifierons cette proposition dans l'un des chapitres suivants.

Mais jetons un regard rétrospectif sur la nature du fluide universel, comme agent nécessaire dans l'économie de l'homme.

Et d'abord, l'existence d'un tel agent comme partie constituante de l'homme est-elle repoussée par les lumières de la raison? Non, sans doute, alors qu'une telle théorie résout le problème de l'homme, problème réputé insoluble, et que, de plus, elle ne s'écarte jamais des règles de la logique, à moins que l'on ne veuille prétendre qu'il n'y a de rationnel que ce qui tombe sous les sens, et même ici pourrait-on répondre : « *Écoutez, voyez et méditez!* » Or la raison ne borne point ses investigations au témoignage des sens; sa marche est plus hardie, ses voies plus larges, plus lumineuses; elle remonte de l'effet à la cause; et par la cause elle saisit l'effet et procède toujours du connu à l'inconnu.

On ne saurait contester l'existence du fluide vital; en effet, les molécules inertes de la matière ne peuvent s'unir, se grouper, s'organiser avec les propriétés de l'assimilation, du mouvement et des sens, sans

qu'il existe une cause pour vaincre leur inertie; cette cause, en cessant d'agir, rend la matière à son inertie native, la laisse en état de dissolution, de désagrégation, et restitue, par suite, à chaque molécule son indépendance primitive.

Nous sommes donc forcé, ici, d'admettre le principe vital, puisque l'effet existe. S'il existe un effet, il est donc le résultat d'une loi qui émane de Dieu. Pourquoi n'en serait-il pas de même du périsprit? N'est-il pas la cause nécessaire de l'union de l'âme avec le corps? Cette union entre deux éléments incompatibles : l'esprit et la matière, ne peut exister sans un intermédiaire.

La science humaine se trouvant impuissante à expliquer une telle union, ne faut-il pas reconnaître qu'elle doit s'opérer en dehors des données qui sont acquises à ses recherches, et qu'un élément nouveau doit surgir pour expliquer une combinaison nouvelle? Quoi de plus rationnel, disons-le avec toute l'autorité de la raison, non-seulement au point de vue de l'harmonie et de l'unité de la création, mais encore de ses fins nécessaires, que de relier dans une action commune deux éléments devant produire un effet commun : l'esprit et la matière; et cela au moyen d'un agent ou fluide intermédiaire qui, participant de la nature de l'un et de la nature de l'autre, ne fût incompatible ni pour l'un ni pour l'autre? Quoi de plus rationnel que d'admettre que c'est par le moyen

d'un tel agent que l'Esprit et la matière doivent être appelés à confondre leurs principes d'activité, conformément à la pensée qui a présidé à l'œuvre et au but de la création ?

Somme toute, le pèrisprit, formé du fluide universel, n'a donc pas moins ici sa raison d'être que le fluide vital, dont l'existence ne saurait être contestée.

Les textes sacrés, sans consacrer formellement l'existence du pèrisprit, l'admettent explicitement, virtuellement, alors qu'ils reconnaissent l'apparition de l'âme, Esprit ou ange, sous les formes humaines. Ces apparitions, qu'ils qualifient, il est vrai, de miracles, ne sont, pour le Spiritisme, qu'un fait naturel, rendant ainsi témoignage à l'immuabilité, à la volonté éternelle du Créateur, qui exclut les miracles. Comment, en effet, contrairement aux lois éternelles du Créateur et à sa volonté immuable, l'âme ou Esprit, substance éthérée, pourrait-elle, par une dérogation formelle à sa propre nature, revêtir les formes humaines, si elle n'était pourvue d'une enveloppe susceptible de devenir perceptible pour nos sens sous cette nouvelle forme ? Ces apparitions ne pourraient avoir lieu que contrairement aux lois de la nature, si elles ne trouvaient leur justification dans les conditions normales de la constitution de l'Esprit.

Le Spiritisme, venant en aide aux textes sacrés par le concours du fluide universel et du pèrisprit, justifie les apparitions réputées miraculeuses qui,

ainsi expliquées, ne dérogent pas à l'ordre naturel et se trouvent conformes aux appréciations de la science et de la raison. Ces deux principes donnent incontestablement pleine et entière satisfaction à la logique dans le mécanisme du corps humain; car, seuls, ils peuvent expliquer des effets jusqu'alors inexplicables.

Le philosophe, l'investigateur des lois de la nature, celui du moins qui reconnaît l'existence d'un Dieu et l'immortalité de l'âme, peut-il hésiter à admettre la solution d'un tel problème? serait-il assez téméraire pour prétendre qu'il n'a plus à sonder les profondeurs des voies de la Providence, pour en découvrir les secrets qui auraient échappé jusqu'ici à sa perspicacité?

Combien de fois, hésitant dans ses errements, s'égarant dans ses tâtonnements, ses fausses données, comptant ses nombreux mécomptes, cause de ses découragements, de ses défaillances, et ne pouvant nier les faits nombreux qui accusent son impuissance, la science n'a-t-elle pas été surprise, dans ses élucubrations stériles, par l'apparition d'agents non moins mystérieux que le fluide universel et le fluide vital! Combien de découvertes imprévues sont venues confondre les longs labeurs de ses investigations infructueuses!

Convoquez donc l'aréopage des dépositaires de la science, interprètes des perceptions humaines, et

dites-leur de vous expliquer tous les secrets de l'électricité, cet agent mystérieux de la nature, cette substance non moins impalpable, non moins impondérable et insaisissable que le fluide vital ou le fluide universel, et qu'ils n'ont pu jusqu'ici définir, si ce n'est par les prodigieux effets qu'il a fait éclater à leurs yeux ébahis !

Mais le fluide universel et le périsprit ne comptent-ils pas déjà des manifestations ou des effets enregistrés dans les annales de la science ? En effet, les phénomènes magnétiques ne sont plus et ne peuvent plus être sérieusement contestés ; ils prennent rang auprès des phénomènes électriques. Or, le magnétisme n'est autre, dans ses causes et ses effets, que la manifestation réciproque, par le fluide universel ou périsprit, des Esprits incarnés ; c'est au moyen de ce fluide que sont produits les phénomènes jusqu'ici inexplicables du somnambulisme : le déplacement de l'Esprit du magnétisé, les guérisons de malades et la faculté de la double vue. Ici, le phénomène s'accomplit d'Esprit incarné à Esprit incarné, au lieu de s'accomplir d'Esprit désincarné à Esprit incarné ; ce sont là des phénomènes que la science n'a pu encore définir, pas plus que ceux de l'électricité.

En effet, en dehors du concours du fluide universel et du périsprit, comment pourrait-on expliquer, notamment, le phénomène de la double vue ; de cette vue subtile que ne saurait intercepter ni la matière,

ni l'espace, et qui fait acquérir à celui qui en est doué la pénétration de l'Esprit désincarné? L'incrédulité, il est vrai, a voulu le rejeter; mais des constatations authentiques et nombreuses ne permettent plus de le révoquer en doute.

Dans le phénomène du magnétisme, l'Esprit du magnétisé, aidé du concours du périsprit du magnétiseur, subissant d'ailleurs l'influence de ce dernier, et docile à sa volonté, quitte le corps et se déplace tout en restant attaché à celui-ci, *vitalement* par son périsprit, selon les exigences des conditions vitales. L'Esprit ainsi soumis à l'action magnétique acquiert momentanément, par son dégagement du corps plus ou moins complet, la lucidité et le rayonnement intellectuel qui lui est propre en son état d'Esprit désincarné, lucidité qu'il perd lorsqu'il est réintégré dans son corps, comme il perd la mémoire des actes auxquels il vient de se livrer et des nouvelles notions qu'il a pu acquérir en son état d'Esprit dégagé de la matière. Nous avons déjà expliqué dans le chapitre IV ce phénomène, qui justifie l'état identique de l'Esprit réincarné, qui n'a pas non plus la mémoire des faits d'une existence antérieure. Le dégagement de l'Esprit laisse le corps en état de sommeil ou de torpeur; alors qu'il n'est plus animé par le principe intellectuel, il subit l'état auquel il serait réduit normalement, s'il n'était animé que par le principe vital, et s'il était privé de l'action du principe intellectuel ou Esprit.

Sans doute, dira-t-on : « L'ensemble d'un tel système ou doctrine peut paraître spécieux, mais il repose en somme sur la révélation, phénomène surnaturel. Pourquoi cette dérogation aux lois de la nature, qui constituerait un miracle ? »

La révélation sur laquelle repose la doctrine spirite serait-elle un miracle, dites-vous ? Eh quoi ! Dieu a-t-il jamais dérogé aux lois qu'il a instituées pour amener son œuvre à bonnes fins ? Un miracle ! Et pourquoi ? Celui qui a tout prévu n'a-t-il pas pourvu à tout ? Croyez-vous que Dieu, dans sa toute-puissance, ait recours aux expédients, aux miracles en un mot, pour accomplir sa volonté ? Qui vous a dit, ou plutôt comment seriez-vous admis à prétendre que la médiumnité, la communication des Esprits, ne soit pas conforme aux lois de la nature de l'homme ? Et si la révélation est la conséquence nécessaire de la médiumnité, pourquoi diriez-vous qu'elle est une dérogation à la loi de Dieu, un miracle, alors qu'elle entrerait ostensiblement dans les vues de la Providence et l'économie humaine ?

Mais lors même que le périsprit n'eût point été signalé à l'homme par la révélation des Esprits, sa puissante et incontestable raison d'être n'aurait-elle pas été suffisamment démontrée en dehors de toute révélation, alors que l'existence de cet agent de la nature serait appelé à résoudre, virtuellement et suivant les règles de la logique la plus sévère, le pro-

blème le plus important pour l'homme, un mystère qu'il recèle en lui et duquel dépendent ses destinées; lorsque ce problème, dans son état d'insolubilité, a pu et a dû lui faire douter de l'immortalité de son âme et même de son existence?

Gardez-vous donc, téméraires sceptiques, de troubler la quiétude si légitime qui se rattache à cette importante découverte, ou plutôt soyez assez sages pour la partager.

Nous démontrerons dans les deux chapitres suivants la nécessité de la révélation, comme voie providentielle, la raison d'être et l'opportunité de ses manifestations de nos jours.

CHAPITRE XV

Nécessité de la Révélation

« La raison détruit, a dit Bayle, mais n'édifie pas ; la révélation est donc indispensable. »

L'homme, avons-nous dit dans les précédents chapitres, composé de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière, et recélant en lui le principe du bien et du mal, est appelé, par l'un de ces éléments, à la perfectibilité.

Mais, placé entre le bien et le mal, sollicité par le mal et aspirant au bien, a-t-il été, a-t-il pu être abandonné par le Créateur, sur cette mer orageuse de la vie, aux courants contraires, violents et désordonnés, où il se brise sur les récifs des passions, sans boussole pour s'orienter, sans pilote, sans signe dans le ciel qui puisse éclairer sa marche, sans un point à l'horizon qui lui indique le port ? Le prétendre serait douter de la prévoyance de la pensée créatrice et nier sa sagesse.

« La fin de la création, dit le docteur Pointer,

« est la gloire de Dieu, le renouvellement et le bonheur de l'homme. »

Si Dieu a voulu rendre l'homme heureux, il a dû lui montrer la voie qui devait le conduire au bonheur.

Dieu pouvait-il permettre que, chez l'homme, les instincts terrestres, entourés des prestiges de la séduction des sens, prévalussent dans la lutte ouverte entre leurs aspirations et l'intuition morale de l'esprit; que l'homme fût livré surtout à l'entraînement des passions, subjugantes par l'actualité de leur objet, alors que les aspirations morales qui doivent les combattre et les contenir resteraient vagues et incertaines?

Dieu permettrait-il, enfin, que l'étincelle céleste fût à jamais étouffée en l'homme? Pouvait-il permettre, en un mot, que le bras intelligent fût annihilé par la force brutale du mécanisme même qui doit lui servir d'instrument; que l'œuvre du talent et du génie subit la brutalité d'un ressort ou d'un simple rouage destiné à obéir à sa volonté intelligente? — Non, très certainement, on ne saurait s'arrêter à une telle hypothèse. Pénétré de la sagesse du Créateur, il faut reconnaître que, dans sa divine prescience, il s'est préoccupé des périls de la vie humaine, et qu'il les a conjurés, comme en toutes choses il a pourvu à tout.

Dans l'acte fécond de la volonté créatrice, Dieu a donc voulu que les éléments de la création pussent

assurer l'accomplissement de la pensée qui y a présidé.

En effet, nous voyons le corps puiser dans les produits terrestres et les éléments atmosphériques les principes similaires qui l'alimentent, le développent et le ravivent. Pourquoi l'être moral n'aurait-il pas, de son côté, son alimentation éthérée, son atmosphère pour vivre de la vie spirituelle, grandir et se développer au souffle des vérités éternelles, appelées à éclairer son libre arbitre, exalter son courage et affermir sa volonté?

« Les événements qui se succèdent sur le théâtre
« de la vie, dit Erskine, agissent sur les germes
« moraux que renferme l'esprit, comme les éléments
« de la nature, la chaleur, l'humidité, etc., agissent
« sur les semences végétales. »

L'homme, devant puiser dans cette atmosphère salubre les principes de la vie céleste, devait-il ignorer à tout jamais ses destinées; rester fatalement attaché aux séductions des jouissances terrestres, stimulant uniquement réservé à la vie du corps, et dans cet exil temporaire n'oser tourner vers le ciel ses aspirations de bonheur? Était-il prédestiné à errer ainsi sur la terre, sans entendre la voix de son Créateur, pour l'avertir que cette terre n'est pas son unique et dernière demeure, et le rappeler à ses devoirs, à la pratique des lois divines?

Eh quoi! la raison, appelée à répondre à ces fié-

vreuses perplexités de l'homme, oserait-elle ici élever sa voix sévère, et repousser avec orgueil et dédain des communications revêtues du caractère de la sollicitude divine, et octroyées à l'homme dans une mesure si sage, si rationnelle, si rassurante, en un mot si satisfaisante pour ses aspirations, si encourageante dans la voie du bien, enfin si conforme aux fins de l'humanité?

La raison oserait-elle, disons-nous, rejeter l'intervention divine comme une croyance indigne d'arrêter l'attention de l'homme et de captiver sa foi?

Mais, à un autre point de vue, la révélation ne trouverait-elle pas plus irrésistiblement encore sa raison d'être dans le rang qui est assigné à l'homme dans la création et dans les devoirs qui lui incombent, soit envers son Créateur, soit envers ses semblables ou l'ordre social, soit enfin envers lui-même?

« Quel est l'être, dit saint Grégoire, qui veut être obéi et qui n'aurait jamais rendu les hommes certains de son existence? »

En effet, refuserait-on de reconnaître que l'ignorance de l'homme, lui cachant l'image de Dieu, ne constituât des conditions d'insuffisance dans l'entente même de son économie? Comment expliquer qu'il fût ainsi privé du point lumineux vers lequel il doit tourner ses regards pour arriver à ses dernières fins? Ce trait de lumière céleste ne serait-il pas d'ailleurs une nécessité même du rang qui lui est assigné dans

la chaîne des êtres, comme clef de voûte de la création, dont il est le but, le point culminant, en un mot de l'œuvre de Dieu? Il est, en effet, le seul qui puisse s'élever jusqu'à Dieu et être initié à la pensée créatrice.

Le premier, suivant la hiérarchie des êtres créés, n'est-il pas, dans l'ordre terrestre, le seul à qui il ait été donné de pénétrer et de connaître les lois de la matière, de se les approprier dans une certaine mesure et de les utiliser pour ses besoins?

En un mot, ne règne-t-il pas sur la nature, et tous les êtres de la création ne semblent-ils pas obéir à des lois convergeant toutes vers son utilité?

Dans l'ordre moral, n'est-il pas le seul qui possède la raison et le libre arbitre, la conscience de ses actes, le seul à qui il ait été donné de concevoir l'existence et les attributs de son Créateur, de connaître et d'en apprécier les bienfaits? N'est-il pas le seul, enfin, que le Créateur ait voulu faire participer aux attributs de son essence divine, à son immortalité et à sa béatitude?

Eh quoi! malgré sa paternelle sollicitude pour l'homme et les faveurs divines dont il l'a gratifié, il ne serait pas entré dans les vues providentielles du Créateur de lui faire connaître sa propre nature et ses destinées?

Ainsi, Dieu daignerait associer l'homme à sa béatitude éternelle, et il lui refuserait à son passage sur

la terre la satisfaction de connaître son bienfaiteur et toute l'étendue des bienfaits dont il le gratifie et dont il doit le combler un jour? Quoi! Dieu s'abstiendrait de toute communication avec cet être, qui émane de lui et doit retourner à lui?

Celui qu'il nomme son fils ne recevrait pas le message de la volonté de son Père et les instructions qui doivent le diriger dans l'exercice de son libre arbitre, titre de noblesse qu'il tient de lui et dont il peut abuser dans une mesure funeste?

A un autre point de vue, le désir de se connaître soi-même, de savoir d'où il vient, où il va, n'est-il point inné en l'homme, inhérent à sa nature intelligente, et Dieu aurait-il fait naître en lui un tel besoin intellectuel, s'il ne pouvait et ne devait être satisfait?

L'homme, repoussant par instinct ou plutôt par intuition le néant dont il a horreur, avide de connaître, ne serait-il pas livré à une anxieuse et constante préoccupation, qui, au moment de la mort, se présentant à lui avec le caractère d'une poignante incertitude, le glacerait d'effroi, déchirerait son cœur à la vue des êtres chers auxquels peut-être il dirait, ou devrait dire, un éternel adieu?

Il faut donc le reconnaître, la révélation est une nécessité de l'économie même et des destinées de l'homme.

Des penseurs célèbres, organes autorisés des as-

pirations humaines, et qui ont eu la mission providentielle sans doute de faire poindre la lumière dans les ténèbres où se trouvait plongé le paganisme, de grands philosophes de l'antiquité, non encore éclairés des clartés de la révélation, n'invoquent-ils pas tous, avec l'accent du découragement, les rayonnements du ciel sur la terre ?

Socrate gémissait sur la profonde obscurité qui enveloppe l'esprit humain; *Platon*, tout pénétré du sentiment de son insuffisance, adresse sa prière au ciel pour qu'il daigne faire descendre sur la terre un guide plus éclairé, plus capable de diriger l'homme dans la recherche de la vérité.

Cicéron demeure dans un doute pénible sur plusieurs points importants de la religion naturelle.

Telles n'ont-elles pas été aussi les perplexités de la philosophie moderne ?

Or si les *Socrate*, les *Platon*, les *Cicéron*, au nom de la philosophie ancienne, déplorent leurs doutes, leur incertitude, et tombent dans le découragement en méditant sur de si importantes questions, qui ont toujours fait l'objet des préoccupations humaines ; si les *Descartes*, les *Locke*, les *Newton*, les *Leibnitz*, au nom de la philosophie, ont avoué et démontré l'inanité de leurs efforts pour expliquer le mystère de l'économie de l'homme ; si les écrivains sacrés avouent à leur tour leur impuissance à calmer la fiévreuse anxiété qui travaille l'humanité et ne peu-

vent répondre encore à ses aspirations que par ces mots : « C'est un mystère ; » à toutes ces voix qui s'élèvent vers Dieu pour le supplier et lui dire : « Seigneur, Seigneur, éclairez-nous ! » répondrez-vous à tout jamais par ces mots : « C'est un mystère « impénétrable pour l'homme ? »

Non, c'est une vérité éclatante qui ne peut être déniée : la révélation est d'ordre providentiel ; la révélation est l'atmosphère vivifiante de l'Esprit. C'est dans cette atmosphère qu'il puise les principes réparateurs de ses forces dans son travail d'épuration.

La révélation a manifesté ses premières lueurs dès le commencement du monde ; elle apparaît aujourd'hui dans tout son éclat pour dissiper les dernières ténèbres, les dernières ombres qui obscurcissaient encore la vue de l'homme.

Mais revenons à des considérations plus saisissantes encore et qui justifient avant tout la nécessité de la révélation, nous voulons dire les devoirs imposés à l'homme envers ses semblables, envers lui-même et envers Dieu.

Et d'abord, les devoirs de l'homme envers ses semblables, selon la loi humaine, sont-ils les mêmes que ceux prescrits par la loi de Dieu ?

Les premières aspirations de l'homme, avons-nous démontré au chapitre III, ont eu pour objet de pourvoir à ses besoins matériels ; la seconde néces-

sité pour lui a été de veiller à sa conservation en écartant de lui tous les périls qui le menaçaient.

L'abus de la force, le sentiment de sa faiblesse, les périls qui naissaient autour de lui, lui présentèrent, dès son apparition sur la terre, l'isolement comme un danger incessant, et l'union solidaire, entre ses semblables et lui, comme une nécessité et la seule condition de sa sécurité.

Appelé ainsi à vivre en société, il s'imposait nécessairement des devoirs envers tous ceux qui unissaient leurs forces à la sienne, comme ceux-ci s'engageaient envers lui. De là des devoirs réciproques, qui ont dû être formulés par des règlements ou lois, devant régir l'activité de l'homme, circonscrite et soumise à un intérêt commun.

Mais ces lois appelées à régler les forces de la société, à protéger chaque membre contre les violences et les injustices individuelles, et contre la pression inique de tous; à déterminer, d'un autre côté, les devoirs de chacun envers la société protectrice; ces lois, disons-nous, et les institutions qui ont présidé à la société naissante, ont dû formuler aussi une sanction pénale, pour assurer l'efficacité de leurs dispositions.

Cette sanction pénale a-t-elle jamais suffi ou pu suffire pour la sincère exécution du pacte ou contrat social?

La cupidité et toutes les passions de l'homme, en-

chaînées par la loi commune, ne rongent-elles pas plus ou moins leur frein? ne luttent-elles point contre ses prescriptions, et ne puisent-elles pas dans les aspirations malsaines de la ruse et de l'astuce le moyen d'é luder ces dispositions, et de s'abriter à l'extrême limite de la sanction pénale?

Peut-on dire, avec l'accent de la vérité, que l'homme observe bien sincèrement les lois de son pays, parce que l'exécution de ces lois a été placée sous la sauvegarde de la sanction pénale?

Certes non; c'est plutôt dans le for intérieur de l'homme, c'est dans sa conscience seule que la loi peut trouver sa sanction complète. Or la conscience vient de Dieu, elle est une inspiration de Dieu même; c'est la lumière de la révélation dans sa première étincelle; c'est la première lueur, disons-nous, qui vient du ciel pour éclairer l'homme dans ses devoirs.

Aussi les livres sacrés nous enseignent-ils que la Providence a placé auprès de l'homme un guide pour l'inspirer et le conduire dans la voie du bien et parler à sa conscience. Le paganisme était ainsi dans les errements de la vérité, lorsqu'il donnait à chacun son bon génie comme concourant à ses bonnes actions.

Mais si la voix de la conscience constitue la véritable et la plus sérieuse sanction de la loi humaine, n'est-elle pas appelée à suppléer aussi à son insuffisance?

Les institutions législatives qui protègent l'homme et la société s'inspirent toujours des mœurs, des besoins, des exigences de l'époque où elles ont été édictées. Elles constituent donc les annales des peuples et sont le reflet fidèle du progrès de leur civilisation, ce qui revient à dire qu'elles se bornent, dans leurs dispositions, à viser les nécessités, les aspirations morales du moment où elles sont édictées.

La loi humaine ne reproduit donc jamais le vrai type, le type complet de la morale divine. Elle n'est point le reflet fidèle des devoirs de l'homme, car ces devoirs reposent sur la morale éternelle qui émane de Dieu et non des hommes.

En effet, s'il n'a pas encore été donné à l'homme sur la terre, dirons-nous avec le Spiritisme, de s'élever jusqu'au dernier degré de la perfectibilité morale, il ne lui a donc pas appartenu de faire un code visant cette perfectibilité. Le législateur, appelé uniquement d'ailleurs à régler les intérêts de l'état social, a dû laisser virtuellement à l'homme la tâche d'édicter dans sa conscience les règles de la justice éternelle qui doivent régir toutes ses actions : c'est la liberté de conscience.

Non certes, l'homme juste, honnête et probe, n'accepterait pas, pour unique criterium de ses actions, les prévisions de la loi humaine, loi qui non-seulement n'a pu embrasser tous les cas qui engagent

la responsabilité de l'homme, mais encore, ainsi que nous venons de le dire, dont les dispositions rencontrent à chaque pas, dans son application, la mauvaise foi qui se joue de ses prévisions et s'affranchit de sa surveillance tutélaire.

Il fallait donc à l'homme, pour l'accomplissement même de ses devoirs sociaux, une sanction autre que celle résultant de la loi sociale même. En un mot, il lui manquait un code qui ne fût pas entaché des imperfections et de la faillibilité des institutions humaines.

Admettons, si l'on veut, que le code social ait pu répondre aux aspirations de conservation, de bien-être matériel, même aux intérêts moraux qui préoccupent l'homme dans la vie de société; que ce code donne pleine satisfaction à ses besoins, à ses sentiments d'égoïsme et de conservation; mais il n'a jamais appartenu à l'homme, ainsi que nous venons de le dire, d'édicter le code de tous les devoirs qui rentrent dans les conditions de la perfectibilité, qui relèvent tout à la fois d'une inspiration surnaturelle et de la justice divine devant laquelle son individualité s'efface; devoirs célestes prescrivant l'abnégation, la charité et l'amour de ses semblables comme l'égal de l'amour de soi-même.

En effet, ces devoirs, ou plutôt les vertus qui en découlent, trouvent nécessairement de la résistance dans les instincts de personnalité qui sont innés chez

l'homme pris dans son individualité, c'est-à-dire dans l'être moral qui résume les intérêts de chacun. Ces devoirs sont donc extraterrestres.

Ces mêmes devoirs, proposant pour but à l'homme la perfectibilité céleste, ne pouvaient donc s'imposer à lui que revêtus du sceau de la Divinité.

Ainsi le législateur suprême a bien pu, sans doute, laisser aux hommes pourvus du libre arbitre le soin de régler entre eux les devoirs sociaux inhérents à leur passage sur la terre; mais ne pouvait-il pas se réserver, et ne devait-il pas se réserver de régler et de législater lui-même ceux qui leur sont imposés en vue de leur existence céleste, et pour l'accomplissement de leur auguste destinée ?

« La religion naturelle est suffisante, a dit un sophiste; la révélation est donc inutile. » Non, la révélation n'est pas inutile, disons-le avec une profonde conviction, ou plutôt elle est indispensable à l'homme, ainsi que nous venons de le démontrer, ne serait-ce qu'au moment où cesse sa vie terrestre !

L'homme a cru, admettons-le, à l'immortalité de l'âme; mais cette croyance abstraite, et par suite portant en elle le germe de l'incertitude, ne s'évanouit-elle pas en présence de la mort ? Quel doute affreux ne traverse pas son esprit, lorsque l'existence d'un père, d'une mère, d'un fils, d'un ami, vient à s'éteindre ? Sa foi, ébranlée par l'actualité d'une si cruelle séparation, n'expire-t-elle pas à l'orifice de

cette tombe qui, pour ses sens ahuris, semble engloutir à jamais des êtres qui lui étaient si chers? Eh quoi! la Providence demeurerait silencieuse à ce moment suprême! Si la nature matérielle le sépare avec déchirement des joies terrestres et l'arrache aux étreintes de l'amitié, la communion des Esprits ne doit-elle pas survivre, dans la réalité éclatante, à ce cataclysme de la nature terrestre, à cette phase de transformation solennelle? Pourquoi Dieu ne permettrait-il pas, lors de cette séparation navrante, la consolation d'une pieuse espérance, ou plutôt, pourquoi ne sanctionnerait-il pas, avec l'autorité de lumières célestes, cet échange d'adieux sympathiques?

Non, la religion naturelle ne saurait suffire; nulle religion ne saurait avoir l'autorité divine sans la révélation.

Les passions, chez l'homme, étouffent l'intuition du bien et de la vertu, comme l'a dit une parole sacrée: « L'ivraie étouffe le bon grain. »

N'en trouvons-nous pas de saisissants exemples dans les annales des peuples qui ont précédé l'ère chrétienne? dans ces annales où viennent s'enregistrer les crimes et les travers de l'humanité, empreints d'un égoïsme froid, exclusif de toute abnégation sympathique expansive, et ramenant l'homme fatalement à sa personnalité soit individuelle, soit sociale? Oserait-on prétendre, en effet, que la religion naturelle imprimait dans les mœurs et les pratiques

païennes la conscience des devoirs inspirés à l'homme par la morale et sous l'autorité de l'Évangile ?

Non, la religion naturelle ne saurait inspirer à l'homme cette abnégation suprême, en vertu de laquelle il sacrifie son propre intérêt à l'intérêt d'autrui ; s'impose des privations pour le bonheur de ses semblables ; fait taire, pour leur venir en aide, ses propres instincts de bien-être et de conservation ; oublie les injures, pardonne l'acte de violence qui le blesse, rend le bien pour le mal, plaint enfin celui qui l'offense et prie pour lui.

La religion ou la loi naturelle repose sur le for intérieur, la conscience de l'homme, qui n'est autre que le sentiment des règles de la justice souveraine dont la première maxime est de ne point faire à autrui ce qu'on ne veut pas qui vous soit fait ; maxime dont le corollaire consiste à faire la part à chacun de ce qui lui est dû, et de ne jamais faire du mal à son semblable. C'est déjà beaucoup sans doute, car c'est la première intuition du devoir ; cela suffit pour faire de l'homme un bon citoyen, mais non pour atteindre à la hauteur de sa destinée.

Oublier le mal qui vous a été fait, c'est excéder déjà les règles que vous impose votre conscience ; mais répandre vos bienfaits sur celui-là même qui cherche à vous nuire, ce n'est pas un devoir puisé dans la loi ou la religion naturelle ; ce n'est pas là une vertu humaine : c'est le sublime de la vertu ; c'est

la vertu divine ; c'est la vertu que le Christ est venu *révéler* aux hommes et qu'il a confirmée par la prière émanée de sa croix.

Mais, à un autre point de vue, la religion naturelle pourrait-elle jamais suppléer à la révélation pour élever l'homme à la connaissance de son Créateur ?

L'homme, sans doute, a la conscience de son existence, et la raison lui dit qu'il ne peut exister par lui-même. Son corps issu de la terre lui rappelle à chaque instant de sa vie qu'il a commencé et qu'il doit finir ; il sait que son âme, substance éthérée, est émanée du ciel ; que c'est donc dans le ciel qu'il doit trouver l'origine, c'est-à-dire la cause de son être ; qu'en somme il faut qu'il reconnaisse que son existence a eu pour cause un Être qui lui est supérieur.

Mais cet Être supérieur que fait surgir la raison dans la conscience de l'homme, cette même raison ne pourrait-elle pas le renier un jour ?

Cette fière raison n'a-t-elle jamais été entachée d'athéisme, de matérialisme ? et, si l'on peut ajouter, au nom de la religion naturelle, que l'idée de la Divinité est gravée dans le cœur de l'homme, c'est donc par intuition qu'elle s'est révélée à lui ? Or cette intuition même n'est-elle pas la première étincelle de la révélation ? révélation qui serait étouffée, et par suite insuffisante, si elle ne devenait plus formelle, plus saisissante, pour s'imposer à l'homme avec auto-

rité, et venir en aide à la raison pour dompter ses passions et ses entraînements.

Ce n'est donc pas en se basant sur l'intuition que la religion naturelle pourrait servir de guide suprême à l'homme sur la terre, et encore moins en se reposant exclusivement sur les lumières de la raison qui, dans son orgueil, repousse instinctivement toute suprématie, et qui, livrée à ses seules inspirations, conduirait l'homme plutôt au matérialisme qu'au déisme.

Mais, dans tous les cas, sans le concours de la révélation, la religion naturelle peut-elle donner à l'homme l'image exacte et fidèle de la Divinité? lui faire connaître ses attributs, l'étendue de ses bienfaits? lui donner la mesure de la reconnaissance qui doit se développer dans son cœur pour un Être si bienfaisant ?

Sans doute la raison, chez les Païens, avait imaginé la Divinité; mais toujours avec le concours de l'intuition, et incontestablement avec celui de la médiumnité, premières phases de la révélation. Dans ses élucubrations impuissantes avait-elle trouvé l'image grandiose de Dieu? Non, elle avait fait la Divinité à l'image de l'homme, revêtue de toutes les faiblesses, de toutes les passions humaines, et elle avait déifié en elle tous les vices de l'humanité.

C'est sans doute le reflet de cette étrange pensée, prise dans la mythologie païenne, qui dut inspirer

les disciples du Christ, ou plutôt c'est parce qu'ils n'avaient pu complètement s'en affranchir, non plus que de la théocratie de *Moïse*, lorsque, chargés de proclamer les enseignements de douceur et de mansuétude émanés de leur divin Maître, ils joignaient à leurs enseignements, par un alliage profane, l'idée ou l'image d'un Dieu irrité, et en son nom menaçaient la terre de ses vengeances terribles et implacables.

La religion naturelle aidée de l'intuition n'a donc été que la première étincelle qui ait fixé les premiers regards de l'homme vers le ciel et enfanté le paganisme, et ce jusqu'à ce que les rayons de la révélation, progressivement plus éclatants, soient venus compléter en lui les notions des vérités éternelles.

Ainsi les lumières de la révélation ramènent l'homme au point de vue de ses destinées, tandis que la religion naturelle semblerait restreindre ses obligations aux exigences sociales.

« Les hommes éclairés par la civilisation, dit « Origène, recommandaient les devoirs dans leurs « rapports avec le bonheur social ; mais non les de- « voirs, non plus que les vertus, qui se rapportaient « à Dieu et à eux-mêmes. »

Ne pourrait-on pas ajouter au passage de cet écrivain et lui prêter l'interpellation suivante, comme complément de la même pensée, applicable à l'émancipation morale de nos jours :

« Sociétés modernes, où avez-vous puisé les lu-

« mières qui règlent et adoucissent vos mœurs, si ce
« n'est à la source si pure du christianisme? N'est-ce
« pas le christianisme qui a engendré la civilisation
« moderne? civilisation qui a distancé celle des an-
« ciens peuples, de tout l'ascendant acquis sur les
« maximes de leurs sages, par la sublime morale de
« l'Évangile enseignée aux hommes par le divin
« Messie ? »

Serait-ce, enfin, dans la religion naturelle que l'homme aurait pu trouver toutes les prescriptions de son Créateur? Et après avoir reconnu l'existence de Dieu, ne lui restait-il donc plus d'autres devoirs à remplir, à part ceux qui lui sont imposés envers ses semblables et envers lui-même?

Sorti du néant, appelé à partager la béatitude de son Créateur, ne serait-il tenu à rien envers celui qui l'a créé? ne doit-il pas se rattacher à lui par les liens de la reconnaissance ?

Et comment la reconnaissance s'élèverait-elle à la hauteur du bienfait, si l'obligé n'en connaissait pas toute l'étendue, si l'homme, en un mot, n'était initié à tous les secrets de la sollicitude paternelle de son bienfaiteur suprême?

Ce n'est donc que par des enseignements émanés de Dieu même, et détachés des archives célestes, que pouvaient lui être remises les tables des lois qui devaient l'obliger envers son Dieu. Non, jamais le cœur de l'homme ne s'élèverait jusqu'à son Créateur,

s'il se présentait toujours à lui comme une abstraction, sans qu'il pût définir les liens mystérieux de bonheur qui le rattachent à lui, et les considérations de son existence terrestre, tout à la fois si infimes et si grandioses.

Admettons même que les lumières de la raison et de l'intuition pussent élever l'homme jusqu'à la conscience de ses devoirs célestes, à la connaissance de son Créateur et de l'étendue de ses bienfaits; ces deux guides débiles, éphémères, surmonteraient-ils les écueils qu'ils rencontreraient à chaque pas dans la tourmente de la vie, s'ils n'étaient soutenus par la révélation éclatante et formelle? Combien de temps la raison, dans son rôle méditatif, épuisée par de si héroïques efforts, résisterait-elle aux luttes que lui prépareraient l'égoïsme, l'orgueil et les passions?

Comment, surtout, la raison, harcelée et meurtrie dans un combat où elle lutterait avec des armes si inégales, contre les passions que l'homme croit irrésistibles, contre l'actualité si saisissante de la séduction et de l'entraînement, aurait-elle l'ascendant suffisant pour imposer sa foi, alors qu'elle n'invoquerait pas à son appui l'autorité de Dieu même et la manifestation éclatante de sa volonté?

Ainsi, disons-le bien haut : la révélation a sa raison d'être avant tout auprès de l'homme, pour l'accomplissement de ses devoirs envers ses semblables, et

dans la nécessité pour lui de connaître Dieu, d'apprécier ses bienfaits, de lui payer le tribut d'amour et de reconnaissance qui lui est dû, et de trouver dans les manifestations mêmes de sa volonté les règles de sa reconnaissance et de sa soumission aux devoirs qu'il lui impose.

Si Dieu ne dictait pas formellement à l'homme le texte même du devoir qu'il exige de lui, pourrait-il lui demander compte de sa désobéissance?

Comment, en effet, l'homme pourrait-il avoir manqué aux devoirs de reconnaissance et d'amour envers son Père céleste, s'il ignorait d'abord son origine, s'il ne pouvait remonter à la source de son existence, et connaître la main qui l'a fait surgir du néant?

Dieu pourrait-il lui reprocher son orgueil, si, fier de ses nobles attributs, plein d'admiration pour lui-même, il s'écriait avec le panthéiste :

« C'est moi qui suis Dieu, je fais partie intégrante
« de la Divinité; mon être, étincelle divine, dégagé
« du fragment de limon qu'il anime, ira se confondre
« dans le principe suprême qui régit l'univers et au-
« quel j'apporte mon contingent de puissance. »

Dans cette hypothèse, Dieu pourrait-il demander compte à l'homme de l'accomplissement de ses devoirs de reconnaissance, d'amour et d'obéissance, alors que ce dernier pourrait ignorer qu'il a un bienfaiteur; qu'il ne croirait rien devoir qu'à lui-même, et qu'il rappor-

terait à lui seul tous les bienfaits de la création? Dieu pourrait-il lui demander compte, en un mot, de l'oubli de ses devoirs envers son Créateur, ses semblables, et lui-même, et lui reprocher d'avoir désobéi et résisté à ses lois, puisque le code de sa volonté divine n'aurait pas été promulgué? En effet, il ne saurait punir l'ignorance, ou frapper d'une pénalité quelconque des offenses résultant d'obligations qui n'auraient pas été prescrites.

D'où il suit, enfin, que l'homme n'a pu être lié par des devoirs quelconques envers Dieu, qu'éclairé par la révélation.

« La révélation est un grand miracle, dit Erskine. « La sainteté, ajoute-t-il, n'est pas le fruit de l'opération divine, mais elle est un devoir impérieux pour « ceux à qui le message divin est adressé; repentez-
« vous, c'est-à-dire changez de principes, et croyez à « l'Évangile. »

« La révélation, dit le docteur Pointer, a ouvert « aux mortels la route de la véritable sagesse et de « la justice, et a développé à leurs yeux la brillante perspective d'une immortalité bienheureuse. »

Jésus-Christ a dit: « La lumière est venue au monde « et les hommes ont préféré les ténèbres. »

Sans doute, suivant les préjugés, la révélation résultant de la médiumnité serait une dérogation aux lois de la nature, et constituerait un miracle; mais

nous avons démontré que ce phénomène est inhérent à la nature de l'homme; qu'il justifie la sagesse du Créateur et l'unité de vues de son œuvre. Dieu, très certainement, n'a pas eu à déroger aux lois émanées de sa volonté éternelle pour amener son œuvre à bonnes fins. Le prétendre serait douter de sa puissance et de sa sagesse.

Aussi tous les phénomènes par lesquels la Providence divine a éclairé les hommes sur leurs devoirs et leurs destinées ont été conformes à ses lois immuables, et n'ont jamais eu le caractère de miracle ou de dérogation à ces mêmes lois. Les mots miracle et mystère n'ont d'autre signification que l'aveu arraché à l'ignorance des hommes, de l'impuissance où ils sont de découvrir toutes les voies qui concourent à l'accomplissement des desseins de la Divinité.

Le fait même de la révélation pourrait-il bien être contesté? ses ramifications ne remontent-elles pas à l'apparition même de l'homme sur la terre?

Les livres sacrés nous signalent les lumineuses traînées de la révélation partant du premier homme, éclairant les patriarches, les prophètes, les législateurs, et dressant son resplendissant fanal aux paroles et aux enseignements du Christ; ce phare céleste, dont le rayonnement illuminait les apôtres et leurs successeurs, s'est perpétué jusqu'à nos jours, et son authenticité ne saurait être contestée ni même discutée.

Très certainement, il n'appartient pas à l'homme de préciser le mode, les organes réservés à la révélation, non plus que le moment que Dieu a choisis pour éclairer l'humanité. C'est le secret de sa sagesse.

« Le paganisme même, dit Schlésam, a un certain fond de vérité, vérité que la connaissance par faite des dogmes sert à confirmer. On y trouve le symbole pur de la contemplation de la nature, tableau instructif de la science de la vie. »

Il faut donc reconnaître que pendant que Dieu donnait ses instructions aux patriarches, qu'il inspirait les prophètes, qu'il dictait des lois à Moïse, il répandait aussi au sein du paganisme les germes des vérités que, plus tard, le Christ est venu proclamer.

N'est-ce pas la révélation, en effet, qui illuminait l'Esprit de Socrate, ce philosophe réputé le plus sage de la savante Grèce, qui enseignait à ses disciples l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, la charité, comme principe de toute morale; la réincarnation et la succession des existences comme mode d'expiation pour effacer les fautes antérieures?

Et quelle est donc cette inspiration intime, cette voix connue et familière, qui venait fidèlement frapper son oreille ou son entendement, et communiquer à ses perceptions ces vérités éternelles, si ce n'est un Esprit protecteur et providentiel, accomplissant en lui le phénomène de la médiumnité?

Et depuis la révélation du Christ, depuis l'ère de ses apôtres et disciples, le ciel s'est-il donc toujours montré muet? La Providence n'a-t-elle donc jamais emprunté les lumières de la révélation pour accomplir ses desseins?

Ouvrons notre histoire (l'histoire de France) qui, elle aussi, a eu à enregistrer les signes éclatants de l'inspiration divine, communiquée solennellement à l'homme et devenue ainsi le ministre de sa volonté.

N'a-t-elle pas consacré une immortelle page à l'héroïne de Domremy, cette humble fille arrachée à la vie des champs pour venir en aide à son roi humilié, à la merci d'un ennemi vainqueur? Elle apparaît au camp de ses derniers défenseurs comme l'ange protecteur de la France.

Cette simple fille d'un humble hameau de la Lorraine n'avait-elle pas reçu du ciel son héroïque apostolat ou plutôt la mission de sauver son roi et la France? Elle part, brise les volontés qui résistent à l'inspiration qui l'anime, délivre son pays de l'étranger, consomme son triomphe par le martyre et meurt en héroïne du ciel. C'est cette sainte mission que Mgr le cardinal de Bonnechose a évoquée par de prophétiques paroles, inspirées peut-être en vue de l'ère qui commence.

« Personne plus que moi, a dit cet illustre prélat, « n'a professé un culte plus religieux pour la mémoire de cette jeune chrétienne, suscitée de

« Dieu dans les temps les plus malheureux de notre
« histoire, afin de conserver à nos pères leur patrie
« et de manifester à tous les yeux que le peuple fran-
« çais a une destinée providentielle et une mission di-
« vine à remplir dans le monde. »

Un fait plus récent de révélation et dont l'événement touche à notre époque a pris place dans les annales de la France.

Après les désastres de 1814, un simple laboureur est distrait, lui aussi, des travaux des champs pour recevoir des instructions célestes. Amené à Paris, soumis à un examen inquisitorial, afin de constater la santé de ses facultés mentales, dégagé enfin des obsessions sévères d'une police incrédule et ombreuse, il est admis auprès du roi et lui révèle des faits mystérieux, impénétrable secret entre Dieu et le monarque. Celui-ci, les larmes aux yeux, supplie cet agent providentiel de taire les choses *qui lui ont été confiées*.

Le roi, éclairé par cette révélation, s'abstint de faire bénir et consacrer la couronne qu'il venait de placer sur sa tête, et renonça à une solennité qui devait lui être fatale.

Ainsi, aux enseignements paraboliques du Christ, et aux instructions laissées par lui ou inspirées à ses disciples, a succédé de nos jours la révélation des Esprits, comme complément de la révélation solennelle du Christ; cette révélation est l'accomplisse-

ment de sa promesse divine : « Le Consolateur, a-t-il dit à ses disciples, qui est le Saint-Esprit, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera *toutes choses* et vous *remettra en mémoire toutes celles que je vous ai dites* ; il vous conduira dans toute la vérité et vous annoncera les choses à venir. »

C'est donc le dernier mot des enseignements du Christ que nous apporte le Spiritisme : « *la connaissance de toutes choses* ; » enseignement qu'il ne pouvait donner lui-même, suivant ses propres paroles : « J'aurais bien d'autres choses à vous dire, mais elles seraient au-dessus de votre portée. »

Un fait bien remarquable et qui doit frapper tous les yeux, c'est que la révélation, partant du premier homme, a toujours suivi, comme toutes les lois qui émanent du Créateur, une progression ascendante, grandissant aujourd'hui pour embrasser dans son réseau l'humanité entière, ne prenant pour bornes que les limites du globe ou plutôt celles de l'univers.

Sans la réincarnation, cette révélation progressive serait sans objet, puisqu'elle s'adressait à des âmes nouvellement tirées du néant, et aussi ignorantes que celles des premiers hommes.

CHAPITRE XVI

Opportunité de la Révélation

Mais quelle utilité peut avoir, dira-t-on, la révélation des Esprits, alors qu'il existe une religion, une Église dont les bases reposent sur la révélation du Christ, du divin Messie lui-même, religion qui a pour sanction des signes éclatants de l'intervention céleste et l'affirmation de dix-huit siècles ?

Établissons, avant tout, que le Spiritisme ne vient pas renverser ni infirmer les enseignements de la révélation chrétienne; il reconnaît et consacre, au contraire, la mission du Christ, comme le Christ a reconnu et consacré les lois de Moïse; et de même que le Christ a interprété les lois édictées par le législateur hébreu, de nos jours les Esprits interprètent les enseignements du Christ.

La révélation a jeté sa première lueur sur la terre dès l'origine du monde, et ses manifestations ont toujours été données, selon les voies marquées par la Providence, d'une façon progressive. La révélation doit éclairer la terre jusqu'à la fin des temps, tou-

jours suivant la mesure du progrès avec lequel celle-ci aura grandi, et en raison du développement de l'intelligence humaine, dont elle suit ou précède le mouvement, pour lui préparer les voies ou la remettre dans le chemin de la moralité.

Suivant les livres sacrés, Dieu se serait manifesté au premier homme pour lui dicter sa volonté. Plus tard, il aurait apparu aux patriarches, chefs d'une race destinée à devenir dépositaire des premiers éléments des enseignements célestes, et leur aurait donné des instructions. Puis il fait surgir du sein de ce peuple un chef chargé de le diriger et de le conduire sur la terre promise, où il doit accomplir sa mission providentielle et où doit reposer le berceau du Messie. Sur le mont Sinaï, il inspire le chef législateur et lui dicte les lois qui devront être déposées dans le Temple de Jérusalem. C'est ainsi que Dieu gradue ses enseignements dans cette première période de la vie humaine.

Alors le Christ arrive ; il inaugure à son tour des voies nouvelles, donne à la révélation un plus large essor, et ses enseignements divins, que les conquêtes et le génie du peuple romain étendent rapidement en refoulant la barbarie, sont destinés à suivre les progrès de la civilisation.

Agrandie par la divine mission du Christ, la doctrine céleste, franchissant le seuil du temple juif, fonde son nouveau sanctuaire dans la ville même des

Césars, cité qui devient bientôt la métropole du monde chrétien. C'est là le point culminant d'où elle a rayonné sans interruption jusqu'à nos jours, suivant ou précédant le progrès intellectuel, hâtant sa marche et inoculant sur ses pas la sublime morale de l'Évangile.

Aujourd'hui, les Esprits, nouveaux promulgateurs de cette sainte doctrine, viennent au temps marqué accomplir une mission céleste, dont les voies ont été ouvertes, préparées et indiquées par le Christ.

Réformateurs à leur tour, ils viennent dégager les enseignements du divin Maître de l'ombre qui les cachait, et les dépouiller de la rouille du temps, qui en altérait la pureté et en pervertissait la véritable entente.

Les Esprits, s'élevant à la hauteur du siècle, imprimant à leurs enseignements la sanction des lumières de la science moderne; ils les affranchissent pour toujours des étreintes de la matière, et leur donnent pour objet la solidarité humaine, et pour horizon le ciel, la perfection et le bonheur.

La révélation, dans ses phases successives et providentielles, a donc conduit l'homme pas à pas pour l'initier à la science divine, avec l'amour et la prudence d'une mère qui ne donne à son enfant que les aliments appropriés à son tempérament et à sa taille.

N'est-ce pour se conformer à cette sagesse provi-

dentielle que le Christ, confiant à ses disciples les éléments de la loi nouvelle, a voulu néanmoins voiler, sous la forme d'un langage parabolique, des vérités dont les temps n'avaient point encore marqué l'opportunité : « J'aurais, a-t-il dit, bien d'autres choses « à vous dire, mais elles seraient au-dessus de votre « portée. »

La révélation des Esprits s'adresse au contraire, aujourd'hui, aux lumières des peuples, qui, grandis au contact d'une longue civilisation et des enseignements évangéliques, sont désormais à sa hauteur. Elle s'adresse à des intelligences capables de comprendre ses vérités, car les merveilles de la science moderne le leur permettent.

En même temps, elle apparaît à une époque où le bien-être matériel, objet d'une fièvre ardente, est poursuivi dans sa réalisation jusque dans les ramifications les plus infimes, avec le raffinement que favorisent les progrès du développement intellectuel du siècle ; désastreuse tendance qui laisse l'homme complètement froid et indifférent aux perspectives et aux promesses de la vie future, et qui absorbe la pensée de l'avenir éternel au profit du présent fugitif. Tout entiers aux jouissances matérielles, les hommes sont comme ces fils de famille qui, séduits par un mirage trompeur, escomptent leur héritage pour satisfaire leurs passions du moment. Triste échange qui aboutit, hélas ! trop souvent au déshon-

neur et au suicide quand on n'a devant soi que la perspective du néant.

L'époque actuelle est donc bien choisie pour soulever le voile qu'a laissé tomber le Christ sur la véritable signification et la portée de certains de ses enseignements.

Le moment est venu de retremper les croyances religieuses, de raviver la foi, de combattre le matérialisme, et surtout ce matérialisme des intérêts qui envahit toutes les existences, jusqu'à celles peut-être dont la mission eût été de rattacher leur siècle aux aspirations d'un ordre supérieur.

Les dogmes actuels, monuments d'une époque déjà bien reculée, sont-ils d'ailleurs capables de rallier les consciences de notre âge et l'entendement éclairé de notre siècle? Sont-ils de nature à soutenir l'examen de la raison, dont la science et les découvertes modernes ont grandi la puissance, si fort multiplié les éléments d'appréciation et si largement éclairé les arrêts?

La tâche du Spiritisme est donc de réveiller les croyances religieuses, de les ramener aux vérités éternelles, seules bases inébranlables, et de les élever à la hauteur de la raison en les dégageant des mystères qui les rendaient inaccessibles à la conception humaine. A notre époque, tout ne nous prouve-t-il pas que la foi s'en va?

Écoutons ces paroles prophétiques, prononcées au

commencement du siècle par le célèbre théologien Starck :

« On ne saurait nier la grande décadence de
« la religion parmi nous. L'indifférence fait des
« progrès immenses. S'il n'arrive quelque miracu-
« leux événement, plus de religion dans un siècle. »

Cet événement miraculeux invoqué par Starck sera le Spiritisme.

« La foi se perd, a dit aussi M. de Genoude ; les
« trônes sont ébranlés. »

Paroles dont nous trouvons le corollaire dans cette pensée de l'illustre Muller :

« De doute en doute, on arrive à l'incrédulité. »

Écoutons encore l'abbé Grégoire :

« Le protestantisme ne reviendra jamais ce qu'il a
« été, et il ne peut rester ce qu'il est. »

Dans cette grande débâcle morale, le catholicisme, par son immobilité, ou plutôt celle de ses dogmes, ne répond plus, malgré ses vastes et profondes assises, aux aspirations nouvelles, et se trouve impuissant à rallier les membres épars de la famille chrétienne.

M. de Genoude qualifie notre époque de désastreuse ; il ajoute :

« L'esprit de désordre, d'anarchie est partout. A
« peine ose-t-on lever les yeux sur l'avenir ; le mal
« est grand et sans remède. »

Non, répond le Spiritisme, le mal n'est pas sans remède ; la Providence veille. Ce désordre, cette

anarchie apparente résultent de l'ébullition d'aspirations secrètes. C'est l'émancipation de la raison qui veut se faire; c'est l'époque marquée pour l'ère du règne de l'Esprit sur la matière, du développement des vastes conceptions humaines qui arrive; c'est enfin que l'heure est venue pour l'homme de s'élever jusqu'aux vérités grandioses que le Spiritisme a pour mission de lui révéler. Rassurez-vous donc, vous qui avez entendu ce cri d'alarme et qui tremblez : l'humanité ne périlite pas; elle arrive, au contraire, à ce degré de maturité qui doit lui permettre de s'initier à la science divine.

Il était nécessaire aux besoins moraux de notre siècle que la révélation vînt dégager les enseignements du Christ des erreurs que lui avaient imprimées les siècles d'ignorance qu'ils ont traversés, erreurs que démontrent les lumières modernes; il était nécessaire à notre siècle, disons-nous, que des faits éclatants et irréfutables vinssent éclaircir les doutes que ces erreurs avaient engendrés, et confondre l'incrédulité.

Le Christ disait à ses disciples : « Les pharisiens, « docteurs de la loi, patriciens des Hébreux, siègent « sur le trône de Moïse; vous devez faire ce qu'ils « ordonnent, bien que d'ailleurs ils soient hypocrites, « subtils dans leurs discours, observant la forme, non « l'esprit; sévères quant à la lettre, *pour des temps « qui ne sont plus.* »

Ce jugement, émané de l'envoyé de Dieu et adressé aux dépositaires de l'ancienne loi, ne s'appliquerait-il pas aujourd'hui, quant à l'entente des préceptes divins, aux représentants de la loi nouvelle ?

Comme les pharisiens dépositaires de la loi de Moïse, les disciples actuels du Christ ne s'attachent-ils pas plutôt à la forme qu'à l'esprit des enseignements du divin Maître ? N'ont-ils pas, par des dogmes, et des principes peut-être trop sévères, altéré la douceur et la mansuétude qui découlent de la morale évangélique ? cette pénalité impitoyable (ainsi que le disait le Christ de la doctrine émanée des lois de Moïse) n'a dû avoir d'autorité *que pour des temps qui ne sont plus.*

Les saducéens libéraux de la Judée se détachaient des vieilles mœurs et repoussaient les anciennes croyances. Philosophes, libres penseurs de l'époque, ils rêvaient un ordre nouveau. Or n'est-ce pas vers eux, et non vers les pharisiens, que Jésus tourna ses regards ? N'est-ce pas dans leurs rangs qu'il manifesta ses préférences, puisque ce fut parmi eux qu'il se plut à choisir les plus grands de ses apôtres ?

Jésus se posait donc en novateur lorsque, éloignant les docteurs de la loi, il se mit à appeler à lui les saducéens qui demandaient les réformes. Or s'il importait, au temps de Jésus, de ramener l'ancienne loi de Moïse à son véritable esprit et de faire comprendre que sa valeur était relative à l'opportu-

nité qu'elle avait eue autrefois, importe-t-il moins aujourd'hui de rendre à l'Évangile sa signification providentielle? Importe-t-il moins de restaurer ce sublime enseignement donné à l'humanité, et d'en compléter l'œuvre suivant des errements nouveaux qui en feront disparaître pour l'homme toute incertitude sur ses destinées?

Mais, d'ailleurs, ce texte sacré dicté par le Christ a-t-il été bien compris et sainement interprété par les apôtres, dépositaires de la loi nouvelle? Ceux-ci ont-ils bien rendu et expliqué des paroles paraboliques qui, d'après celui qui les prononçait, étaient au-dessus de leur portée? Chacun de ces mots constituait donc pour eux un mystère incompréhensible, et ils leur ont attribué un sens inacceptable, inadmissible pour la raison, en contradiction le plus souvent avec l'intuition de cette justice et de cette bonté divines, dont l'image, gravée au fond du cœur de l'homme, est entrevue par lui.

Or ce ne peut être dans les enseignements émanés du Ciel que l'on doit trouver des dogmes que repoussent la raison et les notions intuitives de la Divinité. « Vous ne devez rien croire, a dit saint Paul, « que vous ne puissiez comprendre. »

« Si dans l'interprétation de l'Évangile, dit aussi « *Erskine*, se trouve une idée fausse, subtile, inintel-
« lible au sens commun, nous pouvons être assurés
« qu'elle est fausse; pour être vraie, elle doit tou-

« jours être, au contraire, conforme au caractère de
« Dieu. »

Erskine a dit ailleurs : « L'homme a raison de re-
« jeter une hypothèse absurde ; mais il a tort de dé-
« cider qu'elle est contenue dans l'Évangile. »

« Les saintes Écritures, dit de son côté *Deluc*,
« sont susceptibles de plusieurs interprétations, non-
« seulement dans les passages difficiles, mais encore
« dans ceux qui paraissent les plus clairs. »

C'était l'opinion de *saint Jérôme*, de *saint Basile* et
de *saint Grégoire de Nazianze*, au concile qui con-
damna les hérésies de *Nestorius*.

La décision du concile se résume ainsi : « Telle
« a été, telle est la foi de nos pères ; c'est ainsi que
« nous pensons tous. »

On le voit, le concile s'abstenait de se livrer à une
interprétation quelconque du texte sacré ; les tradi-
tions étaient donc imposées comme règles de foi.

Il est vrai que le *Consolateur*, l'*Esprit de vérité* ou
Saint-Esprit devait apprendre toutes choses aux dis-
ciples ou successeurs du Christ ; mais l'Esprit de vé-
rité avait-il appris soit aux disciples du Christ, soit
aux Pères de l'Église, les choses qui, selon les paroles
du divin Maître, *étaient au-dessus de leur portée*, et
qu'il s'était abstenu lui-même de leur révéler ?

Admettons cependant que le langage figuré du
Christ eût été compris, *stéréotypement* reproduit,
si l'on peut s'exprimer ainsi, par les évangélistes,

alors pourtant *qu'il ne leur était pas donné d'en saisir toute la portée*, pourrait-on affirmer que le texte hébreu, plus ou moins obscur pour des époques postérieures, eût été exactement traduit en nos langues modernes, et que cette traduction n'en eût altéré ni l'esprit, ni la portée? Pourrait-on affirmer notamment que le texte hébreu, au sujet de la pénalité réservée aux faiblesses humaines, eût formulé la sentence implacable, l'éternité des peines? De savants commentateurs ont émis des doutes à cet égard, et la raison n'hésite pas à se mettre avec eux pour repousser une telle interprétation.

Selon saint Athanase, le mot *consubstantiel* ne fut admis au concile de Nicée que parce que les Pères de l'Eglise l'avaient déjà employé.

D'après *Clément d'Alexandrie*, *Cicoyne* adoptait une traduction des livres saints autre que celle qui était admise par les Pères de l'Eglise. Les Pères de l'Eglise tombèrent donc dans des erreurs. *Tertullien*, *Clément d'Alexandrie* et *Irénée* étaient de cet avis.

On ne peut même pas affirmer que, parmi les textes attribués aux apôtres, il n'ait figuré des écrits apocryphes. Ainsi, dans les premiers siècles de l'Eglise, on discutait les documents de la foi nouvelle, et tous n'étaient pas reconnus comme reproduisant les enseignements du Christ.

D'après *Eusèbe*, évêque de Césarée, certains livres saints avaient été contestés par les écrivains du temps

notamment l'Épître aux Hébreux, celle de Jacques, la troisième de *Pierre*, la deuxième et la troisième de Jean, celle de Judas, et l'Apocalypse.

Comment, avec des données si incertaines, pourrait-on admettre le recueil des documents sacrés comme règle invariable de foi, alors surtout que, dans la suite des siècles, la chaire de saint Pierre n'a pas toujours été heureusement occupée? Parmi les successeurs des apôtres, quelques-uns n'ont-ils pas payé trop souvent leur tribut à l'ignorance, aux préjugés, aux faiblesses et même aux passions de leur siècle? Certains d'entre eux n'ont-ils pas profané leur mission divine par la vente des indulgences, la déposition des rois, dégageant les sujets du serment de fidélité envers le souverain? Ces abus, reconnus comme tels par les conciles de Trente et de Milan, furent réformés par eux.

Où sont donc les titres d'infailibilité que le catholicisme pourrait invoquer pour imposer silence à la raison et rejeter les lumières nouvelles que lui apportent les Esprits? A combien de sectes le dogme chrétien n'a-t-il pas donné naissance depuis son origine jusqu'à nos jours? Plusieurs de ces doctrines n'ont-elles pas été censurées ou condamnées comme entachées d'hérésie et repoussées, comme celle des nestoriens, par ces mots et cette seule raison : « Ils ne pensent pas comme ont pensé nos pères? »

La multiplicité de ces sectes indique suffisamment

que la raison de l'homme, guidée par l'intuition, a toujours protesté contre certains articles de foi qui ne résultaient que d'une fausse interprétation des enseignements du divin Messie. Jésus, dans sa sagesse, n'avait pas cru devoir tout dire, et, dans son langage figuré, il avait voilé bien des vérités qui ne devaient être comprises que dans la suite des temps. Serait-ce donc en vous référant à ces mots : « Nous « pensons ce que pensaient nos pères, » que vous croyez pouvoir opposer une barrière infranchissable aux lumières et à la révélation nouvelle ?

Mais qu'ont donc pensé vos pères des enseignements paraboliques du Christ, « de ce vaste dépôt « (l'Évangile), où sont assemblés, dit *Erskine*, les « remèdes pour toutes les maladies morales de l'es- « prit humain ? » Ils ont cherché à en démêler le sens et la portée, sens et portée que, n'ayant pas toujours trouvés, ils ont dû s'abstenir de pénétrer. C'est ainsi que le concile de Trente pour éviter toutes discussions et mettre un terme à toutes les controverses, défend d'exposer des théories incertaines et nouvelles ayant l'apparence d'une fausseté. Il fallait donc que ces controverses et ces théories nouvelles fussent un travers des successeurs des apôtres, puisqu'une telle décision du concile a dû intervenir.

Les disciples du Christ avaient-ils compris et avaient-ils pu comprendre les paroles de leur divin Maître, lorsque celui-ci leur disait, ainsi qu'à *Nico-*

dème, pharisien, docteur de la loi : « Si l'homme ne
« naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu? »
Or, les disciples et Nicodème comprenaient si peu ces
paroles, qu'ils lui demandèrent si pour renaitre il
fallait, quoique vieux, qu'ils rentrassent dans le
ventre de leur mère ; — et Jésus, leur répétant les
mêmes paroles, ajouta : « En vérité, en vérité, si
« l'homme ne naît d'eau et d'esprit, il ne peut entrer
« dans le royaume de Dieu. Ne vous étonnez pas de
« ce que je dis, ajouta-t-il, il faut que vous naissiez
« de nouveau. »

Jésus initiait donc ses disciples à la doctrine de la
réincarnation, tout en affectant de laisser sous un
voile mystérieux cette vérité que sa sagesse ne lui
permettait pas de leur développer. Elle eût été pré-
maturée pour eux, *au-dessus de leur portée*, dans ces
temps où les hommes, ne comprenant encore que les
joies de la vie terrestre, auraient pris la réincarnation
comme un bienfait devant perpétuer leurs jouissances
sur la terre. Aussi Jésus dit encore, pour répondre à
leur étonnement : « Le vent souffle où il veut et tu en
« entends le bruit, mais tu ne sais d'où il vient. Il en
« est de même de tout homme qui est né de l'esprit. »

Dites-nous donc ce qu'ont pensé vos pères de ces
solennelles paroles que le Christ répéta par trois
fois. Vos pères y ont trouvé peut-être une allégo-
rie, ayant pour objet de faire comprendre aux hom-
mes qu'ils devaient abandonner les maximes terrestres

et adopter les conseils du Ciel pour renaître en la vie spirituelle. Une telle interprétation peut s'extraire, sans doute, de ces paroles, faute de pouvoir leur donner un sens plus précis et plus clair ; mais Jésus, insistant sur le sens qu'il y attachait, ne dit-il pas à ses disciples : « *Elie* est revenu parmi les Juifs ; « ils ne l'ont pas reconnu et ils lui ont fait tout ce « qu'ils ont voulu ; c'est ainsi qu'ils feront souffrir le « Fils de l'homme ? »

Ces paroles avaient donc une portée directe, précise, qu'ils ont méconnue, et qui d'ailleurs ne pouvait être établie que par l'interprétation donnée par les lumières d'une révélation nouvelle.

Les Pères de l'Eglise n'ont donc pas compris et il ne leur a pas été donné de comprendre le sens caché de certains enseignements du Christ. Ce qu'ils n'ont pas compris, devenant pour eux un mystère, ils l'ont scellé comme mystère dans le sanctuaire de leur Eglise naissante, et, le revêtant de l'autorité du dogme, ils l'ont imposé à la foi des fidèles.

A Dieu ne plaise que nous incriminions ces saints missionnaires ; ils ont agi très sagement, au contraire ; car, en observant cette réserve, ils se sont inspirés de la sagesse même de leur divin Maître. En effet, Jésus, dans ses enseignements, n'avait donné une précision claire et intelligible qu'aux instructions qui pouvaient être comprises et acceptées à l'époque de sa mission, et avait réservé tout ce qui était au-

dessus de la portée de ses contemporains ; les Pères de l'Eglise ont donc observé, par leur réserve, l'esprit de ces instructions, dont le dépôt leur avait été confié et qu'ils devaient préserver des investigations profanes.

Mais lorsque Dieu, jugeant la raison humaine assez grandie pour être initiée au secret des destinées de l'homme, envoie sur la terre l'Esprit de vérité pour enseigner toutes choses, repousserait-on ces nouvelles clartés célestes ? Imposant à la raison des mystères d'un autre âge, voudrait-on arrêter encore son essor vers l'infini, par ces mots : Humiliez votre raison ?

Humiliez votre raison, nous dites-vous ! Mais au nom de qui imposeriez-vous à l'homme de se dépouiller du rayon de lumière qui lui a été donné pour l'éclairer dans l'exercice de son libre arbitre ? Au nom de qui imposeriez-vous à l'homme le sacrifice de sa raison ?

Serait-ce au nom du Créateur qui la lui a donnée en lui accordant le rang suprême parmi les autres créatures ? Du Créateur qui l'a pourvu de ce glorieux fanal pour l'éclairer dans tous les actes de la vie, et lui permettre d'en assumer toute la responsabilité devant le tribunal de sa conscience et devant le tribunal divin ?

Non, l'homme ne saurait se dépouiller de sa raison sans dégénérer, sans renoncer au plus bel attribut

de son essence intellectuelle, en un mot, sans abdi-
quer sa divine origine.

Or, c'est à la raison que s'adresse le Spiritisme ; il lève l'étendard de la résistance contre tous les dogmes et toutes les doctrines qui ne peuvent supporter les investigations ; il initie ses adeptes aux mystères de l'économie de l'homme ; il leur découvre les lois qui président à l'harmonie de l'univers, tout en montrant le but et justifiant la sagesse du Créateur.

Le Christ, par son langage pris dans les situations les plus familières de la vie, s'adressait au bon sens, aux idées pratiques des peuples ignorants qui l'écoutaient.

Le Spiritisme s'élève jusqu'aux conceptions les plus larges que puisse atteindre la virilité de l'entendement humain. Il déchire le voile du mystère ; et restituant à Dieu, auprès de l'humanité, sa majesté de puissance, de justice, d'amour et de bonté, il dit à l'homme : « Non ! tu n'as pas été frappé d'indignité
« de génération en génération.

« Non ! une fournaise ardente n'est point alimentée, ravivée depuis des siècles, pour te dévorer
« un jour, et l'ancre infernal que l'on a inventé ne
« se refermera pas sur toi pour l'éternité.

« Du haut du ciel veille sur toi un Père miséricor-
« dieux, qui te réserve une éternité heureuse, et qui,
« dans sa longanimité infinie, trouvera toujours de

« nouvelles voies pour t'élever à la hauteur de tes
« augustes destinées.

« Une seule obligation t'est imposée dans ce che-
« min toujours ouvert pour toi, malgré même ton
« ingratitude, c'est de te rendre digne du rang qui
« t'est réservé ; c'est d'aimer tes frères comme toi-
« même. »

Or, ne retrouvons-nous pas dans cette révélation nouvelle la mansuétude de la révélation du Christ? Lui aussi, s'inspirant de la bonté de Dieu, proclamait l'amour de Dieu, et prescrivait aux hommes de s'aimer entre eux, de pardonner les injures, ainsi qu'ils étaient aimés et pardonnés par leur Père céleste.

Comme le Spiritisme, il leur recommandait le mépris des richesses, afin de ne pas préférer les biens terrestres aux trésors de bonheur qu'ils avaient à recueillir dans un monde meilleur.

Le Spiritisme, reliant le passé à l'avenir, est le dernier chaînon des traditions divines, dont il constitue le développement et le terme suprême, puisqu'il révèle à l'homme les liens qui le rattachent à Dieu. Il répond pleinement d'ailleurs aux aspirations de l'inconnu, ou plutôt de l'infini, qui travaille notre siècle.

Les peuples se fatiguent, a-t-on dit, de chercher un abri sous des ruines; il leur faut un repère, un but, une fin. De nouvelles idées, de nouveaux désirs

les poussent vers des destinées nouvelles; ils se sentent entraînés par cette impérieuse loi qui ordonne à la société, comme à l'homme, de se développer et de grandir. L'édifice élevé par le christianisme a suffi pour les temps traversés; il a arraché l'humanité aux étrointes du paganisme, au règne exclusif des aspirations terrestres; il a combattu l'égoïsme, enseigné la charité, l'abnégation, l'oubli des offenses; il a donné le premier essor à l'affranchissement de l'âme des instincts terrestres qui l'absorbaient; mais il fallait plus pour notre époque : il fallait montrer clairement à l'homme l'économie de son essence éthérée; lui faire comprendre la solidarité universelle; lui faire admettre la charité comme élément nécessaire de la communion des âmes entre elles, et finalement avec Dieu même. Il fallait qu'il fût convaincu que la perfectibilité est la dernière fin, et que les seules conditions de bonheur qui existent pour lui sont inhérentes à l'accomplissement de cette perfectibilité, s'acquérant par des phases successives semblables et assurées pour tous. Telles sont les lacunes que le Spiritisme vient combler.

Gardez-vous donc surtout, incroyables, de méconnaître les voies si larges que la providence miséricordieuse du Créateur ouvre à l'humanité; gardez-vous de fermer les yeux à la lumière : les temps prédits sont proches, ils ont été solennellement annoncés; gardez-vous donc, dans votre orgueilleux aveu-

blement, de repousser le nouveau précurseur du Christ.

Le divin Maître n'a-t-il pas dit : « Le Consolateur, « qui est le Saint-Esprit et que mon Père enverra « en mon nom, vous enseignera toutes choses? » Le Christ ne vous a donc pas tout enseigné; les temps n'étaient donc pas marqués, lors de sa mission, pour vous enseigner toutes choses. Il vous a dit encore : « Il « viendra des jours où ma loi sera celle de tout l'univers. » Ce sera alors le retour universel aux dogmes fondamentaux, dégagés des interprétations erronées par lesquelles ils ont été dénaturés.

Vous tous, qui croyez à la mission du Christ, ne repoussez pas sans examen cette lumière nouvelle; n'oubliez pas la leçon que vous a donnée le Christ et faites-en votre profit; souvenez-vous qu'il délaissa les Pharisiens trop imbus d'une loi qui avait eu son ère, mais dont le règne s'éteignait; il les délaissa pour chercher son appui chez les Saducéens, réformateurs de la loi ancienne, comme le Spiritisme qui vient, à son tour, signaler les erreurs issues du christianisme, en s'étayant de la philosophie moderne.

Serait-ce enfin quand le siècle, plein de son activité, court après le bien-être avec une soif ardente; quand les instincts dévoyés cherchent, avec une anxiété fiévreuse, un bonheur qu'ils ne peuvent atteindre, que l'on oserait se demander si le Spiri-

tisme, si une nouvelle révélation a sa raison d'être ?

Eh quoi ! si, pour le bien de l'humanité, Dieu, il y a dix-huit siècles, a envoyé le divin Messie, aujourd'hui n'aurait-il plus à s'inquiéter de ses misères ? n'aurait-il plus rien à révéler aux hommes ?

Songez-y ! le Spiritisme est le complément, la rectification, l'épuration de vos enseignements ; c'est une nouvelle page ajoutée aux livres sacrés, dont vous êtes les interprètes autorisés ; c'est un texte clair, net et précis substitué au langage parabolique de la Bible, qui, s'adressant aux perceptions grossières et bornées de peuples ignorants, n'est plus, de nos jours, approprié à l'aptitude et à l'intelligence de la génération qui nous écoute.

Effacez, avant tout, de vos instructions pastorales cette fantasmagorique image de Satan ; cessez d'en faire ou le rival de la Divinité, ou le ministre de ses vengeances, et surtout de le proclamer comme le promoteur de la doctrine spirite !

CHAPITRE XVII

Les Anges et les Démon

Par une aberration d'esprit, issue de l'ignorance des peuples et de l'impuissance des premiers efforts de l'humanité pour s'élever à la hauteur de notions nettes et exactes de la Divinité, l'homme a toujours besoin de faire asseoir Dieu, en quelque sorte, à son foyer domestique; de lui prêter toutes les faiblesses, toutes les passions, toutes les inconséquences de la vie humaine, et, par suite, il lui a supposé des ennemis à combattre, des vengeances à exercer; et il a cru à la nécessité de créer des agents ou ministres chargés de remplir cette mission.

C'est dans cet ordre d'idées qu'a été imaginée la mythologie, et c'est dans les traditions de ces anciens peuples, et dans leurs doctrines païennes, que *Moïse*, et plus tard le christianisme, ont puisé le dogme d'une puissance rivale qui, sous le nom de Satan, aurait pour objectif de contrarier l'œuvre de la Divinité.

Aussi, les ministres du culte ont-ils vu dans la ré-

vélotion des Esprits l'inspiration de cette puissance rivale de Dieu, et ils qualifient d'impie la Doctrine spirite; et quoiqu'elle ait pour but unique de signaler l'alliage qui s'est mêlé à leurs enseignements divins, ils contestent à la révélation nouvelle son caractère providentiel, et, malgré sa pureté, ils l'anathématisent comme étant l'œuvre de Satan. Mais le bon sens des fidèles, frappé de la beauté des enseignements de cette voix céleste qui proclame la charité comme une condition du salut de l'homme, virtuellement inhérente à son épuration et à l'accomplissement de sa destinée, commence à répondre à ce cri d'alarme, et y répondra surtout dans l'avenir, de la façon suivante :

« Non, le langage des Esprits n'est pas le langage des démons; bien au contraire, leurs enseignements ne peuvent venir que de Dieu, car la bonté d'une doctrine se reconnaît aux pensées morales qu'elle inspire, et la meilleure est celle qui pousse le plus l'homme à la perfection. »

Réfléchissez donc avant de continuer cette croisade insensée contre les prétendus démons promoteurs du Spiritisme et ennemis de Dieu.

Les démons, dites-vous, sont les artisans de la doctrine spirite. Mais d'abord, qu'entendez-vous par cette dénomination de démons? Ces démons seraient-ils ces prétendus êtres intermédiaires que le christianisme a empruntés à la religion païenne et qui seraient destinés à s'interposer entre l'homme et la

Divinité ? Divisés en deux catégories, les bons et les mauvais anges, les anges purs Esprits, et les anges des ténèbres ou démons, ils auraient pour attributions de protéger les hommes, ou de les tourmenter, de les diriger vers le bien, ou de les entraîner au mal, de recevoir les élus pour les transporter au sein de Dieu, ou bien de garder les portes de l'enfer, et d'y précipiter les réprouvés dans l'abîme des flammes éternelles ! La raison ne saurait admettre de tels ministres dans l'œuvre de la création, et notamment ces étranges geôliers de l'enfer. Ces sinistres satellites, dont on entoure ainsi la justice divine, formeraient auprès de Dieu le cortège d'un tyran ; et ces natures impures auraient le singulier privilège de tourmenter les hommes sur la terre et en enfer, pour donner cours à leurs mauvais instincts, à leurs penchants cruels, et de se livrer ainsi à leurs plaisirs !

Ce qui frappe, avant tout, dans l'admission de ces prétendus intermédiaires entre l'homme et la Divinité, c'est la superfétation évidente qui résulterait du fait de leur existence dans l'économie de la création ; leur action ne tendrait à rien moins qu'à rompre l'unité de l'œuvre de Dieu.

En effet, suivant cette doctrine, il existerait d'abord des anges purs Esprits dont les attributions consisteraient à exécuter les ordres de Dieu, à protéger les nations, à inspirer et conduire les hommes dans la voie du bien ; mais l'homme, quand il est ar-

rivé à l'épuration suprême de son essence éthérée, n'est-il pas aussi un pur Esprit? et pourquoi donc n'aurait-il pas les attributions des anges auprès de Dieu? Or, s'il en était ainsi, il y aurait donc confusion de missions célestes, et rivalité entre de purs Esprits d'origines différentes, dont les uns seraient sortis purs des mains du Créateur, sans mérite aucun, tandis que les autres n'auraient été élevés au même rang que par leur propre mérite, après avoir traversé les périlleuses épreuves de la vie incarnée.

Une telle doctrine accuserait évidemment une faveur marquée pour les uns, et une sévérité imméritée pour les autres; elle constituerait, en somme, la consécration d'une injustice, alors que les uns et les autres, gratifiés du titre d'enfants de Dieu, n'auraient pas une part égale à la sollicitude paternelle.

Mais cette doctrine parait encore bien moins admissible, aux yeux de la raison, par l'existence de prétendus démons, qu'elle fait figurer en êtres intermédiaires; en effet, ces anges impurs, revêtus du même pouvoir pour le mal, que les premiers pour le bien, seraient pourvus des mêmes moyens d'action aussi puissants; l'origine des uns et des autres étant commune, ils auraient la faculté exorbitante de braver Dieu et sa puissance, de contrarier et de violer ses lois, et de traiter enfin avec lui de souverain à souverain. Ainsi, ils auraient la faculté de pervertir le genre humain que Dieu a créé et pris sous

sa protection; Satan, ce puissant rival de Dieu, lui arracherait l'homme des mains, et s'en emparant, il le retiendrait dans ses étreintes infernales; il en ferait son esclave; il le posséderait en enfer dans toute l'extension de sa volonté; enfin, il conquerrait l'homme sur cette terre, où Dieu, dans sa sagesse, l'a placé pour lui donner le moyen de se rendre digne de lui par ses œuvres !

Cette doctrine participe évidemment des croyances mythologiques; elle est une réminiscence des luttes et des rivalités des dieux; elle place l'homme sous une influence surnaturelle qui, l'éloignant du bien, lui prépare des supplices éternels auxquels il est fatalement entraîné.

Sans doute, il existe de mauvais Esprits, exerçant leurs obsessions sur les Esprits incarnés, ainsi que le dit l'Évangile, lorsqu'il raconte l'intervention du Christ pour délivrer les possédés et chasser les démons. Mais, ainsi que l'enseignent les Esprits, ces démons ne sont autres que les Esprits des hommes, qui, infectés, dans le monde invisible, des vices et des imperfections qui les caractérisaient pendant qu'ils étaient sur la terre, sont toujours animés des mêmes sentiments de haine et de vengeance. Entraînés encore par les mêmes passions auxquelles ils obéissaient sur la terre, ils sont violents, injustes, même cruels envers des Esprits incarnés sur lesquels ils peuvent agir.

L'Esprit désincarné agissant, comme l'homme, avec toute la latitude que lui laisse son libre arbitre, comme l'homme aussi il est responsable devant Dieu de toutes ses mauvaises actions.

Les enseignements des Esprits, en rectifiant l'existence des anges et des démons, suppriment ce rouage inutile dans la création; ils écartent cette prétendue existence d'un être se plaçant en rivalité avec Dieu, et contrecarrant sa puissance; ils exonèrent la Divinité de l'odieuse imputation d'avoir créé un être destiné à faire le mal.

Il faut donc reconnaître, avec le Spiritisme, que les prétendus anges et démons, acceptés par le christianisme, aussi bien que les bons et mauvais génies imaginés par le paganisme, ne sont autres que les bons ou mauvais Esprits des hommes.

Ainsi que l'enseigne le Spiritisme, et que nous l'avons démontré au chapitre XIV, les communications des mauvais comme des bons Esprits avec les incarnés s'accomplissent suivant l'économie même de l'organisation humaine. On ne saurait par conséquent admettre que ces communications ne pussent avoir lieu que par des voies surnaturelles; cette hypothèse impliquerait nécessairement que les mauvais Esprits feraient le mal à l'instigation de Dieu; bien plus qu'il suspendrait ou modifierait ses lois pour leur faciliter le moyen de tromper les incarnés. C'est là un argument de plus pour faire ressortir le carac-

tère normal et naturel des communications entre les Esprits du monde invisible et les Esprits du monde corporel. Or, l'influence exercée par les bons ou les mauvais Esprits étant la même avec les Esprits incarnés que lorsqu'ils étaient incarnés eux-mêmes, les hommes ont à opter entre les bons et les mauvais, suivant les lumières de leur raison et conformément à leur libre arbitre, de la même façon qu'ils ont à choisir entre les bons et les mauvais conseils qu'ils reçoivent de leurs semblables. Ils ne doivent donc accepter des Esprits que les communications qui ont reçu le contrôle et la sanction de leur conscience.

Les bons Esprits, selon leur degré d'épuration ou d'avancement dans la hiérarchie céleste, occupent les divers degrés d'élévation que le dogme chrétien attribue aux anges; ils sollicitent auprès de Dieu, ou reçoivent de lui certaines missions à remplir auprès de l'humanité, dans la mesure de leurs conditions morales et intellectuelles; les uns remplissent la mission d'anges gardiens, et sont attachés aux individus; d'autres sont les protecteurs des villes, des provinces, des peuples, des empires, des planètes. On le voit, l'idée païenne se rapprochait de cette grandiose vérité par la multitude de dieux qu'elle avait imaginés et dont elle avait composé son Olympe. Peuplant le ciel d'une foule de divinités, elle réservait néanmoins à un seul, à Jupiter, la toute-puissance. Cette multitude de dieux n'était donc que la multitude des

Esprits chargés d'attributions diverses, selon le degré de leur avancement.

Une telle intuition de la vérité ne provenait-elle pas d'une révélation ? Ces vérités, qui se rencontraient dans le paganisme, n'avaient-elles pas été suggérées aux hommes, sous un certain voile, par la médiumnité ? Elles n'étaient encore qu'entrevues ou esquissées quand le Christ et les prophètes vinrent les proclamer sous un nouveau jour. Les païens avaient une ferme croyance en la vie future ; n'avaient-ils pas aussi l'intuition de la hiérarchie spirituelle, quand ils plaçaient leurs héros, ceux qui s'étaient distingués par de grandes actions, et qu'ils voulaient honorer après leur mort, au rang des dieux et des demi-dieux qui représentaient pour eux les Esprits supérieurs ? Tous les dieux principaux avaient régné sur la terre ; ils avaient donc appartenu à l'humanité, et c'est la raison, sans doute, pour laquelle on leur attribuait, comme Esprits, les passions humaines. Le mot *dieu* n'avait pas, chez les païens, la signification qu'il a aujourd'hui ; il était, comme on le voit, synonyme d'Esprit.

C'est ainsi qu'au sein du paganisme commençaient à poindre les vérités qui devaient être révélées aux générations futures ; mais ces vérités, alors dans les langages de l'enfance, étaient obscurcies par l'ignorance, la superstition et les instincts grossiers de l'homme ; tel est le legs des temps primitifs aux

temps modernes, et dont n'a pu complètement se dégager le christianisme, malgré les lumières divines qui lui ont été départies. Or ce sont ces derniers voiles que le Spiritisme est venu faire tomber, pour montrer, enfin, ces vérités éternelles dans tout leur éclat et leur incontestable splendeur.

Cessez donc, pieux ministres de la science céleste, d'affirmer, sans les connaître, que les communications spirites sont l'œuvre du démon. Lisez les enseignements des Esprits ; pénétrez-vous bien de la morale qu'ils proclament, et alors vous verrez si ces sublimes enseignements portent les signes réprobatifs de l'œuvre de prétendus démons et d'une machination infernale.

Rappelez-vous surtout ces paroles de l'Évangile :
« On reconnaît l'arbre à son fruit ; un mauvais arbre
« ne peut produire de bons fruits. »

CHAPITRE XVIII

Les Temps prédits

Lorsque le Spiritisme fit son apparition, il trouva le monde poursuivant avec ardeur le courant rapide des idées développées par la succession des siècles et galvanisées par les progrès et les merveilles de la science moderne.

Dans cet entraînement, la religion chrétienne se raidissait dans son immobilité séculaire, défendant son trône dressé sur les ruines des cultes primitifs ; mais, ébranlée à son tour par l'insuffisance de ses assises, incapable de résister au torrent du siècle, à l'impulsion des lumières et des aspirations nouvelles auxquelles elle ne saurait, avec son bagage antique, donner satisfaction, elle devait subir les fluctuations du temps.

Jusqu'ici, hâtons-nous de le reconnaître, le christianisme a accompli héroïquement sa tâche. Sous ses saintes inspirations et son salutaire empire, les instincts pervers de l'homme encore abrupt ont été comprimés et étouffés ; les voies de la justice et de

l'humanité se sont ouvertes à sa voix autorisée, respectée et inspirée.

A sa voix, dirons-nous, le joug du faible a été allégé; le bras levé sur la victime a été arrêté; la cause de l'esclavage a été portée au ban de la civilisation moderne, et l'humanité entière a acclamé l'émancipation. Tel a été le résultat bienfaisant du christianisme sur la terre. Il a été marqué au coin de la Providence et de sa divine origine. Sa mission a été de clore l'ère des traditions barbares des premiers siècles du monde et d'inaugurer les phases nouvelles dans lesquelles le genre humain est appelé à graviter.

C'est le christianisme qui a donné à l'humanité cette puissante impulsion dans la voie du progrès; c'est lui qui a préparé l'accomplissement de ses transformations successives, conformément aux vues de la Providence. Il a fait converger l'humanité vers le but qui lui avait été indiqué, mais qu'il ne lui avait pas été donné de connaître dans ses développements et ses dernières fins. Si, après avoir imprimé l'élan du mouvement, il s'arrête lui-même, il se trouve forcément distancé par ceux qu'il a poussés en avant.

Le Spiritisme vient aujourd'hui lui montrer, et montrer à tous, ce but suprême vers lequel il doit marcher. Un invincible élan l'entraîne dans cette nouvelle phase de sa mission. Le Ciel lui donne aujourd'hui les dernières instructions de son message.

Qu'il sache bien, surtout, que les barrières qui seraient élevées par lui pour comprimer les aspirations du siècle, loin de les contenir, deviendraient un obstacle au développement nécessaire de ses instincts nouveaux, vagues, indéterminés, mais salutaires, et qu'elles nuiraient aux intuitions divines qui le travaillent.

Ainsi, disons-nous, le christianisme, au sein duquel est né un tel élan d'émancipation morale, voudrait-il le comprimer, que ses efforts seraient impuissants; mais il ne le pourrait d'ailleurs sans manquer à sa mission providentielle.

Les digues qu'il établirait avec tout le prestige de son autorité, afin de les opposer à cette intuition secrète et fiévreuse, céderaient sur tous les points pour livrer passage au torrent des nouvelles idées qu'il n'est pas donné à l'homme de contenir.

Une seule voie, une voie héroïque est ouverte au christianisme et lui est même prescrite par la Providence : c'est de suivre cette impulsion pour en diriger les mouvements et l'empêcher de dévoyer.

N'oubliez pas, vous ses interprètes autorisés, que les idées nouvelles repoussent des dogmes que la science et la raison infirment, et que ces idées, privées du lest de la foi, gravitent, dans leur fébrile activité, vers un vague besoin de bien-être. Venez donc en aide au Spiritisme pour diriger cette soif de bonheur et montrer ce but si ardemment poursuivi. Tels sont, ne vous y trompez pas, ces temps

marqués par la Providence pour éclairer les hommes par une nouvelle révélation. A ces signes, reconnaissez-les donc : ce sont les temps prédits.

Ministres de l'Église militante du Christ, croyez-vous que l'image des flammes éternelles, faisant naître sur les lèvres des fidèles même le sourire de l'incrédulité, puisse encore aujourd'hui timorer les consciences? Espérez-vous que la description de tous ces instruments de supplice, dont votre zèle a cru devoir armer Satan et son infernale cohorte, soit le seul frein à opposer aux passions et à l'entraînement universel vers les jouissances terrestres, et vers la soif du gain, comme pouvant seul satisfaire de telles aspirations?

Si vous pouviez hésiter encore à abandonner un dogme créé — comme le Christ l'a dit de la loi de Moïse — pour des temps qui ne sont plus, nous vous dirions : Pouvez-vous compter longtemps sur cet infernal appareil pour combattre le matérialisme des intérêts qui a envahi la terre entière?

Laissez donc le Spiritisme suppléer à votre impuissance; laissez-le venir à votre aide, pour expliquer les enseignements du Christ, d'accord avec la raison, et sans chercher à étouffer sa lumière, écoutez-le avant de le combattre, car sa mission est au moins aussi sainte que la vôtre; ou plutôt relisez vos livres sacrés, vous y trouverez les signes de son avènement!

Comme vous, il ne borne pas son apostolat à con-

vier au bonheur suprême quelques âmes échappées à la corruption terrestre, il répète les paroles de votre divin Maître : « La volonté de votre Père, qui est dans les cieux, est qu'aucun de ses petits ne périsse. » Il admet l'humanité entière au banquet céleste ; il lui montre la voie tracée par la justice divine ; il proclame l'appel fait à tous, et il découvre les moyens infinis qui sont ouverts à tous pour se rendre dignes d'un tel but, d'une telle destinée.

Les temps prédits s'accomplissent. Ils ne sont pas, croyez-le, les précurseurs de la fin du monde, comme vous l'annoncez. Vous indiquez dans le ciel un point sinistre qui doit marquer ce terme fatal ; vous le signalez comme un redoutable météore vomissant l'épouvante et la terreur. Rassurez-vous ; les temps prédits ne se réaliseront pas par un cataclysme universel, par la confusion des éléments et l'anéantissement des globes qui se meuvent dans l'espace ! Le ciel ne s'abîmera pas sur la terre, et la terre ne s'entr'ouvrira pas, comme un immense cratère, pour engloutir l'humanité tout entière.

Les temps prédits, c'est le vieux monde qui craque dans ses ais vermoulus, et qui croule de toutes parts sur ses colonnes ébranlées. Prenez garde, surtout, qu'il ne vous entraîne dans sa chute et qu'il ne vous enfouisse sous ses ruines !

Les signes précurseurs ne sont pas ces nuages menaçants à l'horizon et renfermant en leur sein les dé-

sastres et la ruine ; non, tous ne périront pas. Si vous voulez reconnaître ces signes, fixez les yeux au contraire sur ces hommes marqués du doigt de la Providence, dont tous les actes sont frappés au coin de la sagesse, dont toutes les aspirations sont un pas en avant vers le progrès et le développement des artères fécondes qui doivent assurer le bonheur de l'humanité.

Les signes précurseurs, ce sont ces illustres génies, vrais Messies des temps prédits, qui préparent les voies de la régénération humaine, renversant les barrières qui séparent les peuples, et rompant les dernières digues dressées par l'égoïsme au détriment du bien-être de tous. Ces signes précurseurs, reconnaissez-le, apparaissent planant sur cette fête de l'Industrie, joute pacifique du génie humain, ouverte sous les auspices de la France et au souffle de l'inspiration bienfaisante qui préside à ses destinées ; joute où tous les pionniers des arts et de la science qui illustrent notre âge ont été appelés à multiplier, par leurs communs efforts, les conquêtes de l'homme sur la nature ; joute qui tend à donner l'essor à l'emploi utile et progressif des lois fécondes que le Créateur lui a ménagées, pour adoucir, améliorer, embellir et charmer son séjour ou passage terrestre. Si le monde devait périr, pourquoi la Providence lui donnerait-elle l'impulsion du progrès ?

Ces signes précurseurs, c'est le nœud suprême qui

se forme pour unir les peuples en une seule famille. C'est l'esprit protecteur qui dirige les destinées de notre noble patrie, tendant à rapprocher les mains des peuples venus des divers points du globe; mains qui se cherchent pour se rencontrer dans une étreinte sympathique, sur un point culminant exclusif de toute rivalité hostile, rendez-vous accepté dans la capitale intellectuelle du monde.

Spectacle émouvant! Nous voyons ces nobles travailleurs envahissant à l'envi, avec l'impulsion de l'enthousiasme, ce champ destiné à développer la science de la guerre, et l'inaugurant non pour une guerre fratricide, mais par une nouvelle et sainte entente destinée à préparer les liens qui doivent, dans l'avenir, assurer au contraire le règne de la paix, son triomphe et le bonheur de l'humanité.

Ces signes précurseurs, ce sont les efforts désespérés du vieux monde qui s'éteint, mais dont les dernières aspirations s'accompliront dans les terribles soubresauts, les convulsions d'une agonie épouvantable à laquelle succédera la sérénité inaltérable de la charité et de la fraternité.

Tournez donc vos regards vers cette génération nouvelle qui, à peine adulte, obéissant aux inspirations d'un orgueil insensé, forme des congrès pour régénérer le siècle, dit-elle, mais plutôt pour le pervertir et renverser la morale, la religion, la famille, l'ordre social, en érigeant une tribune au matérialisme, et du

haut de cette tribune, elle prodigue l'insulte à toutes les idées tutélaires de l'humanité, à la sagesse des nations; elle ose enfin jeter son défi à la Divinité même.

C'est cette génération nouvelle qu'une voix autorisée, celle de l'avocat général Benoît, a flétrie du haut de son siège dans le procès de l'assassin Lemaire, ou plutôt qu'il a, dirons-nous, rappelée à de meilleurs sentiments, en reprochant à la jeunesse actuelle de figurer si souvent dans les annales du crime. Ce digne magistrat s'est exprimé ainsi : « Les grands criminels de nos jours sont des jeunes gens. » Il avait à stigmatiser, chez un coupable de dix-neuf ans, le crime dans son cynisme le plus révoltant et d'une atrocité infernale telle, que l'impression publique a été un sentiment d'horreur et d'effroi.

Mais, direz-vous, le Christ a affermi son Eglise; il l'a fondée, ainsi qu'il l'a dit lui-même, sur l'autorité de ses apôtres; pierre angulaire, ferme, inébranlable, et contre laquelle les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir, et le Spiritisme, aujourd'hui, prétendrait en fonder une nouvelle sur les ruines de celle du Christ?

Sans doute, l'Eglise du Christ ne saurait être renversée; l'Eglise de la mission, l'Eglise de l'Évangile est inébranlable. Mais cette Eglise inébranlable du Christ est-elle bien celle que vous avez fondée vous-mêmes? Ou plutôt, l'Eglise que vous avez fondée de vos mains est-elle bien selon l'entente divine? Est-elle bien conforme à la mission du Christ? Est-elle sa dernière

expression? En un mot, vous a-t-il bien appartenu, faibles humains, dépositaires des enseignements du Christ, d'ériger un monument impérissable? Ne subissez-vous pas ici l'illusion fallacieuse de votre orgueil? Parce que votre divin Maître a dit : « L'Eglise « que je fonde subsistera toujours, » est-ce bien votre œuvre dont il a voulu consacrer la perpétuité? N'est-ce pas plutôt celle dont les assises sont dans le ciel et que viennent restaurer les Esprits; restauration à laquelle vous êtes appelés à concourir les premiers?

Mélancton a dit avec beaucoup de sens : « Les articles de foi doivent souvent changer, et être calqués sur les temps et les circonstances. »

Si le Christ vous a confié une œuvre restée incomprise pour vous, quant à son développement, elle est exclusivement son œuvre. Humiliez-vous donc; il n'appartient pas à l'homme, nous vous le répétons, de fonder et d'ériger un monument inaltérable!

Toute religion qui s'impose par elle-même, par ses propres forces et non par celles des hommes, émane du Ciel et doit recevoir ses lumières du Ciel. Nécessairement, les apôtres de toute religion émanant de Dieu reçoivent leurs lumières de Dieu qui en est le dispensateur et qui en règle, dans sa sagesse, les manifestations. En un mot, quelle que soit la mission céleste confiée à l'homme, elle n'a d'autre guide, et ne peut en avoir d'autre, que Dieu même.

Vous devez donc le reconnaître : Dieu s'est réservé,

à lui seul, le soin de restaurer le temple que vous servez et d'en conjurer la ruine.

Quant à vous, vous n'êtes que les instruments de sa volonté et de sa sagesse ; soyez donc dociles à ses inspirations ; cessez de croire, surtout, que l'accomplissement des temps prédits soit la dernière instruction de votre divin Maître, mais qu'il constitue plutôt l'époque d'une novation solennelle dans la mission qui vous a été confiée.

Il vous dira peut-être un jour : « Vous avez suivi « mes instructions dans la mesure des lumières « qui vous étaient départies ; mais le genre hu- « main a grandi, conformément à ses éternelles « destinées ; je vous ai réservé des instructions nou- « velles qui ne sont que le complément de mes pre- « miers enseignements et la confirmation des pré- « ceptes qui vous ont été donnés. »

Il vous rappellera peut-être les paroles adressées à ses disciples : « Le Consolateur, qui est le Saint-Esprit « et que mon Père enverra en mon nom, vous appren- « dra toutes choses. »

Le Consolateur ne serait donc pas encore venu, alors que vous raidissant en votre immobilité, vous repousseriez toutes les lumières nouvelles par ces mots du concile d'Ephèse : « Ce n'est point ainsi qu'ont pensé « nos pères. » Vous n'avez donc rien appris, puisque vous pensez comme vos pères ; or le Consolateur, l'Esprit de vérité, soit le Spiritisme, qui accomplit la

parole de Jésus, est venu vous expliquer le mystère de l'existence de l'homme sur la terre, vous faire connaître le secret de ses destinées et de ses dernières fins, que vous ne pouvez affirmer avoir bien définies et bien comprises.

Mais écoutez avant tout la voix de la sagesse : La foi disparaît; la raison affranchie, fière de ses conquêtes, dédaigne des enseignements appropriés à son enfance, mais qui ne peuvent captiver son âge mûr. C'est donc par des éléments plus substantiels, plus en rapport avec sa virilité, que vous pouvez désormais donner satisfaction au courant intellectuel qui vous entraîne et vous domine. Dieu a marqué le moment de l'existence humaine où l'homme est appelé à se connaître lui-même; cette science dépassait la portée de ses conceptions et de son organisation terrestre : elle devait donc lui être révélée.

Ces matériaux nouveaux qui vous sont offerts pour restaurer l'Église qui vous a été confiée, loin d'en altérer les formes colossales et séculaires, n'ont d'autre destination que d'en ressouder les bases, et surtout d'en élargir l'enceinte pour recevoir l'immensité des fidèles.

Prétendez-vous maintenant que ces nouveaux éléments ne vous sont pas nécessaires ? Rentrez donc en vous-mêmes. Pouvez-vous affirmer avoir bien compris tous les enseignements du Christ ? Pouvez-vous affirmer que le *Consolateur*, l'*Esprit de vérité*, vous

ait appris toutes choses, et que Dieu, dans sa sagesse, ne vous ait point ménagé de nouveaux enseignements? Pouvez-vous vous dire enfin les interprètes infailibles du langage mystérieux du Christ?

Reconnaissez plutôt que des divergences profondes vous divisent quant à l'entente de ces mêmes enseignements; vous le savez, chaque siècle, depuis les apôtres, a fait surgir des sectes nombreuses au sein de la famille chrétienne. Depuis trois cents ans, les disciples de Luther, de Calvin, de Zwingle, etc., etc., immense démembrement du symbole catholique, ne sont-ils pas sortis de vos rangs? Sectaires subdivisés entre eux par l'éclosion gémée de nouvelles doctrines, enfantées le plus souvent par l'orgueil et les aberrations, combattant et anathématisant tour à tour les sectes rivales, sapant une à une toutes les bases posées par la révélation, étouffant le respect attaché à ces traditions divines, et venant enfin, par une confusion de langues, s'abîmer dans le déisme, demi-frère de l'athéisme, et s'éteindre dans l'indifférence, l'anéantissement de toute croyance.

Et ce serait lorsque ces signes éclatants vous montrent la nécessité d'une ère nouvelle; lorsque l'humanité se trouve poussée fatalement, en quelque sorte, dans le chaos d'opinions, de doctrines divergentes, contraires, inconciliables, produisant l'incertitude, le découragement, le marasme; lorsque l'humanité glisse dans le gouffre moral de l'indifférence

et de l'incrédulité, ce serait en ce moment solennel que vous hésiteriez encore ? Ce serait à la vue de cette anarchie morale que vous protesteriez et diriez : « Une révélation nouvelle n'a pas sa raison d'être ! »

Les avertissements vous ont-ils donc manqué ?

Serait-ce lorsque *M. de Genoude*, organe justement autorisé du catholicisme, convoque, en un jury suprême, les philosophes sacrés et profanes, les penseurs les plus profonds, les plus puissants génies qui, depuis trois siècles, ont eu mission d'éclairer l'esprit humain ; serait-ce lorsque ce savant écrivain, résumant ces imposants débats, s'écrie : « Le siècle déli-
« bère ! » que vous vous abandonneriez à une funeste sécurité et refuseriez de marcher avec votre siècle ?

Eh quoi ! le siècle délibère ! Et c'est en ce moment suprême que vous méconnaîtriez ces signes si ostensibles des temps prédits, et que vous repousseriez l'inspiration divine qui, seule, peut éclairer cette auguste délibération ?

Et qui vous a dit que votre divin Maître ne viendra pas présider lui-même cet imposant aréopage ?

Qui vous a dit que les temps prédits par l'apôtre saint Jean ne sont pas arrivés ? Qui vous a dit enfin que cette pléiade de bons Esprits, messagers du Ciel, qui, conformément à la loi de la médiumnité, viennent éclairer les hommes, ne sont pas les précurseurs annoncés comme devant préparer les voies du Christ, dont le retour sur la terre a été prédit par le prophète ?

« Il viendra, a dit saint Jean, pour juger les vivants « et les morts. » Est-ce à ce signe seul que vous reconnaîtrez sa présence ? Quel est donc le sens de ces prophétiques paroles ? Serait-ce, ainsi qu'il est dit encore, pour assister à un immense cataclysme et à l'anéantissement de l'œuvre de la création ?

Nous avons répondu déjà que tels n'en sauraient être le sens et la portée. Non, Dieu ne détruira pas l'œuvre sortie de ses mains ; sa sagesse, qui a présidé à la création de l'univers, veille à la durée et à l'accomplissement de sa volonté éternelle.

Le Christ viendrait-il donc de nouveau sur la terre uniquement pour convoquer le genre humain aux suprêmes assises, d'où doit se dégager le verdict terrible dont vous nous menacez et qui aurait pour sanction l'éternité ? Non ; le Christ viendra, croyez-le, comme dans sa première mission, pour régénérer l'humanité, confondre l'orgueil des hommes dont la raison impuissante n'a pu pénétrer le secret de leurs destinées, ni comprendre les vérités éternelles qui leur avaient été révélées. Voilà les temps prédits.

Peut-être demandera-t-il compte, aux dépositaires de sa loi, des enseignements qu'il a laissés sur la terre, de l'application qu'ils en ont faite.

Il leur dira peut-être : « Je suis venu vous enseigner la charité, la mansuétude à l'égard de vos « frères, une abnégation entière ; avez-vous toujours « pratiqué ces vertus ?

« Les dogmes, que vous proclamez en mon nom,
« portent-ils le véritable caractère de mes actes et
« de mes paroles pendant que j'étais parmi vous ?

« Je viens rectifier vos erreurs. Les hommes au-
« jourd'hui sont assez éclairés pour comprendre mes
« enseignements. Le moment est venu de leur révé-
« ler des vérités que saisira leur entendement. Je
« viens encore leur montrer la voie du Ciel, que la
« longanimité de mon Père laisse indéfiniment ou-
« verte au retour de ses enfants égarés.

« Vous avez tous éprouvé l'inanité de vos aspira-
« tions terrestres ; apprenez au jourd'hui quelles sont
« vos destinées.

« Vous êtes appelés au bonheur éternel, bonheur
« dont vous vous éloignez d'autant plus, que vous
« poursuivez le mirage du bonheur terrestre. »

Sans doute, la mission du Christ s'adressera aux vivants et aux morts conformément au texte des Écritures, car la mort n'étant qu'une simple phase dans l'existence humaine, l'humanité tout entière, *incarnée ou désincarnée*, sera appelée à ces solennelles instructions ayant pour fins le règne universel de la charité.

Ouvrez donc les yeux. Les signes éclatants de la régénération humaine n'ont-ils pas frappé déjà les esprits les moins clairvoyants ? Les barrières qui séparaient les peuples ne tombent-elles pas chaque jour, renversées par le génie de l'homme pour

passage à ces merveilleuses voies de communication qui sillonnent le globe ? L'électricité, par ses prodiges, effaçant les distances, ne réduit-elle pas l'espace en un point presque mathématique pour l'échange de la pensée ? N'est-ce pas là un moyen de communication tendant à généraliser la civilisation et à resserrer les liens de famille de l'humanité entière, par les nœuds étroits de la solidarité, des intérêts, et la sainte loi de la charité ?

Tels sont les signes précurseurs; tels sont les temps prédits qui ne sont autres que la régénération de l'humanité et un pas décisif pour l'homme vers ses destinées.

Que manque-t-il donc aujourd'hui à l'Église de Rome pour réaliser son titre d'Église catholique, universelle, conformément aux prédictions des Saintes Écritures, réalisation que *Bossuet et Leibnitz* avaient entrevue, ou plutôt avaient voulu préparer, en ménageant une réconciliation entre les divers membres de la famille chrétienne ?

Que manquait-il aux auteurs de cette pieuse tentative, si ce n'est la révélation nouvelle qui, s'adressant à toutes les intelligences, à toutes les consciences, à la raison universelle, fait un appel à tous, pour les réunir dans un seul giron, celui de la morale de l'Évangile, sans acception de culte, ou de secte ? Il ne leur manquait qu'une révélation générale venant confirmer à tous les yeux, même à ceux des

plus réfractaires, les révélations solennelles du Christ, les bases divines de son Église militante depuis dix-huit siècles pour la régénération humaine.

C'est donc de la révélation nouvelle que l'humanité doit attendre la lumière que ses efforts jusqu'ici n'ont pu lui faire découvrir ; c'est le complément de son existence comme œuvre du Créateur ; c'est le lien qui unit le ciel à la terre, le Créateur à la créature ; acte d'union dont la phase la plus solennelle a été la mission du Christ, et la plus éclatante, celle des Esprits.

La mission du Christ, comme celle des Esprits, a eu pour objet d'inoculer à la terre la loi de Dieu, et de proclamer la perfectibilité humaine. La pléiade des Esprits venant en mission sur la terre pour éclairer les hommes sont donc les signes dans le ciel, annoncés par les Saintes Écritures ; ils ont été appelés à précéder la seconde mission du Christ, comme les prophètes l'ont précédé dans la première.

Le Christ viendra donc, nous vous le répétons, non pour anéantir l'humanité sur la terre, selon l'interprétation que les hommes ont donnée des prophéties de l'apôtre saint Jean, mais pour expliquer le langage parabolique de sa première mission.

Dans cette première mission il s'adressa aux Juifs et aux Gentils, aux peuples contemporains, persans, égyptiens, romains, qui brillaient déjà dans les sciences et les arts. Ces derniers peuples, malgré

leurs progrès relatifs, ne soupçonnaient même pas les vertus qu'il venait annoncer à la terre.

La semence de ses paroles célestes a germé parmi les hommes; elle a produit une tige qui s'est développée, mais c'est dans l'atmosphère de la révélation nouvelle qu'elle est appelée à produire ses fruits. Jetez donc les yeux avec confiance vers l'avenir au lieu de les tourner vers le passé.

M. de Genoude, après avoir fait appel aux lumières des trois derniers siècles, s'écrie : « Le mal est grand et sans remède. » «..... Epoque désastreuse... » Il aurait dû dire plutôt : « Le mal est grand, la providence de Dieu y pourvoira. »

Mais quels que soient les périls qui peuvent menacer l'humanité, serait-ce donc lorsque vous désespérez de l'avenir, que votre vaisseau démâté par la tempête et battu par les flots s'en va à la dérive, que vous viendriez contester à la Providence les moyens réservés, dans sa sagesse, pour accomplir son œuvre, et que, dans votre désespoir insensé, vous abandonneriez la seule planche de salut que la prudence humaine puisse vous offrir comme dernier moyen de sauvetage ?

Mettez donc toute confiance dans la sagesse qui préside à vos destinées. Rappelez-vous que les desseins de Dieu confondent les prévisions humaines, et brisent, aux temps marqués, toutes les combinaisons qui, par imprudence ou orgueil, cherchent à en arrêter le cours.

N'oubliez pas surtout les paroles du Christ : « Un jour viendra où tous les hommes accepteront ma loi. » Mais cette loi acceptée par tous est une loi large, tolérante, qui ne parque pas son Église et n'en restreint pas l'enceinte.

Disciples du Christ, cessez donc de jeter le cri d'alarme, au moment même où commence à poindre le jour où doit s'accomplir la divine prophétie ! Ouvrez les yeux à la lumière ! Votre raison ne vous dit-elle pas que, pour guérir *un mal sans remède*, selon M. de Genoude, et ainsi que vous le dites dans votre désespoir, il faut un traitement héroïque; il faut ce que vous appelez *un miracle* ?

Eh bien ! ce miracle ne peut être qu'une révélation nouvelle apportant, par une intervention céleste, la lumière annoncée pour les temps prédits.

Mais, direz-vous, « les temps prédits sont la résurrection des morts ; le Christ est ressuscité ; il a repris son corps déposé dans le sépulcre ; il s'est revêtu de ce même corps avec lequel il apparut à ses disciples ; c'est sur ce corps que saint Thomas a pu toucher les plaies. N'est-ce point la figure de la résurrection universelle ? La résurrection du Christ n'est-elle pas le signe sacré de cette résurrection en vertu de laquelle tous les hommes comparaitront un jour devant leur juge divin ? Or, vous niez ainsi, d'après la doctrine spirite, le jugement dernier, si solennellement annoncé, car la réincar-

« nation enseignée par les Esprits infirmerait le
« dogme de la foi chrétienne, dogme cependant re-
« vêtu de l'autorité divine. »

Nous répondrons : La résurrection universelle était un dogme de la loi juive, et saint Paul, pharisien et docteur de la loi, l'a proclamée, comme devant être reconnue et acceptée par la loi nouvelle, alors que ce dogme avait reçu, disait-il, sa confirmation par la résurrection du Christ. Mais le Christ a-t-il annoncé lui-même la résurrection universelle et la convocation de l'humanité entière aux assises suprêmes présidées par le souverain juge ?

Il a dit au contraire à ses disciples : « Quiconque
« ne renaîtra pas en chair et en os n'entrera pas dans
« le royaume du ciel. »

Il a dit aussi : « *Élie*, ainsi que l'avaient annoncé
« les prophètes, est revenu sur la terre ; vous avez
« refusé de le reconnaître et vous l'avez fait mourir. »

Ces paroles, qui seraient la justification de la réincarnation enseignée par les Esprits, excluraient la résurrection universelle. Le Christ refusa, il est vrai, de s'expliquer plus clairement, car ses disciples lui ayant demandé si, pour renaître, il fallait rentrer dans le ventre de sa mère, il se borna à leur répéter les mêmes paroles. C'est qu'il pensait sans doute que le moment n'était pas venu de dévoiler aux hommes cette importante vérité, ainsi que beaucoup d'autres qui, simplement indiquées dans son langage para-

bolique, n'avaient point acquis encore leur féconde maturité.

Du reste, le principe de la réincarnation n'est pas une théorie imaginée par les Spiritistes pour les besoins de leur cause; ce n'est pas une hypothèse, mais un fait matériel qui est dans l'ordre de la nature; le Spiritisme ne l'a point préconçu; il ne l'a admis que lorsqu'il est ressorti avec évidence de l'observation. Or, ce fait existe ou il n'existe pas; s'il existe, il n'y a pas de dénégation qui puisse faire qu'il ne soit pas, et serait-il contraire à tous les dogmes du monde, dût-il être frappé de tous les anathèmes, il prévaudra par cela même que c'est un fait. N'a-t-on pas anathématisé le mouvement de la terre comme une hérésie? Il a pourtant bien fallu s'en arranger, sous peine de s'aliéner tous ceux qui l'admettaient. Il en sera ainsi de la réincarnation qui, seule, donne la solution des plus grands problèmes de la vie humaine.

Il y a lieu de faire observer avant tout, que la prétendue résurrection universelle ne pouvant s'opérer qu'en reconstituant les corps tels qu'ils avaient existé, aurait pour effet de recueillir tous les membres éparés, ainsi que les éléments divers constitutifs de leurs organes, alors cependant que, rentrés depuis des siècles dans l'officine terrestre, ils auraient concouru, non-seulement à constituer de nouveaux êtres, mais même de nouveaux corps humains, destinés, comme les premiers, à comparaitre au jour solennel; par

suite, cette résurrection ne serait rien moins qu'un miracle, ou bien une dérogation aux lois éternelles émanées du Créateur, à moins que l'on ne voulût admettre que la résurrection ne dût s'opérer que par une réincarnation, et l'on rentrerait ainsi dans la doctrine enseignée par les Esprits.

La réincarnation, basée sur les principes mêmes de l'union de l'âme avec le corps, repose sur les conditions de l'organisme humain et s'accomplit conformément aux lois de son économie, qui permet d'admettre une succession indéfinie d'existences corporelles.

Quant aux grandes assises de la fin du monde, où chacun serait appelé à rendre compte de l'usage de son libre arbitre, le caractère d'une sentence générale réservée à Dieu n'aurait pas sa raison d'être, même à ce point de vue, et cela par suite des conditions si diverses de culpabilité ou de mérite de l'immensité des justiciables.

Toutes les actions de l'homme ne sont-elle pas pesées à chaque instant de la vie, au moment même de leur accomplissement ? et le grand juge, pour prononcer ses arrêts, aurait-il emprunté aux hommes cet appareil terrifiant et fantastique, né évidemment des élucubrations humaines ?

Le plus souvent la justice divine ne comporte pas de délai, alors que, selon sa sagesse, le coupable doit être puni à l'instant même de sa mauvaise action. La

punition, et la récompense, selon le Spiritisme, étant inhérentes aux actes mêmes qui en provoquent l'application, la sanction des actes de la vie gît dans le fait même de son existence.

« Commençons, dit Erskine, le bonheur céleste
« ici-bas en commençant à devenir meilleurs. »

CHAPITRE XIX

La Prière.

Le Spiritisme, dira-t-on, serait donc venu abolir tous les symboles chrétiens, infirmer les dogmes, renverser les temples, et sur les ruines du christianisme instituer la religion naturelle? Désormais seraient délaissés ces lieux d'édification, ces religieuses enceintes où des réunions de fidèles, les cœurs groupés dans une communauté d'aspirations et d'élan vers le ciel, présentent à leur Créateur le faisceau de leurs humbles suppliques?

Nous pourrions répondre sans doute par cette belle maxime de *de Maistre*, aussi pieuse que profonde : « Le juste est le temple de Dieu. »

Oui, le temple de Dieu est partout où des aspirations saintes s'élèvent vers lui. Son temple est l'univers témoin de sa puissance, de sa justice, de sa bonté infinie.

Mais le Spiritisme, loin d'exclure ces communes aspirations de la créature vers son créateur, lui donne au contraire une extension universelle par la

charité qu'il prescrit comme le lien nécessaire qui doit unir les hommes; par la solidarité qu'il fait naître entre eux comme conséquence même de ces existences terrestres qui convergent toutes vers une même fin. Non, le Spiritisme n'exclut pas la prière, ni surtout la communion des prières, gage de cette solidarité même qui oblige tous les hommes à de communs efforts pour surmonter les épreuves de la vie! Non, certes, le Spiritisme ne renverse pas ces temples, pieux sanctuaires qui rappellent si bien à l'homme, entouré de ses frères, qu'il doit prier pour tous et demander à Dieu que les prières de tous soient favorablement accueillies! C'est au moment où sa voie s'élève avec celles de ses frères, qu'il se recueille et comprend mieux toute la solennité de ce trait d'union entre la créature qui s'humilie et le Créateur qui bénit son œuvre.

Le Spiritisme, loin d'exclure la prière et la communion de la prière, la prescrit, au contraire, comme perpétuant les liens qui unissent le monde incarné au monde invisible. C'est par la prière que l'homme observe le culte des souvenirs envers les êtres qui lui ont été chers sur la terre, et c'est en intervenant dans la prière que ceux-ci, dégagés de leur enveloppe terrestre et initiés aux secrets de leur avenir, se servent de la médiumnité mentale pour diriger ceux qu'ils ont laissés sur la terre et développer en eux l'intuition des célestes clartés.

C'est par la prière que l'homme vient en aide à un parent, à un ami, à son semblable, qui, à l'état d'Esprit, n'ose élever les yeux vers Dieu qu'il a offensé ; l'intercession de ses frères incarnés l'excite au repentir, premier pas vers la réhabilitation ; lui donne la confiance nécessaire pour implorer le pardon de ses fautes et solliciter une nouvelle existence, comme épreuve, afin de les expier.

C'est encore la prière qui adoucit les souffrances de l'Esprit malheureux par ses émanations sympathiques, émanations que celui-ci ne saurait trouver dans le milieu expiatoire où il est plongé ; la prière est pour lui un trait de lumière, la première lueur d'espérance qui scintille à ses yeux dans cette nuit obscure, la première voie ouverte à la miséricorde divine.

La prière, selon le Spiritisme, est donc un lien providentiel entre les hommes ; c'est l'une des bases de la charité, c'est la plus sympathique. La prière, fille du ciel, est toujours bénie de Dieu ; par la confiance qu'elle témoigne envers le Créateur, elle élève l'homme jusqu'à lui ; elle épure ses aspirations en lui faisant rapporter son existence à Dieu ; c'est en un mot un acte manifeste de rupture avec les instincts terrestres.

La prière est l'impulsion de l'homme vers l'Être suprême ; c'est un élan qui le distrait de la terre, un regard d'amour tourné vers le ciel. Par la prière, l'esprit se dépouille momentanément de son enve-

loppe terrestre; il s'élève par la contemplation jusqu'à Dieu; il vit par anticipation de la vie céleste qui l'attend, et il se rapproche ainsi du but suprême.

C'est une halte où il se rafraîchit, où il se repose de ses fatigues dans le cours d'un long voyage; c'est une oasis où il puise les forces nécessaires pour reprendre ses courses pénibles à travers les aspérités du chemin de la vie.

Telle est la prière revêtue de la foi spirite, de cette foi inébranlable de l'homme en Dieu et en l'immortalité de l'âme; c'est la prière qui élève dans le ciel celui qui prie avec une foi profonde, et qui est mû par un sentiment de reconnaissance et d'amour dont rien ne saurait retenir les élans.

La prière est le fil électrique unissant le ciel à la terre; c'est l'identification, en quelque sorte, de l'âme avec son Créateur; c'est aussi la communion intime avec celles qui l'ont précédée dans les régions célestes, et qui se pressent auprès d'elle pour la guider et la conduire.

Combien n'est-il pas plus facile à l'Ange gardien et à tous bons Esprits, dans l'extase pieuse de la prière, dans le silence des sens et loin du tumulte des passions, de faire accepter leurs conseils et de stimuler les aspirations au bien! Combien n'est-il pas plus facile à cette influence si pure, de répandre en ce moment dans le cœur de l'homme, la consolation, l'espérance et la joie, émanant de l'atmosphère cé-

leste, et d'y réveiller tous les bons instincts inoculés au fond de la conscience par le Créateur! Combien les joies éphémères de la terre, lueurs fugitives et pâles, s'effacent dans cette extase pieuse de la prière, extase à laquelle une foi entière, inébranlable, donne le caractère imposant de la vérité!

L'Esprit, pénétré de ce parfum céleste de sérénité, est profondément ému; il éprouve un sentiment de joie indéfinissable, avant-goût de celle qui lui est réservée dans le ciel. Sous l'empire de tels sentiments, l'homme traverse avec calme les vicissitudes de la vie; il supporte avec courage et résignation les tribulations qui lui arrivent, alors qu'avec la foi inébranlable qu'inspire la doctrine spirite, il ne voit dans les aspérités de la route, que les épreuves qui doivent assurer son avancement. Il glisse sans amertume sur les torts et les injustices de ses semblables, alors qu'animé de la charité spirite, au lieu de haïr ses frères, il les plaint d'avoir à subir encore des expiations, attardés qu'ils sont dans la voie de l'affranchissement terrestre!

On ne saurait donc imputer au Spiritisme d'exclure la prière; elle est, au contraire, un élément de sa doctrine et de sa foi. Il ne serait pas non plus exact de dire que; suivant cette doctrine, l'homme étant lié aux diverses conditions de la vie, conformément aux prévisions de la volonté immuable et de la sagesse du Créateur, il ne lui resterait qu'à subir avec rési-

gnation les nécessités en quelque sorte fatales de son existence terrestre; que, par suite, n'ayant rien à demander à Dieu pour améliorer sa position sur la terre, toute prière serait inutile. Mais si Dieu règle la durée ou l'opportunité des épreuves ou expiations, il doit lui appartenir aussi de les aggraver ou de les réduire; l'homme peut donc et doit implorer.

Non ! non ! repétons-le bien haut, la prière, non-seulement n'est jamais inutile, mais elle est toujours sanctifiante. C'est un trait d'union entre la terre et le ciel, entre les Esprits qui vivent sur la terre et ceux qui vivent dans le ciel en communion de pensées et d'aspirations; elle est le lien de charité, de solidarité qui unit l'humanité universelle.

La prière est la voie la plus sûre pour arriver au bien, car elle rappelle à l'homme son avenir si plein d'espérance, et les devoirs qui lui sont imposés pour atteindre ce but.

Bien que la prière ne puisse modifier les lois qui régissent la nature des choses et l'ordre de la création, comment pourrait-on dire qu'elle est inutile et qu'il faut la considérer comme stérile même en ce qui touche l'amélioration du milieu terrestre? Pourquoi Dieu n'accorderait-il pas à l'homme, suivant ces paroles de l'Évangile : « Demandez et il vous sera accordé, » que les lois de la nature, qu'il approprie à ses besoins, se prêtent mieux à ses vœux; que ces lois, sans déroger à leur économie, accomplissent

leurs effets avec une plus grande somme de biens par le concours bienveillant des bons Esprits, plus aptes que les incarnés à en connaître les combinaisons, et doués, d'ailleurs, d'une action plus directe et plus efficace sur les éléments, par le fait de leur degré de dégagement ou d'épuration ?

L'efficacité de la prière, ainsi envisagée, ne rentrerait-elle pas pleinement dans l'accomplissement des diverses missions confiées aux purs Esprits chargés de présider aux destinées des hommes, des peuples et de l'humanité du globe ? La faculté qui est donnée à ces Esprits de soulager, par leurs effluves, les infirmités humaines et de rétablir l'économie du corps humain, dans les perturbations qu'il peut subir sous l'influence d'un état morbide, ne s'expliquerait-elle pas ainsi ?

Pourquoi, d'ailleurs, Dieu n'accueillerait-il pas la prière qui rentre si bien dans le but de la création dont l'objectif est l'homme ?

Toute prière pure et sincère est donc favorablement accueillie par Dieu, lorsqu'elle est adressée avec foi. Dieu bénit évidemment en la prière les efforts de l'être moral et intellectuel qui, s'élevant à lui, cherche à s'affranchir des étreintes de la matière; mais il bénit aussi l'être souffrant, ou travaillé par le désir intime et indéfini d'une situation meilleure, qui n'est autre que ses aspirations célestes, et, qui s'adresse humblement à lui, pour obtenir le soulagement de ses souffrances.

Enfin, au point de vue même terrestre, s'il appartient à l'homme, dans l'ordre de la Providence, de disposer des lois de la matière et de les utiliser, pourquoi, par la prière, n'obtiendrait-il pas de Dieu, comme d'un bon père, des idées sages, éclairées, pour les faire contribuer à son bonheur sur la terre? Pourquoi, notamment, le Père céleste ne lui inspirerait-il pas ces combinaisons heureuses qui peuvent faire concourir à son utilité ici-bas les éléments mêmes qui étaient de nature, au contraire, à lui nuire?

N'oublions pas que toutes les lois de la nature convergent vers l'homme; il lui est donc permis d'adresser sa prière à Dieu, d'invoquer la Providence pour qu'elle les fasse concourir à son bonheur.

CHAPITRE XX

La Foi.

La prière, pour être efficace, avons-nous dit dans le précédent chapitre, et avoir tout son parfum de pureté, de ferveur, de suavité, doit être inspirée par la foi ; or, l'homme hésite à croire ce qu'il ne comprend pas ; il repousse les croyances que ne peuvent éclairer les lumières de la raison, et en cela il se conforme aux conseils de la sagesse. « Que votre « obéissance soit raisonnable ! a dit saint Paul. »

La doctrine spirite se fonde, d'un côté, sur des faits consacrés par l'expérience ; elle s'appuie, en outre, sur les principes de la morale la plus pure, sur l'ensemble le plus complet des devoirs qui obligent l'homme, envers Dieu, envers des semblables et envers lui-même. Elle constitue la justification la plus rationnelle de l'œuvre de la création ; elle se rattache aux déductions les plus logiques de l'état de choses qui existe sur la terre ; elle s'applique à toutes les vicissitudes et justifie le mal moral et le mal matériel qu'on y rencontre ; elle vient enfin en aide à l'inanité des efforts de toutes les générations qui se sont

succédé, pour donner satisfaction aux inspirations de l'homme vers l'infini.

Telles sont les solutions que le Spiritisme est venu apporter à l'humanité. Tels sont les éléments de la foi spirite ! Sur quelles bases plus respectables, plus inébranlables pourrait-elle reposer ?

Si la foi spirite grandit l'homme et exalte ses destinées, si elle fonde sur la reconnaissance sans bornes de la créature envers son Créateur le culte de la Divinité, si elle découvre à l'homme le courant sublime d'aspirations et d'amour qui unit le Ciel à la terre et la terre au Ciel, ne constitue-t-elle pas les plus puissantes assises de l'ordre social, en inoculant au cœur de l'homme le germe de toutes les vertus et en développant en lui le respect des lois divines et des lois humaines ?

La foi spirite suit pas à pas le développement de l'âme dans ses diverses phases ; elle assiste à tous ses efforts, les encourage et lui montre le but, avec toutes les alternatives de peines, de joies, d'épreuves et de triomphe ; elle s'identifie avec l'existence entière de l'homme, soit terrestre, soit céleste, et dont chaque acte, chaque situation, tendent à le faire graviter dans la voie du progrès ; elle le suit jusqu'au terme de sa destinée ; elle élucide sa dernière fin que le christianisme ne saurait définir et qui était restée une abstraction.

Or, quelle impression peut laisser chez l'homme

la consécration du dogme de l'immortalité de l'âme, alors que cette immortalité se présente à lui dépouillée d'un objectif défini et saisissable, dépourvue de l'actualité palpable dont elle est revêtue selon le Spiritisme, même dans la vie terrestre ?

En effet, cette image fugitive de l'immortalité s'anéantit et disparaît, suivant les données de la foi chrétienne, dans une sphère mystérieuse, vague, non définie, sous la dénomination abstraite de ciel; elle échappe ainsi dans son idéalisme aux perceptions humaines et laisse par suite l'homme froid, insouciant; l'avenir se présente à lui comme un point imaginaire, insaisissable en lui et hors de lui et qui ne frappe son entendement que comme une fiction.

Comment, sous l'empire de doutes si énervants, ne céderait-il pas aux courants des jouissances terrestres, dans lesquelles viennent s'éteindre fatalement les dernières lueurs de sa foi ?

La foi chrétienne n'a donc à opposer aux passions et aux jouissances terrestres que des fins indéterminées et un avenir nébuleux; avenir toujours menaçant, alors qu'elle réserve le bonheur céleste pour quelques-uns seulement et ouvre les portes de l'enfer pour tous les autres.

La foi spirite, au contraire, inonde de splendides clartés l'avenir réservé à l'homme; elle le dégage de toute influence, de toute étreinte terrestre; ses existences sur la terre ne doivent être pour lui que

des haltes ou étapes successives, que des épreuves dans sa marche et dans son exaltation vers Dieu.

Elle affranchit donc complètement l'âme épurée de la matière et de l'espace; elle sera partout par des actes simultanés ou successifs de sa volonté; elle se manifesterà dans la plénitude de son être sur les divers points de l'univers, que Dieu seul remplit de sa présence.

Selon la foi spirite, l'homme n'est plus parqué, conformément à la foi chrétienne, sur son globe infime, point imperceptible dans l'espace, comme la fourmi dans le rayon étroit de son activité. Il ne sera pas non plus relégué sur un point du firmament, compartiment réservé aux élus, où il vivrait en état passif, séparé à tout jamais des êtres les plus chers, auxquels les portes du sanctuaire céleste auraient été fermées pour l'éternité.

La foi spirite exalte l'âme par la certitude d'une fin heureuse, qui se propose à elle comme un but qu'elle atteindra un jour, but qui sera le prix de ses efforts et le couronnement d'épreuves pénibles et laborieuses.

Elle offre à l'homme, en un mot, la perspective du bonheur résultant de la plénitude de ses facultés d'aimer, d'agir, de connaître, de posséder; c'est ce bonheur, dont il poursuit en vain le mirage trompeur sur la terre, et dont la réalisation lui est promise comme dernière fin; c'est ce bonheur qui

doit s'accomplir, en son essence même la plus pure.

L'homme, pénétré de la foi spirite, grandit devant Dieu, les yeux tournés vers ses grandioses destinées. De quel courage héroïque n'est-il pas animé! Il accepte avec joie la tâche qui lui est imposée; il marche avec ardeur vers ce but si digne de son ambition. Voyez avec quelle force de volonté il cherche à comprimer ses passions, les mauvais instincts inhérents à son enveloppe terrestre; avec quelle résolution il dégage son essence divine des souillures qui en altèrent encore la pureté; avec quelle satisfaction, enfin, il progresse dans la voie de son affranchissement!

Telle est la foi spirite, qui non-seulement promet et assure un avenir heureux, mais qui répand encore la sérénité de la résignation sur les maux de la vie terrestre, et donne à l'homme, par le développement de la charité, l'avant-goût des joies célestes, dont la source pure est l'amour d'un Dieu bon et bienfaisant.

La foi chrétienne, au contraire, telle qu'on l'a faite, par l'image d'un Dieu vengeur toujours irrité des faiblesses de l'humanité, toujours prêt à frapper sans merci, attriste l'âme, comprime ses élans vers l'Être suprême dont elle redoute la présence.

Sous l'empire de cette croyance, l'homme devient lui-même dur pour ses semblables, exclusif dans ses préférences, implacable, cruel dans sa justice, à l'exemple du juge suprême, dont il croit devoir pré-

parer les arrêts en anticipant sur ses vengeances; il oublie la véritable image du Créateur, fidèlement reproduite par la douceur, la mansuétude du Christ, et ressortant si bien de ses enseignements, qui respirent l'amour, l'indulgence et le pardon.

Nous avons dit : « La foi chrétienne telle qu'on l'a faite, » parce qu'en effet, de la foi émancipatrice sortie des paroles mêmes du Christ, on a fait une foi compressive, qui enserre l'intelligence de l'homme en lui interdisant le libre usage de sa raison et de son jugement. Serait-ce en posant des barrières aux investigations de l'esprit qu'on prétendrait régénérer l'humanité qui grandit, et qui poursuit ardemment le but secret de ses aspirations? Serait-ce en limitant l'activité et la perfectibilité de l'âme à la vie présente si éphémère, si fugitive, et d'une durée si incertaine, qu'on peut espérer refouler l'égoïsme et préparer les voies du progrès? Non; l'homme doit comprendre que, selon la souveraine justice proclamée par le Christ, il est, il doit être, après comme pendant la vie terrestre, le fils de ses œuvres; qu'il n'y a pour lui aucune fatalité, et que son avenir est entre ses mains. C'est alors seulement qu'il considérera la vie présente comme une épreuve, comme le laboratoire de sa grandeur future, laboratoire où le riche et le pauvre se trouvent placés dans des conditions militantes.

La foi spirite ne vient donc point supplanter la foi chrétienne; elle vient, au contraire, mettre en lu-

mière les principes dont les semences sont dans l'Évangile; raviver la foi qui s'éteint sous l'empire d'un christianisme abâtardi et dévoyé; donner un sens plus précis aux aspirations de l'homme, un but certain et mieux défini à ses efforts; elle vient, en un mot, en faire des chrétiens selon le Christ. Elle relève son courage en lui disant :

« Travaille, progresse; de tes sueurs terrestres il
 « ne se perdra pas une goutte! Tous tes labours rece-
 « vront leur récompense et seront pour toi un pas
 « de plus dans la voie du progrès vers lequel tu
 « gravites. C'est le verre d'eau de l'Évangile, donné
 « en vue de Dieu conformément à tes destinées qui
 « sont l'œuvre et la loi de Dieu; tu n'as pas de
 « déchéance à encourir, tout te sera compté et rien
 « ne sera perdu. »

La foi chrétienne doit donc, pour ne pas dégénérer, se retremper dans la foi spirite sur le terrain de la morale de l'Évangile.

« Si Dieu permettait, a dit M. de Genoude, que les
 « croyances et les cultes vinssent à se confondre, la
 « morale de l'Évangile, sur laquelle on est d'ac-
 « cord, donne facilement le moyen de s'enten-
 « dre. »

Le Christ, dans la parabole du semeur, reproche aux Juifs d'avoir mal interprété les lois de Moïse et leur dit : « Si celui qui entend la parole d'en haut
 « ne la comprend pas, alors vient l'Esprit de téné-

« bres qui emporte la semence mise au cœur de
« l'homme. »

Ne serait-ce pas l'Esprit de ténèbres qui aurait emporté, par une fausse interprétation, le fruit des enseignements de l'Évangile ?

Ce qui constitue une religion raisonnable, c'est qu'il existe une connexion directe et naturelle entre les doctrines qu'elle enseigne et le caractère moral qu'elle cherche à développer. Il faut donc avant tout éclairer la raison, et passant, suivant la formule mathématique, du connu à l'inconnu, n'admettre d'abord les faits qu'après examen, comme prémisses, puis faire la part logique de ceux qui peuvent échapper à nos sens, et que l'induction admet comme nécessaires.

La raison est donc le guide indispensable pour diriger l'esquif de la foi, et si elle n'en est pas la boussole, elle en tient du moins le gouvernail.

M. de Genoude s'exprime ainsi sur le traité d'*Erskine* : « Dans son traité, *Erskine* s'est préoccupé presque que uniquement du rapport direct, et par suite matériel et palpable qui existe entre les doctrines de « la Bible et le caractère qu'elles doivent produire « sur l'esprit humain ; mais le christianisme n'est pas « seulement un beau mécanisme moral. »

Qu'est donc le christianisme, s'il n'est pas un beau mécanisme moral ? Est-ce en lui refusant ce cachet divin que vous prétendriez en faire le crité-

rium des aspirations de l'homme vers Dieu ? Insensés, qui avez la prétention de refaire l'œuvre de Dieu pour le rapetisser, sous prétexte que les hommes se sont faits trop grands !

La foi chrétienne, selon les hommes, est intolérante et exclusive, aussi a-t-elle formulé cette maxime : « Hors de l'Eglise point de salut ; » tandis que le Créateur laisse à son œuvre le cachet de son infailibilité, et que tous les hommes qui sont son œuvre seront admis au banquet céleste.

Cette maxime dérive, selon saint Mathieu, de l'anathème juif, en vertu duquel on était exclu de la synagogue. Cet anathème avait deux degrés : le premier était considéré comme une peine, et constituait le publicain ; le second avait le caractère d'une malédiction, et livrait l'anathématisé à Satan.

De ces deux degrés d'anathèmes a dû résulter, dans la loi nouvelle, l'excommunication, le purgatoire et l'enfer. L'enfer est donc d'origine juive ; c'est l'application de la loi de *Moïse*, loi intolérante, draconienne, et qui a été réformée par le Christ. C'est l'ancienne loi qui a enfanté ce dogme catholique, d'où est résulté un article de foi, et l'excommunication émanait par conséquent du judaïsme et non de l'Évangile.

Saint Chrysostome, mieux inspiré, excommuniait les doctrines, mais non l'homme.

La foi spirite, pas plus que la raison, n'admet les

miracles, ni aucune dérogation aux lois que Dieu a instituées. C'est donc l'ignorance des hommes qui donne naissance aux prétendus faits surnaturels ou miraculeux, comme échappant à leurs perceptions. La doctrine spirite pose pour base à la création, à tous les phénomènes de la nature, à tous les actes du Créateur, un principe qui, dans son développement, est appelé à produire toutes choses et à expliquer la cause de toutes choses.

Tout s'accomplit dans l'œuvre de la création selon les lois qui lui sont propres, sans secousses, et par transition dans la voie du progrès ; tout gravite avec un ensemble d'action, d'entente, d'harmonie vers l'unité, qui est la volonté suprême et éternelle du Créateur.

Ainsi l'Esprit ou substance éthérée, infime lueur dans sa première et imperceptible action sur la matière, parcourt toutes les phases intellectuelles, grandit, converge vers la perfectibilité jusqu'au degré supérieur de son essence pour accomplir le règne de l'Esprit sur la matière qui est sa dernière fin.

CHAPITRE XXI

Réponse aux insulteurs.

Vous tous, insulteurs du Spiritisme, avez-vous mûrement médité sur les graves questions que soulève et résout cette doctrine ?

Vous êtes-vous bien pénétrés de la gravité de ses conséquences pour l'humanité ?

Avez-vous observé et suivi les constants et vains efforts des hommes pour découvrir les secrets qu'elle révèle ?

Vous êtes-vous rendu compte enfin de l'immensité du bienfait qui devrait résulter de la diffusion de si sublimes, de si importantes vérités ?

Si vous aviez sérieusement réfléchi, peut-être seriez-vous plus circonspects et regretteriez-vous, aujourd'hui, vos attaques violentes et inconsidérées. Mais vous frondez une science qui, par le but respectable qu'elle se propose, devrait tout au moins suspendre sur vos lèvres le sourire du dédain et du sarcasme.

Pouvez-vous nous dire quelle est l'utilité, pour l'œuvre de la création, de votre être livré à tous les hasards d'une existence incomplète et tourmentée; en un mot, quel est son but, quelle doit être sa fin ?

Avez-vous appris à vous connaître vous-même, et savez-vous qui vous êtes ? Etes-vous Esprit ou matière ?

Si vous êtes l'un et l'autre, expliquez-nous cet alliance mystérieuse de deux substances qui s'excluent radicalement l'une et l'autre ; problème dont la solution a résisté jusqu'ici aux données de la science, aux investigations des penseurs sacrés et profanes, et qui défie votre superbe raison.

Quelle est donc l'économie de votre *moi* si présomptueux, qui croit pouvoir vivre ainsi dans la torpeur d'un imprudent quiétisme, se reposer dans son ignorance sous le couvert des orgueilleuses maximes des prétendus esprits forts ?

Quand vous aurez répondu à cette interpellation et donné pleine satisfaction à la logique, à la raison et surtout aux aspirations intimes et secrètes de l'homme, il vous sera permis alors de traiter de fous ceux qui cherchent la solution de ce problème, que vous convenez ne pouvoir résoudre et que vous tenez pour insoluble.

Vous trouveriez avec nous cette solution si vous vouliez un instant réfléchir et raisonner en imposant

silence à vos préjugés, à votre parti pris et à vos intérêts.

Mais, dites-nous, avant tout, si vous avez une âme? si elle est distincte de la matière? si elle est immortelle? Expliquez-nous son union avec la matière. Dites-nous quels sont les liens qui unissent deux substances d'une nature incompatible, et entre lesquelles il ne saurait exister d'assimilation?

Si c'est pour vous un mystère, humiliez donc votre orgueil devant une science nouvelle, qui vous promet la solution d'un si important problème. Et vous qui traitez d'insensés les adeptes de cette science; qui les soumettez impitoyablement au critérium de votre appréciation, quand vous l'aurez approfondie, vous direz que ces solutions, que vous considérez comme de pitoyables utopies enfantées par des cerveaux malades, se rattachent aux dernières fins de l'homme, et lui font comprendre les devoirs qui lui sont imposés envers Dieu, envers ses semblables et envers lui-même.

Si vos lumières sont impuissantes pour vous amener à un tel résultat, dites-le sans honte, et apprenez à être plus tolérants envers des hommes qui ne s'oublient pas, comme vous, dans les douceurs de l'imprévoyance.

Mais, direz-vous, il n'a pas été donné aux perceptions bornées de l'homme d'approfondir de tels mystères,

Mystères, dites-vous? Mais c'est avec ce mot que l'homme, dans sa paresse ou son mauvais vouloir, se résigne à son impuissance jusqu'à ce qu'un homme de génie, ou bien souvent un fait providentiel, considéré comme un hasard, lui ouvre de nouvelles voies.

Mais ce mystère, qui vous a dit que Dieu ait voulu, à tout jamais, le rendre impénétrable à l'homme? Vous appartient-il de fixer des limites à la science, encore moins à la bonté de Dieu et à sa sollicitude pour l'humanité?

Serait-ce donc celui qui croit en Dieu et à son immense sollicitude pour l'homme qui est un fou, et celui qui, au contraire, semble vouloir s'affranchir de l'action de la divinité, qui serait le seul et vrai sage?

Croyez-le, soyez moins prodigues de cette épithète de fou; vous en useriez avec plus de réserve si vous comptiez parmi les sages, ainsi que vous en avez la prétention.

Lorsque Galilée signala le mouvement de la terre, d'autres disaient aussi : C'est un fou, et il fut livré à l'inquisition, pour avoir contredit les textes sacrés.

Fulton invoquait la puissance de la vapeur; ne fut-il pas aussi traité de fou?

Franklin, lui aussi, subit cette humiliante épithète, lorsqu'il exposa à l'Académie la théorie du paraton-

nerre, dissertation qui provoqua fort l'hilarité de la docte assemblée.

N'a-t-il pas été traité de fou, celui qui est venu, par ses saintes doctrines et l'effusion de son sang, renouer les liens qui cimentaient l'union du Ciel et de la terre ?

Tous les jours, la science ne nous initie-t-elle pas à de nouvelles découvertes, qui restreignent l'horizon du merveilleux ? Quel est celui qui pourrait déterminer les limites du domaine de l'électricité dans l'économie de notre globe ? Qui pourrait pressentir le dernier mot de ses propriétés mystérieuses, même dans leurs applications restreintes aux arts et à l'utilité de l'homme ?

Qui nous dira tout ce que la géologie réserve d'imprévu dans la mystérieuse histoire de la terre, et tous les secrets que la chimie recèle encore dans ses creusets ?

Apprenez donc à être moins sévères pour les pionniers de la science, qu'ils se nomment chimistes, géologues ou Spiritites.

N'insultez pas aux labeurs et aux croyances d'hommes sincères, qu'il ne vous est pas permis de suspecter dans leur probité, parce qu'ils élèvent leurs regards au-dessus des horizons explorés jusqu'à ce jour, ou plutôt parce qu'ils ne pensent pas comme vous.

Ils affirment, et vous niez ; or, vous niez ce que

vous ne connaissez pas; vous niez ce que vous ne vous êtes pas même donné le soin d'étudier et de comprendre.

Eh quoi! vous refuseriez à des hommes qu'une pieuse inspiration humanitaire préoccupe, tout à la fois le sens moral et le sens intellectuel! Et qui êtes-vous, pour prononcer un tel arrêt?

Sachez que la violence perd les meilleures causes, tout en préparant la confusion de ceux qui en usent surtout témérairement.

Gardez-vous donc de lancer ces paroles outragantes de fourbe, d'imposteur, de charlatan à des hommes tout aussi sincères, mais plus sérieux que vous. Gardez ces expressions pour les bateleurs émérites, qui ont pu abuser de votre crédulité et exploiter votre bourse. Sachez que le Spiritisme n'exploite la bourse de personne; qu'il ne dresse pas des tréteaux et se renferme dans le sanctuaire de ses convictions. Science sérieuse, humanitaire, il respecte toutes les religions, toutes les croyances; il s'appuie sur les principes de la morale la plus pure et la plus logique. Il ne s'impose à personne, et veut être librement accepté; il proclame la liberté de conscience qu'il revendique pour lui comme pour les autres.

Mais, direz-vous, le Spiritisme repose sur des faits surnaturels, ou plutôt sur des miracles, auxquels on ne croit plus de nos jours.

Le Spiritisme vous répond que les faits qu'il invoque reposent sur les lois qui régissent l'économie même de l'homme, et que, loin d'impliquer l'altération ou l'interruption de ces mêmes lois, il les consacre. Vous ne croyez pas, dites-vous, aux miracles; mais le Spiritisme les rejette comme vous. Qualifiez-vous donc de miracles tous les faits qui échappent à vos perceptions? Il faudrait alors qualifier ainsi tous les phénomènes de la nature, qui s'accomplissent chaque jour sous vos yeux, et qui obéissent à des lois que vous ne pouvez connaître ni expliquer!

Est-ce donc un miracle que le grain de froment qui, déposé en terre, s'épanouit en son germe, végète, grandit et reproduit un grain de même nature que celui que vous avez semé? Et s'il plaisait à Dieu de vous révéler le secret d'une telle transformation, refuseriez-vous d'y croire, par le motif que ces procédés de la nature sont en dehors de vos perceptions?

Est-ce une science mystique celle qui met au nombre de ses maximes : *Il n'y a de foi inébranlable que celle qui peut regarder la raison face à face à tous les âges de l'humanité?* Est-ce une doctrine subversive et antisociale celle qui inscrit sur son frontispice : *Hors la charité point de salut?*

Vous, qui vous retranchez dans l'orgueil de votre raison et qui rejetez la révélation des Esprits, êtes-

vous sérieusement rationalistes? Eh bien! rapprochez les élucubrations impuissantes de vos théories, des solutions si sages, si lumineuses, si grandioses par lesquelles le Spiritisme vient élucider des questions restées pour vous insolubles; et dites-nous de bonne foi où est la lumière et où sont les ténèbres.

Prononcez donc avec impartialité entre le système que vous avez adopté, plutôt par lassitude que par conviction, et ces doctrines saintes, vigoureuses, fécondes dont vous avez le germe en vous; et dites, la main sur la conscience, quelles sont celles qui répondent le mieux à vos aspirations secrètes.

Si vous, qui repoussez la révélation nouvelle, êtes chrétiens, le Spiritisme vous dira qu'il invoque la révélation, base inébranlable de votre foi.

Et pourquoi la source de la révélation serait-elle tarie de nos jours? Le Dieu de nos pères ne serait-il pas le Dieu de leur postérité? les enseignements que le divin Messie a apportés aux hommes, il y a dix-huit siècles, leur seraient-ils refusés aujourd'hui? Dieu, dans sa miséricorde toute paternelle, aurait voulu éclairer la terre dès les premiers âges du monde, et il laisserait dans les ténèbres les générations nouvelles? Elles seraient donc déshéritées? Cela n'est pas admissible.

CHAPITRE XXII

Réponse aux incrédules, athées ou matérialistes.

Quant à vous, qui vous dites athées ou matérialistes, abordons carrément le terrain sur lequel vous prétendez vous retrancher.

Vous niez tout ce qui n'est pas matière, et vous n'admettez, dites-vous, que ce qui peut être contrôlé par vos sens. Vos sens sont l'unique critérium de votre foi, et votre suprême syllogisme est celui-ci :

« L'homme, ainsi que l'universalité des êtres qui
« peuplent l'univers, est pourvu d'une organisation
« matérielle qui suffit à sa subsistance, à sa conser-
« vation et à sa reproduction; à sa mort, comme
« pendant sa vie, il est soumis aux lois de la ma-
« tière; il les subit, comme les éléments terrestres
« qui composent son corps, éléments qui reviennent
« intégralement à la terre, pour concourir à de nou-
« velles agrégations de molécules ou formations éga-
« lement terrestres.

« L'économie de l'universalité des êtres étant d'ail

« leurs matérielle, et s'accomplissant, sans interrup-
 « tion, depuis des siècles, selon ces mêmes lois, il est
 « rationnel de n'admettre d'autre agent dans le monde
 « des êtres que la matière même. »

Serait-ce, après un tel effort de logique, que vous croiriez pouvoir reposer en paix dans votre quiétisme? Croyez-vous avoir définitivement réglé avec votre raison?

En effet, cette raison même que vous invoquez, et que par suite vous ne pouvez récuser pour juge, vous dira d'abord que la matière est inerte et ne pense pas; qu'elle ne peut, par cela même, seule constituer un être intelligent.

Comment se fait-il donc que vous, qui ne seriez que pure matière, vous ayez vous-même, néanmoins, la faculté de penser, de raisonner ainsi que vous venez de le faire? Comment se ferait-il que dans son état d'inertie négative de toute combinaison intellectuelle, la matière ait pu cependant créer des lois qu'il vous serait donné de suivre dans leurs développements constants et harmonieux, et d'en calculer mathématiquement toutes les phases dynamiques ou vitales? Comment se ferait-il, en un mot, que la matière vous eût donné, à vous, être doué de la pensée, les éléments de l'intelligence qui lui sont déniés à elle-même, en raison de sa nature purement inerte?

Il faut donc reconnaître que si la matière ne pense

pas en vous, et si celle qui est étrangère à votre corps ne peut vous communiquer la pensée, il doit exister en votre être autre chose que la matière.

Mais cette autre substance, direz-vous, comment pourrai-je en constater, et, par suite, en admettre l'existence en moi, alors que je n'en ai nullement la perception ?

Si vous n'en avez pas la perception, c'est que vos perceptions émanent de vos sens, organes matériels qui ne peuvent saisir que ce qui est matière ou ne sort pas des limites des propriétés de celle-ci.

La matière organisée peut bien recevoir l'impulsion d'un principe intelligent, mais elle ne peut réagir sur ce même principe pour le percevoir, le saisir, le comprendre, parce qu'il n'est pas de la même nature, et qu'il ne peut exister d'affinité ou d'assimilation entre ces deux principes.

Le premier conseil que vous devriez attendre de votre raison serait donc d'humilier votre orgueil, et de puiser à une autre source les lumières que vous n'avez pu trouver et ne sauriez trouver en vous, et d'entrer largement, avant tout, dans la voie prudente du doute, qui est un acheminement vers la vérité.

Mais, croyez-le bien, vous n'en avez pas fini avec la raison, qui harcèle votre système de son implacable logique.

Si vous n'êtes que matière, ainsi que vous le pré-

tendez, rien ne dépasse pour vous l'horizon matériel. Votre organisation fortuite est le produit de l'agrégation de molécules détachées de la matière, et la mort est le dernier terme d'une belle combinaison résultant du hasard. La pierre sépulcrale qui recouvre votre corps inanimé est donc le signe de votre retour intégral à la terre; c'est le sceau suprême de votre néant, et sous cette pierre qui cache vos dépouilles, s'opère la désorganisation, la désagrégation des substances qui composaient votre être, et qui, rendues libres, vont concourir encore fortuitement à de nouvelles organisations. Quant à vous, quant à votre personnalité, vous avez été, vous n'êtes plus, vous ne serez plus et vous ne devez plus être.

Ne sentez-vous pas tous vos membres se glacer d'effroi à l'image si impitoyablement saisissante de votre néant? Ne sentez-vous pas votre cœur comprimé, sous le plus affreux cauchemar, à la pensée de l'anéantissement le plus complet de vos affections si vives et si profondes, de vos aspirations innées, intuitives, vers un avenir indéfini?

Votre cœur, dites-le, n'est-il pas brisé par ces séparations éternelles dont la mort vient chaque jour vous faire éprouver les implacables rigueurs, et rompre à tout jamais des liens qui vous étaient si chers; jusqu'au moment où vous-même, à votre tour, glisserez dans le gouffre inexorable du néant?

« Ah! mon cher ami, a dit Théocrite, gardez-vous

« de rapetisser basement dans votre esprit la nature
« qui est si grande ! »

Mais, si tout s'anéantit en vous, avec vous doit s'anéantir aussi le souvenir de ce que vous avez été, alors qu'il ne saurait rester en vous nulle trace du mal ou du bien que vous aurez fait, non plus que la conscience ou la responsabilité de vos actes. En bonne logique, dites-nous quelles doivent être, pendant la vie, les aspirations ou les obligations de votre être ainsi défini ?

Évidemment il doit tendre uniquement, fatalement en quelque sorte, à remplir les fins normales de son organisation, qui, ainsi restreinte à son existence purement terrestre née du hasard, sans autre avenir que sa durée bornée, et pour qui le présent et le passé sont une image fugitive et bientôt effacée par l'extinction de la vie.

Ainsi, conformément aux instincts d'une normale fatalité, résultant de votre nature précaire engendrée par le hasard, vous devez, avec une ardeur fiévreuse, sans aucun frein, poursuivre la réalisation du bien-être matériel, et donner satisfaction à toutes les convoitises de vos sens, obéissant ainsi aux affinités ou appétits de la matière animalisée, la seule nature qui existerait en vous.

Ainsi le matérialiste ne saurait être conséquent avec son système, s'il ne reconnaissait pour unique règle de sa conduite et extrêmes limites de ses aspi-

rations, — pour lui très légitimes, — que la mesure des appétences inhérentes à son organisation ou à ses sens, d'autre résistance que la force ou l'obstacle qu'il ne peut surmonter.

D'où il suit que le matérialiste serait censé ne connaître d'autre frein en lui, d'autre loi restrictive des exigences de ses passions que l'impossibilité de les assouvir, d'autre obstacle que la puissance de la loi, opposée, au nom de tous, dans l'intérêt du bien-être commun, et résistant à tout bien-être envahisseur. Ce qui revient à dire que le matérialiste ne devrait reconnaître d'autre règle, dans la réalisation de son bien-être, que la mesure de ses forces ou de son habileté pour l'acquérir ou l'étendre, et son habileté consisterait uniquement à éluder les dispositions de la loi, ou à se soustraire à ses étreintes avec assez de prudence pour s'arrêter sur les limites des prescriptions ou défenses légales, afin de ne pas encourir la pénalité attachée à leurs infractions.

Matérialistes, écoutez Voltaire, dont le jugement ne saurait vous paraître suspect :

« Je ne voudrais pas, dit-il, d'un souverain athée, « qui aurait intérêt à me faire piller. Souverain, je « ne voudrais pas de courtisans athées, qui auraient « intérêt à m'empoisonner. »

Acceptez donc cet arrêt du libre penseur.

Admettons, et j'ose le croire, que peu de matérialistes voudraient s'approprier les bénéfices ou les

conséquences fatalement logiques d'un tel système, car chacun se hâte de protester ; et, en effet, chacun d'eux de se récrier avec indignation et de dire : « Mais je suis bon père de famille ; j'aime mes enfants ; je sacrifierais pour eux mon bien-être ; je donnerais même ma vie.

« Je suis magistrat intègre ; mon sommeil serait péniblement agité, si j'avais à me reprocher une sentence inique. Je suis ami dévoué et sincère, et incapable de trahir les liens sacrés de l'amitié.

« En un mot, je suis honnête homme ; je m'en flatte ; et le bien d'autrui, loin de contribuer à mon bien-être, empoisonnerait tous les instants de ma vie, comme un intolérable cauchemar.

« Honnête homme enfin, je veux que ma mémoire soit honorée. »

Insensés ! d'où naissent donc ces nobles sentiments qui éclatent en vous, et que vous exprimez avec tant d'énergie ? Direz-vous encore qu'ils émanent de la matière de votre corps organisé, et qui, selon vous, constituerait exclusivement votre être ? Pourquoi donc, alors, la matière qui est exactement la même chez tous les hommes, produirait-elle chez les uns le sentiment du bien, et chez les autres une propension instinctive vers le mal ? Evidemment une si étrange assertion se réfute par elle-même.

Reconnaissez-le donc : de la matière ne peuvent naître d'autres aspirations que celles qui tendent à

l'accomplissement des lois de la matière et aux affinités qui lui sont inhérentes.

Toute aspiration morale qui surgirait de la matière serait de nature à contrarier ses lois, et constituerait un phénomène anormal, une confusion de principes, une monstruosité, comme essentiellement contraire à la nature des choses, et renverserait ainsi non-seulement tous les rapports de la cause à l'effet, mais encore l'économie même de la chose dans sa nature, son objet et ses fins.

La raison, qui ne cesse de harceler votre injustifiable système, pourrait se borner à vous dire ce qui vous a été dit si souvent, sans doute : « La matière « n'est pas susceptible de penser ; vous pensez : donc « il y a en vous autre chose que la matière. »

Mais elle vous dit encore ce qui vous touche un peu plus : « Vous êtes honnête homme, dites-vous, mais « vous ne pouvez l'être qu'en dehors de la matière, « c'est-à-dire contrairement aux lois de la matière ; « votre système vous dénie donc l'honorabilité que « vous revendiquez si énergiquement. »

Encore une fois, reconnaissez qu'il existe en vous un être intelligent et moral, distinct, qui commande à la matière, comprime ses aspirations, constitue l'organe des nobles instincts, et qui survit à la tombe. C'est un appel fait à votre raison, et non une surprise à l'adresse de votre crédulité.

Et maintenant, si les perceptions de vos sens

sont insuffisantes pour vous rendre compte de l'économie de votre être, sachez humilier votre raison, et à défaut de ses lumières, sachez accepter les lumières providentielles de la révélation : le seul flambeau qui puisse guider l'homme sur la terre, le seul point auquel puisse se rattacher votre être livré aux hasards de l'erraticité et de l'incertitude.

Au reste, nous voulons bien le reconnaître : matérialistes, vos convictions sont peu sérieuses ; vous avez été élevés à l'école du sensualisme, et volontiers vous joindriez votre voix à celle de *Raynal* se plaignant de ce que la croix du Christ a remplacé les divinités riantes de la Grèce et de Rome.

On peut dire de vous : c'est l'homme qui se complait dans les conditions séduisantes de la vie, et qui se plaint d'être troublé dans sa quiétude ; c'est la béatitude terrestre se couronnant de pavots.

CHAPITRE XXIII

Appel au Clergé.

Et vous, dépositaires sacrés des enseignements du Christ, nous ne saurions trop vous en conjurer ; laissez venir à vous le Spiritisme, ou plutôt allez à lui, à sa rencontre.

Accueillez-le avec reconnaissance, comme votre plus puissant auxiliaire, comme votre plus sûr appui. Il vous vient en aide, au nom de la Providence, pour combattre l'athéisme, renverser le matérialisme et confondre l'incrédulité. Il vient confirmer vos doctrines dans leur intime pureté, dans leur entente la plus lucide, dissiper tous les doutes, éclairer la foi chrétienne et la raffermir sur des bases inébranlables.

Gardez-vous donc de le repousser comme un ennemi. Il défend le christianisme que vous défendez vous-mêmes ; il le défend, non pas dans sa forme, mais bien dans son essence et son symbole, dans son esprit. Le Spiritisme issu, selon la volonté de Dieu, comme votre doctrine, de la révélation du

Christ, et de plus de la révélation conforme des Esprits, enseigne la science divine. Sa mission est de compléter, au nom de l'Esprit de Vérité (le consolateur), les enseignements *jugés au-dessus de votre portée*, par votre divin maître lui-même.

Ainsi, loin de combattre le christianisme, le Spiritisme vient le rajeunir, lever le voile qui gisait son entente sublime, secouer la poussière des siècles d'ignorance et de mœurs abruptes qui altéraient la pureté de son auréole sainte. Il vient assurer son triomphe et le vôtre, jusqu'à la fin des temps. Il vient à vous d'un pas ferme, appuyé sur les lumières de la science et de la raison, et sa marche est irrésistible ; son flambeau jette un éclat éblouissant, et sur son front brille l'étoile flamboyante de la foi.

Il vous annonce les temps prédits, et au nom du Christ, il vous dit : « Le jour est venu où ma loi sera publiée et reconnue sur toute la terre. »

Son premier acte sera d'effacer du frontispice de vos temples cette maxime d'un autre âge : « Hors de l'Eglise point de salut. » Le Spiritisme s'adresse à tous les enfants de Dieu. Il dit à tous : « Vous êtes membres d'une même famille ; vous êtes tous invités au même banquet. Aimez-vous les uns les autres ; pratiquez la charité ; je viens sanctionner toutes les maximes de douceur et de mansuétude qu'a proclamées sur la terre le divin Messie, et comme lui, j'ouvre les bras à l'humanité entière. »

Le Christ n'a-t-il pas dit, en effet, à l'occasion de la foi du centenier : « Plusieurs viendront d'Orient et d'Occident et seront à table au royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob ? »

Écoutez donc le Spiritisme; il donne et inocule la foi, non cette foi passive, timide qu'inspire la crainte de la divinité; mais cette foi active, robuste, ardente qui naît de la reconnaissance et de l'amour envers le Créateur; il donne cette foi qui se confond avec la bonté de Dieu même, et qui, initiant l'homme à la science divine par les lumières de la raison, porte en son sein l'espérance. C'est une foi, foi sublime qui, rompant toutes les étreintes terrestres, rend à l'âme son titre de reine et la fait rayonner et régner sur la matière.

C'est une véritable étincelle du ciel qui vient illuminer ce siècle dont l'activité fiévreuse, débordant de toutes parts comme un torrent qui a rompu ses digues, enfante le génie, marche d'un pas rapide à la découverte de la vérité, et auquel il ne manquait que le choc électrique du Spiritisme pour embrasser la science divine avec l'élan irrésistible de la puissante impulsion qui l'entraîne.

Rassurez-vous donc, gardiens du temple, l'arbre séculaire, planté de la main du Christ pour ombrager tous les peuples de la terre et les nourrir de ses fruits, a poussé d'assez vigoureuses racines pour soutenir les nouveaux rejetons qui croissent sur son tronc rajeuni.

Soyez donc sans alarmes ; l'entraînement des passions humaines dans leurs malsaines ébullitions viendra expirer dans le réseau protecteur de son robuste branchage ; et les rafales orageuses de la vie terrestre, loin d'ébranler la tige puissante, se briseront sur son tronc inébranlable qu'a ranimé, pour la régénération de l'humanité entière, la sève féconde du Spiritisme.

Rassurez-vous, ministres de Dieu, vous ne cesserez pas d'être les organes de sa miséricorde, mais vous ne vous direz plus les interprètes et les agents de sa colère. Comme par le passé, vous remplirez l'auguste mission de lier et de délier sur la terre, non pour ouvrir et fermer le ciel à vos frères, mais pour rompre les liens qui les attachent à la terre et former ceux qui doivent les unir au ciel.

Ministres de paix et de consolation, vous recevrez toujours les épanchements de vos frères, souvent coupables, toujours malheureux. Ils viendront toujours s'humilier à vos pieds ; vous les consolerez, vous montrerez aux uns les voies de la miséricorde, aux autres l'expiation qui s'accomplit sur eux, par la souffrance et la tribulation. Vous les admettrez tous à la table sainte, et vous distribuerez à tous le pain de la foi. Vous ferez naître en chacun le courage nécessaire pour accomplir ici-bas leurs épreuves providentielles, et vous leur porterez l'espérance pour soutenir leurs efforts.

Vous serez donc toujours les colonnes du temple qu'a édifié le Christ, mais son enceinte s'élargira; les portes s'agrandiront pour donner accès non-seulement à tous vos frères chrétiens dissidents, suivant la tentative pieuse de *Bossuet et de Leibnitz*, mais pour recevoir tous vos frères en Dieu, conformément aux textes sacrés, qui vous annoncent qu'une seule croyance religieuse doit exister un jour dans le monde. Souvenez-vous que le Sauveur a dit : « Vient des jours où ma loi sera celle de tout l'univers. »

C'est alors que, par un retour éclairé aux dogmes dégagés de fausses interprétations et ramenés à l'unité, l'Eglise du Christ, justifiant son titre de catholique, c'est-à-dire universelle, et abjurant les errements surannés de l'intolérance, ralliera à elle tous les cultes, toutes les religions, par les liens de la charité.

M. de Genoude a dit : « L'édifice que la religion avait élevé, la raison humaine l'a renversé, » et c'est par la raison que le Spiritisme propose et prétend maintenant le réédifier.

Mais qu'attendez-vous donc? L'Eglise est en péril; le cri d'alarme a retenti. Plusieurs de vos prélats ont dans leurs mandements signalé le danger. Monseigneur Dupanloup, l'illustre évêque d'Orléans, tout ému, a saisi sa plume éloquente et vigoureuse pour combattre la tendance du siècle, pour déraciner l'a-

théisme qui semble vouloir planter son drapeau dans les rangs de la génération qui commence et qui, fière de sa jeunesse, croit pouvoir jeter le défi à la sagesse des nations, au culte même de Dieu.

Qu'attendez-vous donc ? votre vénérable chef, dépositaire sacré des traditions célestes, n'a-t-il pas déjà convoqué en un concile suprême tous les évêques de la chrétienté pour conjurer et arrêter le flot qui grandit et qui monte, et dresser des digues puissantes pour l'arrêter et le contenir ?

Ecoutez donc les avertissements du Spiritisme. C'est Dieu qui l'inspire en ce moment, alors qu'il répand sur ses pas et les vôtres une nouvelle et éclatante lumière. Ouvrez donc les yeux ; suivez cette lumière ; recueillez le faisceau de ses rayons salutaires, et sous leur clarté irrésistible les ténèbres de l'incrédulité se disperseront refoulés à tout jamais, et votre Eglise régénérée, exaltée, sera glorifiée sur toute la terre.

FIN

TABLE DES CHAPITRES

Avant-Propos.....	I
CHAPITRE I. — Définition du Spiritisme.....	1
— II. — Principe du bien et du mal.....	23
— III. — Union de l'âme avec le corps....	31
— IV. — Réincarnation.....	43
— V. — Phrénologie.....	61
— VI. — Du Péché originel.....	71
— VII. — L'Enfer.....	86
— VIII. — Mission du Christ.....	105
— IX. — Le Purgatoire.....	119
— X. — Le Ciel.....	132
— XI. — Pluralité des globes habités.....	144
— XII. — La Charité.....	153
— XIII. — Devoirs de l'homme.....	171
— XIV. — Union de l'âme avec le corps par le périsprit.....	185
— XV. — Nécessité de la révélation.....	218
— XVI. — Opportunité de la révélation.....	245

CHAPITRE	XVII. — Les Anges et les Démon.....	266
—	XVIII. — Les Temps prédits.....	275
—	XIX. — La Prière.....	298
—	XX. — La Foi.....	306
—	XXI. — Réponse aux insulteurs.....	316
—	XXII. — Réponse aux incrédules, athées et matérialistes	324
—	XXIII. — Appel au clergé.....	333

ERRATA

Page 37, ligne 27; au lieu de : *La vie*, lisez : *Le vice*.

Page 49, ligne 14; au lieu de : *Incarnation*, lisez : *Réincarnation*.

Page 63, ligne 22; au lieu de : *Des humanités*, lisez : *De l'humanité*.

Page 128, ligne 20; au lieu de : *Tout est en ordre*, lisez : *Tout est dans l'ordre*.

Page 182, ligne 27; au lieu de *Forbier*, lisez : *Sorbier*.

OUVRAGES FONDAMENTAUX
SUR LA DOCTRINE SPIRITE

Par ALLAN KARDEC.

Le Livre des esprits (PARTIE PHILOSOPHIQUE). — Contenant les principes de la doctrine spirite, quinzième édition. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c. Par la poste, 4 fr.

Le Livre des médiums (PARTIE EXPÉRIMENTALE. — Guide des médiums et des évocateurs, contenant la théorie de tous les genres de manifestations. 1 vol. in-12, dixième édition, 5 fr. 50 c. Par la poste, 4 fr.

L'Évangile selon le Spiritisme (PARTIE MORALE). — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur application et leur concordance avec le Spiritisme. 1 vol. in-12, 3 fr. 50 c. Par la poste, 4 fr.

Le Ciel et l'Enfer, ou *la Justice divine selon le Spiritisme*, contenant de nombreux exemples par la situation des Esprits dans le monde spirituel et sur la terre. 1 vol. in-12, 3 fr. 50 c. Par la poste, 4 fr.

La Genèse, les Miracles et les Prédications, selon le Spiritisme. 1 vol. in-12, 3 fr. 50 c. Par la poste, 4 fr.

ABRÉGÉS.

Qu'est-ce que le Spiritisme? Introduction à la connaissance du monde invisible ou des Esprits, contenant les principes fondamentaux de la doctrine spirite, et la réponse à quelques objections préjudicielles. 1 vol. in-12, sixième édition, considérablement augmentée, 1 fr.

Le Spiritisme à sa plus simple expression, exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. Une brochure in-12 de 36 pages, huitième édition. 15 c.; 20 exemplaires, 2 fr. Par la poste, 2 fr. 60 c.

Resumé de la loi des phénomènes Spirites, broc., 10 c. Par la poste, 15 c.

Caractères de la révélation Spirite, br., 20 c. Par la poste, 25 c.

Voyage Spirite en 1862. Br. in-8°, 1 fr.

Revue Spirite, *Journal d'Etudes psychologiques*, paraissant chaque mois, depuis le 1^{er} janvier 1858, par livraisons de deux feuilles au moins grand in-8°. Prix pour la France et l'Algérie : 10 fr. par an. Bureau : Paris, 59, rue et passage Sainte-Anne.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE ROUGE FRÈRES, DUNON ET FRESNÉ
rue du Four-Saint-Germain, 43





